This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

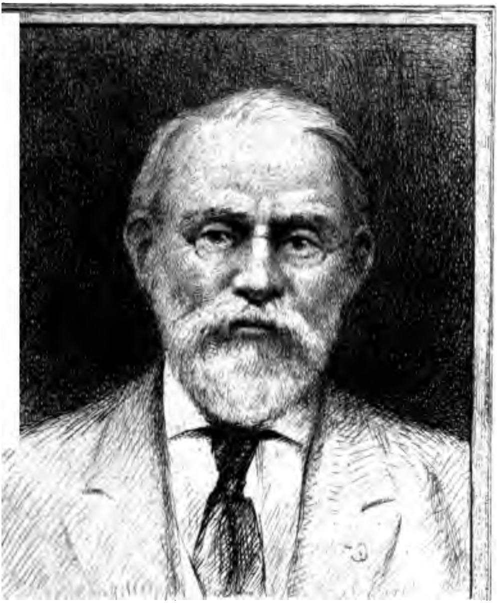

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

HS
161
.T8
1743
V. 2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Avril 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1743.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SON
commencés au mois de Janvi
1701. & se vendent 15 f. le m(
en blanc, & brochés 16 f.

Dunning
Nijhoff
1-31-36
31472

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.
1702.	12.	v.	1724.	12.
1703.	12.	v.	1725.	12.
1704.	12.	v.	1726.	13.
1705.	12.	v.	1727.	12.
1706.	12.	v.	1728.	12.
1707.	12.	v.	1729.	12.
1708.	12.	v.	1730.	12.
1709.	12.	v.	1731.	12.
1710.	12.	v.	1732.	12.
1711.	12.	v.	1733.	12.
1712.	12.	v.	1734.	12.
1713.	12.	v.	1735.	14.
1714.	12.	v.	1736.	15.
1715.	12.	v.	1737.	13.
1716.	12.	v.	1738.	13.
1717.	12.	v.	1739.	14.
1718.	12.	v.	1740.	13.
1719.	12.	v.	1741.	12.
1720.	5.	v.	1742.	12.
1721.	12.	v.	1743.	4.
1722.	12.	v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1743.

ARTICLE XXIII.

HISTORIA GENEALOGICA da Casa Real Portugueza, &c. c'est-à-dire, *Histoire Généalogique de la Maison Royale de Portugal, depuis son origine jusqu'à présent, où sont marquées les Maisons Illustres, qui tirent leur origine des Rois, & des Ducs de la Maison de Bragance, justifiée par des Autorités, & par des Monumens incontestables, & dédiée au Roi Dom*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Avril 1743.

il en porte son jugement en Critique impartial.

A ce Discours, ou si l'on veut à cette premiére Préface, il en a ajoûté une seconde sous le Titre d'*Introduction.* Elle commence par un magnifique Eloge de la Monarchie Portuguaise, qui ne s'est, dit-il, établie, que sur les ruines des Infidéles, qui la premiére de l'Europe s'est frayé un chemin jusqu'aux extrémités de l'Orient, & qui, par ses Conquêtes dans les trois plus grandes Parties du Monde, avoit formé un Empire plus riche & plus étendu, que celui des Césars, & cela en moins d'un siécle, & avec une poignée d'hommes; n'a paru y établir sa domination, que pour y faire régner J. C. & avec une magnificence sans égale, y a fondé un prodigieux nombre d'Eglises, qui pouvoient dédommager la Chrétienneté de celles, que le Schisme & l'Hérésie lui avoient enlevées. Il entre ensuite en matiére sur l'origine de la Maison Royale de France, dont

celle de Portugal eſt un rejetton.

Il rapporte tout ce que les Auteurs les plus connus ont dit des Ancêtres de Clovis, mais ſans prendre parti, il paroît s'attacher au ſentiment de ceux, qui font deſcendre Hugues Capet du Sénateur Ferreol, que le P. Jourdan a cru petit-Fils de Clodion, & qu'on croit avoir épouſé une Fille de Clovis. Il continue cette Généalogie par Anſbert, Arnoul, S. Arnoul, Duc d'Auſtraſie, & enſuite Evêque de Mets; S. Clodulfe, auſſi Evêque de Mets; Pepin le Gros, Duc de Champagne & de Bourgogne, & Maire du Palais; Dogon, Duc de Champagne & de Bourgogne, Nebelong, Théodebert, Comte de Matrie, que Blondel & du Bouchet font Pere de Robert I. & ayeul de Robert le Fort, auquel il convient, avec tous les Critiques, que commence l'origine certaine de la Maiſon, qui régne aujourd'hui en France. Il ajoûte, qu'encore qu'on varie beaucoup ſur la ſuite des Ancêtres de ce Grand Homme, tous

s'accordent à dire, qu'il étoit du Sang Royal de France, & que ce fut pour cette raison, que Hugues Capet, son arriére-petit-Fils, fut élevé sur le Trône. Il continuë ensuite la postérité de Robert le Fort jusqu'au Comte Henry, Fondateur de la Monarchie Portuguaise. Robert, dit-il, avec tous les bons Auteurs, Fils & Successeur de Hugues Capet, eut pour troisiéme fils Robert, Duc de Bourgogne, lequel mourut avant lui, laissant de Sybille, Fille de Renaut, Comte de Bourgogne, cinq Fils & trois Filles. Les deux Aînés furent successivement Ducs de Bourgogne : Robert, le troisiéme, fut Evêque de Langres ; le quatriéme fut Henry, tige des Rois de Portugal, & c'est à ce Prince, que le P. de Sousa commence son Histoire, dont le premier Volume contient deux Livres, & tous les Succésseurs légitimes de Henry en ligne masculine.

Sa méthode est de mettre à la tête de chaque Livre une Table Généalogique des Rois, dont il y

est parlé. On y voit tous les Enfans légitimes, ou non, qu'ils ont laissés, & l'Auteur y marque ceux, dont il traitera en particulier. Les Livres sont divisés en Chapitres, qui ont aussi leurs Tables Généalogiques, où sont marqués tous les Ancêtres de Pere & de Mere des Princes ou Princesses, qui en sont le sujet, & dont l'Auteur fait en peu de mots l'Histoire, insistant sur les Anecdotes les plus curieuses, qui n'entrent point dans l'Histoire générale du Portugal. Les preuves de tout cela sont indiquées à la marge, & feront la matiére des Volumes, qui suivront l'Histoire. Le P. de Sousa s'attache sur-tout à bien faire connoître le caractére des Rois de Portugal, & il nous a paru qu'il ne cherche point à les flatter : il discute avec soin les faits contestés, & ne décide, que sur la foi des Monumens Publics, qu'il rapporte, & dont la recherche doit lui avoir coûté beaucoup. On peut voir par ce plan, que cet Ouvrage, sans empiéter sur l'*Histoire* Générale de

paſſera pas. Cependant, tout bien conſidéré, il juge que le conſentement unanime des meilleurs Hiſtoriens en faveur de Macedo, doit fixer toute incertitude.

On eſt beaucoup moins d'accord ſur le tems, auquel D. Henry commença à gouverner le Portugal : mais il y a toute apparence que ce fut en 1093. & que l'année précédente, étant déja Comte de Porto, il épouſa Therêſe, fille d'Alfonſe VI. Roi de Caſtille, laquelle lui apporta en dot le Portugal, avec le titre de Comte. De fort habiles Ecrivains ont aſſûré que Thereſe n'étoit pas légitime ; mais Edouard Nugnes de Leon, qui l'avoit cru comme les autres, a changé depuis de ſentiment, & le P. de Souſa prétend qu'il n'eſt plus douteux que Thereſe ne fût légitime, depuis que le Docteur Antonio Brandaon, grand Chroniſte de Portugal, en a donné des preuves ſans réplique. Pluſieurs Auteurs Eſpagnols donnent le titre de Reine à Ximena Nugnez de Guzman, ſa Mere, &

on trouvera ici l'Epitaphe de Therefe, & divers autres Monumens, où elle est intitulée Reine & Infante de Castille : Or ces deux titres, qui en ce tems-là alloient toujours ensemble, ne se donnoient point aux Filles naturelles, & ne se perdoient point, lorsque ces Princesses épousoient des Princes, qui n'étoient point Rois. On sçait que l'usage étoit aussi alors en France d'appeller Reines les Filles de nos Rois.

Dom Henry mourut en 1112, âgé de soixante & dix-sept ans, après avoir considérablement augmenté ses Etats. Son corps, qui avoit été inhumé dans la Chapelle de la Cathédrale de Brague, fut transféré en 1513. par D. Diego de Sousa, Archevêque de cette Ville, avec celui de la Reine Therese, dans un tombeau plus magnifique, où l'on mit l'Epitaphe suivante : *D. O. M. Donno Henrico Hungarorum Regis Filio Portugalliæ Comiti D. Diegus Sousa Archiepiscopus Viro clarissimo, à quo Portugalliæ Reges esse, Regnumque accepisse*

Avril 1743.

constat, de Republicâ Christianâ, Patriâque suâ optime merenti posuit : anno à Christo nato M. D. XIII. Le P. de Sousa releve deux fautes dans cette Inscription ; la premiére, que Dom Henry y est qualifié Fils du Roi de Hongrie ; la seconde, qu'il est nommé Comte de Portugal, qui selon lui n'a jamais eu le Titre de Comté. Il pouvoit avec plus de justice en ajoûter une troisiéme ; c'est que le Portugal n'étoit point la Patrie de Henry. L'Epitaphe de son Epouse porte : *Reginæ Tarasiæ Alfonsi Castellæ & Legionis Regis, Imperatoris nuncupati Filiæ, Comitis Henrici uxori.*

Le Comte laissa, outre ses Enfans légitimes, un Fils naturel, nommé Pierre Alfonse, & qui fut Grand Maître d'Avis. Le P. Bernard de Brito, Auteur d'une Chronique de Cîteaux, a écrit que ce Seigneur s'intituloit : *Proles Regis, Par Francorum, & Magister novæ Militiæ.* Mais le P. de Sousa, après une assez longue Dissertation sur l'origine des Pairs de France, con-

clut que Pierre Alfonſe n'a pu prendre cette qualité.

Chap. II. On ſçait que D. Alfonſe Henriquez, Fils aîné du Comte Henry, fut proclamé Roi après la Bataille d'Ourique, où il défit cinq Rois Maures, & qu'il chargea ſon Ecuſſon de cinq autres Ecuſſons, dont chacun avoit cinq Beſants d'argent. On ajoûte qu'il eut au même lieu une viſion de Notre Seigneur fort célébre dans l'Hiſtoire de Portugal. Notre Auteur, qui n'ignore point que hors de ce Royaume ce fait a trouvé des eſprits incrédules, nous aſſûre que le Roi l'atteſta avec ferment devant toute ſa Cour, & en dreſſa un Acte autentique, dont il a vû l'original dans l'Archive du Monaſtére d'Alcobace avec le Sceau de ce Prince. Alfonſe Henriquez fut réellement un des grands Princes de ſon ſiécle; il enleva aux Infidéles Santarem, Liſbonne, & pluſieurs autres Places, & mourut en 1185. âgé de 77. ans, dont il en avoit régné 57. après s'être rendu maître de tout

le Pays, qui eſt entre Caſcaës & Liſbone, Liſbone & Conimbre. Il fut pendant quelque tems honoré du culte des BB. & l'on a depuis peu commencé le Procès de ſa Béatification.

Le III. Chap. & le ſuivant traitent de la poſtérité des deux Filles aînées d'Alfonſe Henriquez. Marie, la premiére, épouſa Ferdinand II. Roi de Leon, & quoique ce Mariage eût été déclaré nul par le Pape, à cauſe de la parenté; Alfonſe, qui en étoit ſorti, fut Roi après ſon Pere, & devint Roi de Caſtille. Thereſe, la ſeconde, fut mariée avec Philippes d'Alſace, Comte de Flandres & de Vermandois. Notre Auteur nous avertit, que les Flamands lui changerent ſon nom en celui de Mathilde, & qu'elle ne prit jamais le Titre de Comteſſe. Il cite une Charte, qui commence par ces mots : *Ego Mathildis Regina, Dei gratiâ Flandriæ & Viromandiæ Domina.*

Chap. V. Dom Sanche I. Fils & Succeſſeur d'Alfonſe Henriquez,

n'herita pas moins de ſon courage & de ſon bonheur, que de ſa Couronne. Il fit bâtir en 1194 le Château de Conimbre, auquel quelques-uns ont attribué une Antiquité, que notre Auteur traite de Fable, & fit de grandes Conquêtes dans les Algarves. Il eut un grand nombre d'Enfans de la Reine Dulce, ſon Epouſe, Fille de Dom Ramon, Berenger Comte de Barcelonne. Les ſix Chapitres ſuivants ſont employés à nous faire connoître les Infans Dom Pedre, Comte d'Urgal, Dom Fernand, Comte de Flandres; les Infantes Thereſe, Reine de Leon; Mafalde, Reine de Caſtille; Sanche, qui refuſa d'épouſer S. Ferdinand, Roi de Caſtille, & entra dans l'Ordre de Cîteaux, où elle eſt honorée comme Bienheureuſe; Berengere, Reine de Dannemarck. Fernand, Comte de Flandres, eſt fort connu dans notre Hiſtoire par la Bataille de Bovine: il s'y battit bien, mais il fut fait priſonnier par les deux Freres de Mareüil, conduit à Paris &

renfermé dans le Château de Louvre. Sa captivité dura trois ans, & il n'obtint sa liberté, que par les bons offices de Blanche de Castille sa Parente, & Mere de S. Louis.

Therese de Portugal épousa Alfonse, Roi de Leon, & eut le même sort que sa Tante, & sa Belle-Mere; son Mariage fut cassé, après qu'elle eut mis au monde un Fils & deux Filles: Sanche, l'aînée des Princesses, est honorée comme Sainte à Tolede. La Reine sa Mere, après la dissolution de son mariage, retourna en Portugal, embrassa la Régle de S. Benoît, & a été mise au nombre des Saintes. Mafalde sa Sœur, avoit épousé Henry I. Roi de Castille, Frere de Berengere, & de Blanche, Reine de France. Comme ce Prince n'étoit pas encore en âge de consommer son mariage, sa sœur Berengere travailloit à le faire rompre, lorsqu'il mourut. Mafalde devenuë Veuve, sans avoir vécu avec son Mari, se fit aussi Religieuse de Cîteaux. Berengere, la quatriéme Fille de San-

che I. épouſa Valdemare I I. Roi de Danemarck. Les Auteurs varient beaucoup ſur l'état de cette Princeſſe, ce qui donne lieu à une diſcuſſion Hiſtorique aſſez intéreſſante, mais qui nous méneroit trop loin.

Chap. XII. Alfonſe I I. troiſiéme Roi de Portugal, aggrandit encore beaucoup ſes Etats, & gagna ſur les Maures pluſieurs Batailles. Il eut de la Reine Urraque, Infante de Caſtille, trois Princes dont les deux Aînés monterent ſur le Trône après lui. Le troiſiéme fut Ferdinand, Seigneur de Serpe, dont l'Auteur dit peu de choſes dans le Chapitre XIII. parce qu'il n'eut point de poſtérité. Il s'étend d'avantage dans le XIV. ſur l'Infante Leonore, Fille d'Alfonſe, qui fut Reine de Danemarck. Le terme de *Dacia* pour *Dania*, que quelques Auteurs ont employé en parlant de cette Princeſſe, a arrêté bien des Hiſtoriens. Le P. de Souſa tranche la difficulté, en faiſant voir par pluſieurs exemples que *Dacia* a ſouvent ſignifié le Danemarck. Il a prévû une

autre difficulté, qu'on pouvoit lui faire ſur ce qu'il dit que Leonore épouſa Valdemar III. Fils de Valdemar II. & qui n'eſt point compris dans la Liſte des Rois de Dannemarck, le Valdemar III. qu'on y trouve, étant poſtérieur de plus d'un ſiécle à Valdemar II. Il s'en tire fort bien en faiſant voir par des Actes autentiques, que le Prince, qui épouſa Léonore, fut couronné du vivant de ſon Pere, & mourut ſans avoir eu d'enfans, ce qui l'a fait oublier dans la ſuite des Rois de Dannemarck.

Chap. XV. Sanche II. Roi de Portugal, porta dans ſon enfance l'habit de S. François, dans lequel il voulut être enterré, ce qui lui a fait donner le ſurnom de *Capello.* Il ne fut pourtant, ni moins guerrier, ni moins heureux à la Guerre, que ſes Prédéceſſeurs; mais il ſe laiſſa gouverner par ſes Favoris, qui lui firent faire bien des fautes. Les Immunités Eccléſiaſtiques violées, attirerent un interdit du Pape ſur le Portugal. Le Roi ne changeant

point de conduite, les trois Etats le déposerent ; & Dom Alfonse, son Frere, fut déclaré Régent. Sanche se réfugia en Castille, où le Roi Ferdinand le reçut bien, & lui donna des Troupes. Il rentra avec une Armée en Portugal, mais le succès de cette Guerre ne répondit pas à ses espérances. Il prit alors son parti, & retourna en Castille, où il ne songea plus qu'à se procurer dans le Ciel une Couronne, qui le dédommageât de celle, qu'il avoit perduë sur la Terre. Il ne laissa point d'Enfans : notre Auteur prouve même assez bien qu'il n'avoit point été marié, quoique quelques-uns ayent avancé le contraire.

Chap. XVI. Alfonse III. ne prit le titre de Roi, qu'après la mort de Sanche II. son Frere. Il avoit épousé Mathilde, Comtesse de Boulogne, & il étoit en France, où il se disposoit à une Croisade, lorsqu'il fut chargé de la Régence du Royaume de Portugal : il en prêta le serment à Paris le 21 Septembre 1245.

& arrivé à Lisbone, il commença par faire justice de ceux, qui avoient le plus contribué aux désordres de l'Etat. Il reprit ensuite le dessein fort interrompu depuis Sanche I. de conquérir les Algarves, & mit cette Province toute entiére sous son obéissance. Le Roi de Castille lui en disputa alors la possession, prétendant que c'étoit un démembrement de la Castille ; notre Auteur soûtient qu'il n'étoit point fondé : quoiqu'il en soit, on eut recours au Pape, qui décida que le Domaine de ce Pays resteroit à la Couronne de Portugal, mais que le Roi de Castille en percevroit les Revenus tant qu'il vivroit. Alfonse III. s'appliqua ensuite à nettoyer toutes les Frontieres de Portugal, où il ne resta pas un seul Maure.

Ce Prince n'eut point d'Enfans de Mathilde ; quoique D. Antoine de Sousa Macedo ait écrit, qu'il étoit né une Princesse de ce Mariage. Cet Auteur a été trompé par Paradin, qui a pris Mathilde de Bethune, Femme de Guy, Comte

de Flandres, pour une Mathilde de Portugal, qui n'a point existé. Il est certain d'ailleurs qu'Alfonse répudia la Comtesse de Boulogne, pour cause de stérilité, & qu'il épousa de son vivant Beatrix, Fille d'Alfonse X. Roi de Castille. Il en eut quattre Princes & trois Princesses, il eut aussi plusieurs Enfans naturels, entr'autres Alfonse Denys, qui fut la Tige des Sousas d'Arronchos, & Martin Alfonse, de qui descendent les Sousas, Marquis das Minas. Ce fût ce Prince, qui environna son Ecusson d'un Orle de pourpre semé de Châteaux d'or, ce qu'il fit après la Conquête des Algarves. L'Histoire de D. Alfonse, troisiéme Fils de ce Roi, occupe le Chapitre XVII. Ce Prince, après la mort de son Pere, disputa la Couronne à ses deux Aînés, qu'il prétendoit n'être pas légitimes, parce qu'ils étoient nés du vivant de Mathilde, Comtesse de Boulogne, répudiée par Alfonse III. mais il ne fut pas écouté, & il ne fut jamais que Seigneur de Portalegre.

Livre II. Chap. I. *D. Denys, sixiéme Roi de Portugal.* Notre Auteur fait de ce Prince l'Eloge le plus magnifique : la moindre des qualités, qu'il lui attribuë, c'est qu'il est le premier, qui ait introduit la rime dans les Vers Portugais. Il fut appellé *le Pere de la Patrie*, Titre, auquel on ajoûte celui de *Laurador*, qui signifie *Laboureur*; apparemment parce qu'il favorisa l'Agriculture. Ce Soleil eut pourtant ses taches. Quelques Historiens ont avancé que ses démêlés avec le Roi de Castille, commencerent à l'occasion du mariage des Infantes Constance de Portugal, & Beatrix de Castille; mais notre Auteur prouve très-bien qu'ils se sont trompés, parce que Beatrix n'étoit pas née, lorsque Constance fut mariée. La véritable cause de ces brouilleries fut que Denys voulut, à la mort de Sanche IV. Roi de Castille, s'emparer de sa Couronne au préjudice de Ferdinand, neveu de ce Prince : Mais la Paix se fit par le mariage de Constance, Infante de Portugal

avec Ferdinand, qui monta sur le Trône de Castille, & dont la Fille Beatrix épousa dans la suite Alfonse, Fils aîné du Roi de Portugal.

Le P. de Sousa s'étend beaucoup sur les principaux Evénemens de ce Régne : sur les Vertus & la Sainteté de la Reine Elizabeth, ses Miracles, & la cérémonie de sa Canonisation. Le Roi, son Epoux, ne fut pourtant pas toujours fidéle à une Reine si vertueuse & si accomplie : Outre le Roi Alfonse IV. qui lui succéda, & Constance, Reine de Castille, qu'il en eut, il laissa plusieurs Enfans naturels, dont l'Aîné, Alfonse Sanchez, fut Seigneur d'Albuquerque. Dans le Chapitre II. qui traite de Constance, Reine de Castille, notre Auteur prétend que Sainte Elizabeth, sa Mere, qui lui survêcut de vingt ans, obtint par ses Priéres sa délivrance du Purgatoire. Il pousse fort loin l'exactitude à marquer toutes les Familles, qui par quelque voye

que ce ſoit, ſont deſcenduës du Roi Denys.

Chap. III. *Alfonſe IV. ſeptiéme Roi de Portugal.* Ce Prince fut ſurnommé le Brave, & donna de bonne heure de grandes marques d'intrépidité : mais il voulut régner trop tôt, & la Reine Sainte Elizabeth, ſa Mere, n'eut pas peu à faire pour le faire rentrer dans ſon devoir, & le réconcilier avec le Roi, ſon Pere. Après la mort de ce Prince, il fit couper la tête à Jean Alfonſe, un de ſes Freres naturels, & confiſqua les Biens d'Alfonſe Sanchez, Seigneur d'Albuquerque, qu'il avoit déja, du vivant de ſon Pere, obligé à ſortir du Royaume. Il eut de grands démêlés avec le Roi de Caſtille, ſon Gendre, toutefois les Maures étant entrés en Caſtille, il marcha au ſecours du Roi, gagna avec lui la fameuſe Bataille de Solano, refuſa le butin, que ſon Gendre lui offrit; diſant qu'il n'étoit pas ſorti de Portugal pour y retourner chargé de dépouil-

les, & que l'honneur d'avoir vaincu lui ſuffiſoit; il fit plus encore; le Roi de Caſtille ayant entrepris la Conquête d'Algazil, il lui envoya de l'argent. Il mourut en 1357. après trente & une annee de régne. Il avoit épouſé Beatrix de Caſtille, dont il eut ſept Enfans, quatre Princes & trois Princeſſes. Les deux Aînés, le plus jeune des Infants, & la ſeconde des Infantes, moururent avant lui: il maria les deux autres Filles avec les Rois de Caſtille & d'Arragon.

Chap. IV. Marie, Fille d'Alfonſe IV. & Reine de Caſtille, fut une Princeſſe accomplie, & ne méritoit point les dégoûts, que le Roi, ſon Mari, lui donna par ſon attachement pour Leonore de Caſtro, ſi fameuſe dans l'Hiſtoire des Favorites. Conſtance, ſa Fille Aînée, épouſa le Duc de Lancaſtre, & après la mort de Pierre le Cruel, ſon Frere, qui ne laiſſa point d'Enfans légitimes, prit le Titre de Reine de Caſtille. La poſtérité de cette Princeſſe embraſſe aujourd'-

hui toutes les Puissances de l'Europe, ce qui ne lui est pourtant point particulier; mais on en verra le détail avec plaisir dans ce Chapitre. Notre Auteur ne s'étend point autant sur la postérité de Léonore de Portugal, Sœur de Marie, Reine d'Arragon, & qui fait le sujet du Chapitre V.

Chap. VI. Dom Pedre, huitiéme Roi de Portugal, fut nommé par les uns *le Cruel*, & par les autres, *le Justicier*; sur quoi il faut corriger Morery, qui attribuë ces deux dénominations au Roi Ferdinand son Fils, & son Successeur. La maniére, dont il punit plusieurs crimes, & sur-tout le Meurtre d'Iñez de Castro, fut ce qui lui attira le premier Titre; & notre Auteur convient qu'il laissa fort douteux, si en cela il agissoit par cruauté, ou par justice. On sçait que ce Prince, après la mort d'Iñez, déclara qu'elle avoit été sa Femme, & fit couronner son cadavre. Notre Auteur se déclare pour la réalité de ce mariage, & en conséquence, regarde

comme légitimes tous les Enfans, qui en sont sortis. Du reste, il prétend que Dom Pedre fut aussi généreux envers ses Vassaux, que sévére à punir les crimes, & qu'il récompensa toujours en Roi les moindres services, qu'on lui rendit, même avant qu'il fût sur le Trône, persuadé que la reconnoissance est une vertu nécessaire aux Princes. Pendant tout son régne, qui fut de dix ans, il n'eut pas une seule fois occasion de tirer l'Epée, mais il fit des Loix fort utiles à l'Etat, & maintint si bien la Paix au dedans & aux dehors, qu'on a dit de lui, qu'il ne devoit pas naître, ou qu'il ne devoit pas mourir.

Il avoit été marié du vivant de son Pere avec Constance, Fille de Jean Manuel, Seigneur d'Escalone, & petit-Fils de S. Ferdinand, Roi de Castille. Il en eut une Princesse, nommé Marie, & deux Princes; Louis, qui ne vêcut que huit jours, & Ferdinand, qui lui succéda. Iñez de Castro, à laquelle il s'attacha ensuite, & qui est devenuë

célébre par ſon ſort tragique, étoit une ſimple Demoiſelle, dont notre Auteur marque la double Généalogie dans le plus grand détail. Il lui donne néanmoins le Titre d'Infante, apparemment parce qu'elle fut déclarée Reine après ſa mort : mais nous ne voyons pas pourquoi il l'appelle Niéce de Dom Pedre, ſon Epoux. Quoiqu'il en ſoit, elle fut Mere de trois Princes, & d'une Princeſſe, & le Roi eut encore d'une Maîtreſſe un Fils naturel, que nous verrons bien-tôt monter ſur le Trône de ſon Pere.

Les deux Chapitres ſuivans traitent des Infantes Marie & Beatrix, Filles de Dom Pedre; la Premiére épouſa l'infortuné Dom Ferdinand d'Arragon, que le Roi, ſon Pere, fit inhumainement maſſacrer au milieu d'un repas. Comme elle n'en avoit point eu d'Enfans, après qu'elle eut fait quelque ſéjour en Arragon, où des Auteurs mal informés ont écrit qu'elle ſe comporta peu réguliérement, elle retourna en Portugal, & s'y adonna toute en-

tiére aux exercices de Piété. Beatrix, sa Soeur, & qui étoit Fille d'Iñez de Castro, fut mariée avec Dom Sanche d'Albuquerque, Fils naturel d'Alfonse XI. Roi de Castille, & de Leonore de Guzman; & à cette occasion le P. de Sousa fait voir par une suite de Généalogies, que presque toutes les Maisons Souveraines de l'Europe, & quantité des plus grandes Familles d'Espagne, de Portugal & d'Italie, descendent d'Iñez de Castro; ceux, qui sont les plus versés dans la Science Généalogique, n'en conclueront point ce que l'Auteur a eu en vuë par ces laborieuses recherches. Les plus grands Rois seroient fort étonnés de voir tous ceux, avec qui ils sont unis par le Sang. Du reste le mariage de Beatrix avec un Fils naturel du Roi de Castille, nous paroît un préjugé que Ferdinand, qui fit ce mariage, ne la regardoit pas comme légitime.

Chap. IX. Dom Ferdinand, neuviéme Roi de Portugal, nacquit en 1345. & non pas en 1340. comme

quelques-uns l'ont écrit. Il étoit beau & bienfait, libéral, sans ambition; mais inconstant, & ne voulant suivre conseil de personne. Après la mort de Pierre le Cruel, il se porta pour son Héritier, comme arriére-petit-Fils de Beatrix de Castille, Fille de Sanche IV. & quoiqu'il y en eut de plus proches, quelques Seigneurs se déclarerent pour lui, & allerent lui offrir leurs services. Ferdinand les reçut bien, leur donna de grands Domaines en Portugal, & l'Épée de Connétable à Alvare de Castro, de qui descend l'Illustre Maison de ce nom, qui subsiste encore en Portugal. Ces libéralités allerent si loin, qu'on disoit que ces Seigneurs étoient bien moins venus pour offrir un Royaume à Ferdinand, que pour le dépouiller du sien. Ce Prince traita ensuite avec le Roi de Grenade, qui lui promit de ne point faire de Paix avec Henry de Transtamare, qui s'étoit emparé de la Couronne de Castille, & avec le Roi d'Arragon, auquel il demanda sa Fille

Leonore en mariage avec cent mille Florins de Dot, & qui s'engagea à faire pendant deux ans la Guerre à Henry.

Ferdinand la commença bientôt lui-même, mais il la fit mal : pour comble de malheurs Lisbone fut en bonne partie consumée par les flammes, & cet incendie fut suivi d'une Tempête, qui fit de plus grands ravages encore. Le Pape Gregoire XI. réconcilia enfin ces deux Princes ; une des conditions de la Paix, fut que Ferdinand épouseroit Leonore, Fille de Henry, ce qui choqua fort le Roi d'Arragon. Il s'en vengea, en se saisissant de tout ce que le Roi de Portugal avoit envoyé en Arragon pour les frais de la Guerre, & pour le voyage de la Princesse, qu'il devoit épouser.

Le nouveau Roi de Castille Henry II. ne fut pas mieux traité, que celui d'Arragon. Sa Fille ne devoit passer en Portugal pour épouser le Roi, qu'au bout de cinq ans; mais avant que ce terme fut expiré, Fer-

dinand épris d'une paſſion violente pour Leonore Tellez de Meneſez, l'enleva à Jean de Cunha, ſon Mari, & l'épouſa. Il fit enſuite alliance avec le Duc de Lancaſtre, qui prenoit le Titre de Roi de Caſtille, & dont la Femme avoit aſſûrément plus de droit à cette Couronne, que la Biſayeule du Roi de Portugal; mais cette Alliance ne le mettoit point encore en état de ſoûtenir la Guerre contre le Roi de Caſtille, qui de ſon côté parut diſpoſé à demeurer en Paix. Il fit faire à Ferdinand des Propoſitions fort avantageuſes, ce Prince les rejetta, & eut bientôt lieu de s'en repentir. Le Roi de Caſtille entra en Portugal, aſſiégea Liſbone, que Ferdinand n'eut pas le courage de défendre en perſonne, & réduiſit ce Prince à de grandes extrêmités. Les Portugais eurent néanmoins quelques avantages entre Douro & Minho, & cette compenſation de ſuccès produiſit la Paix, dont la condition principale fut que Jean I. Fils de Henry II.

épouseroit Beatrix, héritiére présomptive de Portugal. Quelque tems après Ferdinand mourut ne laissant de la Reine Leonore Tellez de Menesés, que Beatrix : il en avoit eu deux Princes, qui moururent au Berceau : & il avoit eu aussi une Fille naturelle, nommée Isabelle, qui épousa Dom Alfonse, Comte de Burgos y Noronha, Fils naturel de Henry II. Roi de Castille, & Tige des Noronhas d'Espagne.

Chap. X. Beatrix, Infante de Portugal, née en 1372. étoit encore au Berceau, lorsque son mariage fut arrêté avec D. Fadrique, Duc de Benevente, Fils naturel de Henry II. Roi de Castille en 1376. Elle fut proclamée héritiére présomptive de la Couronne, & son mariage résolu avec Henry, Fils aîné de Jean I. Roi de Castille. Quelque tems après Ferdinand, son Pere, convint avec le Duc de Lancastre, qu'elle épouseroit Edouard, Fils Aîné d'Edouard, Duc d'Yorck, & d'Isabelle de Castille, Fille de Pier-

re le Cruel, & Sœur de Constance, Duchesse de Lancastre. Ce nouveau Traité fut rompu par celui, qui se conclut entre Ferdinand & Jean I. Roi de Castille; il y fut réglé que Beatrix épouseroit Ferdinand, second Infant de Castille, & qui fut depuis Roi d'Arragon : mais le Roi Jean faisant réfléxion que Beatrix auroit pour Dot la Couronne de Portugal, se résolut à l'épouser lui-même, & il en eut un Fils, nommé Michel, qui ne vêcut que peu de jours. Beatrix, après la mort du Roi son Epoux, refusa de passer à de secondes Nôces, quoique le Duc d'Autriche n'eût rien omis pour l'engager à porter dans sa Maison ses droits à la Couronne de Portugal. C'est ainsi que finit avec Ferdinand la postérité légitime en ligne Masculine de Henry de Bourgogne, & que la Maison Royale de France perdit une de ses Branches, qui l'appuyoit d'autant plus solidement, qu'elle avoit fait voir dans une suite de dix Souverains, combien elle étoit digne du Trône.

Avril 1743.

ARTICLE XXIV.

DISSERTATION sur la Musique moderne, par M. Rousseau. Brochure in-8°. *d'environ* 120 *PP. A Paris, chez G. F. Quilleau, Ruë Galande* 1743.

DAns un siécle assez fécond en nouveaux Arts, & en nouvelles Industries, on ne rejettera sûrement pas, sans examen, les facilités que M. Rousseau apporte, ou promet dans sa maniére de noter la Musique par des chiffres, qui, sans l'attirail des 5, 6, 7, & 8 lignes, uniquement bonnes à grossir des Volumes, marquent assez naturellement sur une ou 2 lignes, au plus, le dégré d'élévation ou d'abaissement, que la voix doit prendre dans l'intonation d'une suite de chant.

Il importe au Public de se rendre attentif, favorable même aux progrès d'un Art, de soi honnête & charmant, qui entre également dans

le cercle des plus doux amusemens de la vie, & dans le systême d'une éducation noble, éclairée & assortie.

M. Rousseau plein de son sujet, le propose en homme de Lettres, qui sçait penser & écrire, & presqu'en Philosophe sérieux, le Raisonnement, l'Analyse, & la Dissertation à la main, prévenant les objections, dissipant les préjugés, & ne faisant sur-tout nul quartier aux Régles *maniérées* dont la routine se sert pour perpétuer l'ignorance dans tous les Arts.

Mais pour sentir qu'il a raison, il faut lire son Livre, & le lire jusqu'au bout. Or on aime la Musique par sentiment, & on la pratique par habitude, & les plus grands *Lecteurs de Musique*, ne sont pas de grands Lecteurs, *Lecteurs* tout court. Le Livre absolument n'est pas long: c'est la Dissertation qui est un peu longue. Nous pensons que l'Auteur seroit peut-être allé aussi vîte, & plus vîte au fait, en proposant en deux mots son art de chiffrer la Musique, aux yeux plutôt qu'à l'esprit,

qu'il n'eſt pas toujours ſi à propos de tenir en ſuſpens, ni de rendre difficultueux, raiſonneur & diſſertateur à l'infini.

Si l'Auteur nous eut fait l'honneur de nous conſulter un peu plutôt, nous aurions pris la liberté de lui conſeiller, ſans trop de préambule, de préſenter, & de faire courir de main en main un morceau de Muſique noté, ſelon la façon qui eſt en uſage, & au deſſous, ſelon ſa nouvelle façon, en mettant ſous chacune le nom technique *ut*, *re*, *mi*, &c. de la note, ou du chiffre qui l'exprime. La ſimplicité, & la facilité de ſa Méthode contraſtée avec la compoſition & la difficulté de la maniére uſuelle, auroit ſaiſi tous les eſprits par le moyen des yeux. L'Auteur peut bien le faire encore, ou mieux que cela.

Le plus mal de ſon ſtile Diſſertateur, c'eſt, comme il en convient bonnement, qu'il a traité avec aſſez de *franchiſe helvetique* Meſſieurs les Profeſſeurs, ou Maîtres de Muſique, & il faut avouer que ç'a été

de sa part un trait de Philosophie & de vérité, plutôt que de politique & d'intérêt. Il fait entendre que Philosophe en Province, c'est-à-dire en Suisse sa Patrie, il n'est devenu politique qu'à Paris, où il convient qu'il a trouvé des *Illustres*, dans une Profession, où il ne croyoit rencontrer que des Artistes, & presque des Artisans. Il est remarquable que l'*avertissement* en forme, où M. Rousseau fait cet aveu, est placé après sa Dissertation.

Du reste il est heureux que l'Auteur, guidé par la bonne nature, ait, en suivant son goût pour écrire & pour differter, fait connoître un talent très marqué pour cela. Cet Auteur est sûrement un homme intelligent, qui a un vrai fonds d'analyse dans l'esprit, & une maniére fine & délicate de penser & de s'exprimer dans notre Langue, avec justesse & correction, sauf les minuties Grammaticales à quoi nous ne nous arrêtons pas. Nous pourrions citer mille traits qui caractérisent un esprit Philosophe, fin & clair-voyant.

Avril 1743.

Il se plaint doucement dans sa Préface, qu'ayant pour lui la justice & la raison, encore pourra-t-il bien perdre son procès, contre les Défenseurs de la routine qui est en possession, & il dit, « N'avoir que »la raison pour soi, ce n'est pas »combattre à armes égales : les pré»jugés sont presque toujours sûrs »d'en triompher, & je ne connois »que le seul intérêt capable de les »vaincre à son tour.

Il continuë. « Je serois rassûré »par cette derniére considération, »si le Public étoit toujours bien »attentif à juger de ses vrais inté»rêts : mais il est pour l'ordinaire »assez nonchalant, pour en laisser »la direction à gens qui en ont de »tout opposés, & il aime mieux se »plaindre éternellement qu'il est »mal servi, que de se donner des »soins pour l'être mieux. C'est pré»cisément ce qui arrive dans la Mu»sique : on se récrie sur la longueur »des Maîtres, & sur la difficulté »de l'Art, & on rebute ceux qui

» propoſent de l'éclaircir & de l'a-
» breger.

» Imaginer d'autres ſignes, que
» ceux dont s'eſt ſervi le divin Lulli,
» eſt, non-ſeulement la plus haute
» extravagance dont l'eſprit humain
» ſoit capable, mais c'eſt encore une
» eſpéce de ſacrilége. Lulli eſt un
» Dieu, dont le doigt eſt venu fixer
» à jamais l'état de ces ſacrés ca-
» ractéres. Bons ou mauvais, il
» n'importe, il faut qu'ils ſoient
» éternisés par ſes Ouvrages. Il n'eſt
» plus permis d'y toucher, ſans ſe
» rendre criminel, & il faudra que
» tous les jeunes gens qui appren-
» dront la Muſique, payent un tri-
» but de deux ou trois ans de peine
» au mérite de Lulli.

» Quoi! Faudra-t-il jetter au feu
» tous nos Auteurs? Tout renou-
» veller? *La Lande*, *Bernier*, *Corel-*
» *li*? .... Je ſçais que les Muſiciens
» ne ſont pas traitables ſur cet ar-
» ticle. La Muſique pour eux n'eſt
» pas la ſcience des ſons, c'eſt celle
» des noires, des blanches, des

»croches, & dès que ces ſignes ceſ-
»ſeroient d'affecter leurs yeux, ils
»ne croiroient jamais voir réelle-
»ment de la Muſique..... Lulli
»auroit ſenti que ſa ſcience ne te-
»noit point à des caractéres.....
» Le malheur eſt, que ce n'eſt pas
»à des Lulli, que nous avons à fai-
»re... On n'a qu'à ſe rappeller
»combien il a fallu d'années de lut-
»te & d'opiniâtreté pour ſubſti-
»tuer l'uſage du *ſi* à ces groſſieres
»muances, qui ne ſont pas même
»encore abolies par tout.

M. Rouſſeau eſt tout auſſi fort à répondre à toutes ces difficultés, qu'il eſt ſubtil à les dépiſter. Ce n'eſt pas même la force qu'il employe pour répondre au nombre d'adverſaires que la nouveauté de ſon idée lui fait prévoir.

Notre Auteur imite l'*Horace* des Romains, qui ne défait les *Curiaces* qu'en fuyant devant eux. En cédant le terrain, il le défend pied-à-pied. Toucher aux productions de Lulli, de Lalande, de Corelli, il n'a garde. Ils ſont indépendans

des Notes qui éternisent leur génie
Dans toutes les Langues Archimé
de est Archimède. Les Notes n
sont que des signes très-extérieurs.

Il n'a garde de vouloir non plus
qu'on touche à ce qui est déja gra
vé, soit de Lulli, soit de tout au
tre grand Maître. Il n'exige pa
même qu'on les réimprime, ni qu'
on les grave de nouveau par se
chiffres. Il n'oblige aucun Maîtr
de montrer, aucun Ecolier d'ap
prendre par sa Méthode. Il prie seu
lement qu'on y jette un coup d'œil
qu'on voye la facilité de déchifre
tout d'un coup quelques lignes d
sa façon. C'est aller à son but, qu
d'y aller avec tant de modestie &
de complaisance, pour ceux de qu
on en exigeroit inutilement un peu
plus.

L'Auteur laisse incertain, si c'est
Guy d'Arezzo, ou *Jean des Mur*
de Paris, qui a inventé le systême
de Musique pratique que nous sui
vons. La nomination des Notes *ut*
re, &c. est de *Guy* sans équivoque
& ce fut lui qui nous donna notr

Musique renouvellée des Grecs. *Jean des Murs* inventa le mouvement & la distinction des Notes longues, breves, & mesurées de toutes façons. C'est proprement ce mouvement qui fait la Musique, distinguée du simple *Plein-chant*, dont *Guy* fut spécialement l'Inventeur, ou le Restaurateur.

Notre Musique s'est pourtant beaucoup simplifiée depuis l'*Aretin*; on n'a pas laissé malgré cela, soit de notre tems, soit dans son propre siécle, d'applaudir beaucoup à son travail; & nous sommes surpris que M. Rousseau, qui paroît d'un caractére doux, poli, liant, & qui sur-tout s'entend à concilier les esprits, donne dans la maniére un peu dure dont il traite ce *Guy d'Arezzo*, l'exemple de le traiter lui-même avec un peu de rigueur. Car il veut qu'on fasse, c'est-à-dire, qu'on lui laisse faire pour la perfection de la Musique, *ce que Guy d'Arezzo a fait pour la gâter : car en vérité*, ajoûte-t-il, *c'est le mot, & je le dis malgré moi. Perfectionner* &

inventer, sont deux. *Guy* a toujours passé ici pour inventeur, & puisque M. Rousseau convient modestement qu'il n'ajoûte qu'une perfection à la Musique d'Aretin, nous sommes fâchés que ce mot lui ait échappé malgré lui.

Il ne traite pas beaucoup plus doucement le systême du sieur *Demos* qui posant cependant comme lui, avant lui, toutes les Notes sur une ligne, en exprimoit le dégré d'élévation par des queues tournées de divers sens. Cette idée, non plus que bien d'autres qui étoient pourtant imparfaites, ne manquoit pas tout à fait de génie, quoiqu'en dise encore M. Rousseau, qui a comme cela des momens de naïveté, que nous ne concevons pas dans quelqu'un, qui est d'ailleurs si intelligent & si précautionné. Il n'y a pourtant là rien qui révolte le Public, qui se laisse amuser quelquefois de toutes ces petites discussions de métier.

Du reste, sa méthode de chifrer les Notes, d'exprimer *ut* par 1, *re*

 par

par 2, *mi* par 3, &c. n'a que le mal de n'être pas en usage. Ces chiffres se placent tous sur une ligne, ceux de l'octave supérieure au dessus, ceux de l'inférieure au dessous. Cela épargne bien du terrain, & l'embaras de tourner si souvent la page, selon le *volti subito* des Italiens.

En train d'innovation, nous sommes surpris que l'Auteur conserve les noms d'*ut*, *re*, *mi*, *fa*, &c. c'est double embarras en voyant 3. de dire *mi*, & non pas *trois*, en voyant 5. de dire *sol*, & non pas *cinq*. Il est vrai qu'il y a 4. qui porte deux syllabes, *quatre*, & qu'on a plûtôt dit *fa*.

Pour concilier tout, & ne pas même innover si fort; nous avons proposé à M. Rousseau, au lieu des chiffres 1, 2, 3, 4, 5, &c. de mettre des Lettres *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, &c. dont la position numérique est facile à déchifrer, & qu'on pourroit articuler *monosyllabiquement* au lieu de *ut*, *re*, &c. L'Aretin avoit accompagné ses Notes de ces Lettres de l'Alphabet, & les Allemands chantent fort bien par *A*,

B, *C*. M. Rouſſeau n'a point goûté cette propoſition ; ce ne ſeroit plus ſon ſyſtême, le préjugé eſt pour lui. Nous nous en rapportons au Public, juge de tout cela en dernier reſſort.

L'Auteur ſimplifie bien des choſes : il ne nous paroît point avoir connu la méthode d'un Illuſtre, feu *Monteclair*, *Auteur de Jephté*, de réduire toutes les clefs à une, poſée ſur une ſeule ligne. Cette réduction ſimplifioit beaucoup auſſi, & mérite que tôt ou tard on s'y rende attentif.

Il y a long-tems que nous nous ſommes déclarés dans nos Mémoires, contre une idée que l'Auteur avance ici, & qui n'en eſt peut-être pas moins bonne pour être contraire à la nôtre. M Rouſſeau penſe, & il cite des garands reſpectables de ſa penſée ; que de ſoi les ſons ne ſont ni fixes, ni fondamentaux, ni caractériſés, ni *ut*, ni *re*, &c. Nous convenons que les noms *ut*, *re*, *mi*, &c. ſont des ſignes mobiles & arbitraires, comme ces mots, *vice* ou

vertu le sont, ou plutôt l'étoient, avant qu'on eut la sagesse de les fixer à signifier des choses, qui n'ont rien d'arbitraire en soi.

Et nous pensons que comme on a sagement fixé les noms de *vertu* & de *vice*, & tous les autres qui sont en usage pour exprimer des choses fixes, & qui ont leurs caractéres propres & bien déterminés, on rendroit un grand service à la Musique d'en fixer les noms à exprimer des sons qu'on ne sçauroit disconvenir qui ne soient fixes, & qui n'ayent leurs caractéres propres, & tout aussi précis que toute autre chose.

Y a-t-il de son sonant qu'on puisse dire vague & indéterminé ? N'est-il pas de soi grave ou aigu ? & n'a-t-il pas son dégré Physique, Géométrique, Numérique même de grave ou d'aigu ? Ne fait-il pas tant de vibrations, & de telles vibrations dans un tel tems ? n'est-il pas constamment l'effet Physique de tel corps, de telle étenduë précise & déterminée ?

Si un tuyau de 16 pieds rend, ſelon notre Auteur même, & ſelon tous les Facteurs, & toutes les Expériences du monde un ſon *ut*, & toujours le même dégré, le même caractére de ſon, ſi ſon octave eſt toujours un *ut*, faiſant deux vibrations contre une des ſiennes, s'il eſt toujours au ton de *re*, qui le ſuit comme 9 à 8, à la quinte *ſol*, comme 3 à 2; comment ce ſon-là n'eſt-il pas tout auſſi fixe & immuable, que la couleur eſt immuable? Par exemple, que le bleu eſt toujours bleu, le verd toujours verd, le rouge toujours rouge.

Et pourquoi une oreille ſçavante ne diſtinguera-t-elle pas toujours ce ſon de tout autre, comme un œil ordinaire diſtingue les couleurs? Et pourquoi n'apprendra-t-on pas à faire cette diſtinction à ceux à qui on apprend la Muſique? Le ſon à la vérité a quelque choſe de plus abſtrait, de plus caché que la couleur, ce qui ne vient ſelon nous, que parce que le ſon eſt moins naturel, & qu'il eſt même tout arti-

ficiel, les couleurs étant toujours ſous nos yeux, & y étant bien diſtinctes ; au lieu qu'il faut former exprès des ſons diſtincts avec appareil pour en juger, ſans quoi nous n'en entendons que d'inarticulés, de confus, de tumultueux, & le plus ſouvent point du tout.

Les grands Muſiciens connoiſſent tout d'un coup les ſons, & les nomment ſans héſiter par leur nom. Seroit on Peintre, ſi on ne connoiſſoit pas les couleurs diſtinctement par leurs noms & leurs caractéres ſenſibles ? Il n'eſt pas beſoin d'être Peintre pour cela. Deſorte qu'à l'égard des ſons, les plus grands Muſiciens ſont au point des Apprentifs Peintres à l'égard des couleurs. Nous ne ſçaurions croire que ce ne ſoit point là un grand défaut de la Muſique.

Nous croyons donc en conſéquence, qu'il eſt contre toute bonne méthode de tenir les noms *ut*, *re*, &c. des ſons dans la mobilité où on ne les a que trop tenus juſqu'ici. Sur ce principe nous avons fait ſentir dans

nos Mémoires, l'inconvénient de énoncer la Musique par les *transpositions*, & en *déclavant*, comme on dit, parce que le goût & le sentiment de la Musique ne peuvent se former, que par l'habitude d'attacher toujours les mêmes idées de sons aux mêmes sentimens. Nous ajouterons ici, qu'une des principales causes pourquoi la Musique est si difficile, & si longue à apprendre, vient de ces transpositions arbitraires, qui ne favorisent que la paresse des Musiciens apprentifs. Et nous avons toujours remarqué que ceux qui apprennent à jouer des Instrumens, apprennent fort vîte à solfier & à chanter à Livre ouvert, parce qu'ils ne déclavent jamais. Cela mérite de l'attention.

10 L'Auteur fait une observation que nous avons faite il y a quelques années dans nos Mémoires, & que nous croyons importante. C'est que dans le progrès de la gamme *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*; le *fa*, qui est la quarte du ton, devroit être naturellement diezé, & que le *fa*

quarte juste d'*ut*, est un *bemol.* Il ajoûte même ce que nous avons ajoûté, que ce *fa* bemol est la vraye dissonance du ton d'*ut*. La Trompette ne peut pas articuler ce *fa* quarte juste d'*ut*.

Nous ne voyons pas pourquoi l'Auteur convenant de la nécessité de fixer un son fondamental, qu'il nomme *ut*, & qu'il chifre nécessairement par l'unité, convenant d'ailleurs que dans l'Orgue, & sans doute dans le Clavecin, & dans tous les Instrumens, & voix mêmes, cet *ut*, & tous les sons possibles sont fixés par l'usage & par la nécessité de la chose, il veut pourtant qu'on regarde absolument cet *ut*, & tous les sons comme mobiles; voulant qu'on nomme *ut*, les tons de *sol* ou de *re*, lorsqu'on chante, ou qu'on jouë, ou qu'on compose dans ces tons; & le voulant si bien, que si on l'en croit, les Instrumens mêmes doivent déclaver comme les voix pour jouer juste & avec facilité. C'est au Public de décider surtout de ce point, que nous regar-

dons comme très-important pour le goût, & le ſentiment de la Muſique, & par conſéquent pour la facilité d'apprendre la compoſition & l'accompagnement.

Il eſt à craindre que l'Auteur avec une bonne idée comme eſt celle de chifrer les Notes, & avec la facilité qu'il a de la remanier, & de diſcourir ſur tous les ſujets de rapport qu'elle lui préſente, ne la perde de vuë en ſaiſiſſant trop d'objets, & embraſſant trop de terrain. Il ſe jette dans de grandes diſcuſſions ſur la diverſité des tons, ſur la connoiſſance du Clavier de l'Orgue, ſur les dièſes & bemols, &c. Et comme ſur toutes ces choſes-là, il a des vuës, ingénieuſes il eſt vrai, mais qui lui ſont propres aſſez ſouvent, il peut arriver que ce que ſa méthode a de meilleur, deviendra fort litigieux, & fort équivoque au milieu de toutes ces diſcuſſions.

Ce que l'Auteur doit le plus éviter ici, c'eſt de mettre trop d'arbitraire dans ſa méthode, & de n'en pas tirer avec ſimplicité tout

ce qu'elle a de propre & d'expressif. Par exemple, après avoir établi les chifres naturels 1, 2, 3, 4, 5, &c. pour l'expression assez naturelle de la gamme naturelle *ut*, *re*, *mi*, *fa*, &c. il est trop habile Musicien pour ne pas se souvenir qu'entre *ut* & *re*, entre *re* & *mi*, &c. il y a un *ut dièse*, un *re dièse* qu'il faut exprimer. Or entre 1 & 2, entre 2 & 3, il n'y a point de nombre entier, & le systême est en défaut. Que fait l'Auteur ? Il a recours à un nouveau signe. Il barre le chifre, tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite, pour exprimer, tantôt le dièse, tantôt le bemol. C'est ce que nous appellons de l'arbitraire, & deux systêmes pour un.

Les dièses, les bemols, sont des Sons, sont des Notes comme les autres, tout aussi naturelles, tout aussi usitées que les autres, & tout aussi nécessaires à apprendre pour un commençant. Pourquoi en faire à deux fois ? Pourquoi ne pas dire d'abord que la gamme a 12 sons,

puiſqu'elle les a, & que tôt, ou tard il faut les adopter? Pourquoi ne pas dire *ut* c'eſt 1, *ut dièſe* c'eſt 2, *re* c'eſt 3, *re dièſe* 4, *mi* 5? &c. Cela a des inconvéniens : & qu'eſt-ce qui n'en a pas. Il eſt rare qu'une innovation n'en entraîne pas 20 autres à ſa ſuite. C'eſt-là l'inconvénient le plus fâcheux de tous. Nous remarquerons que ſi l'on exprimoit *ut*, *re*, *mi*, &c. par *A*, *B*, *C*, comme font les Allemands, les dièſes iroient aſſez naturellement par *a*, *b*, &c. Au reſte l'Auteur nous paroît doubler les ſignes ſans néceſſité, lorſqu'il barre ſes chifres diverſement pour les dièſes, & pour les bemols. Il ne faut pas oublier, que dans le ſyſtème tempéré de l'Orgue, ou du Clavecin, pour lequel l'Auteur ſe déclare, avec raiſon, le dièſe & le bemol n'ont qu'une touche. Tout conſiſte, au lieu de 5 barré pour monter au dièſe de *ſol*, de le barrer de même pour le bemol de *la*, au lieu de barrer 6 différemment pour ce bemol.

Au lieu de monter ou deſcendre

les chifres au dessus ou au dessous de la ligne pour les octaves supérieures ou inférieures; l'Auteur fait voir qu'on pourroit par un point mis au dessus ou au dessous d'un chifre, faire le même effet. Cela est vrai absolument : des signes arbitraires, signifient tout ce que l'on veut.

Après l'expression des sons, par des chifres substitués aux Notes ordinaires; l'Auteur vient au mouvement des sons, à la mesure. Il les sépare par des lignes perpendiculaires à l'ordinaire : mais les Notes ou chifres, pour en marquer la durée & la valeur, il les sépare par des virgules, ensorte qu'une Note entre deux virgules vaut un tems, deux Notes entre deux virgules valent à elles-deux le même tems, n'en valent chacune que la moitié, & font l'effet des croches.

M. Rousseau critique le nombre des mesures composées, & réduit toutes les mesures à deux, sçavoir à la mesure à 2, & à la mesure à 3. Il est vrai que tout s'y réduit, & que les habiles Maîtres

[redacted]

l'enſeignent ainſi à leurs éléves. Il eſt pourtant vrai qu'une meſure à 4 n'eſt pas tout à fait ſuppléée par une double meſure à 2, & que 3. 2 n'eſt pas la même choſe que 3 tout court.

Il y a deux choſes à exprimer ici, la *meſure relative* des ſons d'une même meſure, & la *meſure abſoluë*, ſi toutes fois il y a rien d'abſolu dans tout cela. La meſure relative s'exprime dans la Méthode ordinaire par des Notes rondes, noires, blanches, croches, doubles croches, points, ſoupirs, &c. & dans la Méthode dont nous parlons, par des virgules, &c. Ce n'eſt point là dequoi il s'agit, quoique ce ſoit le point le plus important; mais il eſt réglé, & ne peut pas ne l'être pas dans toute Méthode un peu réguliére.

C'eſt la *meſure abſoluë*, qu'on nomme tout court la *meſure*, qu'il s'agit de régler, & que l'Auteur croit réductible à deux ſignes 2 & 3. En gros, en général cela eſt, & tout le monde en conviendra avec M.

Rousseau, divers Auteurs l'ayant même déja fort bien remarqué, & la plûpart des Maîtres ayant soin d'en instruire leurs Ecoliers. Mais dans la pratique & dans le goût du chant & du jeu des Instrumens; nous croyons les signes établis pour exprimer les diversités de mouvemens, fort bien établis, & plutôt défectueux qu'excessifs pour le nombre.

Il faut simplifier les Arts, abréger les Méthodes, réduire les Régles; mais il n'en faut rien retrancher d'essentiel, & sur-tout n'en pas étoufer l'esprit. Preuve que les chifres établis pour la diversité des mesures sont insuffisans, & qu'il n'y en a pas assez; c'est qu'on est obligé d'y suppléer par le discours, & les accompagner de ces mots, *Allegro*, *Piano*, *Andante*, *Vivace*, &c. & en François, *Vite*, *très-Vite*, *Vivement*, *Pesament*, *Lentement*, &c. Or ces mots là sont mis très à propos, & même tous les chifres du monde ne les suppléroient pas.

Les chifres donnent le goût gé-

eſt tout ce que M. Rouſſeau doit exiger du moment préſent où il propoſe ſon invention.

ARTICLE XXV.

SUITE DU THÉATRE Critique Eſpagnol. Diſcours ſur les Cométes.

VOici enfin un Philoſophe qui parle ſérieuſement ſur les Cométes ; ce n'eſt point un Anglois qui veut nous effrayer, c'eſt un Eſpagnol qui vient nous raſſûrer.

L'imagination hyperbolique des Eſpagnols, ſe fait d'abord connoître par la définition de la Cométe ; c'eſt, dit notre Auteur, une fanfaronade du Ciel contre les puiſſances de la Terre. Mais ces rodomontades ne l'épouvantent point. Les Princes, dit-il, ont aſſez d'ennemis ſur la Terre, & il n'eſt pas néceſſaire de leur en chercher dans le Ciel. L'ambition de leurs Voiſins, les plaintes des Grands, l'inquiétude des Peuples, ſont les Cométes,

es Princes doivent appréhen-

e n'est pas seulement le Peuple
s'imagine que les Cométes sont
mauvais augure pour les Princes,
elques Auteurs célébres les main-
nnent dans cette réputation de
rreur, étendent la domination de
urs influences sur toute la Terre,
x veulent qu'elles soient redouta-
bles pour les Villes, pour les Royau-
mes, & même pour le commun des
hommes. Notre Auteur ne se paye
pas de ces fausses imaginations. Il
rapporte, & réfute le sentiment de
ces Philosophes trop crédules.

Les Cométes ne sont ni des si-
gnes naturels, ni des signes arbi-
traires de la volonté de Dieu, ni
des causes naturelles, ni des présa-
ges surnaturels d'aucun événement
particulier; ce ne sont, ni des tor-
rens de vapeurs & d'exhalaisons en-
flammées par le Soleil, & portées
sur la Terre, ni des flambeaux al-
lumés pour annoncer les fléaux que
Dieu prépare aux Mortels.

Enfin toutes ces opinions, dit

notre Critique, se réduisent à montrer qu'il y a des années où il a paru des Cométes, & qu'ensuite il y a eu bien des malheurs dans le Monde. Mais ce n'est pas là prouver, ajoûte-t-il, que les Cométes ont été, ou la cause, ou le signe, ou le présage des malheurs qui ont suivi leur apparition? J'aimerois autant qu'on soutînt, qu'il est permis à un enfant, qui ne met jamais la tête à la fenêtre, sans voir passer des Carosses, de s'imaginer qu'il est la cause qu'ils passent, ou du moins qu'il doit être un présage à tout le quartier, qu'il en passera bien-tôt! N'accusons point les Cométes de tous ces désastres; consultons l'oracle de la raison, & elle nous dira, que le Monde sera toujours un Théatre de Scenes malheureuses, qui passeront, & qui reviendront sans cesse, & que par conséquent les Cométes doivent être déchargées de l'accusation qu'on leur intente.

L'incertitude, l'insuffisance, & l'obscurité des Observations, montrent encore mieux la vanité de ces

terreurs. Quelques Auteurs assez modernes, veulent que le déluge universel ait été causé par une Cométe, qui dura vingt-neuf jours, en l'année 1657 du Monde. Je voudrois sçavoir, dit le P. Feijoo, sur quoi cette découverte est fondée? & d'où l'on sçait que cette Cométe a paru! L'Ecriture n'en parle point, nulle Histoire Profane n'en fait mention; je ne sçai quel Auteur ténébreux a donné connoissance de cette Cométe, & a vû dans son Cabinet les Colonnes de Seth, sur lesquelles ce fait étoit gravé. Ces Colonnes sont demeurées inconnuës à tout le reste des hommes. Un Auteur Anglois les a vuës apparemment depuis peu, il réalise l'existence de cette Cométe, prétend qu'elle fut la cause du déluge, & en apporte la raison Physique: il veut que l'attraction que la Cométe & la Terre exercerent l'une sur l'autre, changea la figure de la Terre, & que l'ayant allongée vers la Cométe, elle fit crever sa surface, & noya le Monde

dans ce torrent qu'elle traînoit avec elle. Il dit que cette Cométe a ſes périodes d'environ 575 ans, & que c'eſt elle-même qui reparut en 1680. Sont-ce là les réfléxions d'un Philoſophe, ou les fictions d'un Poëte?

Le calcul des Cométes obſervées dans tout le cours des ſiécles juſqu'à préſent, ſe monte à cinq cens ou environ; le P. Zahnn, Sçavant Prémontré, en a fait un Catalogue Chronologique, juſqu'à celle de l'an 1682. Or il prétend qu'elles ont été ſuivies d'événemens, tantôt heureux, & tantôt malheureux; d'où il réſulte, que s'il y en a qui nous font du mal, il y en a auſſi qui nous font du bien, & que tout ce qu'on dit, & craint de leurs atômes & de leurs exhalaiſons, eſt également faux & chimérique, *& qu'il eſt des malheurs ſans Cométes, & des Cométes ſans malheurs.*

La variété des conjectures ſur les différens effets qu'elles attribuent aux influences des Cométes, en fait voir évidemment la fauſſeté.

Les uns diſent, que ſi la Comé-

te dirige ſon cours vers le couchant, elle annonce une année extrêmement heureuſe; que ſi elle paroît au milieu du Ciel, elle promet à celui qui vient au monde, une fortune brillante.

Kepler, pour bien faire l'horoſcope d'une Cométe, dit qu'il faut principalement conſidérer les ſignes par où elle paſſe ſucceſſivement : là-deſſus il nous apprend qu'il y a des ſignes maſculins, & des ſignes féminins, qu'il y en a de terreſtres, & d'aqueux, de froids & de chauds, de diurnes & de nocturnes, & que tous les ſignes ont leurs départemens marqués ſur le globe de la terre, pour y exercer leur vertu.

Cardan, détermine le pronoſtic des événemens, ſelon la ſituation & la couleur des Cométes. Si elles ſont proche de Saturne; elles produiſent les trahiſons, les défiances, les jalouſies, & tous les effets de la ſombre mélancolie; proche de Mars elles ſignifient de grandes Guerres, & de grandes mortalités, dans les lieux ſoumis à la domination de cet

Aſtre ; proche la Lune, tantôt des innondations, & tantôt des ſécheresses ; proche de Jupiter, l'abaiſſement des Grands, & l'élévation des petits ; il n'y a pas juſqu'aux couleurs, dont chacune a ſes pronoſtics particuliers. Les Cométes de couleur rouge, plombée, ou noire, ſont de nature malfaiſante, & préſagent toujours des malheurs éclatans ; les argentées, ou blanchâtres ſont moins funeſtes ; celles qui ſe font voir en hyver, ſont plus facheuſes que celles d'été.

Eſt-il rien de plus mal lié, & de plus chimérique qu'un pareil ſyſtême ? car quand il ſeroit vrai que les Cométes recevroient leur vertu de certains Aſtres, s'enſuiveroit il qu'elles communicaſſent leurs influences à des corps éloignés, peut-être de trente millions de lieues ? & quand quelques-uns de leurs traits, après avoir parcouru ces eſpaces immenſes, parviendroient juſqu'à nous, quel mal nous feroient-ils ?

Mais ce qui doit infiniment nous

rassûrer : c'est que la plûpart des Astronomes mettent les Cométes beaucoup au dessus du globe de la Lune, & par conséquent trop éloignées de la Terre, pour que l'approche de leur barbe & de leur chévelure, y puisse causer le moindre changement.

Le P. Feijoo rapporte ici le sentiment du célébre Cassini, qui ne les regarde pas comme des flambeaux passagers, ni comme des prodiges de terreur, mais comme des corps sujets aux loix ordinaires de la Nature, & créés au commencement du Monde avec les autres Astres. Cette opinion, dit-il, n'est pas nouvelle. *Sunt qui & hæc sidera perpetua esse credant, suoque ambitu ire, sed non nisi relicta à sole* ... *rmi.* * Mais appuyée des conjectures solides & ingénieuses de ce savant Astronome, elle a été mise ... is un nouveau jour, & nous fait ... r que sur le chapitre des Comé... & de leurs présages prétendus, ... nion ancienne doit être comp... pour rien.

* Pline, Lib. 2. Cap. 25.

DISCOURS SUR LES ECLIPSES.

Notre Sçavant Critique n'a rien dit contre les Cométes, qui ne porte coup contre les Eclipses, & c'est la raison pourquoi il en dit ici si peu de choses.

Il n'est pas étonnant que des Peuples entiers dans un tems, où la cause naturelle des Eclipses n'étoit pas encore connuë, ayent donné dans l'erreur commune de leur siécle; que les Poëtes par envie de paroître Sçavans, jusques dans les choses qui ne sont pas de leur métier, ayent fait des digressions mal entenduës, se soient écartés jusqu'à philosopher sur la cause des Eclipses, à les attribuer à la magie & aux enchantemens, & à nous faire des leçons capables de nous faire trembler, si nous les croyons bien sérieusement.

Les Turcs & les Persans ne sont pas moins crédules sur les influences des Eclipses : ils couvrent les Puits & les Fontaines publiques,

 de

de peur que la malignité de ces ténébres n'aille troubler & corrompre les Eaux. Les Habitans de la côte de Coromandel sont encore plus supesticieux, ils s'imaginent que leurs péchés sont la cause, que la Lune est éclipsée, & pour les expier, ils courent en foule se laver dans la Mer.

Mais ce qui m'étonne, dit notre Auteur, c'est que les Chinois, tout intruits qu'ils sont de la cause de ces phénoménes, ayent tant de peine à renoncer à leurs pratiques supestitieuses.

Les Mexiquains ne sont pas moins effrayés des Eclipses, ils croyent que le Soleil & la Lune se battent, que la Lune a été blessée par le Soleil, & pour les raccommoder ensemble, les hommes jeûnent, les femmes se maltraitent, & les ...es se tirent du sang des bras.

On ne convient pas que les Eclipses inspirent de la terreur aux animaux, *defectum sjderum pavent quadrupedes.*

Notre Auteur est moins crédu-

le que Pline. J'ai vû, dit-il, des Animaux aussi tranquilles, aussi joyeux pendant l'Eclipse, que lorsqu'il n'y en avoit pas, du moins, ajoûte-t il, ce n'est pas être homme, que de trembler à la vuë de cette ombre. Il rapporte l'Histoire de Nicias, Général des Athéniens; il faisoit le Siége de Siracuse, il se vit réduit après plusieurs pertes, à s'enretourner en Grèce. Il avoit levé l'Ancre, sans que les Ennemis s'en apperçussent, il survint une Eclipse, il en fut si allarmé, qu'il n'osa partir avant que toute la révolution de la Lune ne fut passée. Il eut sujetde s'en repentir, tous les passages lui furent fermés, les Siracusiens l'attaquerent, il fut pris lui-même, & toute sa Flote ruinée.

Combien en ai-je vû, dit notre Auteur, qui ressemblent à Nicias, qui se cachent & qui tremblent à la vûe de ces ombres; il nous assûre que pendant tout le tems d'une Eclipse, il s'est promené dans un lieu découvert & en public, & qu'il ne lui est arrivé aucun mal.

L'expérience n'autorise donc pas cette crainte, la raison en montre encore mieux le ridicule; l'Eclipse de Lune n'est rien autre chose que le défaut de la lumiére réfléchie, causé par l'interposition de la Terre; & l'Eclipse de Soleil le défaut de la sienne, par l'interposition de la Lune; or, ni la Lune dans l'ombre de la Terre, ni le Soleil dans l'ombre de la Lune, ne peuvent nous faire aucun mal. Les nuës les plus épaisses qui obscurcissent l'air pendant cinq ou six jours de suite, plus qu'une Eclipse de Soleil de cinq ou six doigts, ne sont d'aucune conséquence, n'intéressent point notre santé, & ne nous causent aucun dommage. On se met à l'abri, on se retranche contre les rayons du Soleil, par toute sorte d'artifice, on se couvre d'un masque & d'un parasol, pour se garantir de son ardeur, & l'on tremble à la pensée d'une Eclipse, qui n'est souvent pour nous, dans certaines saisons de l'année, qu'un masque & un parasol.

Periclès, un des plus grands hommes de l'Antiquité le comprenoit ainsi : il étoit prêt à partit pour une Expédition importante, le Soleil s'éclipsa, son Pilote en fut tellement épouvanté, qu'il ne sçavoit plus où il en étoit. Periclès calma sa frayeur, il mit son manteau devant les yeux de cet homme, & lui demanda si ce masque lui faisoit peur : non, répondit le Pilote ; hé bien, reprit Periclès, celui qui vous dérobe la lumiére du Soleil n'est pas plus à craindre que mon manteau.

Cette réfléxion est si naturelle, & tellement à la portée de tout le monde, qu'il y a sujet de s'étonner que si peu de personnes la fassent.

Rien de plus décisif pour guérir de la crainte des Eclipses, que ce que Cardan * dit de ces Phénoménes. C'étoit un grand protecteur

* *Comme il n'y a*, dit-il, *qu'une seule Planete froide qui puisse tempérer l'ardeur des six autres qui sont chaudes, Dieu a permis, pour empêcher que le monde ne fût embrasé, qu'il y eût de tems-en-tems des Eclipses qui refroidissent la Terre.*

de l'Astrologie judiciaire, & son sentiment doit être d'un grand poids. Il prétend que les Eclipses sont très-utiles, & qu'elles refroidissent sensiblement la Terre.

Ces remarques ne s'accordent guéres avec d'autres Aphorismes qu'il soûtient, mais les Sçavans de son espéce sont sujets à varier dans leurs décisions Astrologiques.

Le P. Feijoo termine son Discours par ces paroles de l'Ecriture. *A signis Cœli nolite metuere, quæ timent Gentes.* Ne craignez point, comme font les Gentils, les signes qu'on voit au Ciel.

ARTICLE XXVI.

INTRODUCTION à la Chymie, accompagnée de deux Traités, l'un sur le Sel des Métaux, & l'autre sur le Souphre Anodyn du Vitriol. Par M. G. Rothe, Médecin de Leipsik, avec une Analyse raisonnée de l'Antimoine, & un Traité sur les Teintures Antimoniales, par M. Meuder, Docteur en Médecine. Traduit de l'Allemand, par J. L. Clausier, Médecin de Paris. A Paris, chez les Freres Guérin, Ruë S. Jacques, &c. M. DCC. XLI. *Avec privilege. Tome in-12.*

SI c'étoit ici un de ces Livres, dont la destinée n'est que d'amuser un moment, & d'être en vogue pendant quelque mois, nous n'en parlerions pas aujourd'hui, après avoir été si long-tems sans en rendre compte au Public. Mais la nature des choses qu'il contient, la maniére nette & précise avec la-

quelle elles ſont traitées, la ſcience & l'expérience ptofonde de celui qui l'a compoſé, en font un Livre de tous les tems, & qu'il importe de faire connoître tôt ou tard.

A n'en conſidérer que le Volume, c'eſt un petit Ouvrage, mais il eſt très-peu de Livres qui contiennent plus de choſes utiles. L'eſtime générale où il eſt en Allemagne, dans laquelle il a pris naiſſance, le favorable accueil qu'on lui a fait en France, dès que que la traduction en a paru, nous donnent aſſez à connoître quel eſt ſon mérite, & quelle peut être ſon utilité.

Le ſtile en eſt extrêmement ſerré, (nous parlons ſur-tout de l'Introduction à la Chymie :) chaque phraſe y dit quelque choſe, tout y inſtruit, dans moins de 300 pages *in*-12°. Nous y trouvons les définitions, les opérations, & les préparations Chymiques les plus ſécrétes, les plus curieuſes, & les plus utiles. Elles y ſont dégagées, comme chez nos Sçavans d'aujourd'hui, de l'embarras des ſignes hiéroglifiques, &

de l'obſcurité qu'affectoient autrefois les Chymiſtes, pour dérober aux yeux du Public, une ſcience dont ils ont ignoré le vrai & ſolide uſage, tandis qu'ils ſe ſont bornés au projet chimérique de la tranſmutation des Métaux. Auſſi M. G. Rothe l'a-t-il ſaiſie, & communiquée au Public ſous un jour plus favorable, & par ſon bel endroit, par ſon endroit le plus intéreſſant, comme nous l'allons voir.

On lit à la tête de cette Introduction, un court Avertiſſement du Traducteur, qui paroît avoir apporté toute l'application poſſible, & pris les précautions néceſſaires pour réuſſir dans ſa Traduction. On ne ſçauroit aſſez louer le courage qu'il a eu d'entreprendre un Ouvrage, qu'on regarde ordinairement comme peu glorieux : il l'eſt en effet fort peu, quand on ſe borne à traduire des Livres uniquement curieux, & de ſimple amuſement : mais dès qu'une Traduction peut être utile, n'eſt-il pas beau de l'entreprendre, & d'autant plus beau,

ıe pour se résoudre à le faire, il faut
rmonter un préjugé capable de dé-
ıûter les meilleurs Traducteurs ?

L'Ouvrage de M. Rothe commence par un Abregé Analytique de Chymie, dont il détaille succinctement les opérations & les produits.

» Les opérations changent dans les corps, *dit-il*, 1°. La solidité & la siccité : 2°. L'union & la cohésion : 3°. La propriété qu'ils ont de résister au feu : 4°. La continuité, & dans les Métaux leur ductilité.

» I°. La solidité & la siccité des corps sont changées par les opé-ations de la Chymie en les faiınt passer.

» I°. Dans un état de fluidité :
'. Par la dissolution qui se fait,
ı par des menstruës liquides par voye humide, ou par des mens-ës concrets, salins & sulphureux le moyen de la fusion, en-ıloyant la voye séche : 2°. Par :raction, c'est-à-dire, par une ılution partielle : 3°. Par l'a-amation qui amolit & liqué-&c.

On voit par ce morceau, qu'il n'eſt pas poſſible de faire l'Extrait de ce Livre, ſans le copier tout entier, tant il eſt ſerré, réduit au néceſſaire, & lui-même un Extrait très-abregé de la Chymie. Ainſi nous nous contenterons de développer l'ordre & la méthode que ſuit l'Auteur, & d'aſſigner le ſujet de chaque partie, & de chaque ſection.

M. Rothe, après avoir parlé des Opérations Chymiques, en diviſe & ſoûdiviſe les produits : c'eſt un eſpéce de Catalogue de tous les Sels, Souphres, &c. que produiſent les opérations, & qui ſe tirent des differens corps ſur leſquels s'exerce la Chymie.

L'Introduction commence par les paroles ſuivantes. « La Chymie » eſt l'art de ſéparer les corps natu- » rels les uns des autres, de même » que leurs parties ; de les purifier, » de les compoſer, & de les rendre » propres aux uſages de la Médeci- » ne, & aux autres beſoins de la vie.

» Ainſi, il y a deux ſortes de » Chymie, ſçavoir la *Chymie Phyſi-* » *que Mécanique*, & la *Chymie Phar-*

»*maceutique.* » C'eſt à cette derniére, qui a pour but de contribuer à la ſanté des hommes, comme à la plus utile & à la plus ſolide que notre Auteur fait profeſſion de s'arrêter. Il donne une Liſte de tous les Auteurs, tant connus qu'Anonimes, qui ont écrit ſur la Chymie & l'Alchymie, ou tranſmutation des Métaux, & puis entrant en matiére, il diviſe la premiére partie de ſon Oüvrage en ſept Chapitres, où il explique tous les termes, & apporte des exemples de tous les changemens qui ſuivent les opérations dont il a parlé dans ſon Abregé analytique, y employant ces mêmes termes dont il a donné l'explication, pour en faire mieux ſentir le ſens & l'uſage. Ces exemples ſont aſſez détaillés pour donner au Lecteur toute l'inſtruction néceſſaire, & on peut dire que ſi l'énoncé de M. Rothe eſt extrêmement abregé, du moins il n'y manque rien de tout ce qui paroît abſolument néceſſaire pour ſatisfaire & pour inſtruire.

Quoique l'Auteur n'ait point er trepris la Description des ustanci les Chymiques, dont il suppose connoissance, il parle cependant d Luts pour enduire les Fourneaux Cornuës, Récipients, &c. qui se vent à les fortifier, à les boucher à remédier aux fentes & fellures Il en propose pour les différente espéces, & divers dégrés de fe qu'on peut employer, & finit cett premiére partie par une méthod propre à purifier l'eau forte pa précipitation, pour la disposer à sépa rer plus exactement l'or de l'argent Comme de pareils sécrets peuven être fort utiles, sur-tout quand il sont éprouvés & approuvés par un ha bile Maître, je vais la rapporter ici telle qu'elle est dans la Traduction

» On prend un peu d'eau forte » on jette dedans un peu de fi » d'argent brûlé, ou d'autre argen » pur, on la laisse exposée à la cha » leur aussi long-tems qu'elle peu » dissoudre, on verse un peu d » cette dissolution d'argent dan » l'autre eau forte, non purifiée

»elle devient toute blanche & tou-
»te trouble ; on laisse reposer ce
»mélange une nuit & un jour, jus-
»qu'à ce qu'il se fasse un dépôt :
»lorsqu'elle est devenuë claire, on
»y verse *encore* de la premiére dis-
»solution ; si elle devient *encore*
»blanche & trouble, c'est qu'elle
»n'est pas *encore* bien purifiée ; ainsi
»on la laisse *encore* reposer & faire
»un dépôt, & l'on verse *encore* de
»la même dissolution d'argent ;
»quand elle ne se trouble plus,
»mais qu'elle reste claire, elle est
»alors bonne & capable de faire le
»dépôt. L'on peut *encore* la filtrer,
»& c'est le plus court.

La seconde Partie contient deux Sections : dans la premiére M. Rothe traite des produits Chymiques dont il est parlé dans l'Abregé Analytique. Les produits principaux sont les Salins, les Sulphureux, & les Terreux. Les premiers se soûdivisent en Sels Alkalins, en Sels Acides, & en Sels moyens ou neutres. Les lieux abondans en Sels, & les Côtes Maritimes produisent

une Plante, que les Arabes ont appellée *Kali*, & que les François appellent *Soude*. On tire de ſes cendres un ſel, dit par excellence Alkali. On donne aujourd'hui ce nom généralement à tous les Sels qui fermentent par leur mélange avec les Acides.

Toute cette Section contient un détail fort inſtructif des qualités, de la vertu, de la différence de ces Sels, & M. Rothe peu content de ſa propre expérience, s'autoriſe de celle des plus fameux Chymiſtes, dont il paroît avoir une connoiſſance parfaite.

Il ſe préſente ici naturellement une queſtion qui n'a pas échappé à M. Rothe : les Sels qu'on extrait, & qu'on ſépare des autres principes qui compoſent les Plantes, conſervent-ils la vertu ſpécifique de ces mêmes Plantes, d'où ils ont été extraits par le feu, ou par quelqu'autre opération plus douce ? Voici comment notre Auteur y répond. »Si la vertu d'une Plante réſide »dans la partie qui lui donne une

»odeur forte, ou dans celle dont »elle prend un goût piquant; elle »perd certainement ſa vertu, lorſ»qu'on la calcine & qu'on la brû»le.... Mais pour celles qui ſont »apéritives, atténuantes, ſudorifi»ques, & diurétiques, bien loin de »perdre ces vertus par la calcina»tion, la calcination les donne mê»me à pluſieurs qui ne les ont pas.

On nous donne dans la ſeconde Section, les principales préparations Chymiques au nombre de 91 : On n'y parle que de Sel miraculeux, d'Or potable, d'Eaux Antiapoplectiques, Antiépileptiques, Stomachiques, Hiſtériques, & de Beaumes, d'Eſprits, de Mercure de vie, de Magiſteres : il ſemble qu'avec des préparations ſi précieuſes, la ſanté de l'homme devroit être à l'abri des maladies, ou du moins ſe rétablir auſſi promptement qu'elle ſe dérange. On a dit de la Sauge, dont la vertu paſſe pour admirable, & preſque miraculeuſe.

Cur moriatur Homo cui salvia crescit in horto ?

Je dirois plus volontiers, l'homme peut-il mourir d'Apopléxie, d'Epilepsie, de Fiévre, de petite-Vérole, peut-il même être malade, quand il peut faire usage d'une eau Antiapoplectique, Antiépileptique, quand il peut user de Sel miraculeux, employer l'Or potable, & mille autres remédes si souverains, mais malheureusement aussi rares & probablement aussi chimériques que la Pierre Philosophale ? Ces noms sont beaux, ils deviendroient précieux, s'ils exprimoient la nature & l'efficacité des préparations qui les portent : Ce sont les Chymistes qui les leur donnent, tant il est de leur destinée de courir après les plus grands sécrets de la Nature, & de croire les avoir découverts. Ce n'est pas que je prétende diminuer rien de l'estime que méritent les remédes que la Médecine emprunte, encore plus fréquemment aujourd'hui qu'autrefois, de la Chymie : Mais

les Médecins, & les Chymiſtes eux-mêmes ne conviennent pas des effets qu'ils peuvent produire. Nous en jugerons par les propres paroles de M. Rothe.

» Il y a une grande diſpute ſur » l'effet que peuvent avoir ces Ma- » giſteres * dans la Médecine : Les » anciens Médecins leur attribuent » de grandes vertus : Les nouveaux » les rejettent fort.... mais il faut » ici prendre le milieu, ajoûte M. » Rothe, *medio tutiſſimus ibis*, &c.

Comme il eſt toujours à craindre que ces remédes ſoient plus capables de produire un mauvais effet qu'un bon, quelle ſureté y aura-t-il à prendre le milieu entre un mal preſque certain, & un bien fort douteux ?

Nous remarquerons en finiſſant l'Extrait de l'Introduction à la Chymie, qu'il a ſemblé à Meſſieurs les Docteurs de la Faculté de Paris,

* Ce mot exprime une choſe fort exquiſe : il y a de pluſieurs ſortes de Magiſteres.

chargés d'approuver le Livre, que l'exposé des opérations ne répond pas tout-à-fait à l'excellence de la premiére pattie de l'Introduction : Ce qui leur a fait soupçonner que M. Rothe étant mort (âgé de 31 ans), avant que son Ouvrage parût, ce dernier morceau qui est le moins parfait, pourroit bien être d'une autre main.

Nous avons encore à rendre compte des deux Dissertations du même M. Rothe ; l'une sur les Sels des Métaux ; l'autre sur le Souphre, Anodyn du Vitriol.

La premiére contient 53 pages ; on y demande d'abord s'il est réellement possible de tirer du Sel des Métaux : Bien des Chymistes le nient ; mais M. Rothe, après avoir répondu aux raisons sur lesquelles ils se fondent, prétend avec plusieurs autres, qu'on en peut tirer un Sel très-réel, mais imparfait : car selon la définition de M. Hoffmann, le Sel est une substance qui a de la saveur, & qui se dissoud dans un liquide aqueux : or celui qu'on tire

des Métaux a la vertu de se dissoudre, c'est donc réellement un Sel, quant à cette propriété que M. Rothe veut faire passer pour l'essentielle, la fondamentale, & c'est par conséquent sans raison qu'il passe en proverbe que le Sel des Métaux est la pierre des Philosophes. Ce qui acheve de lever toute difficulté, c'est que tout le monde doit convenir qu'on tire de tous les Métaux du Vitriol, qui est un Sel.

On trouve dans cette Dissertation, toutes les façons différentes d'extraire les Sels des Métaux : mais les procédés pour ces extractions étant extrêmement longs & difficiles, sur-tout quand on opére sur l'Or ; il est très-peu de personnes qui travaillent dans ce genre. M. Rothe n'ayant en vuë que l'intérêt du Public, & ne paroissant avoir cultivé la Chymie, qu'autant qu'il l'a crû propre à perfectionner la Médecine, finit sa Dissertation par les usages & les vertus de ces Sels metalliques : mais comme il est plein de bonne foi, & qu'il craint

que sur ses rapports on ne les employe d'une maniére nuisible, i avertit de ne s'en servir qu'avec d(grandes précautions & la circonspection la plus scrupuleuse ; & dans u autre endroit il dit : « Au reste com »me je n'ay pas encore éprouvé l »vérité & la certitude de toute »ces choses, je ne veux engage »personne à les chercher, qu'ave »la plus grande discretion & la plu »grande précaution.

La propriété principale de ce Sels, ou de ces Vitriols, est d'être plus ou moins corrosifs, ce qui fai qu'on s'en sert à l'extérieur pou nettoyer les ulcéres corrosifs, pou guérir les abscès chancreux, &(On a même osé faire avaler à de Malades de ces Sels, à l'exceptio de celui de cuivre qu'il faut extrêmement adoucir ; on a trouvé pa plusieurs expériences, que le Vitriol d'Or purgeoit, corroboroit &c.

La seconde Dissertation ne co tient que 42 pages sur le Souphr Anodyn du Vitriol, c'est-à-dire

ellement tirer du Vitriol
hre Anodin. Le Monarque
ymiſtes, Théophraſte Pa-
n'en doutoit pas, puiſqu'il
: dans ſes Ouvrages un Elo-
reilleux, & qu'il en faiſoit
grand cas : A cette autori-
pectable pour un Chymiſte,
it celle de pluſieurs autres
dans cet Art : Mais quand
hercher ce précieux remé-
s les Laboratoires de nos
ſtes d'aujourd'hui, on n'y
rien qui mérite par ſa qua-
par ſes effets de pareils Elo-
eroit-ce que nous aurions
de ſcience que nos peres;
moins patients qu'eux nous

ont continué de craindre l'usage de ce Minéral : mais enfin les expériences réitérées, qui ont confirmé son utilité, & les soins qu'on apporte pour le préparer, ont dissipé ces vaines terreurs.

On trouve dans l'Analyse qu'en fait M. Meuder, les noms, les vertus, les parties essentielles, & les produits antimoniaux, exposés, à ce qu'il nous a paru, avec beaucoup de Méthode & de Science, accompagnés de mille remarques & de mille réfléxions fort sages & fort instructives. Nous portons le même jugement du Traité des Teintures Antimoniales, qu'on trouvera détaillé avec beaucoup de soin, & dont M. Meuder, peu crédule aux vertus que leur ont attribué bien des Chymistes, & en particulier Basile Valentin dans son *Char triomphant de l'Antimoine*, réduit le principal effet à évacuer d'une maniére convenable, ajoûtant, que ce que les Teintures Antimoniales ne font pas par-là, elles ne le font pas par les autres vertus qu'on leur attribuë,

buë, & qui ne ſont pas conſidérables.

Les parties eſſentielles de l'Antimoine ſe réduiſent à trois. 1°. L'Acide du Vitriol ou du Soufre. 2°. Une ſubſtance ſéche & inflammable. 30. Une Terre vitrifiable & fuſible particuliére. Les deux premiers principes donnent le Soufre de l'Antimoine, qu'on reconnoît aujourd'hui pour un vrai Soufre commun. Le ſecond & troiſiéme principes donnent le régule, ainſi on trouve, qu'à proprement parler, l'Antimoine n'eſt compoſé que de Soufre & de Régule.

Ce qui doit rendre tout ce que M. Meuder dit de l'Antimoine plus eſtimable & plus digne de foi, c'eſt qu'il paroît que ſon Ouvrage eſt le fruit de bien des réfléxions, d'une longue expérience, & de pluſieurs opérations ſouvent réïtérées, que d'ailleurs il s'autoriſe dans tout ce qu'il dit, du ſuffrage des Chymiſtes les plus ſincéres, les plus véridiques, & les plus habiles : Tel eſt en particulier M. Boerhaave,

qui blâme fort ceux qui font des Eloges extraordinaires des Médicamens Chymiques, qui ne produisent aucun effet considérable : Tel est Kerkering, &c.

On trouve à la fin de ce dernier Traité, en forme de Supplément quelques nouvelles préparations du Régule Médicinal, avec les raisons physiques de leur production, & enfin la préparation des Tablettes restaurantes de Kunckel.

Il faut que ceux qui liront ce Livre, fassent une attention particuliére à l'Errata ; il n'est pas précisément pour les fautes d'impression, qui sont en très-petite quantité, mais il contient des corrections nécessaires dans le Texte, fournies par un habile Chymiste. Ainsi on peut dire que tout dans ce Livre est bon & utile, depuis l'Approbation jusqu'à l'Errata. D'ailleurs il est fort bien imprimé, & sur beau papier, on sçait qu'il ne sort point d'autre Livre des Presses des Freres Guérin.

ARTICLE XXVI.

EXPÉRIENCES PHYSIQUES, sur la manière de rendre l'eau de la Mer potable, sur la manière de conserver l'Eau douce, le Biscuit & le Bled, & sur la manière de saler les Animaux; luës dans les Assemblées de la Société Royale de Londres: Par M. Hales, Docteur en Théologie, & de la Société Royale. Ouvrage extrêmement utile pour la Marine. A la fin se trouve une Table Méthodique des Expériences de l'Analise de l'Air, du même Auteur. A Paris, chez Rollin fils, Quay des Augustins 1741. *Vol. in*-12. *de plus de* 300 *pages.*

LE Traducteur de cet Ouvrage n'est point nommé. Il y a une Préface de sa façon. On auroit tort de critiquer la médiocrité de son stile. Il est suffisamment clair. C'est tout ce qu'on a droit d'exiger d'un Traducteur, sur-tout dans des Ouvrages d'Art & de Métier comme

celui-ci. Et l'on est tout surpris
voir le Traducteur avertir, qu
*ne doit point chercher dans cette T
duction un stile brillant, badin &
joué.* On l'y chercheroit inutilemei
Mais à quel propos l'y chercherc
on? A la bonne heure qu'on
cherchât dans M. Hales mêm
titre d'Auteur original. C'est to
jours l'Auteur qui donne le ton
Traducteur.

Le Traducteur Anonyme a po
tant beau se défendre du stile, sin
brillant, du moins badin & enjou
& son Avertissement n'est mis l
que pour lui donner occasion de b
diner lui-même les Auteurs, q
ont du brillant & de l'enjoué da
l'imagination & dans l'expressio
rien n'est plus ordinaire dans la L
térature, que le personnage du R
nard, qui ayant perdu sa queu
la bataille, veut persuader aux a
tres Renards qu'elle est d'un poi
incommode, & d'un brillant supe
flu.

Cette maniére d'écrire, dit le Tı
ducteur, *peut servir à embellir a*

hypotèses, & à donner du relief aux systêmes ingénieux, qui sont aujourd'hui fort à la mode. Mais il gâteroit, il obscurciroit des Observations expérimentales, & ne conviendroit nullement à la simplicité naïve de mon original. N'est-ce pas-là dire modestement, que si on le vouloit, on seroit brillant, badin, enjoué; mais que sagement on ne le veut pas? C'est une hypotèse morale.

L'Auteur Traducteur n'en veut point dans la Physique, où cependant elles sont une maniére modeste de chercher le vrai, en convenant qu'on ne l'a pas trouvé. La Méthode expérimentale est plus fiere, & n'est souvent pas moins litigieuse, & tacitement hypothétique. Car les Expériences Chymiques & apprêtées, sont comme le son des Cloches, qui disent tout ce qu'on veut; vrayes Nuées, où l'on voit tout ce qu'on a dans l'imagination. Et cependant leurs Auteurs, & sur-tout leurs respectueux Commentateurs, Traducteurs, Sectateurs donnent comme infaillibles,

& comme des faits irréfragables, toutes les inductions qu'ils en tirent le plus hypothétiquement.

Ce n'est pas dans les affaires de simple Littérature, qu'on s'apperçoit, depuis une vingtaine d'années, que le bon goût se perd, & dégénére en pointes, jeux de mots, bagatelles. Dans leur genre, les expériences trop recherchées, ne sont que pointes & jeux d'esprit pour amuser les curieux, bien plus que pour instruire les vrais amateurs de Science Physique. La méthode des hypotéses, est la Méthode même du raisonnement. Bien des Modernes, sur-tout les Newtoniens, veulent bannir de la Physique le raisonnement. Nous n'avons garde de vouloir nous-mêmes bannir les Expériences, ni sur-tout les simples Observations. Nous voulons seulement dire, que sans un peu de raisonnement, elles sont pires que les simples hypothêses, qui, à moins que d'être très-frivoles, sont toujours le fruit d'un raisonnement, fondé sur quelque Analogie, & sur quelque Observation.

Nous ne voulons pas dire non plus, que les Expériences de M. Hales ne soient très-estimables, sur-tout celles dont il s'agit, & qui vont à l'utilité des Arts & de la Marine. Nous donnâmes il y a quelques années l'Extrait de la *Statique des Végétaux* de ce Sçavant Auteur. Elle étoit pleine d'expériences un peu moins relatives au bien de la Société, mais parmi lesquelles il y en avoit de fort bonnes, & qui tendoient à la perfection de l'Agriculture, & même, ce qui est plus rare, de la Physique.

Entr'autres l'extrême condensation de l'Air dans le tissu des Végétaux & de tous les Corps, est une découverte utile pour le raisonnement de cette belle Science. Et cette découverte est d'autant plus estimable & plus importante, qu'on s'y attendoit moins, & qu'on étoit par conséquent plus prévenu du préjugé contraire, qui ne pouvoit manquer de nuire au progrès du raisonnement Philosophique.

Ce que le Traducteur fait de

mieux dans sa Préface : c'est qu'il traite un peu le sujet proposé par M. Hales en supplément de ce qui peut manquer à son Auteur. Il rapporte d'abord un passage curieux de Pline, où cet Auteur ancien propose trois moyens de dessaler l'eau de la Mer, qu'il est étonnant qu'on n'ait pas réussi depuis si longtems à rendre potable. Le premier moyen de Pline est d'étendre autour du Navire de la toison, que la vapeur de la Mer peut humecter, & dont on peut ensuite exprimer une eau douce & potable. Le second moyen est de descendre dans la Mer une boule creuse de cire, qu'il prétend devoir se remplir d'eau filtrée & douce. Enfin la troisiéme façon est d'y plonger une bouteille vuide, bien bouchée.

Il est tout aussi surprenant que tout cela ait été pensé & essayé par Pline, ou de son tems, qu'il l'est qu'on n'ait pas mieux pensé, c'est-à-dire plus efficacement depuis ce tems-là. On a des façons d'éprouver toutes ces choses difficiles, qui

les empêchent de venir jamais à bien. Notre siécle sur-tout imagine volontiers mille nouveaux moyens, au détriment des Anciens, qui pourroient souvent réussir, s'ils étoient suivis avec plus de constance, & d'un peu plus près.

Par exemple, le Traducteur ici remarque, que le peu d'eau qu'on pourroit retirer de la toison qu'on mettroit autour d'un Vaisseau, ne suffiroit pas pour l'Equipage. Il rapporte une éxpérience d'une eau filtrée en Mer dans une bouteille bouchée, comme Pline le veut; mais cette eau filtrée n'ayant perdu que les trois quarts de sa salure, ne lui paroît bonne à rien, & lui fait encore rejetter ce moyen.

Il préfére à tout cela le secours de l'alembic, qui n'a pourtant point trop réussi jusqu'à ce jour. L'alembic n'ôte à l'eau Marine, que son sel le plus grossier, & lui laisse une âcreté & une amertume que quelques-uns traitent de bitume, & d'autres de limon huileux, ce qui va fort au même, mais que nous

croyons être un reste de salure alcaline & sulfureuse extrêmement fine & incorporée de très-près avec les parties propres de l'eau.

Heureusement l'alembic est une Machine chymique, & les Chymistes sont l'espéce d'Artistes les plus constans dans leurs recherches, souvent chimériques, & les plus âpres au travail qu'il y ait. On a donc tourné la chose de bien des façons, depuis plus de 100 ans, qu'on s'est avisé d'alembiquer l'eau de la Mer. Entr'autres découvertes en ce genre, notre Auteur Traducteur s'attache ici à celle de M. Gautier, Médecin de Nantes, & au Mémoire que nous donnâmes sur cela en 1717. Il résulte de ce Mémoire, & de ce qu'on a dit, que M. Gautier avoit réussi à dessaler l'eau de la Mer radicalement & à la rendre potable, & que cependant on ne sçait que penser de ce que l'invention de ce Médecin, favorisée dabord par la Cour, par les Marins, & par les Sçavans, n'a point eu de suite, & est comme

morte avec son Auteur. On trouve à la fin de cette Préface une Planche, où est la figure du Fourneau & de l'Alembic de M. Gautier.

Que cette invention soit comme tombée, ce n'est pas une preuve qu'elle ne soit pas réelle & infiniment avantageuse. Il faut quelquefois autant de tems pour faire passer une découverte, qu'il en a falu pour la faire éclore. Nous connoissons des Artistes, actuellement occupés à faire revivre l'Alembic de M. Gautier, avec des perfections, dont il pouvoit avoir besoin pour réussir pleinement.

Suit l'Epître & la Préface de M. Hales. Dans cette Préface il rapporte un fait ancien, tiré des Homélies de S. Basile, qui dit, que des gens jettés par la tempête dans une Isle qui n'avoit point d'eau douce, firent bouillir l'eau de Mer, en reçurent la vapeur avec des éponges, l'exprimerent, la firent rebouillir, la reçurent de nouveau avec les éponges, & après ces fa-

çons répétées cinq ou six fois, la rendirent bonne à boire & aux autres usages de la vie. M. Hales traite cette façon d'ennuyante. Est-il rien d'ennuyant, lorsqu'il est d'une nécessité absoluë pour vivre? Tout le mal de cette façon, est d'être trop simple. Car du reste, en la perfectionant, on peut en retrancher l'ennui.

M. Hales parle de *Walcot*, lequel en 1675. passoit pour avoir trouvé le vrai secret de rendre potable & usuelle l'eau de la Mer. *Walcot* jettoit dans l'eau quelque ingrédient, & la distilloit. On le soupçonne, car il affectoit un grand mistére. Un autre Anglois, homme de condition, nommé *Fitz-gerald*, parent du fameux *Robert Boyle*, prétendit en 1683 avoir trouvé le secret. *Walcot* se déclara contre lui, & ils réussirent fort bien tous deux à se détruire mutuellement. On croit que *Fitz-gérald* mêloit dans l'eau Marine pour la distiler, un *cement* de poudre de brique.

Avril 1743.

M. Hales dit que *Walcot* ayant obſervé que les Vaiſſeaux de cuivre donnoient à l'eau diſtilée *une mauvaiſe qualité qui cauſoit des nauſées, faiſoit uſage de petit pots de fer.* Il ajoûte, *ſi l'on pouvoit en avoir d'aſſez grands, ils ſeroient fort bons pour cela.* Cette obſervation mérite de l'attention, & rend fort déſirables les progrès de l'Art du ſieur Premery, de ſubſtituer le fer au cuivre, que nous avons annoncé pluſieurs fois dans nos Mémoires.

Après cette Préface, M. Hales vient à la maniére de purifier l'eau Marine de ſon ſel, & de tout ce qui la rend non potable & non uſuelle. Il en fait d'abord ſentir la conſéquence qui eſt extrême. Il en établit enſuite la poſſibilité contre certains beaux eſprits, qui traitent la recherche de ce ſécret utile comme celle de la pierre philoſophale. En ce genre nous obſerverons que M. Deſlandes eſt ici traité dans une Note, un peu trop cavaliérement.

Une choſe mérite ici beaucoup d'attention. Ce ſont pluſieurs exem-

ples de vaiſſeaux à qui l'eau d
a manqué, & qui ont fort bien
pléé par la néceſſité où ils ſe
trouvés de faire uſage de l'eau
rine diſtillée, ſans beaucoup
précaution. Ils alloient périr : c
eau Marine imparfaitement d
lée, leur a cauſé quelques incom
dités, mais leur a pourtant ſau
vie, & les douleurs d'une ſoif
lante & mortelle. N'eſt-ce rien
cela ? & cela même ne doit-il
encourager à chercher à rendre
Marine tout à fait deſſalée,
& potable ?

L'Auteur recommande ſur-
de ne pas ſe ſervir d'Alembic
cuivre, à cauſe du verd de g
mais de fer. Un homme com
M. Hales mérite d'en être
non ſur ſa parole, mais ſur ſa g
de expérience. Cet Auteur pr
fort bien que l'eau Marine ſim
ment diſtillée, renferme un e
de ſel, & que c'eſt de cet e
qu'on a tant de peine à la dég

Au milieu d'expériences &
raiſonnemens très-ſolides, il é

pe à M. Hales de hazarder une idée ſyſtématique, dont il ne donne aucune preuve, & dont nous ne voyons pas la ſolidité. C'eſt que les particules d'eſprit de ſel ont une vertu directrice qui les tourne naturellement vers le Pole, comme le fer ou l'aimant. A quoi cela ſe rapporte-t-il ? M. Hales paroît un homme d'un bon caractére, un bon Citoyen. A l'occaſion de cet eſprit de ſel, qui rend l'eau Marine ſimplement diſtillée, dangereuſe, il fait [illegible] digreſſion fort ſage contre l'uſage des Liqueurs ſpiritueuſes, âcres & mordicantes, & rapporte un grand Eloge de la tempérance, fait par le *Docteur Short*.

Dès que l'Auteur eût reconnu que le mauvais effet de l'eau Marine diſtillée, venoit de l'eſprit de ſel qui l'accompagne dans la diſtillation, il mêla de l'huile de Tartre capable d'abſorber cet eſprit dans cette eau diſtillée, la diſtilla une ſeconde fois, & parvînt à en tirer une eau pure, agréable, & bienfaiſante. La chaux d'os, miſe à la

place de l'huile de Tartre produisît le même effet, la potasse aussi, mais en laissant dans l'eau un goût désagréable de savon. Or il faut que ce mélange d'huile de Tartre ou de chaux se fasse dans de l'eau ds Mer déja distillée, & non dans de l'eau immédiatement prise dans la Mer.

La poudre d'écailles d'Huitres calcinées fait bien aussi : La Craye aussi, & même la Brique. Mais l'Auteur remarque lui-même l'inconvénient d'une seconde distillation, sans laquelle ces expériences ne lui ont pas réussi.

La premiére eau Marine, sur laquelle M. Hales avoit travaillé, étoit prise dans l'Océan, & non putrefiée. Il travailla ensuite sur de l'eau de la Méditérannée, laquelle eau avoit été putrefiée, & clarifiée de nouveau. Il la trouva plus chargée de sel que sa premiére eau de l'Océan, & vint cependant par la distillation à la dépouiller de tout son sel, soit grossier, soit spiritueux. A cette occasion, & nullement

hors de propos l'Auteur s'éléve contre les Déïstes, & remarque fort bien que l'orgueil est la grande cause du Déïsme, auquel effectivement les Sçavans, demi Sçavans, & les soi-disant Philosophes, sont les plus exposés.

Voici des paroles que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter, comme un portrait simple, mais achevé de la plûpart des Déïstes. « Remarquez aussi, *dit le bon* » *M. Hales*, que les dispositions » qu'un homme a au Déïsme, pa- » roissent fort souvent dans son ex- » térieur, par un air de suffisance, » qui exprime merveilleusement l'or- » gueil dont son cœur est enflé. » De tous les esprits hétérodoxes, rien n'est plus suffisant en effet que ces Déïstes Philosophes, & prétendus beaux esprits. De l'esprit ils en ont quelquefois, du mauvais s'entend. Mais de la Philosophie, le plus souvent c'est pitié, & ils n'en sçavent pas le premier mot. Communément ils entendent par Philosophie, la simple suffisance

avec laquelle ils frondent tout, jusqu'aux mœurs mêmes, étant souvent moins incrédules que libertins.

Lorsqu'on distille l'eau Marine dans son état actuel de putrefaction, elle donne de l'esprit de sel comme celle qui n'a jamais été putrefiée, ou à peu-près. Il y a dans tout cela bien des circonstances que d'habiles Chymistes doivent suppléer, ou qu'on doit lire dan notre Auteur. Nous ajoûterons pour tant, qu'en général il ne faut poin trop pousser toutes ces distillations & que c'est sur-tout vers la fin qu les esprits commencent de monte Par exemple, l'eau Marine fraîche même étant distillée jusqu'au deux tiers exclusivement, donn communément une eau assez pota ble & assez saine.

Il faut observer que l'eau Mari ne se putrefie lorsqu'elle est dan des vaisseaux ou bouteilles fermées mais non lorsqu'elle est exposée e plein air. L'eau de l'Océan putrefiée, & ensuite clarifiée, donne un

eau potable par la diſtillation, comme l'eau de la Méditerranée, qui a ſubi les mêmes altérations. Ce fut le hazard qui apprit à l'Auteur cet effet de la putréfaction; & comme il a de la Religion & du bon eſprit, c'eſt ce hazard, ſagement qualifié chez lui de Providence, qui le faiſoit élever il y a un moment contre l'orgueil des Déïſtes, qui attribuent tous leurs ſuccès, les plus imprévus, à leur prétendu bel eſprit philoſophe ou raiſonneur.

Tout le ſecret de M. Hales pour deſſaler l'eau de la Mer, c'eſt, ou de n'en diſtiller que très-peu; un tiers tout au plus, ou de la laiſſer putrefier & reprendre ſon état de non putrefaction. Nous ſommes perſuadés que les expériences de cet Auteur ſont vrayes, & qu'on peut s'en aider pour parvenir à l'entiére découverte d'un ſecret ſi important.

Cette Diſſertation eſt ſuivie d'une autre, ſur les moyens de conſerver l'eau douce que l'on embarque ſur les Vaiſſeaux. Celle-ci eſt fort courte, & ſe réduit à atteſter par de

bonnes Expériences, que l'Huile ou l'eſprit de Vitriol, ou mieux l'huile de Soufre en petite quantité mêlée dans l'eau, en empêche la corruption, ſans rendre l'eau mal ſaine pour cela. L'Auteur convient auſſi que la méthode de ſoufrer les Tonneaux avant que d'y mettre l'eau, c'eſt-à-dire de les parfumer de Soufre, eſt fort bonne.

La troiſiéme Diſſertation contient des inſtructions pour empêcher que le Biſcuit & le Bled qu'on embarque ne ſoient mangés par les Hannetons, les Coſſons, les Calandres, les Scarabés, & autres Inſectes, avec une digreſſion ſur la maniére d'exterminer ces Inſectes, lorſqu'ils infeſtent un Grenier. Le ſecret ſe réduit encore ici à des fumigations de Soufres, qui ſont effectivement tout ce qu'il y a de plus propre pour détruire les Inſectes.

La quatriéme Diſſertation roule ſur la maniére de ſaler les Animaux tout entiers, afin d'en conſerver la chair dans les climats les plus chauds. Cette maniére eſt

un peu composée. Elle se réduit pourtant à bien dégorger l'animal de son sang, en le saignant à la jugulaire, & à faire entrer ensuite de la Saumure par la grande artére, qui distribuë cette Saumure dans tous les replis du corps, comme elle y distribuë le sang pendant la vie de l'animal. Cette maniére n'est pas aussi bien éprouvée que les précédentes, & l'Auteur y reconnoît de bonne foi lui-même quelques défauts, qu'une Expérience ultérieure pourra corriger.

La cinquiéme Dissertation contient des Expériences sur les eaux Minérales, avec des moyens pour les transporter, sans altérer leurs vertus. Les esprits acides conservent les eaux Minérales comme les eaux ordinaires. L'Auteur indique bien d'autres moyens de les conserver.

La sixiéme Dissertation contient un projet pour nettoyer les Riviéres, les Ports de Mer, & en général tout les Lits des Eaux qui ne sont pas croupissantes. Le Projet consiste à troubler l'eau, afin qu'elle

emporte elle-même les limons qu'elle a déposés. C'est avec de grands Rateaux, traînés par des chevaux, que l'Auteur trouble l'eau, & en disperse dans toute l'étenduë de cette eau le limon du fond. Il dit qu'à Damas on récure ainsi les ruisseaux bourbeux, avec des Arbres branchus, qu'on traîne dans leur lit.

Ce Livre est terminé par une Table des Expériences de l'Analyse de l'air par M. Hales, rangées méthodiquement. Cette Table est de la façon de feu M. de Bremond de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Elle est curieuse & utile pour ceux qui ont le bel Ouvrage de M. Hales sur la Statique des Végétaux.

ARTICLE XXVIII.

LETTRE AU R. P. J. S. J.

A Rouen le 12 de Février 1743.

MON TRÉS-RÉVÉREND PERE,

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & dont je ne peux vous marquer dignement ma reconnoissance. Egalement confus de toutes vos gracieusetés, & docile à vos sages leçons, je me suis réformé en la maniére suivante; mais quoique j'aye fait de mon mieux, je crains qu'il n'y ait encore quelque chose qui vous déplaise, & pour couper court, je remets le tout à votre discrétion: changez, diminuez, augmentez, çà ou là à votre gré, je vous en serai d'autant plus redevable, & je ne balancerai point à le confesser.

J'ai l'honneur d'être avec la plus profonde vénération,

MON TRÉS RÉVÉREND PERE,

Votre très-humble, & très-obéïssant serviteur,
ROMELINNE.

LETTRE SUR LA QUADRATURE du Cercle.

MES TRÉS-RÉVÉRENDS PERES;

La justice que j'ai toujours vû & entendu rendre à l'exacte impartialité de vos jugemens, sur les Ouvrages d'esprit, fait que je prends avec confiance la liberté de m'adresser à vous, au sujet d'une prétendue Quadrature du Cercle, que vous avez bien voulu insérer dans vos excellens Mémoires, mois d'Avril 1742, page 669; je n'ai pû écrire ceci plûtôt, parce que les Livres sont très-rares dans l'endroit que j'habite depuis plusieurs années,

 &

& que mes petites facultés ne me permettent pas de me procurer ceux qui me plairoient le plus, à raison de quoi les choses sont ordinairement vieilles lorsque j'en suis informé. J'ignorerois encore que M. *Delafont* s'est livré à la flateuse espérance de passer pour Auteur de la Quadrature du Cercle, si un agréable hazard ne m'avoit dernièrement conduit dans une Maison où je me retrouvai avec un homme de ma connoissance, lequel me montra imprimée la proposition de cet Auteur, qui me parut s'avancer beaucoup, en prétendant tout à la fois ruiner la Géométrie, & démontrer la Quadrature du Cercle. Et après que j'eus fait cette double question : A-t-on tenté de le détromper ? A-t-il enfin essayé de réduire les *Archimédistes* à se taire ? Mon homme répondit en ces termes : « Tout ce que je vous en di- »rai, c'est qu'aucun des Journaux »de Trévoux, postérieurs à celui- »ci, jusqu'à ce jour 28 de Jan- »vier, ne contient ni Censure,

» ni Apologie de M. *Delafont.* ».
Pour moi qui ne crois pas mon Calcul moins bon que celui de M. *Delafont*, & qui pense qu'il est à propos de détromper, tant ceux qui ont déja adopté, que ceux qui dans la suite adopteroient trop facilement sa Quadrature, je suis prêt à entrer en lice avec lui ; car tout considéré, par quel excès de modestie cet Auteur se tenant sûr de réfuter sans replique le sentiment des Archimédistes, s'est-il contenté d'intituler sa sublime découverte, *Essai d'une nouvelle maniére*, &c. ? Et pourquoi ceux-ci semblent-ils lui céder sans coup férir, une victoire qui ne lui coûte que de les avoir menacés du renversement total des principes qu'ils ont suivis jusqu'à ce jour ? Ils dédaignent peut-être de le réfuter, parce qu'ils croient leurs sentimens absolument inébranlables ; mais vû que je suis moins méprisant, & que je serai charmé de sçavoir quels sont les principes que ledit Sieur *Delafont* trouve bon de substituer à ceux de

ous les Géométres qui l'ont précédé, je n'hésite point à déclarer que je suis, & serai *Archimédiste*, & même *Pelliste*, (Secte beaucoup plus jeune,) jusqu'à ce que quelque véritable deshonneur soit réellement annéxé à ces noms : en attendant, & pour engager M. *Delafont* à s'acquitter, par la même voye dont il s'est servi pour annoncer une si étonnante révolution dans la Géométrie, je vous supplie d'accorder à cette Lettre une petite place dans quelqu'un de vos prochains Mémoires.

J'ôse donc dire que l'égalité des deux lignes G M, & D Q, est trop gratuitement supposée donner le quart de la circonférence du Cercle ; rien n'a mis l'Auteur en droit de dire que D Q doive être égale au quart de contour du Polygone circonscrit au Cercle (lequel Polygone soit le Cercle lui-même) & il a trop volontiers conclu du particulier au général, puisque ladite *égalité* de G M & *D Q, ne tombe ni sur* le Cercle,

ni sur aucun Polygone : il est même aisé de reconnoître que quatre fois D Q sont plus que le contour du 96 gone circonscrit, car le rayon étant 2000, D Q est $\sqrt{8000000\sqrt{5}-8000000}$ dont le quadruple $\sqrt{128000000\sqrt{5}-128000000}$ $>$ 12576, & ces 12576 surpassent, non seulement la circonférence du Cercle, mais encore le contour dudit 96 gone circonscrit, comme je viens de le dire, & comme je le démontrerai, après le Théorême suivant, qui est de *Jean Pell*, & dont la démonstration que je vais donner de mon chef, ne suppose qu'une proposition d'*Euclide*, au lieu que celles que le P. l'*Amy* & M. *Ozanam* en ont fournies, celui-là dans ses Elémens de Géométrie, & celui-ci dans sa Trigonométrie, sont assez embarrassées.

THE'OREME.

Un Cercle étant donné avec la

tangente d'un de ſes arcs moindre que 45 dégrés, la différence du quarré du rayon & du quarré de la tangente donnée, eſt au quarré du rayon, comme le double de ladite tangente eſt à la tangente d'un arc double.

DÉMONSTRATION.

Par la troiſiéme propoſition du ſixiéme Livre d'Euclide, le rayon eſt à la ſécante de l'angle double, comme la tangente de l'angle ſimple eſt au reſte de la tangente de l'angle double ; c'eſt-à-dire que nommant le rayon r, la tangente donnée t, la tangente de l'arc double x, & la ſécante du même arc $\sqrt{r^2+x^2}$, on a cette analogie r, $\sqrt{r^2+x^2}$ :: t, $x-t$; donc $rx-rt=\sqrt{r^2t^2+t^2x^2}$, & en quarant, & otant r^2t^2 de part & d'autre, & diviſant chaque reſte par x, on a $r^2x-2r^2t=t^2x$, ou bien $r^2x-t^2x-2r^2t$ de même qu'en multipliant les extrêmes & les moyens

de la proportion énoncée dans le Théorême : donc $r^2 - t^2$, r^2 :: $2t$, à la tangente $\left(x = \frac{2r^2t}{r^2-t^2}\right)$ de l'arc double ; ce qu'il falloit démontrer.

Donc si r étant 2000, t demi côté du 96gone circonscrit étoit $\frac{12576}{192} = 65\frac{1}{2}$; le demi côté du 48 gone circonscrit, seroit $> 131\frac{1}{8}$, le demi coté du 24gone circonscrit, seroit $> 263\frac{3}{8}$. Celui du 12 gone circonscrit, seroit > 536. Celui de l'éxagone circonscrit, seroit > 1168. Et celui du triangle circonscrit, seroit > 3545. Mais $1000\sqrt{12}$, vrai demi côté de ce triangle est < 3500 quoiqu'il dût être > 3545, si le demi côté du 96gone étoit $65\frac{1}{2}$; donc le demi côté du 96gone est $> 65\frac{1}{2}$, & le contour de ce polygone est < 12576 : donc le plan que M. Delafont propose, est plus grand que le cercle, & la circonférence qui en résulte pour le cercle est plus grande que le contour du 96gone circonscrit, & même plus

grande que celui du 66gone, mais moindre que celui du 65gone aussi circonscrit, suivant les Tables des Sinus, Tangentes & Sécantes.

Si j'avois dit simplement que réduisant le Diamétre 4000 à 7, la prétendue circonférence 12576 se réduit à plus que 22, & que par conséquent la ligne DQ est plus grande que le quart de circonférence, M. *Delafont*, ne m'auroit traité que d'*Archimediste*; le voici également fondé à m'attribuer conjointement la qualité de *Pelliste*, & l'une me fâchera aussi peu que l'autre, si ce n'est qu'il réussisse à me convaincre d'erreur. Si cela lui est possible, il a deux pressans motifs de le faire, car c'est pour lui l'unique moyen d'accomplir sa promesse, & de s'assûrer la jouissance de l'honneur d'avoir trouvé la Quadrature du Cercle. A l'égard de cet honneur, je ne me persuade pas que Monsieur *Delafont* veuille en être crû sur sa parole, on l'a refusé à plusieurs autres qui ne l'auroient pas mérité moins que lui; il doit

concevoir que si les prncipes qu'il attaque sont faux, il ne peut y avoir de Quadrature du Cercle, qu'en vertu d'autres principes qui doivent être vrais, & avoués tels. Ainsi il lui tombe à charge de toutes maniéres, de communiquer incessamment ses lumiéres au Public Géométre, qui jusqu'ici ne l'auroit été que de nom. Et, (parceque quelque nouveau que puisse être le vrai, il me plaît infiniment plus que le faux le plus ancien & le plus accrédité) je l'exhorte à se hâter de me ranger parmi ses plus sincéres admirateurs, & ses plus zélés Sectateurs.

J'espére que vous aurez la bonté de ne me pas refuser la grace que je vous demande, & j'ai bien certainement l'honneur d'être avec la plus profonde vénération,

MES TRES-RE'VE'RENDS PERES,

Votre très-humble, & très-obéissant serviteur,
ROMELINNE.

Avril 1743.

ARTICLE XXIX.

LETTRE SUR LA prétendue Magie de VIRGILE.

POur continuer à fournir la petite contribution Littéraire, à quoi je me suis engagé, je vous rendrai raison aujourd'hui d'un Article qui regarde vos *Mémoires*, & que l'on trouve dans un Ouvrage périodique, qui s'imprime à *Neuchâtel* en *Suisse*, depuis environ dix ans. Il est connu sous le nom de *Journal Helvétique*, & paroît tous les mois. On y trouve diverses Piéces de Littérature assez curieuses. Cependant sa Sphére est fort bornée, & j'ai lieu de croire qu'il ne pénétre pas jusqu'à vous, voici donc ce qui regarde vos *Mémoires*.

On touve dans l'Extrait que vous avez donné de l'*Histoire des Grands Chemins de l'Empire Romain par* BERGIER, que « THEVET assûre avoir » vû un grand chemin en *Italie*, » qui conduisoit de *Gaëte* à *Capouë*,

»qui étoit tout pavé de carreaux de »Marbre noir, si grands qu'il y en »avoit que vingt hommes ne pou- » voient pas lever de Terre. Il ajoû- »te que la Tradition du Pays por- »toit que VIRGILE le fit faire en »une nuit par art Magique. *Il est apparemment le premier*, dit-on là-dessus dans vos Mémoires, *qui ait écrit que ce grand Poëte ait passé pour Magicien.* * Il est bien permis de se tromper sur une minucie comme celle-ci. Les Sçavans qui ont à cœur le progrès des Sciences, s'attachent bien plus à connoître qui est le premier Auteur de quelque découverte utile, qu'à s'informer exactement qui a debité le premier quelque absurdité.

Après avoir désintéressé vos *Mémoires* sur l'époque de cette impertinente Tradition, je ne laisserai pas de vous rendre raison de ce qui a paru là-dessus dans le *Journal Helvétique.* * * Je n'ai rien de meil-

* *Mémoires de Trévoux*, *Juin* 1740, *page* 1048.

* * *Journ. Helvétiq. Mars* 1741. P 236.

leur à vous mander pour le présent.
Sur la petite réfléxion que vous aviez faite en passant, que THEVET *est apparemment le premier qui ait fait passer* VIRGILE *pour Magicien*, Un Anonime a recherché la date de ce bruit bizarre. Il dit que GERVAIS DE TILLEBERI avoit déja travesti ce Poëte en Magicien.

On sçait qu'il avoit été Chancelier d'OTHON III. & qu'il lui dédia son Livre : *De Otiis Imperatoris*, qui est un Ouvrage des plus méprisables. Là VIRGILE paroît la premiére fois en Magicien. On nous cite après cela un HELINAND, Moine François, qui mourut l'an 1223, & qui a laissé une *Chronique Universelle*, où l'on trouve aussi plusieurs traits de la Magie de notre Poëte. Voilà donc qui est fort antérieur à THEVET, que l'on sçait qui vivoit sous le Roi HENRI III. à qui il dédia ses *Portraits des Hommes Illustres*.

Notre Anonime entre ensuite dans un assez grand détail des merveilles qu'opera VIRGILE. Il y en

a de fort plates, mais on en ti
aussi quelques-unes qui paroitr
assez réjouissantes, si nous a
pour le faux merveilleux le r
goût que nos bons Ayeux, à
l'on a reproché, avec fondemei
excès de crédulité qui ne leu
pas honneur.

Je n'aurois pas pensé à vous
peller cette Dissertation, qui
pas tout à fait nouvelle, n'
qu'il vient de paroître tout ré
ment dans ce même Journal
Article relatif à celui-là, & en
l'occasion. On a déterré depuis
dans la Bibliotéque publique de
nève, un *Bouquin*, qui s'étend b
coup sur la Magie de VIRGILE.
commence par nous donner la
tice de ce vieux Livre. Il est in
lé, *le Miroir du Monde, imp
à Genève, par Jacques Vivian* 1
Il est en vers, & imprimé sur
lin. L'Auteur nous apprend d
la Préface, qu'il avoit été a
long-tems Sécrétaire de Me
Anthoine de Gingins, Premier l
sident de Savoie sous le Duc Ch

LES II. & quelques uns des Princes ses prédécesseurs. Ce Magistrat étant devenu vieux & infirme, se retira dans son Château de *Divonne*, au Pays de *Gex*, & au pié du Mont *Jura*, sur la Frontiére de *Suisse*. Son Sécrétaire l'accompagna dans sa retraite. Il y a là une très-belle Fontaine, qui a donné le nom à ce Village. Vous avez donné dans vos Mémoires l'étimologie du nom de *Divonne*. C'est un composé de deux mots Celtiques, qui signifient une *Fontaine Divine*. *Von* en Breton, ou dans l'ancienne Langue Gauloise, c'est une Fontaine, & *Div* est le nom de Dieu. On le prouve par ce Vers d'*Ausone*.

Divona, Celtarum linguâ, fons addite
Divis. *

Cette belle source ne fut pas tout à fait la Fontaine d'*Hyppocrène* pour notre Poëte, ni le *Jura* son *Hélicon*, car ses Vers sont assez plats.

* *Mémoires de Trévoux, Mars* 1716, *page* 959.

On en peut juger par le Chapit
où il traite de la Magie de VI
GILE, qui est celui dont il s'ag
présentement.

Les Auteurs que l'on a cités s
cette matiére, avoient dit que
Magicien plaça sur une des port
de la Ville de *Naples*, une Mo
che d'Airain, qui y resta penda
huit années, & qui écartoit de
Ville toutes les autres Mouch
Voici comment notre Poëte Ga
lois rapporte ce fait.

Il fist une Mouche d'Airain,
Que quand il la mettoit en place,
Faisoit des autres telle chasse;
Que nulle autre Mouche n'osoit
Approucher d'elle, ce & pouvoit
De deux traicts d'arc loing à l'entour
Que morte ne fust sans retour.

On attribuoit encore à VIRGI
d'avoir construit dans une Ville d
talie, une Tour, ou un Clocher
pierre, avec un si merveilleux ar
fice, qu'il branloit en même te
que la cloche, & qu'il en suiv
tous les mouvemens. Mais vo
bien une autre merveille:

Il fonda par ſubtilité
Sur ung œuf une grant Cité,
Et quant aucun l'œuf remuoit
Toute cette Cité trembloit.

Cette Ville aſſiſe ſur la pointe d'un œuf, & parfaitement en équilibre, eſt quelque choſe d'admirable. Le merveilleux homme que VIRGILE ! Peut-être que s'il vivoit encore, il attraperoit l'équilibre de l'*Europe*, dont on eſt ſi occupé aujourd'hui, & qu'on a tant de peine à trouver.

Au reſte pour des faits auſſi ſinguliers, notre Poëte a cru devoir toujours citer ſes Auteurs. Son garant le plus ordinaire, c'eſt *Vincent de Beauvais*. On le voit fréquemment cité à la marge, tantôt *in ſpeculo Hiſtoriali*, tantôt *in ſpeculo Doctrinali*, & tantôt *in Naturali*.

Voici encore un trait de même goût, & de même poids que les autres. Mais avant que de produire l'Anecdote, il ſera bon de donner la Notice du Manuſcrit où elle ſe trouve.

Avril 1743.

C'est un *in-folio* fort épais, sur de beau vélin, enrichi de très-belles vignettes, & de quantité de miniatures. En voici le Titre : *La Fleur de toutes les Histoires, compilé par honorable homme Jehan Mansel de Hesdin, au commandement de Très-Haut, & très-Puissant Prince, Philippe Duc de Bourgogne, &c.* Il s'agit de *Philippe le Bon*, & la date du Manuscrit doit être de 1420 à 1430. Il a été tiré de la Bibliotéque du Cardinal de *Richelieu*. On y trouve l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & les principaux faits de l'Histoire profane. Le P. de *Montfaucon* dans sa *Bibliotéque des Manuscrits*, parle de plusieurs Exemplaires de *la Fleur des Histoires*, qui sont dans la Bibliotéque du Roi, mais par la Notice qu'il en donne, ils sont différens de notre Manuscrit. On le croit unique dans son espéce, parce que cette compilation avoit été faite pour l'usage particulier du Duc de *Bourgogne*.

Pour venir à présent à l'Anecdote qu'on y trouve, elle nous apprend

qu'une Impératrice ayant permis à VIRGILE de venir la voir, elle le fit ſuſpendre dans une Corbeille aux fenêtres du Château. Il paſſa toute la nuit dans cette déſagréable ſituation, où il eut tout le loiſir de compoſer quelques Vers ſur ſa diſgrace. Dès qu'il fut jour, il ſe vit expoſé en ſpectacle. Le ſage VIRGILE devint un malfaiteur attaché au Pilori, que chaque paſſant inſultoit. En un mot le Cigne de *Mantouë* ne brilloit nullement dans cette cage, où chacun lui donnoit ſon coup de bec. Il auroit été à ſouhaiter que notre Manuſcrit, où l'on n'a point épargné les Miniatures, en eut une pour peindre cet événement. VIRGILE y auroit figuré comme le brave Chevalier *Dom Quichotte*, dans la belle Eſtampe, qui nous l'a repréſenté attaché, ou ſuſpendu à une fenêtre, par la malice de *Maritorne*.

Il n'eſt pas ſurprenant que notre *Miroir du Monde*, que l'on doit ſuppoſer un Livre fait pour le Peuple, plutôt que pour les Scavans, ſoit

farci de ces petits contes puériles, qui choquent si fort la vraisemblance ; mais qu'un Ouvrage tel que la *Fleur des Histoires*, fait uniquement pour un Prince, n'ait pas supprimé ces puérilités, c'est ce qu'il y a d'étonnant. Tel étoit le mauvais goût de ce siécle-là. Presque tous les Ecrivains de cette date prenoient soin de transmettre à la postérité ces ridicules merveilles.

Outre les Livres, on conservoit encore des Monumens qui devoient confirmer ces belles Histoires. *Naudé* nous apprend que de son tems le grand Duc de *Florence* avoit dans son Cabinet un Miroir, que la Tradition vouloit qui eut servi à VIRGILE à exercer la *Catoptromanie*. On en produisoit un semblable autrefois à S. Denis, & sans la maladresse du célébre MABILLON, qui le laissa tomber un jour qu'il montroit le Trésor de cette Abbaye, on l'y verroit encore.

Une suite fâcheuse de cette mauvaise réputation de VIRGILE, c'est que dans le tems qu'on avoit cette

prévention contre lui, il étoit dangereux de lire ses Ouvrages. Il n'en faloit pas davantage pour se voir difamé. PETRARQUE qui faisoit ses délices de ce Poëte, pensa s'en trouver mal. Un Cardinal qui passoit pour grand Canoniste, l'accusa de Magie devant le Pape INNOCENT VII. & quand il falut venir aux preuves de cette grave accusation, elles roulerent principalement sur ce que PETRARQUE lisoit continuellement VIRGILE, généralement reconnu pour Magicien.

On pourroit rechercher ce qui a donné lieu à une Traditon si contraire au bon sens. Quelques personnes ont conjecturé que l'usage que l'on faisoit autrefois des Ouvrages de ce Poëte, peut avoir occasionné ce mauvais bruit. Tout le monde sçait ce que c'étoit que les *Sorts Virgiliens*. En piquant au hazard dans les Œuvres de VIRGILE, on trouvoit le secret de lui faire prononcer des espéces d'Oracles. Les paroles qu'indiquoit la pointe du poinçon, s'appliquoient en-

ſuite le mieux que l'on pouvoit à ce que l'on ſouhaitoit de ſçavoir.

Mais *Naudé* en donne une autre cauſe plus naturelle. Il conjecture que dans ces tems ténébreux, on aura pu concevoir cette opinion ſiniſtre du Poëte, à la lecture de ſa VIII Eglogue, qui a pour Titre *Pharmaceutria*. Elle eſt remplie d'opérations Magiques. Ce n'eſt d'un bout à l'autre que charmes, & qu'enchantemens. Des ignorans auront pû aiſément s'imaginer qu'il faloit avoir pratiqué ſoi-même cet art, pour en faire des Deſcriptions ſi détaillés. Ils étoient diſpenſés de ſçavoir que cette Eglogue eſt preſque toute tirée d'ailleurs, & que peu s'en faut que ce ne ſoit une ſimple Traduction de Theocrite.*

Notre Poëte du Mont *Jura*, dans ſon *Miroir du Monde*, n'eſt pas de ceux qui ont le plus outré cette accuſation de Magie. Il ne charge Virgile d'aucun maléfice, & peu

* Naudé, *Apologie des Grands Perſonnages, accuſez fauſſement de Magie. Chapitre XVI.*

de gens ſont allez juſque-là. En général on reconnoît qu'il n'a pas donné dans la Magie noire ; mais notre Auteur ne le charge pas même de la Magie blanche, & il ſe contente d'en faire un habile Aſtrologue. Ecoutons comment il combat les préjugés populaires là-deſſus.

Aucuns quant tels merveilles oyent,
Et d'autres qu'aucunes fois voyent
Où rien n'entendent, tantoſt dient
Com gens qui de legier meſdient,
Que telles œuvres & tels faits
Sont par art de l'ennemi faits :
Mais s'ils entendoient la maniere
Ils la trouveroient bien legiére,
Et cognoiſtroient que par nature
Tels œuvres peuvent prendre facture.
Qui bien Aſtronomie ſauroit,
Il n'eſt rien qu'en ce Monde ſoit
Dont on ne peut rendre raiſon....

On voit aſſez que par l'Aſtronomie, notre Auteur entend ici l'*Aſtrologie Judiciaire.* Il croit que la plûpart des merveilles que faiſoit VIRGILE, s'operoient par le moyen des *Taliſmans*, qu'on ne doit point les regarder comme des œuvres dia-

boliques, ou des prestiges de cet esprit de ténébres. La Mouche d'Airain qui écartoit de la Ville de Naples toutes les autres Mouches, étoit un simple *Talisman.* La Sangsuë d'or qu'il avoit faite encore pour faire mourir toutes celles qui étoient dans un fossé, doit encore être regardée comme une figure qui tiroit toute son efficace des Constellations du Ciel, sous lesquelles elle avoit été faite.

On peut encore regarder sous cette face une Tête d'Airain que fit VIRGILE, & qui rendoit des Oracles, mais un peu équivoques, comme ceux de *Delphes.*

Le pauvre VIRGILE, avec toute sa Science, en fut la dupe, ou plutôt la victime. Voici comment :

Il fist une Teste parlant,
Qui lui respondoit promptement
De tout ce qu'il lui demandoit
Que sur Terre advenir pouvoit,
A laquelle se conseilla
D'un sien affaire où il alla ;
Mais elle lui dist une chose
Dont il n'entendit pas la glose,

C'est que s'il gardoit bien la Teste,
D'estourbier n'auroit ne moleste:
Et lors s'en alla seurement.
Mais le Soleil qui chaleur rent,
En quoy pas bien il ne pensa
Le cerveau tant lui eschauffa,
Que maladie le surprint,
De quoi mourir il lui convint:
Et si bien eut interprété
Le dit qui lui fut récité
Par ladite Teste d'Airain,
De son cas eûst esté certain,
Et ne lui en feust pas mesdit,
Mais tout au contraire entendit,
Non pensant qu'elle lui parlast
Que feust la sienne qu'il gardast,
Mais il se pensa que ce fust
D'elle seule qu'il garder deust.

Voilà un fâcheux *qui pro quo*, qui couta la vie à ce célébre Poëte. C'est ainsi que l'on a trouvé à propos de nous représenter VIRGILE pendant deux ou trois siécles. SCARRON n'est pas le premier qui l'ait *travesti*, & on l'avoit déja fait long-tems avant lui. Il a seulement parodié les Ouvrages de ce Poëte. Mais nos Auteurs Gothiques avoient étrangement défiguré sa per-

ſonne & ſon Hiſtoire. Dans ces tems d'ignorance, les gens de Lettres dormoient, & il ſemble qu'ils nous debitoient leurs ſonges. Enfin la lumiére a paru, & a fait ceſſer tout ces égaremens de l'imagination. Au renouvellement des Sciences les chiméres ſe ſont évanouies, & VIRGILE a reparu dans ſon état naturel.

A Genève ce 15 Octobre 1742.

ARTICLE XXX.

ÉCLAIRCISSEMENS ſur la Chronologie des Septante, & ſur celle du Texte Hébreu.

LA différence qui ſe trouve entre le Texte Hébreu, & le Texte Grec par rapport aux nombres d'années qui ſe ſont écoulées entre les générations des Anciens Patriarches, ſoit avant, ſoit après le Déluge, a toujours fait d'autant plus de peine, qu'il paroît plus difficile d'en deviner la cauſe. Dira-t-on que ce ſont des fautes de Co-

piſtes ? Mais outre qu'il reſtera encore à décider ſur lequel des deux Textes, ces fautes doivent tomber, il eſt évident que cette différence ne ſçauroit être ni l'effet du hazard, ni un défaut d'attention, ou d'habilité dans les Copiſtes. Elle ſe trouve la-même dans deux Chapitres de la Généſe. Le ſoin affecté qu'on a eu dans le Texte Grec de retrancher du nombre des années des Patriarches, ce qu'on avoit ajoûté à chaque Génération, fait voir clairement que ce changement s'eſt fait exprès, & de propos déliberé.

Cependant cette différence eſt fort conſidérable, & il faut, dit-on, néceſſairement qu'il y ait erreur dans l'un des deux Textes. L'autorité de la Vulgate qui ſe trouve ici parfaitement conforme au Texte Hébreu, ne nous permet pas ce ſemble de ſuſpendre notre jugement. Auſſi la plûpart des Interprétes ne balancent pas à condamner ſur ce point, & à rejetter la Verſion des Septante. *Mais quoi !* Peut-on at

tribuer une altération, & une corruption pareille à un Texte qui a été regardé si long-tems comme la pure parole de Dieu? Comment, une Version où on auroit fait une semblable dépravation a-t-elle eu cours pendant tant de siécles? Comment l'Eglise Romaine peut-elle la souffrir encore, & la présenter aux Fidéles? Comment les Papes eux-mêmes nous mettent-ils en main cette Version des Septante, & nous en recommandent-t-ils la lecture, comme utile pour l'intelligence de la parole de Dieu, & des Ecrits des Saints Peres, & comme ayant été quelquefois employée par les Apôtres? D'ailleurs à quel dessein les 70 auroient-ils falsifié le Texte Original? Au milieu de tant de difficultés, ne devroit-on pas recevoir avec plaisir un systême & un arrangement qui léveroit tout embarras; qui laisseroit aux deux Textes leur autorité, & les déchargeroit de toute corruption ou altération, qui feroit voir qu'il n'y a entr'eux qu'une opposi-

tion apparente, & qu'ils disent en effet la même chose? Or c'est ce qu'on a dessein de faire dans cette Dissertation. On croit pouvoir faire une supposition, suivant laquelle le Texte Hébreu & les Septante entiérement conformes pour le fond, auront seulement pris un tour différent pour exprimer la même chose; & si cette supposition n'a rien d'impossible ni d'inconséquent, & qu'elle fasse évanouir une difficulté qui intéresse la vérité des Livres Saints, il ne paroît pas qu'on puisse, ni qu'on doive se dispenser de la recevoir.

Voici donc ma pensée, qui se prouvera & se développera par l'exposition que l'on va faire.

Le Texte Hébreu a voulu marquer l'âge qu'avoit chaque Patriarches, lorsqu'il eut pour fils tel autre Patriarche, dont le nom est exprimé dans l'Ecriture. Par exemple, l'âge qu'avoit Adam lorsqu'il eut Seth. Il marque ensuite le tems que ce Patriarche a vêcu depuis la naissance du fils dont le nom est expri-

mé, en avertissant qu'il a eu d'autres fils & d'autres filles, soit avant, soit après la naissance de celui qui a été nommé.

Les Septante de leur côté, ont voulu marquer tout le tems pendant lequel chaque Patriarche a eu des Enfans, & se sont contentés d'exprimer le nom de celui qui a continué, soit la lignée de *Noé* au Chap. V. soit celle d'*Abraham* au Chap. XI. Ils marquent ensuite le tems que chaque Patriarche a vécu depuis qu'il a cessé d'avoir des Enfans, en avertissant qu'il a eu d'autres fils, & d'autres filles, outre celui dont le nom a été marqué. Dans cette supposition, le Texte Hébreu, & le Texte Grec s'expliquent mutuellement, & se servent comme de Commentaire; l'un en marquant l'âge de chaque Patriarche, lorsqu'il a eu le fils nommé dans l'Ecriture; l'autre en marquant le tems où le Patriarche a cessé d'avoir des Enfans.

Quand l'Ecriture dit d'un Patriarche qu'il eut un tel pour fils;

elle ne veut pas dire qu'avant celui-là, il n'avoit point eu d'autres enfans. Cela paroît par l'exemple d'*Adam*, qui avoit eu avant *Caïn*, *Abel*, & la femme de *Caïn*. D'ailleurs il n'y a nulle apparence qu'*Adam* ayant eu ordre de Dieu de peupler la Terre, & de multiplier le genre-humain, n'ait eu pendant 130 ans que deux ou trois Enfans : Il faut dire la même chose de *Seth* & de ses descendans. Mais l'Ecriture n'a voulut marquer le nom que de celui de qui devoit naître *Noé*; de même qu'après le déluge elle n'a voulu marquer le nom que de celui de qui devoit descendre *Abraham*.

Ainsi quand l'Ecriture dit de tel Patriarche, qu'après avoir eu tel enfant, il vêcut encore tant d'années, & qu'il eut des fils & des filles; cela ne veut pas dire que pendant tout ce reste d'années, il continua à mettre au monde des enfans jusqu'à sa mort. Cela est contre toute vraisemblance; c'est assez de supposer qu'il continua encore pen-

dant une centaine d'années à avoir des enfans. Ce tems, joint à celui qu'ils avoient déja vécu, étoit plus que ſuffiſant pour donner dans l'eſpace de peu de ſiécles, une quantité prodigieuſe d'habitans à la Terre.

Les 70 faiſant réflexion à cela, ont cru qu'il falloit joindre ce tems à celui qu'avoit déja vécu chaque Patriarche, lorſqu'il eut le fils marqué dans l'Ecriture, afin de renfermer tout enſemble le tems pendant lequel il avoit eu des enfans. Par exemple, en liſant dans le Texte Hébreu qu'*Adam* après avoir vécu 130, eût *Seth*, comme ils ſçavoient que dans ce nombre de 130 ans, étoient compris tous les autres enfans qu'*Adam* avoit eûs avant la naiſſance de *Seth*; & qu'ils liſoient qu'*Adam* vécut encore 800 ans, & qu'il eût des fils & des filles; ils jugerent qu'il falloit prendre ſur ces 800 ans pendant leſquels il continua après la naiſſance de Seth à avoir des enfans, ainſi qu'il eſt marqué au verſet ſuivant, & joindre ces années aux 130 précéden-

in de renfermer sous un mê-
ombre, tout le tems pendant
Adam avoit eu des enfans.
ils ont traduit qu'Adam vé-
30, & qu'il eut Seth. C'est-
, que pendant cet espace de
il eut Seth, qui est le seul
'Ecriture a voulu que le nom
nnu; quoiqu'il faille cepen-
comprendre dans ce nombre
es tous les autres enfans
Adam, soit avant, soit
la naissance de Seth. Puis
ûtent qu'il vécut encore 700
en retrachant des 800 du
Hébreu les cent années qu'ils
t déja employées, & pendant
les Adam eut les fils & les
que l'Ecriture dit qu'il eut,
avoir marqué la naissance de

is cette hypotèse, on trouve
aison plausible & naturelle,
eule ce semble qu'on puisse
er, tant de l'addition faite
70 aux années de la géné-
des Patriarches, que de la

soustraction faite aux années qu'ils ont vécu ensuite.

Il n'y a plus ni opposition, ni contradiction, ni différence réelle entre les deux Textes. Quand le Texte Hébreu dit qu'Adam vêcut 130 ans, & qu'il eut Seth, il ne parle que de la naissance de Seth, & il exclud les enfans qui suivirent, & dont le tems de la naissance doit être pris sur une partie des 800 que vêcut encore Adam. Quand les 70 disent qu'Adam vêcut 230, & qu'il eut Seth, ils ne prétendent déplacer la naissance de Seth fixée à l'année 130 d'Adam : mais ils comprennent dans le terme de 230 ans tous les enfans qu'eut Adam, soit avant, soit depuis la naissance de Seth. Et c'est pour cela qu'ils retranchent du nombre des 800 ans de vie, que le Texte Hébreu donne à Adam après la naissance de Seth, les cent années déja assignées pour la naissance des enfans qui suivirent Seth.

D'où il paroît qu'en ne comp-

tant préciſément que les années d'Adam juſqu'à la naiſſance de Seth ; les années de Seth juſqu'à la naiſſance d'Enos, &c. ſans y comprendre le tems de la naiſſance des enfans qu'eurent enſuite Adam, Seth, Enos, &c. on ne trouvera que le même nombre d'années dans les deux Textes ; c'eſt-à-dire pour les générations du Chap. V. de la Geneſe 1656 ans juſqu'au déluge.

Il ne s'agit pas préſentement de déterminer ſi les 70 euſſent mieux fait de traduire plus littérallement le Texte Hébreu, que d'y faire cette eſpéce de paraphraſe : il nous ſuffit d'avoir montré que cette ſuppoſition une fois admiſe, il n'y a plus de contradiction entre les deux Textes. D'ailleurs les 70 voyant que le tems précis de la naiſſance de chaque Patriarche, ſeroit toujours aſſez déterminé, ſoit par la Tradition, ſoit par le Texte Hébreu qui demeureroit dans ſon entier, & auquel on pouvoit avoir recours : ont pu croire pour de bonnes raiſons devoir auſſi déterminer & fixer le

tems auquel les Patriarches avoient cessé d'avoir des Enfans, de peur que n'entrant pas assez dans le vrai sens du Texte Hébreu, on n'étendit ce tems au de-là de ses justes bornes.

C'est faute d'avoir compris ce dessein des 70, qu'on leur a attribué un Calcul & une Chronologie toute opposée à celle du Texte Hébreu & de la Vulgate ; il semble même qu'on ait pris plaisir à les faire tomber dans une absurde contradiction par l'arrangement qu'on leur fait faire des années de Mathusalem, d'où il s'ensuivroit que ce Patriarche eut encore été en vie 14 ans après le déluge.

Suivant notre supposition, on trouve une raison naturelle pourquoi les 70 sont entiérement d'accord avec le Texte Hébreu sur le nombre des années de quelques Patriarches, qu'ils n'ajoûtent rien au tems des Générations, & ne retranchent rien des années suivantes. Ce qui est hors de notre supposition paroît tout à fait bizare & inconcevable.

Par exemple les années de Jared & de Mathuſalem ſont marqués de la même maniére dans les deux Textes; parce que Jared ayant vêcu 162 ans lorſqu'il eut Enoch; & Mathuſalem ayant vécu 187 ans lorſqu'il eut Lamech, ces âges étoient aſſez avancés pour qu'on doive conclure que les enfans qu'ils eurent alors furent les derniers, & qu'ils ceſſerent d'en avoir dans la ſuite. Ce qui eſt confirmé, parce que cet âge eſt à peu près le même qu'avoient les autres Patriarches lorſque, ſelon les 70 ils ceſſerent d'avoir des enfans.

Au reſte, s'il y a quelque variété dans les Exemplaires Grecs, ouchant les années de Mathuſalem; ' faut ſuivre les Manuſcrits & les mprimées qui ſont conformes au 'exte Hébreu, qu'ont ſuivis Joph, Julius Africanus, la Chronique Alexandrie, S. Epiphane, & que Auguſtin déclare être plus conmes à la vérité. Il faut faire la me choſe pour les années de La:h, ſur leſquelles on trouve auſſi lque variété dans les Exemplai-

res Grecs, causée sans doute par l'altération qui s'étoit faite dans les années de Mathusalem : mais il les faut redresser sur la Vulgate, sur le Texte Hébreu, & même sur le Samaritain, tel que le lisoit S. Jérôme.

Pour ce qui est des années de Noë, l'Ecriture marquant qu'ayant vécu 500 ans, il eut trois enfans, & ne faisant point entendre qu'il en eut davantage : Les 70 n'ont eu aucune raison de faire une autre distribution des années de ce Patriarche différente de celle du Texte Hébreu, aussi s'y sont-ils entiérement conformés. Voilà pour ce qui regarde les années des Patriarches qui ont vécu avant le déluge

Pour ce qui est des Patriarches depuis le déluge, Sem est le premier qui se présente, & sur le nombre de ses années les deux Textes sont d'accord. Cependant puisque Sem, selon l'Ecriture, eut plusieurs autres enfans après la naissance d'Arphaxad, il semble que notre hypotèse demande que les 70 eus

ſent marqué en parlant de la naiſſance d'Arphaxad tout le tems pendant lequel Sem avoit continué à avoir des enfans. Mais ſi on fait attention au Texte Sacré, on verra le contraire, & on trouvera la raiſon de la conduite que gardent ici les Septante, laquelle ſans cela ſeroit inconſéquente. L'Ecriture dit que Sem étoit âgé de 100 ans lorſqu'il eut Arphaxad, deux ans après le déluge. Or cette expreſſion, & la circonſtance du déluge ne pouvant convenir qu'à Arphaxad, il eſt évident que les Septante n'ont pu joindre ici le tems que Sem continua à avoir des enfans. Ils ſe sont donc contentés de dire comme le Texte Hébreu, que Sem vécut encore 500 ans, & qu'il eut des fils & des filles, ne voulant rien retrancher, ni rien ajoûter au Texte Sacré.

Dans les autres Générations les 70 ont preſque partout ajoûté aux années qu'avoit un Patriarche lorſqu'il eut le fils marqué dans l'Ecriture, cent autres années pour les

autres enfans, dont le nom & le tems de la naissance ne sont pas exprimés ; & cela pour les mêmes raisons, & de la même maniére que nous avons expliquées ci-dessus.

Il est vrai que dans la supposition des années que ces Patriarches ont vécu après avoir eu des enfans, il y a une grande confusion, & une grande variété, tant dans les Livres imprimés, que dans les Manuscrits qui ne s'accordent, ni entr'eux, ni avec le Texte Hébreu. Mais cela ne fait rien à la question présente, ni à notre supposition, non plus qu'à la Chronologie de l'Ancien Testament, qui ne dépend que de la naissance de chaque Patriarche, laquelle les 70 n'ont nullement prétendu déplacer par l'addition qu'ils ont faite des années, pendant lesquelles les Patriarches ont continué à avoir des enfans.

Il est très-probable, que comme l'Ecriture après avoir rapporté le nombre d'années que vécurent les Patriarches après la génération spécifiée, n'a point marqué, ainsi qu'el

le avoit fait au Chap. V. le total des années de vie de chaque Patriarche ; cette omiſſion a été cauſe que pluſieurs Copiſtes ont confondu mal à propos le total des années de vie, avec le nombre des années après la génération ; d'où eſt venu cette confuſion & cette différence qui eſt quelquefois de plus de 100 ans. Quoiqu'il en ſoit, cela ne nous regarde pas, & on a dans le Texte Hébreu & dans la Vulgate dequoi redreſſer & corriger ſur ce point les Exemplaires Grecs, tant imprimés que manuſcrits.

Au reſte ce que nous venons de dire de la cauſe de la variété des Exemplaires Grecs, eſt confirmé par le Texte Samaritain. Les Auteurs de ce Texte ayant ajoûté comme les 70 cent années aux années de chaque génération d'après le déluge, ont eu ſoin de les retrancher du nombre des années que les Patriarches ont vécu après avoir eu des enfans ; enſorte qu'ils ne leur donnent que le même nombre d'années de vie que leur avoit

donné le Texte Hébreu. Ce qui démontre que la variété qui se trouve sur cet article dans les Manuscrits Grecs, ne vient que de la faute des Copistes.

Le Texte Grec & l'Hébreu sont d'accord sur la génération d'Abraham. Les 70 se sont contentés de marquer ce qui est exprimé dans l'Hébreu, que Tharé ayant vécu 70 ans eut Abraham, Nachor & Aran. Sur quoi il faut observer 1°. que l'Ecriture ne nomme pas ici, non plus qu'en parlant des enfans de Noë, les personnes dans l'ordre qu'ils sont venus au monde. 2°. Que la naissance d'une personne, quoiqu'elle paroisse fixée à un certain tems, comme ici la naissance d'Abraham à la soixante dix-huitiéme année de Tharé, cette naissance en est quelquefois fort éloignée, puisque selon l'opinion la plus communément reçue, ou plutôt selon le Texte Sacré, Abraham ne vint au monde que la 130 année de Tharé.

C'est pourquoi si les 70 n'eussent

cru le tems de la naissance d'Abraham suffisamment marqué dans l'Ecriture, ils eussent pu dire ici comme ils ont fait par rapport aux autres générations, que Tharé vécut 130 ans; & qu'il eut Abraham, Nachor & Aran, en comprenant ainsi toute la vie de Tharé jusqu'à la naissance d'Abraham, & ajoûter ensuite que Tharé vécut encore 75 ans. Et c'est ce qu'a fort bien compris l'Auteur du Texte Samaritain, lorsqu'il dit que Tharé après avoir eu ses trois enfans, vécut encore 75 ans, faisant entendre que si Tharé eut son premier fils à 70 ans, ainsi que le marque le Texte Hébreu, il n'eut le dernier qu'à 130 ans. En quoi il est évident que le Texte Samaritain, quoiqu'il paroisse retrancher plusieurs années de la vie de Tharé, est cependant, si on l'entend comme il faut, entiérement d'accord avec les autres Textes. Et c'est précisément ce qu'on doit dire du Texte Grec, lequel quoiqu'il paroisse ajoûter aux générations des Patriarches, & re-

trancher ensuite des anné
vie, dit cependant au fon
ment la même chose que
Hébreu.

Dans le même Texte Sa
ainsi que dans la Versio
l'article de Nachor paroît
férent du Texte Hébreu
dant étant bien entendu,
core ici la même chose
ment; il marque, de n
les Septante, que Nachor
ans, & qu'il eut Tharé
nant dans ce nombre
non seulement Tharé, qu
eut à 29 ans. Mais tous
enfans qu'il continua à av
79 ans, puisqu'il ajoûte c
encore 69 ans; c'est-à-
vécut en tout 148 ans; &
cisément le nombre d'an
lui donne le Texte Héb
on doit conclure, que la
leçon du Texte Grec ne
que celle qui est conform
te Samaritain.

On doit encore conclu
en quelques articles le Te

ritain ne s'accorde ni avec le Grec, ni avec l'Hébreu ; il en faut rejetter toute la faute sur les Copistes. Ce qui se prouveroit peut-être aisément, si on avoit une plus grande abondance d'Exemplaires Samaritains ; mais au défaut de ces Exemplaires, l'autorité de S. Jerôme doit nous suffire : il déclare positivement, *Quæst. in Genesim*, sur l'Article de Mathusalem & de Lamech, que les Exemplaires Samaritains & les Hébreux étoient entiérement semblables, & qu'on lisoit dans l'un & dans l'autre, que Mathusalem avoit 187 ans lorsqu'il eut Lamech, & Lamech 182 lorsqu'il eut Noë. Au lieu qu'aujourd'hui le Texte Samaritain ne porte que 67 ans pour Mathusalem, & 53 pour Lamech. Doit-on douter que la différence qui se trouve sur l'Article de Jared ne soit de même une faute de Copistes ? Et il ne paroît pas difficile de deviner ce qui a donné occasion à cette altération.

Comme ils voyent que pour chaque génération, excepté trois, le

Texte Hébreu donnoit 100 a
de moins que les Septante, i
cru que pour garder l'unifor
il falloit aussi retrancher cer
nées de chacune de ces généra
& par une suite d'erreur, il
mal ordonné le reste des a
de ces trois Patriarches; d'
arrivée la différence de 349
trouve entre les deux Texte
rapport aux Patriarches qui o
cu avant le déluge: Diffé
aisée à corriger, dès qu'on e
couvert la cause; différence c
Jerôme déclare n'avoir point
son tems par rapport aux A
de Mathusalem & de Lamec
très-vraisemblablement par r
à celui de Jared.

Ainsi en examinant bien
choses, on trouvera une e
conformité entre le Texte S
tain & l'Hébreu pour les g
tions qui ont précédé le délu
une parfaite conformité en
même Texte Samaritain,
Texte Grec, corrigé en qu
endroits, comme il doit l'êt

le Samaritain. On trouvera de plus que ces trois Textes, l'Hébreu, le Samaritain & le Grec sont tous d'accord ensemble, dès qu'on a admis notre supposition, & qu'ils ne different que par le tour différent qu'ils ont pris pour exprimer la même chose.

Après cela, peut-on se dispenser de recevoir, peut-on même se dispenser de mettre en assertion & en thèse, une supposition qui leve toutes les difficultés, qui rend aux Textes de l'Ecriture les plus anciens & les plus autorisés leur intégrité, & qui fait voir leur union & leur conformité mutuelle ? En effet, pour ce qui regarde le tems de chaque génération avant le déluge, qu'on lise dans le Texte Samaritain les trois Articles de Jared, de Mathusalem & de Lamech, comme ils se lisoient dans les Exemplaires de S. Jerôme, & il n'y aura plus aucune différence entre ce Texte & l'Hébreu. Qu'on lise de même dans les Septante les Articles de Mathusalem, & de Lamech, com-

me nous avons montré qu'on les devoit lire; & qu'on entende ce Texte dans la supposition que nous avons tâché d'établir, & on ne trouvera plus dans les trois Textes que la même Chronologie depuis la création du Monde jusqu'au déluge, sçavoir, 1656 ans.

Pour ce qui est des générations d'après le déluge, qu'on prenne dans le Texte Grec & dans le Texte Samaritain les Articles de chaque génération, qu'on les entende selon notre supposition : que selon la même supposition on explique dans le Texte Samaritain les Articles de la génération de Nachor & de Tharé, comme nous les avons expliqués ci-dessus; on ne trouvera encore dans ces deux Textes que la même Chronologie & le même nombre d'années, marqué dans le Texte Hébreu.

Ainsi, sans faire dans le nombre d'années marqué pour toutes les générations, soit avant, soit après le déluge, que deux ou trois corrections dans les deux Textes, ou plu-

tôt en ne faiſant que rappeller les anciennes leçons, on les concilie entiérement avec le Texte Hébreu.

Quant à l'arrangement du reſte des années de vie des Patriarches qui ont vécu après le déluge, s'il ſe trouve de la confuſion & de la variété dans la Verſion des 70, nous avons déja dit que cela ne nuiſoit point à notre hypotèſe, & n'intéreſſoit en rien la Chronologie de l'Ancien Teſtament, qui ne dépend que des années des générations. Mais notre ſuppoſition a encore cet avantage, qu'elle découvre la cauſe de cette variété, & montre la maniére & la néceſſité de redreſſer le Texte Grec par le Samaritain & l'Hébreu.

L'hypotèſe que nous propoſons n'eſt donc pas un ſyſtême purement arbitraire. C'eſt une hypotèſe ſimple, unie & naturelle, que le Texte Grec, & le Texte Samaritain établiſſent & prouvent eux-mêmes; ſans laquelle tout eſt confus & inintelligible dans ces deux Textes, avec laquelle tout rentre dans l'or-

dre, tout eſt uniforme, & ne tend qu'à un même but.

L'on n'a point parlé du jeune Caïnan, parce que cet Article fait une difficulté particuliére, qui intéreſſe également les 70 & la Vulgate. On demande donc comment on peut concilier ici le Texte Grec avec l'Hébreu? Le Texte Grec place entre Arphaxad & Salé, Caïnan qui vint au monde la cent trente-cinquiéme année d'Arphaxad. Le Texte Hébreu n'en dit mot, & fait naître Salé immédiatement d'Arphaxad. De-là naiſſent deux difficultés; l'une qui regarde l'omiſſion de Caïnan dans le Texte Hébreu; l'autre qui regarde la Chronologie, à laquelle il ſemble que les 70 ajoûtent 130 ans.

Pour ce qui eſt de l'addition de Caïnan, ſi elle ne ſe trouvoit que dans les 70, on s'en tireroit aiſément dans le ſyſtême de ceux qui ne font point difficulté de rejetter & de condamner les 70, dès qu'ils ſe trouvent oppoſés à la Vulgate, ou au Texte Hébreu: Mais com-

répondre à l'autorité de S.
qui a mis Caïnan dans la
logie qu'il fait des Ancêtres
sus-Christ ? On n'a pas
ı de rapporter ici tout ce qui
it là-dessus. On suppose seu-
t que l'autorité de S. Luc ne
t pas à un Catholique de rien
:r de ce qu'il a écrit dans son
;ile, & que tout ce qu'on a
:é de subtilités pour éluder ce
ʒnage, ne sçauroit s'accorder
:e que le Concile de Trente
ɔblige de croire là-dessus.
ɹr ce qui est de l'omission qui
ɹve dans le Texte Hébreu de
nèse, & dans la Version Vul-
elle ne préjudicie pas plus à
cérité de ces deux Textes,
'omission de trois Rois dans
:néalogie de Jesus-Christ,
e par S. Mathieu, préjudicie
sincérité & à l'autenticité de
:vangile. Si S. Mathieu a pu
:re trois Rois, dont les noms
rapportés dans le Texte Hé-
de l'Ancien Testament, sans
ɔour cela on puisse l'accuser

d'erreur ou de contradict
le Texte Hébreu, pourq
sera-t-on les 70 & S. Luc
ou de contradiction avec
Hébreu, pour avoir parlé
nan, dont le Texte Hé
parle point ? Si l'on trouve
nes raisons pour justifier u
faits, n'en peut-on pas tr
semblables pour justifier l'a

Mais, dira-t-on, d'où
S. Luc ont-ils pu prendre
ration de Caïnan, puisqu'
trouve point dans le Te
breu ? Peut-on faire une
question par rapport à S.
étoit inspiré, & dont la pl
dirigée par le S. Esprit ? Q
70, s'ils n'ont pas eu une
tion pareille, n'ont-ils pas
ser dans la Tradition, ou
Monumens autentiques,
nous restent plus ? D'aille
peut répondre que ce qu'
de aujourd'hui comme un
tion, ne se lisoit pas dans
nuscrits Hébreux, sur le
ont fait leur Version ?

Pour ce qui est du changement que l'Article de Caïnan peut faire à la Chronologie, l'embarras n'est pas considérable. Il n'y a qu'à ajoûter au total des années que donne le Texte Hébreu, depuis le déluge jusqu'à Abraham, 30 années pour l'Article de Caïnan, suivant la supposition que nous avons faite, & conformément à l'âge que le Texte Hébreu donne aux autres Patriarches de ce tems là, lorsqu'ils eurent les enfans dont les noms sont marqués dans l'Ecriture.

Plusieurs Sçavans Critiques prétendent même qu'en substituant Caïnan entre Arphaxad & Salé, il n'y a rien à ajoûter au total des années du Texte Hébreu, ni aucun changement à faire en ce qui est rapporté dans la Génèse, qu'Arphaxad avoit 35 ans quand Salé vint au monde. Arphaxad a pu avoir Caïnan à 18 ans, & Caïnan a pu avoir Salé à 17. Par-là la Chronologie demeure la-même qu'elle étoit avant l'interposition de Caïnan. Quoique, tout bien considéré,

il soit peut-être plus convenable & plus naturel d'ajoûter 30 années pour la génération de Caïnan.

Disons encore un mot en passant, sur la génération de Sem; on demande lequel étoit l'aîné de Sem, de Cham, ou de Japhet, & quel ordre on doit garder entr'eux par rapport à la naissance? Comme cette difficulté ne se peut décider que par le Texte Sacré : voici, à ce qu'il paroît, le parti qu'on doit prendre.

Sur l'année de la naissance de Sem.

L'Ecriture, Gen. V. 31, dit que Noë à l'âge de 500 ans eut Sem, Cham & Japhet. La même Ecriture, Ch. XI. ℣. 10. dit que Sem avoit 100 ans, lorsque deux ans après le déluge il eut Arphaxad.

Or, si Sem eut été l'aîné des enfans de Noë, il eut dû avoir deux ans après le déluge, au moins 102 ans, supposé qu'il fût venu au monde l'année 500 de Noé, puisque Noë devoit avoir deux ans après le

déluge, 602 ans. Reſte donc que l'aîné ſoit ou Cham, ou Japhet.

L'Ecriture, Gen. Ch. IX. 24. déclare formellement que Cham étoit le cadet des enfans de Noë; d'où il s'enſuit évidemment que Japhet étoit l'aîné, Sem le ſecond, & Cham le troiſiéme & le dernier, & que Sem n'eſt nommé le premier, que parce que c'étoit lui qui devoit continuer la branche d'où le Meſſie devoit naître, de même qu'Abraham eſt nommé le premier, quoiqu'il fut le dernier des enfans de Tharé.

Mais comment concilier cela avec ces Paroles de l'Ecriture. Gen. X. ℣. 21. de Sem ... *Fratre Japhet majore*? Comme le mot Hébreu qui répond à *majore* peut ſe conſtruire avec *fratre*, ou avec Japhet, les Septante l'ont fait rapporter à Japhet, & ont traduit *majoris*; faiſant entendre que Japhet étoit l'aîné de Sem. L'Auteur de la Vulgate l'a fait rapporter à *fratre*, & a traduit *majore*; mais il ne s'enſuit pas, ce me ſemble, qu'il

ait voulu marquer que Sem fût
né de Japhet ; mais seulement
étoit l'aîné des deux freres de
phet. Comme Japhet avoit
freres, Sem & Cham; & que
étoit l'aîné de Cham, on pou
& on devoit même dire en pa
de Japhet, que son frere le
âgé étoit Sem, *Sem frater era*
phet major. Et c'est sans dou
qu'a voulu dire l'Auteur de la
gate; en quoi il ne dit rien q
conforme à la vérité, rien qu
contraire au Texte Grec. Co
l'original Hébreu étoit susce
de deux sens, & de deux inte
tations, toutes deux vérita
l'Auteur de la Vulgate,
Texte Grec nous les représe
toutes deux; & l'un nous m
que Japhet étoit l'aîné de
l'autre que Sem étoit l'aîn
Cham.

ARTICLE XXXI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE TRENTE.

VOici un nouvel Ouvrage de M. le Marquis *Scipion Maffei*, qui cultive avec diſtinction tous les genres d'Erudition & de Littérature. C'eſt une Hiſtoire Théologique de la Doctrine & des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers ſiécles de l'Egliſe, au ſujet de la Grace, du libre Arbitre, & de la Prédeſtination. Il y expoſe ſur-tout avec ſoin tous les ſentimens de S. Auguſtin ſur ces Matiéres : il y fait voir combien les Propoſitions condamnées par la Bule *Unigenitus* ſont oppoſées à la Tradition Catholique, & que c'eſt vainement que les Novateurs ont entrepris de détendre ces Propoſitions.

L'Auteur a joint à cette H
quelques Ouvrages Théolo
qu'il a composés, & quelques
doctes importantes, tirées d'a
Manuscrits. C'est ce qu'on
par le Titre de l'Ouvrage.

Istoria Theologica delle Do e delle Opinioni corse nè cinq mi Secoli della Chiesa in P della Divina Grazia, del libe bitrio, e della Predestinazione. quale con particolar diligenza colgono i sentimenti in queste n di sant Agostino, & per la vien ad apparire quanto oppos Cattolica tradizione sien le Pro ni dalla Bolla Unigenitus *cond te, & quanto vane son le des lor favore addote. Si aggiunge cuni Opuscoli Eclesiastici dell medesimo, con importanti A en membrane antiquissime rinven In Trento* 1742. *Per Gian I Parone Stampatore Episcolpale, cenza de superiori.*

Se vende in Verona al sen Episcopale per uno zechino.

L'Opera e del Signor M

Avril 1743.

Scipione Maffei. II. Volumé e di 200 *piu fogli; cinque ſtampé grande in rame.*

ITALIE.

DE NAPLES.

Recentiſſimæ ad R. P. Felicis Poteſtatis *Moralem Theologiam Additiones, quibus illa novis Appendicibus ac ſelectis Diſſertationibus illuſtratur. Auctore R. P. D.* Cajetano Maria de Petio, *è Clericis Regularibus.* Neapoli. M. DCC. XLII. *Ex Tipographia* Joannis de Simone.

Le P. *del Pezzo* (*de Petio*,) a fait à l'égard de la Théalogie Morale du P. *Felix Podeſtà* (*Felix Poteſtas*,) ce qu'a fait *Keſlinger* ſur celle de *Reiffenſtuel*; *Kazenberger*, ſur celle de *Sporer*; *la Croix* ſur celle de *Buſembaum*; ſur *Pontas*, les Docteurs *Lamet* & *Fromageau*, & tant d'autres ſur des Ouvrages de même, ou de différente eſpéce, qu'ils ont rectifiés, corrigés, augmentés, enrichis de Diſſertations, d'Eclairciſſemens, &c. Si l'on compare l'une

à l'autre, on reconnoîtra que la derniére a plusieurs avantages sur la premiére. Le P. *del Pezzo* convient que celle de son prédécesseur est sçavante; mais elle lui a paru trop simple, & trop séche. Il y a donc ajoûté un grand nombre de décisions; il a suppléé ce qui manquoit; il a éclairci les doutes; ce qui étoit traité trop briévement, ce qui étoit trop foible, il l'a étendu, il l'a fortifié de nouvelles preuves; sur-tout lorsqu'il s'est agi d'opinions controversées, sur lesquelles les Théologiens sont partagés; les matiéres les plus importantes & les plus difficiles sont développées dans des Dissertations particuliéres. Il corrige, quand l'occasion s'en présente, *Sainte Beuve*, *de Vert*, *Toutée*, *le Brun*, *Juenin*, *Arnauld*, *Paschal*, *Nicole*, *Dupin*, *Pontas*, *Morin*, & d'autres Ecrivains François & récens. Il discute avec soin les erreurs & les décisions des Baianistes, des Jansénistes, des Quénélistes. On trouve encore dans ce Livre les Bulles des Papes sur les Cérémonies de la *Chi-*

ne, sur les dépouilles des Religieux, la dispense pour manger de la viande, le droit d'Azyle, accordé aux Eglises, les Livres défendus, les Confesseurs qui sollicitent leurs Pénitentes, le Jansénisme. Enfin il fournit cinquante raisons, & dix dilemmes, propres avec la Grace de Dieu, à ramener les Hérétiques à la Communion & à la Foi de l'Eglise. Au reste, on ne doit pas s'étonner de voir rassemblées tant de choses qui paroissent avoir si peu de rapport entr'elles : c'est qu'elles en ont au Livre, & aux endroits du Livre sur lequel l'Auteur a fait cette espéce de Commentaire.

FRANCE.

DE PARIS.

Calendrier perpétuel, pour connoître la Pâque, les Fêtes mobiles, & leur rencontre avec les Fêtes fixes de chaque année, &c. en une feuille gravée par Bailleul, & au revers une explication du Calendrier, avec la

méthode pour s'en servir, imp
chez Pierre-Guillaume Simon, 1

Ce n'eſt pas ici le premier
lendrier qu'on offre au Public
le titre impoſant de *Perpétuel* :
c'eſt peut-être le premier qui r
te un accueil favorable du Pu
Ces Calendriers ſont communém
d'un uſage ſi compliqué & ſi di
le, que les gens de Cabinet,
quels ils peuvent ſur tout être
les, s'en dégoûtent aiſément : &
Ouvrages, nés ce ſemble pour
eſpéce d'immortalité, oubliés
leur naiſſance, n'ont rien de pe
tuel que le Titre qu'ils portent
l'oubli dans lequel ils tombent.

Le Calendrier que nous ann
çons, nous ſemble pouvoir ſe
mettre un ſort plus favorable.
tiné par ſon Auteur à l'uſage
ſiécles préſent & à venir, il m
de remplir ſa deſtination. En
il n'eſt rien de plus ſimple, de
commode, & de plus facile pou
ſage. La connoiſſance du qua
me de la Pâque, avec un leger 1
vement dans la partie intérieu

le de ce Calendrier, suffit pour
miner les Fêtes mobiles, leur
ntre avec les Fêtes fixes de
ne année, avant & après la ré-
ation de 1582, l'heure du le-
& du couchet du Soleil pour
itude de 48^d. 50' * avec les
du mois & de la semaine.

l est permis d'y trouver quel-
difficulté, cette difficulté ne
tomber que sur la maniére de
her le quantiéme de la Pâque:
la simple lecture de l'instruc-
colée au revers du Calendrier
pour apprendre la méthode de
uver. Il faut être ennemi dé-
de la plus légére application,
en facile à prévenir par la vuë
objet, dont le premier coup
annonce beaucoup plus de dif-
és qu'il n'en contient, pour ne
donner même la peine de lire
instruction.

quantiéme de la Pâque dé-
de la connoissance de deux
s; à sçavoir, de l'Epacte & de
re Dominicale. On trouve ai-

* C'est la latitude de Paris.

sément l'Epacte, puisqu'il ne s'
que de compter sur les Cases
contiennent la 5e, 7e, ou 9e, cir
férence depuis l'année séculaire la
prochaine, jusqu'à celle dont il
question, pour trouver dans la
supérieure l'Epacte cherchée.
suit la même méthode pour les
tres Dominicales, marquées en
tits caractéres dans les circonfé
ces 14 & 15.

Après ces deux opérations,
cherche dans la 16e. circonfére
la lettre Dominicale que l'on
noît déja. Elle est contenuë e
deux rayons, qui prolongés jus
la 18 & 19e. circonférences,
ferment un arc divisé en cinq
ses, dont quelqu'une contient
pacte que l'on a trouvée pour l'an
proposée; on la cherche, & les
ses qui lui sont supérieures, in
quent le mois, & le quantiéme
Pâque.

Cette méthode est ingénie
elle est facile: cependant, quel
facile qu'elle nous paroisse,
croyons que le nombre d'opérat

néceſſaires qu'elle contient, ſuffit pour dégoûter bien des perſonnes, que les noms ſeuls d'Epacte, de lettre Dominicale, de Siécle, de Circonférence différente, & d'opération multipliée, ſont capables d'effrayer & de rebuter : ſi la ſimple lecture met tout à coup au fait de la méthode, elle échappe bien-tôt à la mémoire ; on ne s'accoutumera guéres à lire l'inſtruction chaque fois qu'on aura beſoin de diſpoſer le Calendrier pour une autre année. On aime aujourd'hui la beſogne toute faite : les Dictionnaires, les Méthodes, les Abregés, les Almanachs pour chaque année nous ont rendus pareſſeux : le nombre des perſonnes, curieuſes de ſçavoir ce qu'elles font, pourquoi, & comment elles le font, eſt extrêmement rare.

Ainſi nous penſons que beaucoup plus de monde ſe détermineroit à faire uſage de ce Calendrier, ſi la Pâque y étoit marquée pour une longue ſuite d'années. Il eſt certain qu'alors rien ne ſeroit plus commo-

de dans le Cabinet, & plus à la portée de toute sorte de personnes: ceux que la curiosité, ou la nécessité porteroit à chercher les dattes & les Fêtes de quelques autres années, auroient recours à l'instruction.

Au reste, il ne tiendra qu'à M. Geslain de procurer cet avantage à son Ouvrage, en faisant imprimer après coup une Table des quantiémes de la Pâque, qu'il mettra à la suite de l'instruction.

On voit dans ce Calendrier trois circonférences ombrées, qui concernent le vieux stile, dans lequel le nombre d'or tient lieu d'Epacte. Quand on a trouvé le quantiéme de la Pâque, on tourne la circonférence intérieure & mobile, sur le bord de laquelle le mot *Pâque* est gravé, jusqu'à ce que ce mot rencontre le quantiéme du mois qui lui convient, & alors le Calendrier est disposé pour toute l'année.

L'année bissextile devoit naturellement causer de l'embarras dans ce Calendrier, & en compliquer l'usage, à raison du jour intercalaire

qu'elle contient de plus que les années communes. Mais M. Geſlain y a remédié de la façon la plus ſimple. Il ne s'agit dans ces années, que de fixer le mot *Pâque* un jour plus haut qu'il ne doit être ; par exemple au 6 d'Avril, au lieu du 5 pour l'année 1744, depuis le premier Janvier, juſqu'au premier Mars excluſivement, & de le remettre à ſon vrai jour, depuis le premier Mars, juſqu'à la fin de l'année.

Si nous pouvions expoſer aux yeux de nos Lecteurs le Calendrier même, nous leur ferions appercevoir combien cette façon, ſi ſimple en elle-même, eſt ingénieuſe ; combien il y a d'artifice dans la conſtruction de ce Calendrier : mais nous ſommes contraints de nous borner à en tracer une légére idée, & à en faire ſentir les avantages, qui ſont réellement grands. Voici comme en parle à peu près M. Geſlain, & il n'avance rien que nous n'ayons vérifié avec ſuccès.

L'uſage de ce Calendrier n'eſt

point borné à la ſimple conno
ce du jour de Pâque, & de l
contre des Fêtes mobiles av
Fêtes fixes de chaque année
nir; on y trouve encore le
avantage pour toutes les ann
l'Ere Chrétienne, avant & a
réformation Grégorienne : on
ra donc s'en ſervir pour cherc
anciennes dattes. Un Hiſ
ſçait quelquefois qu'un évén
eſt arrivé *telle année*, le jour
telle Fête mobile; le Calendri
donnera la date, s'il l'ignore. I
noît quelquefois la datte, il
vera le jour de la ſemaine, il
ſi c'eſt un jour de Solemnit
Fête, d'Abſtinence ou de
Cette connoiſſance n'eſt pa
jours de ſimple curioſité; la
té d'un Acte, d'un Juge
d'un Titre ancien, dépend ſ
d'une ſeule datte, placée mal
pos; on la découvrira, en
ſant le Calendrier pour l'ann
portent les piéces, &c.

L'intention de M. Geſlain
Calendrier prend faveur, co
Avril 1743.

le mérite, eſt de le rendre d'un uſage encore plus étendu, en y ajoûtant une circonférence, où il marquera les Fêtes qui ſeront doubles de telle, ou de telle Claſſe; avec Octave, ou ſans Octave; Semi-doubles, les Simples, les Feries, &c. & alors il pourra ſervir de Directoire aux Prêtres du Diocèſe de Paris, à très peu de choſes près.

Deux exemples rapportés, l'un pour l'an 455, l'autre pour l'an 577, montrent que la décifion de Proter, conſulté par S. Leon ſur la Pâque de la premiére année eſt juſte; & que l'Egliſe de Tours, ainſi que quelques-unes des Gaules & des Eſpagnes étoient dans l'erreur, lorſqu'en l'année 577 elles célébrerent la Pâque le 18 Avril, au lieu du 25. On voit par-là, combien ce Calendrier eſt utile, & peut être curieux dans de ſemblables occaſions, qui ſont très-fréquentes pour les gens d'Egliſes, pour les Hiſtoriens, pour les Antiquaires, pour les gens de Robe, &c.

La Musique n'est pas un simple amusement, propre à délasser, à réjouir, à égayer une Fête ; elle entre pour bien plus dans le commerce de la vie, & les avantages de la société. Elle forme, elle adoucit, elle polit les mœurs ; c'est au moins l'idée que les Anciens nous en ont donnée : elle réveille les passions languissantes, elle calme celles qui sont trop vives & trop fougueuses ; elle soulage les maux & les travaux les plus rudes du Laboureur, du Marinier, de l'Artisan : elle anime les Guerriers au combat : enfin elle tient sa place dans la Médecine, & sert de reméde, ou pour conserver, ou pour rétablir la santé. C'est ce que M. *Maloüin*, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences, a entrepris de prouver, en montrant le rapport que ces deux Arts ont naturellement, & mécaniquement entr'eux. Après avoir exposé sommairement les différens usages de la Musique, il s'étend sur son utilité dans la Médecine. D'abord

en ne contribuë plus à la santé,
ie de procurer & d'entretenir le
ntentement & la gayeté de l'es-
it : c'est l'effet propre & naturel
là Musique. Mais il fait voir,
habile Physicien, par la nature
les propriétés du son, de quelle
iniére il agit sur les corps, &
mment par les organes frappés,
porte l'impression jusqu'à l'âme.
ne curieuse Anatomie qu'il dé-
loppe, explique le jeu des ressorts
is en mouvemens par les sons di-
rs de la voix & des instrumens,
les effets qu'ils produisent sur le
mpéramment, pour l'entretenir,
i le remettre dans l'état le plus con-
enable au bien & à la santé du su-
t. Il ne manque pas d'avertir que
ivant les dispositions & les besoins,
e remède doit être varié, & qu'il
aut l'approprier à la fin qu'on se
propose.

TABLE DES AR
du mois d'Avril 1

Art. XXIII. *Historia*
ca da Casa Real Portu
Art. XXIV. Differt
Musique moderne, pa
seau.
Art. XXV. Suite d
Critique Espagnol.
Art. XXVI. Introd
Chymie, accompagn
Traités, l'un sur le S
taux, &c.
Art. XXVII. Expér
siques, sur la maniér
l'eau de la Mer potab
Art. XXVIII. Lettre
tation sur le Quadran
cle.
Art. XXIX. Lettre
tendue Magie de *Vir*
Art. XXX. Eclairci
la Chronologie des S
sur celle du Texte He
Art. XXXI. Nouvell
res.

Avril 1743.

Errata pour le mois de Mars 1743.

PAge 457, ligne 17, Mollanus, *lisez*, Molanus.

Ibid. lig. 23, Claustal, *lisez*, Clausthal.

459 lig. 6, Wognerus, *lisez*, Wagnerus.

Ibid. lig. 7, Conrad gesner, *lisez*, Conrad Gesner.

Ibid. lig. 18, A Lucerne, M. Capplearies, *lisez*, A Fribourg, M. Capplerus.

Ibid. lig. 22, Shudius, *lisez*, Tshudius.

460 lig. 13, Crabres, *lisez*, Crabes.

462 lig. 7, Zanichelli, *lisez*, Zannichelli.

Ibid. possede, *lisez*, possédé.

Ibid. lig. 23, Sennor *lisez*, Señor.

463 lig. 8, Ericeir, *lisez*, Ericeyra.

Ibid. lig. 25, Rsacsinski, *lisez*, Rsaesinski.

464 lig. 11, M. Fost, *lisez*, Foss.

Ibid. lig. 15, Beercherob, *lisez*, Biercherob.

465 lig. 1, vere, *lisez*, verc.

Ibid. lig. 17, *Bonier de la Mosson*, lisez, Bonnier de Lamosson.

479 lig. 20, ils semblent, *lisez*, il semble.

481 lig. 4, cultivée, *lisez*, cultivées.
504 lig. 26, brulante, *lisez*, brillante.
505 lig. 19, le, *lisez*, se.
507 lig. 12, éclaircir, *lisez*, éclairer.
545 lig. 17, voye, *lisez*, voix.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, ...
la Calandre, près le Pala...

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Mai 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1743.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy

CES MEMOIRES SON[T]
commencés au mois de Janvi[er]
1701. & se vendent 15 s. le mo[is]
en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.
1702.	12.	v.	1724.	12.
1703.	12.	v.	1725.	12.
1704.	12.	v.	1726.	13.
1705.	12.	v.	1727.	12.
1706.	12.	v.	1728.	12.
1707.	12.	v.	1729.	12.
1708.	12.	v.	1730.	12.
1709.	12.	v.	1731.	12.
1710.	12.	v.	1732.	12.
1711.	12.	v.	1733.	12.
1712.	12.	v.	1734.	12.
1713.	12.	v.	1735.	14.
1714.	12.	v.	1736.	15.
1715.	12.	v.	1737.	13.
1716.	12.	v.	1738.	13.
1717.	12.	v.	1739.	14.
1718.	12.	v.	1740.	13.
1719.	12.	v.	1741.	12.
1720.	5.	v.	1742.	12.
1721.	12.	v.	1743.	5.
1722.	12.	v.		

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1743.

ARTICLE XXXII.

RÉPONSE A LA DISSERTATION sur le premier jour du Monde.

COmme il ne paroît pas qu'on ait répondu à la Dissertation sur le premier jour du Monde, * & que l'Auteur souhaite qu'on lui réponde ; au défaut des Sçavans, dont le silence me sur-

* Journal d'Avril 1742.

prend, je prens la liberté de dire ce que je pense, consentant d'être repris, si je dis mal.

Je commence par convenir qu'il y a beaucoup d'esprit & de subtilité dans la Dissertation, mais je doute qu'il y ait autant de solidité. Examinons la pied à pied.

Texte de l'Auteur.

N. 1. Il est indubitable qu'au moment du fiat lux, *Dieu ne fit paroître la lumiére que sur un côté du cahos matériel*, &c.

Réponse.

Il me paroît que l'Auteur avance cette proposition trop affirmativement ; car, quelle répugnance y a-t-il que par le *fiat lux*, Dieu ait imprimé à la matière ætherée un mouvement par lequel toute la Terre ait été éclairée pendant douze heures, après lesquelles le mouvement ait cessé pour recommencer douze heures après ? Quelle con-

tradiction renferme cette supposition ? A quelle vérité est-elle opposée ? Et si elle ne renferme aucune contradiction, si elle n'est opposée à aucune vérité connuë, pourquoi ne sera-t-il pas permis de la faire ? Cette hypothèse résout une grande partie des difficultés que l'Auteur propose contre le sentiment des Sçavans qu'il cite ; car il n'y aura qu'à dire que les douze heures de nuit qui auront précédé la création de la lumiére, & les douze premiéres heures de la lumiére auront composé le premier jour, qui aura été ainsi égal par toute la Terre. Nous reprendrons cette hypothèse plus bas.

Texte de l'Auteur.

N. 2. Il est indubitable que ces termes jour & nuit, sont par l'institution de Dieu même, destinés à signifier la circulation successive de la lumiére & des ténébres autour du Monde dans l'espace de 24 heures, suivant cette expression de Moyse : & il donna

(*Dieu*) à la lumiére (*c'est-à-dire à sa présence*) le nom de jour, & aux ténébres (*c'est-à-dire à son absence*) le nom de nuit, *& par conséquent ce mot* nuit, *veut nécessairement dire absence de lumiére*, &c.

Réponse. Les premiers hommes n'étoient pas assez subtils pour distinguer ces deux expressions, *absence de lumiére*, & *néant de lumiére*: Le mot de *ténébres* veut dire l'un & l'autre; & l'on pourroit défier l'Auteur de nous donner un terme plus propre à signifier *néant de lumiére*, que celui de *ténébres*. D'ailleurs on ne peut pas proprement dire qu'après la création du Ciel & de la Terre, & avant la création de la lumiére, il y eut un néant de lumiére; mais une privation de lumiére, lequel mot convient aussi bien aux ténébres qui ont précédé la création de la lumiére, qu'aux ténébres qui l'ont suivie.

Texte de l'Auteur.

N. 3. Il est inoui que chez aucune

Nation, la lumiére deſcendante depuis midi juſqu'à ſon coucher, ait jamais été appellée matin, *ni que la lumiére remontante depuis minuit juſqu'à ſon lever, ait jamais été appellée* ſoir.

Réponſe. Je ne ſçais pas les uſages de toutes les Nations, mais chez les Juifs, on a donné au moins quelquefois le nom de *ſoir* à ce que l'Auteur appelle *la lumiére remontante depuis minuit juſqu'à ſon lever.* Cela ſe voit par le premier verſet du 28 Chapitre de S. Mathieu, où on lit: *Veſpere autem Sabbati quæ luceſſit in prima Sabbati.* Quelque obſcure que ſoit cette phraſe, on en voit aſſez le ſens. Le P. *Amelote* en traduit ainſi les premiers mots: *A la fin de la nuit du Sabbat.* Je pourrois rapporter pluſieurs autres paſſages de l'Ecriture Sainte, où le mot *veſpere* eſt pris dans le même ſens. Mais je me contente de celui-là, parce qu'il paroît déciſif. J'ajoûte, en tournant le raiſonnement de l'Auteur contre lui-même, qu'il ne trouvera pas, que chez les Iſraëlites *la lumiére deſcendante depuis midi juſqu'à ſon*

coucher ait jamais été appellée
Le mot *soir* veut toujours dire
l'Ecriture Sainte l'entrée de la
ou toute la nuit, & le soir e
pressément distingué du midi
les Livres Sacrés ; témoin, c
sage du Psalmiste : * *Vespere &*
ne & meridie narrabo, &c.

N. 4. Tout ce qu'y dit l'A
paroit devoir aussi bien l'emba
ser, que les défenseurs de l'op
contraire à la sienne ; il ne peut
frir l'inégalité du premier jour
toutes les parties du Monde.
je lui demande combien, selo
opinion, le premier jour a dur
les Pôles, combien a-t-il duré
dégré des Pôles, combien à d
à trois, & ainsi en venant jusq
cercles pôlaires ? Peut-on adm
un jour si inégal pour toutes les
ties du Monde ? Cette rétorsio

sagesse de Dieu. Je vais deve-
›er mon idée, que j'ai déja ex-
:e au premier nombre.

Avant la création du Soleil &
a Lune, la lumiére a pu éclairer
nême tems les deux Hémisphé-
, & partager partout le jour en
x portions égales. Cette suppo-
›n ne répugne point; ainsi on a
it de la faire, elle ne renferme
. d'indigne de la sagesse de Dieu,
le contraire au Texte Sacré.
u aura imprimé à la matiére
:rée un mouvement capable de
luire la lumiére, il aura voulu
ce mouvement cessât au bout
12 heures, & recommençât 12
:es après. Ç'aura été un mouve-
it journalier réglé, non circu-
:, mais en tous sens. Cela est-il
difficile à Dieu, que le mouve-
it journalier du Soleil autour de
Terre, ou de la Terre autour
Soleil? Cela est-il moins simple?
a est-il opposé à quelqu'autre at-
ut de Dieu? Je demande qu'on
le fasse voir, & je me rendrai,
je ne cherche pas à disputer,

mais à éclaircir la matiére, & à m'inftruire.

Texte de l'Auteur.

N. 5. *Mais comment a-t-on pu mesurer le tems avant le* fiat lux.... *Premier principe. Le tems n'eft rien autre chose que le passage d'une maniére d'être à une autre maniére d'être dans des choses sujettes à des changemens continuellement successifs.*

Réponse. Ce premier principe ne paroît pas certain : ce n'eft pas là l'idée qu'on a communément du tems. *Qu'eft-ce donc que le tems? Tant qu'on ne me le demande pas,* dit S. Auguftin, * *je le fçai fort bien, mais dès que je veux le faire entendre aux autres, je ne le fçai plus.* Après avoir difputé long-tems fur ce que c'eft que le tems, il commence ainfi le vingt-quatriéme Chapitre : *Si quelqu'un me difoit que le tems n'eft autre chose que le mouvement des corps, me commanderiez-vous d'en convenir?* (C'eft à Dieu qu'il adreffe la parole.) *Non certes:*

* Conf. L. 11. Ch. 14.

car nul corps ne sçauroit se mouvoir que dans le tems. J'entens votre voix qui me le dit. S. Augustin regarde comme certain (& cela paroît tel en effet) que le tems n'est pas le passage d'une maniére d'être à une autre maniére d'être, par rapport aux corps, & comme tellement certain, qu'il ne craint pas de dire, que c'est la voix de Dieu qui le lui dit. Reste à sçavoir si le tems est le passage d'une maniére d'être à une autre maniére d'être dans les esprits. Il paroît évident que non; car comme *nul corps ne sçauroit se mouvoir que dans le tems*, nul esprit ne sçauroit avoir une succession de pensées que dans le tems; si donc pour cette raison il est clair que *le tems est quelqu'autre chose que le mouvement des corps*, comme le prétend S. Augustin, il n'est pas moins clair que le tems est quelqu'autre chose que la succession des pensées de l'esprit, & si l'on peut dans les corps mesurer le repos aussi bien que le mouvement, on peut dans les esprits mesurer l'inaction, ainsi que

la succession des pensées. Je dis, l'*inaction*, parce que l'on ne croira pas aisément avec quelques Philosophes modernes, que l'essence de l'esprit consiste dans la pensée actuelle, & que le plus grand nombre se contente de la capacité de penser. Je vais à présent hazarder ce que je pense de la nature du tems.

Le tems est la mesure de la durée des êtres créés : la durée n'est autre chose qu'une existence continuée : une créature existoit hier à midi, elle existe encore aujourd'hui à midi ; qu'elle ait changé, qu'elle n'ait pas changé ; qu'elle ait éprouvé des mouvemens successifs, qu'elle n'en ait point éprouvé ; voilà 24 heures d'existence, voilà 24 heures de durée, voilà 24 heures de tems. Si cette notion du tems n'est pas juste, n'est pas naturelle, qu'on m'en donne une plus juste, une plus naturelle, je l'adopte. Si le premier principe de l'Auteur est détruit par cette définition du tems, le deuxiéme, qui n'en est qu'une explication

enduë, ſubit le même ſort,
ſuis diſpenſé de répondre à
a ſuite de ce nombre. Sui-
pendant l'Auteur pas-à-pas,
ions de réſoudre toutes les
tés qu'il nous fournira.
e m'arrêterai pourtant pas à
r à l'Auteur que le mouve-
ſt plus eſſentiel à la matiére
qu'à la matiére de feu ; je
e ſoin à de plus habiles Phy-
que moi. Je ne dirai pas non
ie le Texte Grec, rendu en
par ces mots : *Spiritus Do-*
rebatur ſuper aquas, exprime
ient le mouvement & la fer-
ion des eaux ; je ne dirai pas
Commentateurs mêmes, qui
ent le *Spiritus* du S. Eſprit,
que le S. Eſprit donnoit le
ment aux eaux. Quoique tout
nne un peu plus que de la
ilité au ſentiment, qui ſup-
'il y avoit du mouvement
é à la matiére avant le *fiat*
la nous meneroit trop loin.
ntreprendrai pas non plus de
iner le tems de la création

des Anges, que S. *Augustin* croit avoir précédé la création de la lumiére. Mais arrêtons nous un peu au sentiment de l'Auteur sur le fond de la question ; il introduit sur la scene deux personnages, qu'il appelle *A.* & *B.* Voici comme parle *A*

Texte de l'Auteur.

A. *Laissons les Anges au néant & supposons la matiére dans un par fait néant de tout mouvement : n puis-je pas assigner un tems ; pa exemple, 12 heures entre sa création & l'impression du mouvement en elle*

B. *Oüi, vous le pouvez, mais sei lement par imagination .... Ce son 12 heures d'imagination, & pas da vantage.*

Réponse. Je fais une autre hypo thése, qui pourra donner plus d jour à celle que je viens de rappo ter. Supposons la matiére dans u parfait néant de tout mouvement ce n'est pas une pure supposition selon l'Auteur, car son sentimen est qu'elle a été créée immobile

mais supposons qu'au lieu qu'il s'est écoulé tant de siécles depuis la création de la lumiére, ce soit aujourd'hui seulement, que Dieu dise : *fiat lux.* Ne sera-t-il pas vrai que la matiére aura existé sans mouvement pendant plusieurs siécles ? Ne sera-t-il pas vrai que la matiére sera aussi ancienne qu'elle est actuellement, quoiqu'il n'y ait eu sur la Terre aucun corps en mouvement, ni aucun esprit créé ? Ne sera-t-il pas vrai en un mot, que le tems sera passé tout comme il l'est, & qu'au lieu que la matiére est en mouvement depuis près de six mille, ou près de huit mille ans, elle aura été en repos près de six mille, ou près de huit mille ans ? Mais continuons le dialogue de l'Auteur.

Texte de l'Auteur.

A. *Cette masse immobile n'aura donc pas été créée dans le tems ?*

B. *Non, puisque le tems n'a pas commencé avec elle, elle aura été créée*

avant le tems, & au commencement du tems.

Réponse. La Terre créée, *non dans le tems, mais avant le tems, & au commencement du tems*. Devine qui pourra cette énigme, pour moi, j'avoue que mon esprit s'est vainement fatigué pour en trouver l'explication ; je dirai seulement qu'on avoit crû marquer l'Eternité du Verbe, en disant qu'il est né du Pere avant tous les siécles : *& ex Patre natum ante omnia sæcula*, dit le Symbole de *Nicée* : cette expression deviendra désormais équivoque, & en avouant les termes du Symbole, on pourra croire que le Fils de Dieu aura été créé au commencement du tems, & conséquemment ne sera pas Eternel.

Texte de l'Auteur.

Au reste, j'aurois pû me dispenser de répondre à cette hypothèse, comme étant absolument chimérique & impossible, car elle suppose nécessairement

l'existence de celui qui l'a fait, & dès-lors il y a un tems qui coule avec lui, & qui détruit l'hypothèse.

Réponse. Ne fait-on pas tous les jours des hypothèses pareilles ? Sans doute. N'est-il pas clair que je puis supposer que Dieu après la création de la matiére informe & invisible, ait attendu jusqu'à ce jour pour créer la lumiére & les autres êtres ? Que l'Auteur dise s'il n'y auroit eu en ce cas aucun intervale depuis la création de la matiére, jusqu'à la création de la lumiére, & si on dateroit d'aujourd'hui la création de la matiére. Selon ses principes, je vois bien qu'il répondra affirmativement; mais je ne sçais à qui il persuadera une opinion si opposée à notre maniére de concevoir les choses ; & cependant il me paroît qu'il est dans le fond du même sentiment que tout le reste des hommes, & qu'il ne différe que par la maniére de s'exprimer. Car en disant que le tems ne commenceroit dans mon hypothèse, que d'aujourd'hui, il ne voudroit dire autre chose, sinon,

de tems, parce qu'il n'y aur
eu de paſſage d'une manié
à une autre maniére d'être ;
ſéquemment que le tems
autre choſe que le paſſage d'
niére d'être à une autre
d'être. Car la raiſon ſe rév
bien que l'imagination, l
lui veut faire entendre qu
tiére ne ſeroit pas auſſi a
qu'elle eſt, ſi elle avoit ex
qu'à ce jour ſeule & ſans
ment : ce qui prouve plus
ment la juſteſſe de la défini
je donne du tems & de la
du tems, en l'appellant la
de la durée des êtres créés

dire, il est arrivé telle & telle chose depuis que la Terre existe, tel changement dans sa substance, ou dans celle des autres êtres, on pourroit néanmoins dire aujourd'hui, pourvû que Dieu révélât le tems de la création de cette matiére : la Terre a existé pendant soixante & tant de siécles seule & immobile.

N. 6. Voici comme l'Auteur explique ces paroles de Moyse : *In principio creavit Deus Cœlum & Terram. Terra autem erat inanis & vacua, & tenebræ erant super faciem abyssi.... Dixit que Deus, fiat lux; & facta est lux.*

Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre ; mais ni le Ciel, ni la Terre n'étoient point par eux-mêmes capables de nous éclairer, & Dieu dit que la lumiére soit, & la lumiére fut. Sur quoi je dis, la vérité du sentiment de l'Auteur dépend tellement de l'explication qu'il donne de ce Texte de la Genèse, que son explication étant fausse, son sentiment est faux ; or est-il, qu'il est tout au moins fort douteux

que ce ſoit là le ſens du Texte ; donc ſon opinion eſt tout au moins fort douteuſe. Car le Texte eſt Sacré, la Vérité en eſt certaine ; ſi donc il y a eu un tems de ténébres avant la création de la lumiére, c'en eſt fait du ſyſtême de l'Auteur : or ſon explication paroît bien forcée. Pourquoi n'entendra-t-on pas le Texte tout ſimplement ? Moyſe parloit-il à des perſonnes auſſi ſubtiles que l'Auteur, ou parloit-il pour n'être pas entendu ? Il parloit à des gens ſimples, & s'exprimoit ſimplement : il leur raconte la création du Monde par ordre, pour leur inſtruction & leur édification. Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre. Or la Terre étoit informe & inviſible, & les ténébres couvroient la face de l'abîme . . . . . & Dieu dit que la lumiére ſoit, & la lumiére fut. Cette narration ne nous repréſente-t-elle pas le Ciel & la Terre comme exiſtans un eſpace de tems ſenſible. Sans lumiére *la Terre étoit inviſible* : donc ſi l'homme eut été créé en ce tems, il ne l'auroit pas vuë :

Les ténébres couvroient la face de l'abîme; donc si l'homme eut été créé alors, il n'auroit rien vû. C'est ce que les Israëlites en pouvoient naturellement conclure. Ce n'est pas ici une Prophétie, qui de sa nature doit renfermer quelqu'obscurité; ce n'est pas un mystére, par-là-même inaccessible à l'esprit humain; c'est une exposition des Ouvrages de Dieu, & de l'ordre dans lequel ils ont été crées.

Texte de l'Auteur.

N. 7. *Je crois qu'à cette demande, à quelle heure la lumiére a-t-elle paru? & par conséquent par quelle heure le premier jour a-t-il commencé? Il faut répondre à toutes les heures à la fois du jour & de la nuit, du soir & du matin, pour toutes les circonférences du cahos matériel; ensorte que la lumiére & les ténébres ayant successivement achevé leur tour, auront fait le premier jour, lequel aura été de 24 heures certaines, ni plus, ni moins pour tous les côtés du cahos ma-*

tériel, régle & modele de tous les jours suivans.

Réponse. Comment se peut-il faire que sous les Poles, & depuis les Poles, jusqu'aux cercles polaires, le premier jour ait été *de 24 heures certaines* dans le sens de l'Auteur? De quelque maniére qu'il l'entende, la réponse qu'il fera résoudra également la difficulté qu'il trouve dans l'inégalité du premier jour du Monde, qui résulte, selon lui, du sentiment contraire au sien.

Il y auroit, ce me semble, encore plusieurs points à relever dans la Dissertation, mais je m'en abstiens, afin de n'être pas trop long, & que cette réponse puisse trouver place dans le Journal. Je finis, en exposant en peu de mots ce que je pense du premier jour du Monde.

Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre. Douze heures après il créa la lumiére. Les 12 premiéres heures de ténébres composerent la premiére nuit. Les 12 premiéres heures de lumiére composerent le premier jour. Dieu appella les téné-

bres *nuit*; c'est sans doute ces ténébres dont l'Auteur Sacré venoit de parler, que Dieu appella *nuit*; la liaison du discours l'indique; & le soir & le matin composerent le premier jour. Le *soir* & le *matin* paroissent n'être autre chose que la *nuit* & le *jour*. Le mot *soir* est un autre terme pour exprimer la nuit & les ténébres. L'Apôtre paroît faire allusion à cet ordre de la création dans son Epître au Romains. * *La nuit*, dit-il, *a précédé, & le jour s'est approché*. Nox præcessit, dies autem appropinquavit.

Voilà en peu de mots ce que je pense de la Dissertation sur le premier jour du monde, & du fond de la question; je prie l'Auteur de croire, que je n'ai eu d'autre intention en mettant au jour mes pensées, que de répondre à son invitation, & de m'instruire par l'éclaircissement de la matiére; & au cas qu'il daigne répliquer, je le prie de me traiter avec bénignité. Je souhaite au surplus, que ma réponse

* Chap. 12. ℣. 12.

l'engage à remanier & discuter de nouveau une question si abstraite.

ARTICLE XXXIII.

DISSERTATION sur l'exil d'Ovide, avec quelques Anecdotes concernant les deux Julies. Par M. R. D. R. *de* Moulins, *chez* Jean Faure, *Imprimeur Libraire, Rue de Paris.* M. DCC. XLII. *in-8°.*

LA cause de l'exil d'*Ovide* est un sujet qui a exercé assez inutilement ceux qui ont travaillé sur ce Poëte : tout ce qu'ils en ont dit se réduit à des conjectures incertaines, & ils n'ont pû tirer ce secret de l'obscurité dont *Ovide*, qui en parle si souvent, a pris soin de l'envelopper. Si M. R. D. R. ne réussit pas à le découvrir, nous croyons qu'on doit renoncer désormais à cette recherche ; & c'est le parti qu'il semble avoir pris lui-même. *Quelques Critiques*, dit-il, *avouent qu'ils l'ont cherché inutilement, & ce se-*

voit, à mon avis, peine perdue de s'y amuser. Sa Dissertation ne laisse pas d'être curieuse & agréable : on y trouve discuté avec beaucoup de soin & d'exactitude tout ce qui peut intéresser dans le sujet qu'il se propose. Il le réduit à ces quatre points ; l'année, la cause, le lieu, la durée de l'Exil d'*Ovide.*

1o. L'Auteur prouve fort bien que le Poëte fut relégué l'an 761 de *Rome*, & qu'il arriva à *Tomes* sur la fin de l'hyver de 762. C'est *Ovide* lui-même qui en fournit les preuves indubitables, que M. D. R. a mises dans un bon jour. Ce Poëte, dit-il, étoit né le 20 Mars de l'année de *Rome* 711, comme il nous l'apprend par ces Vers de la X Elégie du IV. Livre des Tristes :

Editus hinc ego sum : nec non, ut tempora noris,
Cum cecidit fato Consul uterque pari ;

Ce qui marque bien certainement l'année où périrent les deux Consuls *Hirtius* & *Pansa*, l'année 711 ; mais

non pas si sûrement le jou
naissance d'*Ovide*. Il sortit
me vers la fin de l'année
étoit au mois de Décembr
Mer *Adriatique*.

Littera quæcumque est toto tibi
bello,
Est mihi sollicitæ tempo
viæ.
Aut hanc me gelidi tremerem c
se Decembris,
Scribentem mediis Hadr
aquis.
Trist. Lib. I.

Il avoit alors cinquante a
vois passé dix Lustres sans
dit-il, au Livre IV. des
Eleg. VIII. & j'ai le malheu
disgracié sur la fin de mes jo

Jamque decem Lustris omni
peractis,
Parte premor vitæ deteri

Et dans l'Elegie X. « D
» plus beaux jours s'étoient é
» & la vieillesse avoit fait gr
» mes cheveux : depuis ma
Mai 1743.

»ce le vainqueur que *Pise* couronne
»d'Olivier, avoit remporté dix fois
»le prix de la courſe des chevaux,
»lorſque le couroux du Prince que
»j'ai offenſé, m'ordonne de me ren-
»dre à *Tomes*, ſur la Rive gauche
»du *Pont Euxin.* »

Jam mihi canities, pulſis melioribus
annis,
Venerat, antiquas miſcueratque
comas.
Poſtque meos ortus Piſeâ vinctus Olivâ
Abſtulerat decies præmia victor
Eques;
Cum maris Euxini poſitos ad læva To-
mitas
Quærere me læſi Principis ira ju-
bet.

Dix Luſtres, ou dix Olympiades comptées depuis l'an de *Rome* 711, nous conduiſent à 761 : ce fut donc cette année là qu'*Ovide* fut relégué en *Scythie.* Mais M. R. D. R. ne ſe contente pas d'avoir marqué l'année de cet événement; il lui faut quelque choſe de plus; il fait voir le tems précis du départ du Poëte, & celui de ſon arrivée au lieu de

son exil. C'est encore *Ovide* qui fournit ces époques.

»Depuis que je suis dans la *Scy-»thie*, il s'est écoulé une Olympia-»de (ou cinq années) *quinquennis »Olympias*, & déja j'ai commencé »un second Lustre.» Dans la même Lettre (de Ponto IV: Epist. VI.) *Ovide* pleure la mort de *Fabius Maximus*, qui devoit intercéder pour lui auprès de l'Empereur, & celle d'*Auguste*, qui paroissoit s'adoucir, & qu'on espéroit pouvoir enfin fléchir.

Sur ces deux événemens qui se suivirent de près, voici comme raisonne M. R. D. R. Cette Epître fut écrite peu de tems après la mort d'*Auguste*. Ce Prince mourut le 19 d'Août 767 de *Rome*. Si donc depuis l'arrivée d'*Ovide* en *Scythie*, il s'étoit écoulé cinq années Olympiques, qui commençoient au solstice d'été, il faut qu'il y fut arrivé avant le solstice d'été de l'année 762; & il étoit parti d'*Italie*, comme on la déja vû, au mois de Décembre 761. Tous ces témoignages rassemblés & comparés, dé-

cident sans ambiguité le premier point de la Dissertation.

A l'occasion de la mort de *Fabius Maximus*, M. R. D. R. en raconte la cause d'après *Tacite* & *Plutarque*. Auguste étant un jour allé avec *Fabius* voir *Agrippa* son petit-fils, qu'il avoit exilé ; *Livie*, dont les importunités avoient obligé l'Empereur à désigner *Tibere* pour son successeur, craignant les suites de cette entrevuë, dit à *Auguste* avec aigreur, qu'il valoit mieux faire revenir promptement ce successeur à l'Empire, que de l'irriter par un plus long délai. *Maximus* avoit eu l'imprudence de dire à sa femme *Marcia* ce qui s'étoit passé, & elle n'avoit pas manqué de le redire à *Livie*. Le lendemain *Maximus* étant allé faire sa Cour à l'Empereur, lui dit en le saluant en stile Romain : *Bon jour, Cesar.* L'Empereur lui répondit. *Adieu, Maximus.* Ce terrible *Adieu*, fit croire à *Maximus* qu'il étoit perdu ; il se donna la mort.

I I°. Nous nous arrêterons un

peu plus sur le second Article
lequel il y a plus d'embarras.
R. D. R. distingue deux cause
l'exil d'*Ovide*, une cause appare
ou plutôt un prétexte, & la ve
ble cause. Le Poëte lui-mêm
trente endroits, & en trente fa
différentes rappelle l'une & l'au
mais il s'exprime toujours obs
ment, & avec réticence sur la
ritable cause, au lieu qu'il
clairement sur le prétexte qu
ma la colere d'*Auguste*. Ce fu
ses Vers licentieux, son *Art*
mer, qu'on regardoit, avec ra
comme très-propre à corromp
jeunesse. Mais la preuve que
fut qu'un prétexte, c'est qu'il y
fort long-tems que ces Vers ét
connus dans *Rome*, sans qu'o
fît un crime à l'Auteur, ni
pensât à l'en punir. *Ovide* étoi
ne quand il les publia, & il
dans un âge avancé lorsqu'il fu
voyé à *Tomes*.

Ergo quæ juveni mihi non nocitu
tavi.

Scripta parum prudens, nunc nocuere Seni.
redundavit veteris vindicta Libelli ;
Distat & à meriti tempore pœna sui.

Trist. L. II. V. 543. &c.

Iotre Auteur examine avec une
ique éclairée les divers systêmes
m a imaginés sur cet événement.
qu'il y a de sûr, dit-il, c'est
vide s'attira sa disgrace par quel-
action qui avoit offensé direc-
ent l'Empereur ; ce Vers sem-
le dire bien clairement :

s es offensas, ut decet, ipse tuas.

Lib. II. Trist. V. 134.

ais quelle fut cette action ? C'est
ju'il n'est pas aisé de deviner :
le en parle avec une obscurité
ctée, la traitant tantôt d'erreur,
ôt de crime, sur lequel il n'ôse
pliquer, de peur de renouveller
ense. Mon crime, dit-il, c'est
oir eu des yeux :

ia quod crimen viderunt lumina,
plector ;

Peccatumque oculos est habuisse meum.

Lib. III. Trist. V. 49. &c.

Mais il ajoûte aussi-tôt :

Non equidem totam possum defendere culpam,
Sed partem nostri criminis error habet.

Ces Vers, & d'autres qui ont le même sens, & que nous ne rapportons pas, ne semblent-ils pas insinuer qu'*Ovide* avoit vû sans dessein quelque action indécente & criminelle d'*Auguste*, ou de quelqu'un de sa Maison ? Voilà l'erreur, la surprise ; voilà ce qu'il y a d'excusable dans son fait : mais qu'il avoit eû l'imprudence d'en parler, d'en faire peut-être des railleries, qui avoient été rapportées à l'Empereur, ou même d'y prendre part ; voilà le crime impardonnable, qu'il a toujours pris soin de cacher. Mais on veut quelque chose de plus particulier, on veut sçavoir quelle fut cette action qui perdit *Ovide* sans

retour, quoiqu'il ait interdit toute curiosité sur ce sujet.

Neve roges quid sit ; stultam conscripsimus Artem :
Innocuas nobis hæc vetat esse manus.
Ecquid præterea peccarim, quærere noli :
Ut lateat solâ culpa sub Arte mea.
De Ponto, Lib. II. *Epist.* IX. *V.* 73.

» Sur quoi, *dit*, *M. R. D. R.* Il » seroit peut-être naturel de soupçonner qu'*Ovide* fut du nombre » de ceux qu'*Auguste* appelloit *les* » *violateurs de sa Maison*, parce » qu'ils avoient eu des habitudes » avec des personnes qui lui apparr» tenoient de près....... Ajoûtez » que notre exilé ne veut pas faire » l'aveu de son crime, de peur de » r'ouvrir les blessûres d'*Auguste*.

Nam non sum tanti, ut renovem tua
vulnera, Cæsar.

» Or les blessûres de cet Empereur » étoient le jeune *Agrippa*, & les deux *Julies*, » qu'il avoit coutûme

de nommer, au rapport d
tone, tres vomicas, aut tria
mata.

Ce soupçon, du moins p
port à *Julie*, est confirmé par
ciens fragmens de la Vie d
& par les Vers de *Sidonius*
naris si souvent cités sur ce su

Cependant notre Auteur
ce sentiment. *Julie*, fille d'*A*
dit-il, fut exilée l'an 752 de
à l'âge de trente-huit ans,
Macrobe; elle étoit née l'an
suivant *Dion*. *Velleius Pate*
place son exil sous le Consu
Gallus, & de *Caninius*, ce q
vient au même. *Ovide* ne fu
gué qu'en 761. L'Empereur
il tardé neuf ans à punir un
qui l'auroit blessé d'une man
sensible? Il faudroit suppose
l'auroit ignoré durant tout ce
Mais, ajoûte M. R. D. R
c'est une observation décisive.)
étoit fort jeune, lorsque da
Poësies il célébra *Corinne*, c
dire, *Julie*, selon les Auteurs
réfute:

Carmina cum primùm populo Juvenilia
legi,
Barba resecta mihi bisve semelve
fuit.
Moverat ingenium, totam cantata per
urbem
Nomine non vero dicta Corinna
mihi.
L. IV. Trist. Eleg. X.

Il pouvoit donc avoir environ vingt ans, & c'étoit vers l'année 731. Auguste auroit-il attendu trente ans à le punir? D'ailleurs, *Julie* n'avoit alors que seize ans; & l'Histoire ne l'accuse d'aucun libertinage à cet âge. Enfin la maniére dont *Ovide* parle de sa fausse *Corinne*, ne convient nullement à la fille de l'Empereur.

D'autres se sont figurés que le crime d'*Ovide* étoit d'avoir été témoin de l'inceste d'*Auguste* avec sa fille *Julie*. En effet, *Ovide* rejette souvent son malheur sur ses yeux, sur ce qu'il avoit vû quelque chose qu'il n'a jamais voulu déclarer.

Cur aliquid vidi ? Cur noxia lumina
Cur imprudenti cognita culp
hi est ?
L. II. Trist. v. 103
Inscia quod crimen viderunt lum
plector, &c.

On appuye cette conjecture
passage de *Suëtone*, qui dit da
Vie de *Caligula*, que ce Princ
vouloit pas qu'on le crut petit
d'*Agrippa*, à cause de l'obscuri
sa naissance, & qu'il ne faisoi
difficulté de publier que sa mer
voit le jour à l'inceste d'*Aug*
avec sa fille *Julie*. Mais *Suéton*
joûtoit point foi à cette médisa
»D'ailleurs, *ajoûte M. R. I*
» il y a une raison, qui détruit
» réplique cette odieuse conjec
» C'est qu'*Agrippine*, mere de
» *gula*, étoit venue au monde v

» laissant cinq enfans, du nombre » desquels étoit *Agrippine.* » L'Auteur ajoûte qu'*Ovide* avoit trop d'esprit pour retracer si souvent à l'Empereur le souvenir de son crime, s'il en avoit été témoin.

Pour expliquer enfin son sentiment sur la cause de l'exil d'*Ovide*, M. R. D. R. pense que ce n'est pas sans raison qu'on a mis *Julie* sur le compte de ce Poëte : mais il prétend qu'il s'agit de la fille, non de la mere ; c'est-à-dire, de la petite-fille d'*Auguste*. Celle-ci trop fidéle à suivre les traces de sa mere, se fit exiler comme elle, & pour le même sujet l'an 761, au même tems qu'*Ovide* fut relégué. *Le tems*, dit l'*Auteur*, *ne pouvoit mieux quadrer.* Effectivement cette circonstance rend la conjecture assez vraisemblable. Ce n'est pas tout ; *Tacite* nous apprend que tous les Adulteres des deux *Julies* furent punis de mort ou d'exil : *Adulteros earum morte aut fugâ punivit*. Ovide en fut quitte à meilleur marché ; & c'est ce qu'il reconnoît lui-même en plusieurs en-

droits des Poësies composées dans son exil. Nous nous contenterons de celui-ci, où il parle de cette sorte à l'Empereur, dans la seconde Elegie du Livre cinquiéme des *Tristes*, V. 55.

Ira quidem moderata tua est, vitamque dedisti :
Nec mihi jus civis, nec mihi nomen abest.
Nec mea concessa est aliis fortuna : nec exul
Edicti verbis nominor ipse tui.
Omniaque hæc timui, quoniam meruisse videbam :
Sed tua peccato lenior ira meo est.

Quand donc *Ovide* cherche à dissimuler, à excuser sa faute, on peut juger qu'il ne parle pas sincérement, qu'il ne veut que donner le change, exciter la compassion de ses amis, & les engager à s'intéresser pour lui auprès de l'Empereur.

Par le rapport & la comparaison des termes de la Loi *Julia*, portée par *Auguste* contre les adulteres, avec les expressions d'*Ovide* au sujet

de son exil, M. R. D. R. confirme son sentiment, La plus grande peine décernée par la Loi, *Pœna gravior*, étoit l'exil : *Ovide* se sert des mêmes mots pour exprimer celle à laquelle il étoit condamné :

Qui cum me dignum *pœnâ graviore* fuisse
Confitear, &c,

Enfin tout paroît concourir à appuyer cette opinion. L'Auteur explique la nature & les différentes espéces d'exil chez les Romains, la formule de la sentence qui y condamnoit les coupables, & passe tout de suite au lieu de l'exil d'*Ovide*.

I I I°. C'étoit, dit-il, toute la Province du *Pont*; c'est pour cela que les Elégies qu'il y composa, sont datées *de Ponto*, ou *ex Ponto*. Mais il choisit pour lieu de sa demeure la Ville de *Tomes*, Capitale de la Province. « Cette Province, habitée » par les *Scythes* & les *Gétes*, faisoit » partie de la Basse *Moesie*, entre » le *Pont Euxin*, les bouches du *Da-* » *nube*, & le Mont *Hæmus*. La Baf-

»se *Bulgarie* répond à cette an
»ne contrée, & la partie m
»me est habitée jusqu'à *Varn*
»les *Tartares* de *Dobrucin*, trib
»res du Turc. *Tomi*, ou *Tomu*
»aujourd'hui *Zomi*, sur le bo
»la *Mer Noire*.» *Ovide* en fa
Pays affreux, ou régne un l
perpétuel. Mais il y étoit exilé
des Peuples barbares, lui qui
accoûtumé à la magnificence &
délices de *Rome*.

IV°. M. R. D. R. fait vo
les dates de diverses piéces d'O
qu'il vécut dans le *Pont* enviro
ans, & il croit qu'il mourut d
cours de l'année 768. Il aime
s'en rapporter à un fragme
Cæcilius Minutianus Apuleius
par *Lilio Giraldi*, qu'à *Euséb*
recule de deux ans la mort du I

Anecdotes sur les deux Juli

L'Auteur s'étend assez sur l
toire, & sur tout sur le cara
de la premiére *Julie*, & dit p
choses de la seconde. *Auguste*
Mai 1743.

pris un soin très-particulier de l'éducation de sa fille. Il l'avoit élevée sous ses yeux, l'accoutumant au travail, à ne rien dire, à ne rien faire dont elle pût rougir. Point de visites, point de commerce au dehors. Mais il compta trop sur les leçons de sagesse qu'il lui avoit données, & s'apperçut trop tard qu'elle s'en étoit étrangement écartée. Un air de simplicité, de candeur, d'ingénuité couvroit ses désordres, & empêchoit *Auguste* de l'en soupçonner, ou lui faisoit condamner ses soupçons. *Julie* avoit l'esprit agréable, enjoué, orné, cultivé par l'étude, fertile en bons mots, en reparties vives & ingénieuses. *Macrobe* en rapporte plusieurs au Chapitre cinquiéme du Livre second des *Saturnales*.

Auguste lui fit épouser *Marcellus*, fils d'*Octavie* sa sœur; mais ils ne vécurent pas long-tems ensemble. Après la mort de *Marcellus*, l'Empereur « lui donna pour second » époux *Agrippa*, grand homme de » Guerre, qu'il voulut associer à sa » Maison, comme il l'avoit associé

»à ses Victoires. Ce fut alors que »le caractére & les mœurs de *Ju*»*lie* commencerent à se dévelop»per. » *Agrippa* ignora, ou dissimula la conduite de sa femme. Il n'en fut pas de même de *Tibere*, son troisiéme mari. Défiant, soupçonneux, elle ne lui imposa point. Cependant il ne laissa pas de vivre bien avec elle durant quelque tems: la politique, le respect pour l'Empereur, suspendirent les effets de son mécontentement. Mais enfin il se sépara d'elle, & ce fut pendant cette absence, qui dura huit ans, que *Livie* travailla si efficacement à lui applanir le chemin à l'Empire. Enfin l'indignation d'*Auguste* éclata ; il condamna sa fille à l'exil. Elle y fut très-resserrée, & traitée fort durement, sur-tout pendant les cinq premiéres années, & l'Empereur ne voulut jamais consentir à son rappel.

Cet exemple de sévérité ne fut pas capable de contenir la seconde *Julie*, fille de la premiére, & femme de *L. Æmilius Paulus*, fils du

Cenfeur. Auffi eut-elle le même fort que fa mere. *Tibere* parvenu à l'Empire, ne changea rien aux volontés d'*Augufte* ; les exilés ne furent point rappellés. Et fuppofé, dit M. R. D. R. qu'*Ovide* ait été des amis de la feconde *Julie*, comme nous l'en avons foupçonné dans notre Differtation, doit-on être furpris qu'il n'ait pû trouver grace auprès du nouvel Empereur.

Cependant en finiffant ces *Anecdotes*, il cherche à juftifier le Poëte autant qu'il eft poffible. « Ne peut-»il pas fe faire, *dit-il*, que fans »avoir commis de crime avec la »petite-fille d'*Augufte*, il ait eu feu-»lement le malheur de fe trouver »engagé dans fes parties, en qua-»lité de bel efprit, de Poëte galant, »propre à égayer ces fortes de Fêtes »par la légéreté de fa Mufe? En »ce cas . . . . . il n'aura véritable-»ment péché que par les yeux, & »il n'en aura pas moins encouru »l'indignation de l'Empereur. Il »femble que cette fuppofition puiffe »accorder *Ovide* avec lui-même,

» lorſqu'il proteſte en tant d'en»droits, qu'il eſt innocent dans le » fond, qu'il a commis une faute, » & non pas un crime ; qu'il n'y a » eu que de l'imprudence & de la » ſimplicité dans ſon fait. Mais, » *continue M. R. D. R.* n'en dit-il » pas un peu trop ? A force de ſe » juſtifier, quelquefois on en de» vient plus ſuſpect. Qui eſt-ce qui » prendra jamais *Ovide* pour un » homme ſimple, » &c.

En effet, *Ovide* des parties d'une *Julie*, en qualité de bel eſprit, de Poëte, de Poëte galant, propre à égayer ces ſortes de Fêtes, & ſimple ſpectateur ! C'étoit déja ſe rendre coupable : mais quoiqu'il ſemble en quelques endroits rejetter toute ſa faute ſur ſes yeux, il avoue néanmoins qu'il y a eu autre choſe que de l'erreur ; quelque action dont il n'oſoit rappeller le ſouvenir. A tout ce que nous avons déja rapporté, ajoûtons ce qu'il ſe fait dire par l'Amour, dans l'Epître III. Livre III. *De Ponto.*

Utque hoc, ſic utinam defendere cætera poſſes !
Scis aliud, quod te læſerit, eſſe magis.
Quidquid id eſt (neque enim debet dolor ille referri)
Non potes à culpâ dicere abeſſe tuâ.
Tu licet erroris ſub imagine crimen obumbres,
Non gravior merito vindicis ira fuit.

La plus grande peine décernée par la Loi contre les adulteres, étoit l'exil : *Ovide* avoue ici, & en bien d'autres endroits, que l'Empereur avoit uſé d'indulgence à ſon égard, & qu'il méritoit une punition plus ſévére. Que penſer de pareils aveux qui échappent à un homme, qui ne cherche d'ailleurs qu'à s'excuſer, & à diminuer ſa faute? Il eſt vrai que le Prince avoit puni de mort quelques-uns des *violateurs de ſa Maiſon* : mais le crime augmente par la qualité des perſonnes qu'il offenſe, & la témérité des coupables; & *Ovide* reconnoît lui-même qu'on lui

avoit fait grace, en lui accordant la vie.

Ira quidem moderata tua est, *vitam que dedisti*, ...
Omniaque hæc timui ; *quoniam meruisse videbam.*

Voilà, ce semble, tout ce qu'on peut dire au sujet de l'exil d'*Ovide* ; & à moins qu'on ne découvre quelque Monument, inconnu jusqu'ici, il y a bien de l'apparence qu'on ne sera jamais mieux instruit.

M. *Ribaud de Rochefort* a déja signalé son Erudition & sa Critique par plusieurs Dissertations sur les commencemens de notre Monarchie, sur le régne de *Clovis*, sur les Titres de Consul & de Patrice, donnés à nos premiers Rois, &c. & par une explication de la quatriéme Eglogue de *Virgile*, qui pourra faire oublier toutes celles qu'on a imaginées jusqu'ici. Il nous fait encore espérer d'autres fruits de ses veilles Littéraires : Eh ! que ne pourroit-on pas en attendre, s'il étoit plus à portée de cultiver les

Muſes, d'entretenir commerce avec les Sçavans, & de conſulter les Livres qui ne pénétrent pas aiſément dans le lieu de ſa demeure?

ARTICLE XXXIV.

SERMONES IN SOLEMNI Academiæ Scientiarum, &c. C'eſt-à-dire, *Diſcours prononcés publiquement dans l'Aſſemblée Solennelle de l'Academie Impériale des Sciences, le 29 d'Avril 1742. A Peterſbourg, de l'Imprimerie de l'Académie, in-4°. Pages 50. & au de-là.*

L'Académie de Peterſbourg ayant interrompu ſes Séances Publiques pendant quelques années, vient pour ſe conformer aux Réglemens du Czar Pierre I. ſon fondateur, & aux intentions de la nouvelle Czarine ſa glorieuſe reſtauratrice, d'en reprendre l'uſage avec plus de ſolennité que jamais, à l'occaſion du Couronnement de cette auguſte Princeſſe, & pour lui ap-

plaudir, à sa maniére, avec tous les Ordres de l'Etat, qui ont conçu un redoublement de zéle, chacun pour les fonctions qui lui sont propres; rien n'étant plus naturel, que ce nouvel accroissement de vigueur, qui se repand dans les Membres, lorsque la Tête reprend la sienne, & se ranime avec tant d'éclat,

L'Assemblée fut nombreuse & illustre; & après les complimens, & une espéce de Dédicace, faite à leur illustre Souveraine, sur son avénement au Trône & sur son Couronnement, *M. Georges Wolfgang Krafft*, Professeur de Physique expérimentale & théorique, choisi par l'Académie pour faire éclater ses voeux & son application au travail, déclara que pour répondre avec dignité aux Statuts de sa fondation, & à la célébrité du jour.

» Il s'étoit étudié à choisir un su-»jet, qui par sa grande nouveau-»té, & par son agrément naturel »portât sa recommandation auprès »d'une si illustre Assemblée. Dans »cet esprit, *ajoûte M. Krafft*, j'ai

»cru devoir parler d'une nouvelle »maniére de faire des concerts de »Musique. Car que peut-on imagi- »ner de plus convenable pour cet »illustre Panégyrique, & pour des »applaudissemens solennels, que la »Musique, qui est la compagne in- »séparable des plaisirs, & qui est »comme innée à l'homme, & gra- »vée dans tous les esprits.

» Je parlerai donc, *continue l'Au- »teur*, d'une nouvelle & très-ingé- »nieuse invention faite en France, »c'est-à-dire, d'un instrument qu'- »on nomme une Orgue, ou un »Clavecin de Musique oculaire. »Et toute mon occupation sera, »après avoir donné la Description »de cet instrument, qui n'est pas »encore à sa perfection, de discu- »ter avec modestie, & avec tout le »respect qui est dû aux grandes en- »treprises, *omni quæ debetur magnis »ausibus reverentiâ, modestè excu- »tiam*, jusqu'où on peut porter l'es- »pérance & la confiance d'obtenir »avec le tems une si brillante Ma- »chine.

Avant que de suivre *M. Krafft* dans ses sçavantes discussions, nous répéterons ici une réfléxion de l'Auteur du Clavecin, qui n'ayant donné d'abord ce Clavecin que comme une idée en passant, & ayant déclaré pendant bien des années, qu'il n'avoit jamais prétendu & ne se résoudroit jamais à la réaliser ni à en tenter la pratique, ne s'est laissé persuader peu-à-peu d'y mettre la main, que par le renouvellement continuel des discussions, des doutes, des contradictions mêmes du Public.

Cet Auteur a sans doute ses raisons immédiates tirées de la Physique, des Mathématiques, de l'Optique, de la Musique, de la Peinture, pour être persuadé de la vérité de son idée. Il en a du reste articulé un bon nombre d'assez fortes dans son Optique, & sur-tout dans nos Mémoires, & dans d'autres Journaux! Mais de toutes les raisons, celle qui l'a le plus confirmé dans son opinion ; c'est, dit-il, que depuis 1725, c'est-à-dire de

puis près de 20 années, qu'il a jetté cette nouveauté comme en l'air, le Public n'a cessé un instant de la suivre & de la lui ramener sous les yeux, souvent pour l'adopter, le plus souvent pour la contredire.

Mais ce n'est point cette adoption, c'est plus que toute autre chose cette contradiction qui l'a tout à fait séduit en faveur d'une pensée, marquée à ce coin des vérités toutes neuves. Car si celle-ci étoit fausse, purement fausse, a t-il dit, elle eut été suffisamment contredite une seule fois. Toutes les fausses inventions, de quelque brillant qu'elles puissent être, & plus même elles sont brillantes, n'ont coutume de faire du bruit qu'un moment.

Il manquoit pourtant au Clavecin, l'épreuve juridique d'une Académie entiére de Sçavans, rassemblés de toutes les parties de l'Europe, tels que sont les *Hermans*, les *Delisles*, les *Bernoullis*, les *Eulers*, les *Kraffts*, les *Weitbrechts*, les *Wolfs*, les *Bulffingers*, & trente autres tous célébres, qui fissent l'hon-

neur à une vaste Méchanique qui tient tous les esprits en suspens, de la discuter une bonne fois pour la rejetter ou l'adopter, s'il est possible, & sçavoir enfin à quoi s'en tenir.

Nous sommes persuadés, que l'Auteur se prêtera de bonne grace à des discussions qui l'honorent, & qu'il sera même charmé d'avoir occasion de s'en expliquer avec de si habiles gens, si propres à dire, & à lui aider à dire tout ce qu'il y a de plus profond sur cette matiére, qui redevient par là de plus en plus intéressante pour le Public.

Pour la traiter à fond, *M. Krafft* remonte à l'origine de la Musique, aux Hébreux, aux Grecs, à Pythagore, remarquant d'abord avec soin, qu'elle n'a pourtant jamais roulé que sur le *son*, & n'a jamais été consacrée qu'au plaisir des *oreilles*. Cela est vrai, & la nouvelle Musique des couleurs doit reconnoître modestement qu'elle n'a pas cet avantage, & que c'est-là contr'elle un fort préjugé. Toutes les nou-

veautés sont, ou ont été dans le cas, la Musique même des sons, lorsqu'elle vint à éclore pour la première fois.

Elle n'attendit pas long-tems : elle prévient les sens, elle ébranle les corps, le mouvement de l'air, qui lui sert de véhicule, est assez grossier, & va jusqu'à faire trembler les Maisons. Nos corps en sont tous émus. Elle régne dans le bruit, c'est tout dire. La lumiére, les couleurs, sont comme incorporelles ; elles vont droit à l'ame, la percent, la saisissent, presque sans en avertir les sens. Si elles parviennent jamais à nous donner le plaisir de la Musique, ce sera sans doute un plaisir bien fin, bien intime, & que sçait-on ? Par-là peut-être, plus piquant & plus saisissant.

Ce fut dans la boutique d'un Serrurier, qu'il fut permis à Pythagore de découvrir par hazard, en passant, les premiers élémens de la Musique sonore, ausquels remonte ici le Sçavant Académicien de Petersbourg. Pythagore fut surpris

laiſſe pas de donner à l'œil quelque plaiſir de Muſique, & dont l'Auteur du Clavecin a bien ſçu ſe prévaloir ; mais *M. Krafft* n'en dit rien.

Il cherche en quoi l'art du grand Galilée a manqué ici à l'achévement d'une Muſique oculaire. Pour nous, nous croirions que Galilée n'a point manqué au Clavecin : mais que le Clavecin lui a manqué ; qu'il lui a manqué d'y penſer, n'ayant point achevé ce grand œuvre, tout ſimplement, parce qu'il ne l'a pas même commencé.

Ce que dit *M. Krafft*, que pour faire une ſorte de Muſique des Pendules de Galilée, il leur manquoit la viteſſe & l'extrême rapidité des vibrations, eſt fort bien dit. Elles étoient trop étendues pour être ſi vives, & trop viſibles même pour être ſi piquantes. Le plaiſir de l'harmonie dépend de vibrations courtes, promptes, & mille fois répétées à chaque inſtant. Les Pendules de Galilée, malgré la diverſité de leurs oſcillations, n'avoient dans

le fond rien que de monotone pour l'œil qui les comptoit trop à loisir. Les plaisirs ne se comptent pas.

» Une plus noble Méchanique » pour transporter aux yeux l'empi- » re des oreilles, me rappelle, *dit* » *M. Krafft*, & m'oblige de laisser » tous ces foibles essais. C'est le Mé- » chanisme du R. P. Castel, qui » par un effort supérieur à tous » ceux-là, a entrepris ce grand Ou- » vrage, que je vais expliquer dans » toute l'étendue qu'il mérite.

Cette exposition est pleine d'éloges, de politesse & d'esprit. Elle est même assez exacte dans les parties qu'elle embrasse. Mais elle n'embrasse pas tout. C'est dommage qu'elle n'ait été formée que de piéces d'une seconde main, & non sur les Mémoires originaux & immédiats, dont les trois ou quatre premiers ont paru d'abord en 1725 dans les Mercures de France, les cinq ou six suivans dans nos propres Mémoires en 1735, & les derniers dans l'Optique des couleurs en 1740. Hors de-là, nous ne connoissons

d'exact sur cette matiére, que l'exposition qu'en a donnée à Hambourg le fameux *M. Tellemann* dans la Langue du Pays. Le Livre de *M. Jean Gottlob kruger*, que M. *Krafft* cite avec d'autres Journaux, n'est point parvenu jusqu'à nous.

Pour rendre son discours plus sensible à ses illustres Auditeurs, M. *Krafft* avoit fait peindre les 12 couleurs chromatiques du P. Castel, *le bleu, le céladon*, &c. C'est un grand coup, si le Peintre les avoit attrapées dans leur justesse de coloris, & sur-tout de clair obscur. Depuis huit ou dix ans, le P. Castel avoue qu'il a employé toutes sortes de mains & d'arts différents, pour en approcher un peu. Une nouveauté, selon *Gratien*, est encore bien avant dans le néant, lorsqu'elle perce pour en sortir.

M. *Krafft* répéte beaucoup que le Clavecin oculaire, n'est qu'oculaire, & que les Couleurs n'y sont accompagnées d'aucun son. En quoi il n'est pas tout à fait instruit des choses; l'Auteur du Clavecin l'ayant

toujours accompagné, tantôt d'un Clavecin sonore, tantôt d'une Orgue sonore aussi, nous avertissant expressément dans ses écrits, que le son qui est connu, devoit introduire dans la Musique, la couleur qui n'y est pas connue, & dont le langage a besoin dans les commencemens, d'un truchement aussi naturel que celui là.

Enfin après une exposition qui nous paroît un peu succincte, M. *Krafft* reprend le raisonnement Philosophique, pour juger avec beaucoup de réserve & de modération, de l'effet d'une entreprise qui, selon lui, pourroit bien ne pas paroître aujourd'hui vraisemblable, & réussir cependant avec le tems.

»Car qui est-ce, *dit-il*, qui peut »se vanter d'avoir un esprit assez »perçant, & comme des yeux de »Lynx, pour prévoir seulement les »tentatives & les essais de la pos»térité à cet égard? L'industrie in»fatiguable de notre siécle, n'a-t»elle pas fait éclore bien des décou-

» vertes, que nos ayeux n'auroient
» pu soupçonner ?

Pour juger donc de l'effet de la nouvelle Musique, M. *Krafft* rappelle que la Musique ordinaire du son, consiste dans le mouvement vibratoire & tremblotant des petites parties du corps sonore, de l'air, & des membranes de l'ouie, mouvement très-rapide & non continu, mais mille fois répété ; de maniére que les retours intercalaires d'un son s'accordent par intervalles de tems bien mésurés, avec les retours d'un autre son, faisant harmonie avec ce premier, ou avec d'autres sons contemporains & concordans.

Il est remarquable que de ce principe commun & tout simple, le P. Castel soit parti pour en conclure la vérité incontestable de son idée, & que M. *Krafft* en parte pour rendre cette vérité douteuse & équivoque.

Il faut donc trois choses, dit ce dernier, pour exciter dans notre oreille & dans notre ame le senti-

ment & le plaiſir propre de la Muſique. Il faut ; 1°. Des vibrations ; 2°. Des vibrations promptes ; 3°. De la ſymmétrie. S'il ne faut que cela, dit le P. Caſtel, & diſent bien des gens, le Clavecin eſt démontré. Il l'eſt pour tous ceux qui penſent que la lumiére & les couleurs excitent des vibrations dans l'œil. Deſcartes, Malebranche, Grimaldi ſurtout, n'en ont pas douté.

Mais la Phyſique courante eſt fort changée d'après Newton, depuis quelque tems. On ne voit point ces vibrations, on ne les ſent point, elles ſont trop fines. Les expériences groſſiéres, & le calcul Géométrique n'y atteignent pas. Les Newtoniens les nient donc, & M. *Krafft* ne leur fait point de quartier.

Deſcartes, Malebranche, & ce qu'en France nous appellons ſans façon, & peut-être trop ſans façon la ſaine Phyſique, ne reconnoiſſant point de vuide, fait conſiſter la propagation de la lumiére dans les impulſions vives, courtes, & ſans ceſſe réitérées du corps lumineux, ou

coloré ſur le milieu environant, & par ſon moyen ſur nos yeux. M. Newton dénuant le Ciel, & preſque l'Univers, de corps & de matiére quelconque, ne reconnoît d'autre véhicule de la lumiére & des couleurs, que des corpuſcules émanés, lancés, coulant du corps lumineux, & allant toujours en avant, ſans jamais revenir ſur leurs pas, comme ſi le monde étoit infini, & vuide même à l'infini.

Sans prendre parti pour ou contre cette hypothèſe des *Emiſſions lumineuſes, colorées mêmes* du très-célébre M. *Nevvton*, il paroît pourtant que les membranes ſeules de l'œil, & la ſurface des corps colorés arrêtant la lumiére, & cette lumiére ne pouvant ſe diſpenſer d'y rebondir, ces membranes de l'œil, & ces ſurfaces des corps, qui ſont inconteſtablement tendues & élaſtiques, doivent être ſecouées & tremblotantes; & par conſéquent agitées, dans l'action propre de la viſion, de mouvemens vibratoires très-fréquens & très-prompts, que

nous ne voyons pas qu'on puiſſe en aucune maniére éluder, même pour éluder la vérité du Clavecin.

M. *Krafft* s'objecte que M. *Nevvton* a meſuré les couleurs du Priſme, & les a trouvées eſpacées ſelon la proportion des tons de Muſique. Mais M. Newton ayant trouvé cela, n'en a pas conclu que le Clavecin oculaire fût une choſe poſſible, ou faiſable, réplique M. *Krafft* perſuadé, que ſçait-on? Que M. Newton eſt la borne à laquelle les Arts & les Sciences doivent déſormais s'arrêter.

Nous dirions volontiers de M. Newton, ce que nous diſions de Galilée, que s'il n'a pas conclu la vérité du Clavecin, c'eſt qu'il n'y a pas penſé, & que par bonheur pour le P. Caſtel, le grand Newton lui a laiſſé la gloire de découvrir cette penſée après lui, plutôt que d'après lui, *Kircher* ſeul ayant dirigé ſa découverte, & peut-être auſſi un peu celle de Newton.

M. *Krafft* ne ſe borne pas à ces difficultés. Il ſuppoſe que le P. Caſ-

tel a pris les couleurs au ha
& d'une maniére toute arbi
au lieu que les ſons de la M
ſont déterminés par la nature;
que de l'être par l'Art.

Mais c'eſt-là qu'on ſent
que le Sçavant Académicien
terſbourg n'a point travaillé
les propres écrits de l'Aut
nouveau Clavecin, dont tout
pendant bien des années, a
démontrer par des Analogie
bles, par des Expériences pr
par des Calculs certains, p
Raiſonnemens concluans, t
la Muſique, de la Peinture,
Teinture, & de tous les Art
loris, le juſte rapport des C
avec les ſons, non ſeulement
néral, mais en particulier c
couleur & de tel dégré de lu
avec tel & tel dégré de ſon.

M. *Krafft* trouve tout au
ſonnable de reconnoître deu
leurs primitives, le *Violet*,
Bleu, que d'en reconnoîtr
avec le P. Caſtel, *le Bleu*, *le*
& le Rouge. Et cependant il

montré que le violet n'eſt qu'un compoſé de bleu & de rouge, & que les trois derniéres ne dérivant d'aucune couleur, toutes les couleurs en dérivent. Le P. Caſtel a toujours dit, qu'il faloit être extrêmement Coloriſte, & Muſicien profond, comme M. *Rameau* par exemple, pour juger déffinitivement de ſa découverte.

Comme toute la ſéance publique de l'Académie de Peterſbourg étoit conſacrée à la Fête du jour, & à la diſcuſſion d'un ſujet qui y convînt le mieux, *elegans omnino & præſenti tempori maximè conveniens Thema.* M. *Joſ. Weitbrecht*, Profeſſeur de Phyſiologie, répondit au nom de toute l'Académie à M. *Krafft* ſur le Clavecin, & il ne fut point traité d'autre ſujet ce jour là.

M. Weitbrecht débuta par une maxime de ſageſſe, qui dit qu'en toutes choſes il y a des bornes, *quos ultrà citraque nequit conſiſtere rectum.* La maxime eſt vraye, pourvû qu'elle ne donne pas elle-même hors des bornes preſcrites à la ſageſſe même.

Car il faut être sage, mais *ad sobrietatem*, & selon Horace même, Auteur de la maxime, il faut sçavoir *desipere in loco.*

On doit pressentir, que selon le raisonnement de M. Weitbrecht, l'œil est fait pour voir, l'oreille pour entendre, & que le plaisir de la Musique jusqu'ici réservé pour l'oreille, pourroit bien être à jamais interdit à l'œil. Avec cette maxime on fermeroit la porte à toutes les découvertes; n'y en ayant aucune, qui ne franchisse avec hardiesse, des bornes qui lui avoient été prescrites jusques-là.

Celui, dit ingénieusement, mais un peu rigoureusement M. Weitbrecht, celui qui prétend que les couleurs peuvent produire dans l'œil & dans l'ame l'effet des sons dans l'oreille, s'engage à démontrer trois choses. 1°. Que les couleurs sont naturellement disposées à agir sur l'œil, comme les sons agissent sur l'oreille. 2°. Que les organes des sens sont capables des mêmes impressions, & capables de communiquer

à l'ame les mêmes affections. 3°. Que l'ame porte le même, ou un semblable jugement de divers objets diversement représentés, & qu'elle en éprouve le même plaisir ou déplaisir.

C'est au P. Castel de répondre à ces trois articles, qui demandent de la délicatesse & de la précision, pour distinguer ce que les divers sens ont de propre, & ce qu'ils ont de différent ; ce qu'ils ont de général, & ce qu'ils ont de particulier ; C'est le *genus* & le *differentia* des Logiciens. Mais il y faut quelque chose de plus que de la Logique ; & la Physique la plus subtile, la Morale même, & l'Analyse des sensations & des sentimens les plus fins de l'ame, y paroissent tout-à-fait nécessaires.

M. Weitbrecht touche sçavamment, quoiqu'en peu de mots, les différences de la *vision* & de *l'audition.* « Celle-là, *dit-il*, ne se fait » point comme celle-ci, par des images peintes sur le Tympan, ni sur » aucun de ses Agens intérieurs,

»mais par un mouvement assez
»violent & grossier, qui pénétre
»toutes les Chambres, Labyrin-
»thes, & réduits les plus secrets de
»l'oreille, & les ébranle puissam-
»ment.

»Dans l'œil au contraire, *ajoûte-
»t-il*, tout se passe avec tranquilli-
»té, tout est fait pour le repos. Ce
»sont des humeurs emprisonnées &
»qui séjournent, des nerfs optiques,
»cachés, impénétrables, prolongés
»avec des détours assez reculés, &
»fort incapables de transmettre,
»comme par réfraction dans le cer-
»veau, l'image peinte sur la Retine.

Des procédés si divers, doivent, dit l'Académicien, occasionner des changemens divers dans l'ame. Rien n'est plus spécieux. Ce qui suit l'est-il de même ? & M. Weitbrecht ne détourne-t-il pas un peu le fil direct de son raisonnement, & ne suppose-t-il pas même la question, lorsqu'il dit ?

»Tandis que le rouge & le bleu
»se présentent à l'œil, l'ame recon-
»noît la présence de ces couleurs.

»Mais elle n'en ſent pas davantage
»par la voye de cet organe, & ne
»change pas l'idée de la couleur en
»une idée de ſon.

L'Auteur entreprenoit dans le moment, de prouver que la couleur ne produit pas un ſentiment agréable, ou déſagréable dans l'ame. Qu'eſt-il beſoin de l'idée du ſon, pour que ces couleurs produiſent immédiatement par elles-mêmes cet effet? Le P. Caſtel a toujours fait entendre, que ſans aucun rapport aux ſons, & n'y en eut-il jamais eu; un ſourd, par exemple, qui n'en a aucune idée, pouvoit à la vue des couleurs préſentées avec harmonie, c'eſt-à-dire avec diverſité, entente & rapport, être affecté du plaiſir de l'harmonie; c'eſt-à-dire de ce rapport, de cette diverſité, de cette entente. Et ce n'eſt que pour aider à cette affection & à ce plaiſir, que ce Pere joint dans ſon Clavecin, l'harmonie actuelle du ſon, à celle des couleurs.

Ces Meſſieurs ſont de trop habiles gens, pour qu'il ne leur échapât

pas quelque trait favorable à ce nouveau Clavecin. *Le chant de la Musique*, dit M. Weitbrecht, *est très-agréable* ; *les Couleurs*, ajoûte-t-il tout de suite, *sont très-agréables.* Qu'est-ce que cela dit ? Et peut-on le nier ? Oui, bien d'autres l'ont nié ; car on nie tout, avant que d'admettre une si grande nouveauté.

Du reste il n'en faut pas davantage à l'Auteur de la Musique des Couleurs. Pourvû qu'en présentant des couleurs, il soit sûr de présenter des objets agréables, *très-agréables* comme les sons, cela lui suffit, & le Public ne lui en demande pas davantage non plus. Apparemment que l'ordre d'harmonie où il les présentera, ne les rendra pas désagréables. Et puis la mobilité, la vivacité du jeu, la combinaison, la succession, l'ensemble, la variation, le clair obscur, diront quelque chose d'harmonieux à l'œil, lequel instruit par l'oreille, & par l'ame même, pourra instruire celle-ci, & l'affecter de la même harmonie à son tour.

Mais, continue l'Académicien, dans la Musique la variation plaît, aussi bien que la répétition fréquente & rapide des battemens & des tons, leur proportion, leur mélange, leur entrelacement varié. Est-ce que tout cela ne se trouvera pas dans les couleurs ?

» Non, dit M. Weitbrecht, » dans les couleurs la simplicité plaît : » la représentation continuée & » tranquille plaît. Ce n'est pas tant » la composition, que l'apposition à » côté l'une de l'autre. Souvent une » couleur unique plaît, un Ciel » bleu, une Prairie verte, une Ro» se rouge, au lieu que celui, qui ne » touche qu'une corde, déplaît tou» jours.

Nous avons averti que c'est M. Weitbrecht, qui dit cela. Sans quoi on pourroit croire que c'est le P. Castel qui l'a effectivement dit fort souvent en preuve de son Clavecin. M. Weitbrecht craint aussi que le jeu trop prompt des couleurs n'offusque la vue, & ne déplaise à l'œil A quoi le P. Castel a souvent ré-

pondu qu'on jouera d'abord *Piano*, ensuite *Andante*, & puis *Vivace*; *Allegro*, *Presto*, *Prestissimo*. La Musique Italienne embrouille & déplaît à ceux, qui sont trop accoutumés aux douceurs langoureuses & un peu pesantes de la Musique Françoise ordinaire.

ARTICLE XXXV.

HISTORIA CIVIL de España Successos de la Guerra y Tratados de Paz desde el año de mil setecientos hasta el de mil setecientos y treinta y tres. Escrita par el padre Fray Nicolas DE JESUS BELANDO, *Religioso Francisco Descalzo, y Predicator en su Provincia de san Juan Bautista. Madrid en la Emprenta y Libreria de Manuel Fernandez frente de la Cruz de Puerta cerrada* 1740, *deux Volumes* in-folio.

SI l'on doit juger du prix d'un Livre par le prompt debit, qui s'en est fait, celui-ci doit assûrément

passer pour excellent : car quoiqu'il soit demeuré imparfait, & que l'Auteur ne paroisse pas le devoir finir si-tôt, il est devenu extrêmement rare, desorte qu'à peine en avons-nous pu avoir un Exemplaire. Nous n'avons même eu que le tems de le parcourir avec assez d'attention, pour être en état d'en rendre un compte exact. Ce n'est cependant pas par cette raison, que nous n'entreprenons point d'en faire un extrait détaillé, mais parce que les événemens, qu'il contient, sont trop récents, pour être ignorés du Public, & qu'ils sont d'ailleurs en si grand nombre, si éclatans & si variés, qu'il nous auroit été difficile d'en faire un choix, qui pût nous retenir dans les bornes, que nous devons nous prescrire. Nous nous contenterons donc d'en donner une idée générale, & d'y joindre des réfléxions capables de mettre nos Lecteurs au fait d'un Ouvrage, qui dans la suite pourra fournir de bons & d'amples Mémoires à ceux, qui dans la suite voudront instruire la

Postérité du plus grand événement, qui soit survenu, peut-être depuis plusieurs siécles en Europe.

Le plan de l'Auteur est assez singulier, son dessein est de nous donner une Histoire complette d'Espagne, sous le régne de Philippe V. & il a jugé à propos de la diviser en trois Parties, dont aucune ne passe les vingt premiéres années de ce Régne. La premiére occupe tout le premier Volume des deux, qui sont imprimés. Les deux autres partagent le second, qui est beaucoup plus court. Celle-là finit à l'année 1713. au Traité de Paix conclu entre l'Espagne & l'Angleterre, & ne comprend que ce qui s'est passé en Espagne. La seconde est destinée à ce qui concerne l'Italie & les Isles Adjacentes depuis l'année 1700, jusqu'en 1720, que la Sicile fut évacuée par les Troupes Espagnoles. La troisiéme, qui est terminée au Traité conclu à Baden en 1714, contient une suite des opérations de la Guerre dans les Pays Bas & en Allemagne, avec

les Négociations, dont la Paix fut le fruit.

Ce partage nous a paru avoir des inconvéniens, que rien ne balance, & nous ne voyons point d'ailleurs ce qui a pu y engager le P. Belando. Il fait trois Histoires d'une seule, qui avoit naturellement un centre, où elle devoit se rapporter toute entiére. Il fait perdre à l'Ouvrage un de ses plus grands ornemens, qui est l'ordre dans la variété, que la nature des événemens, & l'étendue des Provinces, où ils sont arrivés lui fournissoient; & par-là il prive l'Auteur d'une belle occasion de faire connoître son habileté à distribuer son sujet de maniére, que chaque chose soit à sa place naturelle, qu'un fait en améne un autre; que le Lecteur en parcourant la plus grande partie de l'Europe ne perde jamais le fil de l'Histoire, & soit toujours dans cette suspension, qui intéresse. Enfin il oblige à interrompre & à ne faire connoître que par parties détachées ce qu'on voudroit bien

apprendre de ſuite; comme il arrive ſur-tout à l'occaſion du fameux Traité d'Utrecht, dont les divers incidens feroient tant de plaiſir, & qu'on perd de vûë dans le moment, qu'on ſeroit plus avide d'en voir la concluſion & le ſuccès.

A cela près, l'Ouvrage du P. Belando a bien de quoi contenter ceux, qui veulent s'inſtruire à fond des cauſes & des ſuites du grand changement, qu'a opérés l'inſtallation d'un Fils de France ſur le Trône d'Eſpagne. Les faits, autant que nous en pouvons juger, y ſont racontés avec beaucoup d'exactitude, & avec toute la ſimplicité, qui a pu s'accorder avec le ſtile un peu emphatique de l'Auteur Eſpagnol. On y trouvera même toutes les piéces, qui peuvent ſervir de Monumens autentiques, & donner crédit à l'Hiſtorien, en faiſant connoître qu'il a puiſé dans les meilleures ſources. Cela paroîtra ſurtout au ſujet des renonciations réciproques, que la Reine de la Grande Bretagne, & quelques autres

Puiſſances exigérent, avant que de traiter avec Philippe V. pour s'aſſûrer que les Couronnes de France & d'Eſpagne ne ſeroient jamais réunies ſur une même Tête.

Il en eſt de même de tout ce qui a précédé le Teſtament de Charles II. des Partages de la Monarchie d'Eſpagne, qui ont été propoſés, & de ce qui a fait prendre au Roi Catholique le parti d'appeller le Duc d'Anjou à ſa ſucceſſion. C'eſt par-là que notre Auteur entre en matiére, & il nous a paru développer fort nettement ce point curieux, & qui eſt l'article fondamentale de l'Hiſtoire, qu'il écrit. Chacune des trois parties de ſon Ouvrage eſt diviſée par Chapitres, & chaque Chapitre commence par un Préambule, quelquefois aſſez long, lequel contient des réfléxions un peu vagues, appuyées de l'autorité d'Ariſtote, de Pline, de Ciceron, & des autres Auteurs Grecs & Romains. Ces hors d'œuvres étoient aſſez du goût de nos Anciens, qui ſembloient vouloir par-

là ſe concilier la réputation de Sçavans. Nous en ſommes revenus, ſur-tout en France, & la mode en paſſera bien-tôt ſans doute par tout, où l'on ſe picquera plus d'imiter les Anciens, que de les citer ſans beſoin.

On pardonnera peut-être encore moins à l'Auteur les longues digreſſions, qu'il fait aſſez ſouvent ſur l'origine & l'Hiſtoire de pluſieurs Villes, dont il a occaſion de parler. S'il ne l'avoit fait qu'en faveur d'Alicante, qu'on nous a aſſûré être ſa Patrie, on pourroit dire, qu'il n'a pu réſiſter à la tentation de faire connoître à ceux, qui l'ignoroient, que cette Ville a été dans les premiers tems une des plus célébres de l'Eſpagne, encore auroit-il pu ſupprimer la réfléxion, qu'il fait ſur ce qu'elle eſt ſituée, dit-il, ſous le Signe du Lion, & la Planette Solaire. Comme l'un & l'autre, ajoûte-t-il, ſont du genre maſculin, paſſent pendant le jour ſur Alicante, & ſont très-chauds, il n'eſt pas étonnant qu'ils produiſent des effets merveilleux

ſur les Habitans. Nous ne voyons pas même trop la juſteſſe de cette obſervation : car enfin le Soleil ne ſçauroit paſſer directement ſur Alicante, qui eſt bien en de-çà du Tropique. Mais cette Ville n'eſt pas la ſeule, qui arrête notre Auteur dans ſa courſe. Craignoit-il de manquer de matiére dans un ſujet tel que le ſien ?

Il nous paroît encore, que quantité d'Actes, dont il enrichit ſon Ouvrage, ne ſont pas tout à fait à leur place dans le corps même de l'Hiſtoire, & auroient pu être renvoyés à la fin pour ſervir de piéces juſtificatives. Tel eſt le Traité de confédération entre l'Empereur Léopol, le Roi de la Grande Bretagne, & les Etats Généraux, qu'il rapporte dans ſon entier. Le nombre & la longueur de ces Mémoires, dont il ſuffiſoit pour l'intelligence de l'Hiſtoire de donner un précis, interrompent trop ſouvent le fil de la narration. Et ceux mêmes, qui auroient le plus d'envie

de les voir dans toute leur étendue ; ne les iront point chercher là.

Nous ne dirons pas la même choſe de certains détails, où entre l'Auteur en quelques occaſions, & qui nous ont paru contribuer beaucoup à rendre ſon Ouvrage inſtructif & intéreſſant. Tel eſt ce qui ſe paſſa au premier Voyage du Roi Philippe V. en Arragon, lorſque ce Prince alla au devant de la Reine Louiſe de Savoye, ſon Epouſe. Tout cet endroit eſt fort curieux & bien écrit. L'Aſſemblée des Etats de Catalogne, où le Roi préſida en perſonne, & celle des Etats d'Arragon, dont la jeune Reine fut chargée, & où cette jeune Princeſſe commença à faire paroître ce génie ſupérieur, & ces qualités aimables, qui l'ont rendu ſi chere & ſi reſpectable aux Eſpagnols, ſont encore deux morceaux, qu'on lira aſſûrément avec plaiſir. Notre Hiſtorien nous apprend qu'immédiatement après que le jeune Monarque eut fait ſon entrée publique dans Barcelonne, il prit en cérémonie

possession d'une Prébende de la Cathédrale, affectée aux Rois d'Arragon en qualité de Comtes de Barcelonne.

Ce fut pendant son séjour dans cette Ville, qu'il prit la résolution de passer en Italie : on l'y suivroit volontiers, pour l'y voir réunir en sa faveur tous les Cœurs à Naples, & cueillir des Lauriers à Luzara, mais cela est renvoyé à la seconde partie. On espéra peu de tems après que les mesures des Confédérés pour le déplacer du Trône, & lui substituer l'Archiduc d'Autriche, seroient dérangées par la mort du Roi de la Grande Bretagne, qui paroissoit avoir eu le plus de part à la Confédération ; mais cette espérance s'évanouit bien-tôt : La Princesse Anne, qui lui succéda, entra dans toutes ses vûës, & poussa la Guerre avec encore plus de vivacité peut-être, que n'auroit fait ce Prince politique. Notre Auteur a fort bien pris le caractére de Guillaume III. dans le portrait qu'il en a tracé.

» Ce fut, dit-il, un Prince va-
» leureux, d'un eſprit pénétrant,
» ſçavant dans l'art de diſſimuler,
» & toujours maître de ſon ſecret:
» mais un Uſurpateur (*Tiranno*) qui
» après la mort de ſon Epouſe s'em-
» para du Trône, ſur lequel il n'a-
» voit plus de droit. On ne ſçut ja-
» mais bien quelle étoit ſa Reli-
» gion, & il paroiſſoit n'en avoir
» point d'autre, que la raiſon d'E-
» tat. Auſſi tout moyen lui paroiſ-
» ſoit légitime pour parvenir à ſes
» fins. Il avoit tellement plié ſa rai-
» ſon à la politique, qu'encore qu'il
» fût naturellement aſſez dur, quand
» il s'agiſſoit de traiter d'affaires,
» & même dans le commerce de la
» vie, il étoit doux & gracieux.

Nous avons été un peu ſurpris de voir le P. Belando fixer l'époque de l'uſurpation du Trône d'Angleterre par le Prince d'Orange, à la mort de la Princeſſe Marie, ſon Epouſe. Prétend-t-il que cette Princeſſe ait été Reine légitime d'Angleterre? Si, pour appuyer cette prétention, il apporte en preu-

ve l'autorité du Parlement d'Angleterre, qui lui avoit mis, aussi-bien qu'au Prince, son Epoux, la Couronne sur la Tête; on lui répliquera que le Parlement la donna aussi à Guillaume III. devenu veuf, ou plutôt lui confirma la donation, qu'il lui en avoit faite, au préjudice de la Princesse de Dannemark, qui naturellement devoit succéder à sa soeur, en supposant que le Roi Jacques, leur Pere, & le Prince de Galles, leur Frere, en étoient exclus. Le Prince d'Orange n'a donc jamais été usurpateur, s'il ne l'a point été du vivant de la Princesse Marie, son Epouse.

Les premiéres hostilités des Anglois & des Hollandois sur les Côtes d'Espagne, l'incendie des Galions à Vigo, & le Combat Naval donné auprès de Malaga, entre la Flotte de France, & les Flottes Combinées de Hollande & d'Angleterre, sont décrits avec beaucoup d'ordre, de netteté & de précision, & en général la narration de notre Auteur nous paroît avoir toutes ces

qualités : il n'y a que quelques occaſions, où il ſe livre un peu trop à ſon imagination, mais ce n'eſt guére que dans ſes réfléxions, & dans quelques Deſcriptions, où il parle ordinairement avec un peu d'emphaſe. Par tout ailleurs, & où il eſt purement Hiſtorien, il eſt aſſez en garde contre l'éxagération, il ne groſſit point les objets ; il ne reléve point les avantages remportés par les Eſpagnols au préjudice de l'exacte vérité ; il en rapporte même avec fidélité les Relations diverſes, & en laiſſe le jugement aux Lecteurs, quand il ne ſe croit pas en droit de décider par lui-même. Dans le récit d'une Bataille, il ne prétend pas tout dire, ce qui eſt impoſſible, il ſe contente d'expoſer ce qui réſulte de différentes Relations, qui en ont été publiées, & ne parle que d'après celles des perſonnes du Métier : il ne devine point, il conjecture toujours ſagement, il n'entreprend point de démêler les reſſorts ſécrets, qui ont déterminé le Conſeil & fait agir les Géné-

raux, & quand il s'explique là-dessus, il cite ses preuves, &, autant qu'il peut, les Actes Autentiques.

On se trompe, quand on dit que les seuls Militaires peuvent parler de la Guerre, & qu'il faut laisser traiter de la Politique ceux, qui sont entrés dans le Cabinet des Princes. Les premiers ne peuvent pas tout dire, parce qu'ils n'ont pas tout vû; un Historien, qui sçait résumer avec impartialité, & avec une bonne critique tout ce qu'ont dit, ou écrit les Témoins oculaires, est plus en état d'instruire le Public de la suite & des opérations d'une Campagne, que la plûpart de ceux, qui y ont été Acteurs. D'ailleurs, où est le Militaire, qu'on n'accuse pas d'exagérer, quand il raconte ce qu'il a fait, ou ce qu'il a vû? Les seconds ne doivent pas dire tout ce qu'ils sçavent, ou ont trop d'intérêt à montrer les choses sous le point de vûë le plus favorable, ou à eux-mêmes, ou à ceux, qui les ont employés. Les Mémoires sécrets de deux ou trois personnes, qui ont

eu part à une Affaire, ou à une Négociation, sont souvent aussi différents, que l'étoient les bruits Publics, qui couroient alors. Témoin les Mémoires du Cardinal de Rets & ceux de Joly. Ne doute-t-on pas encore aujourd'hui de la sincérité des Commentaires de César ; & de plusieurs Mémoires estimés parmi nous ?

Concluera-t-on bien de-là, que jamais on ne sçaura bien l'Histoire, & qu'il est inutile de chercher la vérité dans les Historiens ? Il est constant qu'on ignorera toujours le vrai dans beaucoup de choses, & que ce qui a le plus contribué à décréditer un grand nombre d'Historiens, c'est d'avoir voulu assûrer comme certain, ce qui ne l'étoit pas, ou d'avoir voulu suppléer par des conjectures, qu'ils ne donnent pas toujours pour ce qu'elles sont, à ce qu'ils ignoroient : ou enfin de ne s'être pas assez mis en garde contre le penchant de leur cœur, & contre leurs préjugés : mais il en est, qui ont sçu se garantir de ces

écueils, & nous devons au P. Belando la juſtice de convenir, qu'il paroît s'y être étudié. S'il s'étoit un peu plus renfermé dans ce que ſon ſujet lui fourniſſoit, il ſe feroit moins expoſé à donner dans la fable, comme il a fait en parlant de Morviedro, Ville du Royaume de Valence : il ne ſe contente pas de nous apprendre que c'eſt l'ancienne Sagunte, ſi célébre dans l'Hiſtoire, il ajoûte, que ſuivant Silius Italicus, ſon Fondateur fut Hercules le Lybien, qui la bâtit en l'honneur de Zacinthe, ſon Ami & ſon Compagnon, qui mourut en ce lieu-là pour avoir été picqué d'une Couleuvre, tandis qu'il dormoit à l'ombre d'un Arbre. Il convient cependant que de graves Auteurs rejettent cette origine fabuleuſe, & prétendent que cette Ville fut bâtie par des Grecs, qui venoient de Zacinthe. Il ajoûte qu'en 1580 on y découvrit une Epitaphe écrite en caractéres Hébreux, qui portoient. *C'eſt ici le Tombeau d'Adomiran, Serviteur de Salomon, qui étoit venu*

en ce lieu pour y recevoir le Tribut, & qui y finit ses jours.

C'est peut-être pour justifier ces petites Anecdotes Historiques & Géographiques, dont il a semé son Ouvrage, qu'après avoir repris d'assez loin la découverte des Isles Canaries, qu'on a cru long-tems, & que plusieurs croyent encore être les *Isles Fortunées*, si célébres dans l'Histoire & dans la Fable, il rapporte ce qui suit : « Un Ambassadeur » d'Angleterre à Rome, ayant ap» pris que le Pape Eugene IV. avoit » donné ces Isles à Louis de la Cer» da, Comte de Clermont, partit » sur le champ pour aller avertir le » Roi son Maître, que sa Sainteté » avoit disposé du Royaume d'An» gleterre en faveur du Prince Es» pagnol, ne doutant point que les » Isles Fortunées ne fussent les Is» les Britanniques; ce qui donna » beaucoup à rire : tant il importe, » ajoûte-t-il, à un Ambassadeur d'ê» tre versé dans la Géographie. » Mis il tombe lui-même dans un anachronisme peu pardonnable à un

Historien, qui mêle si souvent l'Histoire ancienne avec la nouvelle. Car ce fut Clément VI. qui couronna Louis de la Cerda, Roi des Canaries : Ce Pape tenoit sa Cour à Avignon, & non pas à Rome, & Eugene IV. lui est posterieur de près d'un siécle.

Nous souhaiterions encore que le P. Belando n'eût pas, à l'exemple de Guicciardini, de M. de Thou, & de plusieurs autres, qui ont écrit en Latin, en Italien, & en Espagnol, défiguré les noms propres, au point de les rendre méconnoissables, pour les avoir voulu traduire en Castillan. Nous croyons aussi qu'il ne trouvera point mauvais que nous lui fassions observer, qu'il est des traits Historiques, que la prudence ne permet pas de divulguer dans une Histoire Moderne, du moins sans jetter un voile, qui couvre ce qu'ils ont d'odieux. Fussent-ils aussi certains, qu'il est naturel de croire que quelque passion sécréte les a au moins exaggérés, on peut les passer sous silence, sans altérer la si-

délité de l'Histoire, & on le doit par égard pour des Personnes vivantes, qui en méritent beaucoup, & qui sont intéressées à ce qu'on n'en parle pas.

Une des choses, qui rend l'Ouvrage, que nous examinons, plus curieux & plus instructif, est le soin, que l'Auteur a eu de nous apprendre les prétentions réciproques des différentes Puissances, qui avoient pris parti dans la Guerre, qu'occasionna l'Avénement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne, & les égards, qu'on y eut dans les Traités d'Utrect & de Baden : mais cela même nous fait regretter qu'il ait interrompu le récit des importantes Négociations, qui remirent le calme dans l'Europe, que cette Guerre avoit embrasée presque toute entiére.

ARTICLE XXXVI.

THÉATRE CRITIQUE Espagnol, &c. Discours sur les années Climatériques.

LE P. Feijoo attaque la superstition dans tous ses retranchemens; il vient encore nous guérir de la frayeur des années Climatériques.

Pithagore est l'inventeur de cette rêverie sur la force mystérieuse des nombres; c'est sur cette chymére, qui attribue au nombre une vertu qu'il n'a pas, qu'est fondée l'erreur commune, de tenir pour fatales toutes les années, qu'on nomme septenaires.

Il est plaisant de voir les observations & les raisons, que quelques Auteurs apportent pour persuader l'activité puissante du nombre septenaire. On compte sept Planetes, sept métaux; l'homme ne croît pas ordinairement plus de sept pieds. Il faut sept mois pour la formation par-

faite d'un Enfant dans le ſein de ſa Mere ; donc il y a une malignité dominante dans le nombre ſeptenaire. Une pareille concluſion, tirée, d'après de ſi belles comparaiſons, n'eſt-elle pas d'un grand poids ?

Varron vient renforcer cette preuve, & croit l'étayer doctement, en citant les ſept Sages de la Grece, les ſept merveilles du Monde, les ſept Solemnités des Jeux du Cirque, & les ſept Généraux deſtinés à la Conquête de Thebes. Tous ces Septenaires ne demandent, pour être combattus, que cette ſeule réfléxion ; qu'on prenne tel nombre qu'on voudra, & l'on trouvera toujours, ſoit dans l'Hiſtoire, ſoit dans la Nature, une pareille ſuite d'exemples.

Les vaines ſubtilités, & les combinaiſons arbitraires, dont Macrobe ſe ſert, pour donner quelque couleur à cette chimére, ſont plus propres à fatiguer l'attention, qu'à ſatisfaire la curioſité.

Cette ſuperſtition a paſſé juſques dans la Médecine, où le nombre

tantôt ternaire, tantôt ſeptenaire, eſt honoré d'une attention particuliére. Les Poëtes n'ont pas manqué d'autoriſer de pareilles fictions.

Numero Deus impare gaudet.

La contradiction, que l'on trouve entre les Auteurs qui ont traité cette matiére, eſt une preuve que le caprice a forgé cette opinion, & que la crédulité la maintient. Les uns joignent les neuviémes aux ſeptenaires, & ſelon leurs calculs, on court riſque de la vie, non ſeulement de ſept en ſept ans, mais encore de neuf en neuf.

Cenſorin par cette augmentation de Climatériques, crut donner du relief à ſon ſyſtême, & il eſt l'inventeur de ce nouveau jargon.

Saumaiſe, ſoûtenu de l'autorité de Firmicus, renverſe tous ces calculs. Les années Climatériques, ſelon lui, ne ſe comptent, ni par ſeptenaire, ni par neuviéme; mais chaque perſonne a ſa ſuite de Climatériques, ſuivant le ſigne, & la partie du ſigne, qui répond à ſa

ſont au nombre de douze,
trente-ſix dixaines, qui com
trente-ſix ordres diſtincts d'a
Climatériques. Si ce ne ſont
de doctes rêveries, je ne ſç
comment il faut les appeller.

Je ne rapporte pas ici les
mens de quelques Auteurs,
jettant à corps perdu dans
crets de l'Aſtrologie, remu
Ciel & la Terre ſelon leur gr
leur font dire tout ce qu'ils ve
La bizarerie de ces opinions
délivre de la peine de les exar
& ne vaut pas celle, que nous
drions de les réfuter.

Il y en a, qui étendent la ju
tion des années Climatériqu

eſt une époque dangereuſe. Ils ſe fondent ſur la captivité de Babylone, qui dura cette eſpace de tems, & ſur la déſolation de Tyr, prédite par le Prophête Iſaïe. Mais la plus Climatérique de toutes, c'eſt l'année 594, nombre qui contient ſept ſeptuagénaires.

Mais nos Calculateurs ſe prennent ici dans leurs propres piéges: les deux exemples de l'Ecriture, prouvent directement le contraire de ce qu'ils prétendent; l'année ſeptuagénaire fut heureuſe pour le Peuple d'Iſraël, & pour la Ville de Tyr: l'un en cette année recouvra ſa liberté; & l'autre ſon Commerce, & ſon ancienne ſplendeur.

Le P. Feijoo revient à la fatalité prétendue du nombre ſeptenaire, il en appelle à l'expérience; il nous aſſûre, qu'il a pris la peine de calculer la durée de la vie de 300 perſonnes, dont on ſçavoit par les Hiſtoires, l'année de la naiſſance, & celle de la mort. J'ai fait, dit-il, la régle de proportion, & je n'ai pas trouvé, à beaucoup près, autant de

morts, dans les ſeptenaires & dans les neuviémes, que dans les autres années. Il ſe ſouvient d'avoir lû dans les Mémoires de Trévoux, qu'un Jéſuite avoit fait à Palerme, ſur les Regiſtres des Paroiſſes, ce même calcul pour pluſieurs milliers d'hommes, & qu'il avoit reconnu la même choſe que lui.

Les Partiſans du ſentiment contraire, produiſent une Liſte d'hommes célébres, morts dans les années Climatériques. Mais quand cette Liſte ſeroit encore plus longue, elle ne prouveroit rien ; le nombre ſeptenaire revient ſi ſouvent, & l'on groſſit tellement le nombre des hommes illuſtres, qu'il n'eſt pas poſſible qu'il n'en meure pluſieurs dans les ſeptenaires, ou dans les neuviémes.

D'ailleurs rien de moins certain, que ces exemples gravement cités. L'hiſtoire de ces prétendus morts dans les années Climatériques eſt ordinairement ſujette à réviſion. On dit qu'Ariſtote eſt mort dans ſa 83e. année, Climatérique la plus rigoureuſe, parce qu'elle eſt compoſée du

nombre sept, multiplié par neuf; mais Eumele, cité par Diogène Laërce, ne lui donne que 80 ans. Platon mourut, selon eux, à l'âge de 81 ans; nombre fatal, parce que c'est celui de neuf, multiplié par lui-même; mais ce fameux Philosophe avoit 82 ans, selon Athenée, & selon d'autres, 84, quand il finit sa cariére.

Notre Auteur fait ici le paralelle des jours critiques avec les années Climatériques, & il en observe les différences. Mais s'il est encore des Médecins, qui attribuent la puissance des jours critiques, à la vertu du nombre septiéme, il s'en trouve peu. J'en connois de très-fameux, qui veulent que l'observation des jours critiques pour les crises, soit mal fondée, & qu'elles arrivent toute sorte de jours, avec autant de régularité, que dans les septenaires.

Le P. Feijoo finit par une objection qu'il se fait, en faveur des années Climatériques, & qu'il dit n'avoir vûe nulle part; elle est tirée

du mouvement des Flots de la Mer, dont on prétend, que le dixiéme est beaucoup plus impétueux que les autres : *Decimæ ruit impetus undæ*; voici comme il y répond. J'ai, dit-il, été sur le bord de la Mer, j'ai fait l'expérience avec soin, & je n'ai trouvé sur cela nulle correspondance fixe, j'ai seulement remarqué, que les Ondes étoient très-inégales dans l'agitation, & qu'elles ne gardoient aucun ordre.

C'est ainsi qu'on met souvent dans la nature bien des mystéres, qui n'y sont pas, & que ce qui n'a d'abord été que l'illusion d'un seul homme, s'accrédite peu à peu, & se transmet à des milliers d'hommes qui le perpétuent de siécle en siécle, faute de rencontrer quelqu'un qui s'intéresse à démêler la vérité.

ARTICLE XXXVII.

THÉATRE CRITIQUE Espagnol, &c. Discours sur la Vieillesse imaginaire du Monde.

C'Est une plainte que l'on fait depuis long-tems, que le monde vieillit, que la Nature est épuisée, que la vie des hommes est abregée, la force des corps affoiblie, le nombre des maladies augmenté, & pour comble de douleur, que les alimens sont moins substantiels, les remédes moins efficaces, les Plantes de la Terre moins fécondes, & même les corps célestes altérés dans leurs influences.

La belle Helêne, dit notre Auteur, ne regrétoit pas plus amérement les ravages que le tems avoit fait dans sa beauté :

Flet quoque, ut in speculo rugas conspexit Aniles
Tyndaris . . . .

Jamais plaintes, dit le P. Fei-

joo, ne furent plus mal fondées, & il ne comprend pas comment une pareille erreur s'eſt ſi fort accréditée; il vient essuyer les larmes du genre humain, & lui donner dans ce diſcours une ample matiére de conſolation.

C'eſt un abus de croire que la vie des hommes ſoit plus courte aujourd'hui, qu'elle n'étoit il y a vingt ou trente ſiécles. David qui vivoit plus de mille ans avant l'Ere Chrétienne, parlant du terme commun de la vie des hommes, lui preſcrit les mêmes bornes que nous lui donnons aujourd'hui. *Dies annorum noſtrorum ſeptuaginta anni.* Ce Prince à l'âge de 70 ans paſſoit déja pour être vieux, & ſes habits ne pouvoient le garantir du froid, *Rex David ſenuerat, cumque operiretur veſtibus, non calefiebat.*

Les Hiſtoires Anciennes, Sacrées, & Profanes, ſi vous en exceptés les fabuleuſes, ne prolongent pas la vie des hommes beaucoup au dé-là; les Auteurs Grecs & Romains comptent très-peu de per-

sonnes, qui ayent vécu plus de 100 ans. L'Impératrice Livie mourut à 97 ans, Statilia en vécut 99, le grand Pontife Metellius 98. La vie la plus longue fut celle de Claudia, qui vécut 115 ans.

Il est vrai que Silius Italicus donne au Roi des Tartessiens 300 ans de vie.

——— ——— ——— Ditissimus ævi
Ter denos decies emensus belliger annos.

Mais c'est un Poëte qui le dit, & notre Critique rejette son témoignage, aussi bien que celui d'Anacréon, & il se tient à celui de Pline & d'Herodote, qui ne lui donnent guéres plus de 100 ans.

Or, quel est le Pays, demande notre Auteur, où l'on ne voit pas aujourd'hui deux ou trois personnes agées de 100 ans, & même de plus; il en compte plusieurs dans la Principauté des Asturies, & dans le Royaume de Galice, il nomme les personnes, produit les Certificats, & il résulte de son calcul, que

les treize perſonnes dont il parle, & qui ſont mortes dans l'année 1724. auroient formé entr'elles 1499 ans.

Il paſſe d'Eſpagne en Angleterre, où il dit que la Comteſſe de Neſmond eſt morte à l'âge de 140 ans; Mademoiſelle d'Eckleſton dans la 143. Il n'oublie pas la fameuſe Danſe que firent dans la Province d'Héréford 12 Vieillards, dont les âges réunis, produiſoient un total de douzes ſiécles.

L'argument tiré de la longue vie des Patriarches avant le déluge, ne prouve rien contre le P. Feijoo, il ne nie pas que la vie des hommes n'ait ſouffert quelque altération depuis ſa premiére origine, il prétend ſeulement que depuis plus de trois mille ans, elle n'a point été abregée, comme le penſe le Vulgaire,

Les exemples de ceux qui, poſtérieurs au déluge, ont pouſſé leur cariére beaucoup plus loin que nous, ne l'embaraſſent point. Les 300 ans de Neſtor, Roi de Pylos, ſont renvoyés dans le Pays des Fables; les longues années des Rois d'Ar-

cadie & d'Egypte sont réduites à leur juste valeur, l'année des Arcadiens n'étoit composée que de trois mois, selon Pline; & 300 ans de vie de chaque Roi, répondent seulement à 75 des nôtres. Chez les Egyptiens, comme Diodore de Sicile & Plutarque l'attestent, les années étoient encore plus courtes; on les comptoit par lunaisons, & 1500 années Egyptiennes, n'en font guéres plus de 100 des nôtres. Le grand âge de Jean des Temps est traité de fable par les meilleurs Historiens.

Les forces du corps ne sont pas plus affoiblies, & les Anciens ne l'emportent pas sur les Modernes. L'Antiquité nous vante sur-tout la force de Milon le Crotoniate, qui porta sur ses épaules un Bœuf dans les Jeux Olimpiques, le tua d'un coup de poing, & le mangea tout entier en un jour. Une pareille force n'étonne point notre Critique Espagnol; la faim du Crotoniate le frappe davantage, & il trouve son appétit beaucoup plus prodigieux

que sa force. Au robuste Milon, il opose le fameux Sotillo, que tout Madrid a vû dans le dernier siécle jetter à douze pas de distance une pierre qui pesoit quatre quintaux. Il ne trouve pas non plus qu'il soit bien difficile de tuer un Bœuf d'un coup de poing, il ne faut, dit-il, que sçavoir diriger, & bien assener le coup.

Les Modernes ne le cédent point aux Anciens à l'égard de l'usage des forces dans un âge un peu avancé. L'Armée Romaine étoit étonnée de voir Pompée à l'âge de 58 ans manier le Cheval & les Armes avec la vigueur & la souplesse d'un jeune homme. Il n'y a point aujourd'hui d'Armée, dit notre Auteur, où l'on ne trouve des Capitaines & des Soldats aussi robustes à pareil âge. Le fameux Orangzeb, Empereur du Mogol, mourut en 1707 à l'âge de 100 ans : il conserva jusqu'au dernier soupir toute la force d'un esprit vif, & d'un cœur magnanime, & termina sa cariére à la fin d'une Campagne, & au milieu des Trou-

pes, que son caractére ambitieux lui faisoit toujours tenir en haleine. Nous pourrions ici citer le brave Marêchal de Villars, que nous avons vû à l'âge de 80 ans commander une Armée Françoise en Italie.

La petitesse de la taille n'est point une preuve de la décadence des forces. Les hommes ne sont pas aujourd'hui moins grands, qu'ils l'étoient autrefois, & les plus petits sont quelquefois plus forts que les hommes les plus grands. On en impose au Peuple, & le Peuple se trompe lui-même, quand il prend pour des os de Géants, des os d'Eléphant & de Baleines. Il est rapporté dans les Transactions Philosophiques de l'an 1701, que le Peuple de Londres prit pour la main d'un Géant, la nageoire d'une Baleine, qui a le même nombre de jointures que la main de l'homme. Les Sçavans ne furent pas les dupes d'une pareille prévention, & ils reconnurent l'erreur. Tous ces os d'une grosseur énorme que l'on voit dans les Cabinets des Curieux, sont

des os de Baleines, ou d'Eléphant, ou de matiéres pétrifiées, semblables à ceux qu'Auguste conservoit dans son Palais de Capri, selon le rapport de Suétone. *Qualia sunt immanium belluarum, ferarumque membra prægrandia, quæ dicuntur Gigantum ossa.*

Un fameux Médecin de Brabant, assûre dans un Livre, intitulé : *Origines Antuerpianæ*, qu'on a vû de son tems, & qu'il a lui-même vû des hommes de six à sept coudées de haut ; voici ses propres termes : *Vidimus hâc ætate nostrâ septem vel sex cubitorum homines, vidimus mulierem decem pedes altam, juvenem item novem pédibus non multo minorem.*

Les maladies de nos jours ne sont, ni plus fréquentes, ni plus dangereuses que celles de nos Peres ; s'il en est quelqu'unes, dont il ne soit point parlé dans les Ouvrages des Anciens, c'est qu'on ne trouve pas toutes les Maladies dans les Livres des Médecins : d'ailleurs la naissance des nouvelles Maladies est com-

pensée par l'extinction de plusieurs autres, qui ont régné dans les siécles passés. Tandis que les unes naissent de nouveau dans le monde, les autres en sortent; il se fait une espéce de circulation de vapeurs, d'exhalaisons, & d'insectes, qui volent tantôt dans un Pays, & tantôt dans un autre; & c'est ce qu'on peut dire de plus vraisemblable sur certaines Maladies, qui après avoir régné quelque tems, viennent tout à coup à disparoître: *Idipsum mirabile, alios morbos desinere in nobis, alios durare.*

Notre Auteur ne dit presque rien de la prétendue altération des influences céleſtes, & des alimens que les Plantes & que les Animaux fournissent ordinairement à la vie de l'homme: il faut bien que cette objection soit frivole, puisque la vie ni la force des hommes n'en reçoit aucun préjudice.

Il réfute plus au long ce que quelques Sçavans ont avancé sur la vieillesse du Monde, qui n'a plus aujourd'hui, disent-ils, certaines espéces

que l'on voyoit dans les sié
sés ; il n'a plus dans le ge
Poissons de Murex, ou de
dont on teignoit les habits de
parmi les Plantes, plus de
mome ; parmi les Oiseaux
Phœnix ; parmi les Pier
d'Amiante, des Filamens
quelle on faisoit le fil incomb
Le defaut de ces espéces, a
ils, prouve que la Terre
de vertu pour les produire,
par conséquent l'espéce h
pourroit bien commencer à

Notre Critique répond
La Pourpre, ce précieux pet
son a plutôt cessé d'être
que d'exister. Les Transactio
losophiques du mois de Juin
prétendent qu'il existe, & q
trouve sur les Côtes rétiré
frique, quoique l'infatigab
ner soutienne le Contraire. L
nix est une Fable, ou s'il
c'est le Palmier dont il e
dans l'Ecriture, *sicut Palm*
plicabo dies meos, au lieu d
Phœnix. Le Phœnix qu'on

à Tibere, n'en étoit point un, dit Pline, & il n'y en eut jamais. Le Cinnamome n'eſt point perdu, il s'eſt retrouvé. On lit dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, que les Botaniſtes Modernes ont découvert juſqu'à quatre mille ſortes de Plantes inconnues aux Anciens.... L'Amiante dont ſe fait le fil incombuſtible, ſe trouve dans les Iſles de l'Archipel, dans pluſieurs endroits des Pyrenées, & auprès de Montauban. Le P. Kircher dans ſon Livre *China Illuſtrata*, dit qu'il y a aujourd'hui de ce fil à Chinchin, Royaume de la Grande Tartarie. J'en ai vû moi-même, dit le P. Feijoo, j'en ai jetté dans un feu très-ardent, & je l'y ai laiſſé aſſez long-tems, ſans qu'il y ait perdu le moindre de ſes filamens. Au reſte, quand quelques eſpéces ſe ſeroient éteintes, il n'y auroit pas grand inconvénient, & la multiplication du genre humain n'y ſeroit pas intéreſſée. Pour confirmer ſon ſentiment, notre Au-

teur rapporte une Hiſtoire curieuſe, que je vais abreger.

En 1590, une Flotte de quatre Navires Anglois fit naufrage vers l'Iſle de Madagaſcar. Trois Vaiſſeaux périrent, le quatriéme échoua, & ſe briſa contre les Rochers qui bordoient le Rivage, il ne ſe ſauva à la faveur de quelques planches flotantes, qu'un homme, une fille, (c'étoit la fille du Capitaine du Vaiſſeau) deux ſervantes, & une jeune Eſclave. Ils aborderent l'Iſle de Pines : elle étoit inhabitée, il n'y avoit pas un ſeul Animal ſauvage, mais ils y trouverent beaucoup d'Arbres, dont les fruits étoient excellens, & un grand nombre d'Oiſeaux qui pondoient des œufs en abondance; il n'étoit pas poſſible de paſſer ailleurs, il fallut s'y établir, & le déſir de peupler de concert avec liberté, fit qu'un ſeul homme devint le mari de quatre femmes, & ſes deſcendans ſouſtraits aux Loix reſpectables du ſang, contractérent entr'eux de pareils engagemens. Cette Colonie, fondée par

hazard, & inconnue au reste du monde, subsistoit & augmentoit toujours, quand en 1667, un Navire Holandois, qui faisoit route au de-là du Cap de bonne Espérance, fut jetté vers cette Isle par la tempête; les gens du Vaisseau y débarquérent, & furent fort surpris d'y trouver des Habitans qui parloient Anglois; ceux-ci leur racontterent leur naufrage, & l'Histoire de leur établissement. L'Isle étoit déja peuplée de onze à douze mille personnes dans l'espace de soixante dix-sept ans. Ce fait, dit le P. Feijoo, est important à mon sujet, & montre évidemment que la race humaine n'est pas en danger de périr.

Les hommes vieillissent, mais avant que de vieillir ils rajeunissent le Monde, qui ne vieillit jamais. C'est ce que nous dit si bien Columelle dans ces Vers excellents.

Namque parens hominum æternam sortita juventam,
Non senio tellus, non deficit ubere partu;

Sed facili vires, & fertilitatis honorem
Restituit cultu; nos contra, cum semel annis
Invasit nullâ reparabilis arte Senectus,
In pejus ruimus, nec habet natura regressum.

ARTICLE XXXVIII.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE Ancienne, ou des cinq grands Empires qui ont précédé la naissance de J. C. *sçavoir;* I°. *Celui des* Babyloniens. II°. *Celui des* Caldéens. III°. *Celui des* Médes *&* *des* Perses. IV°. *Celui des* Grecs. V°. *Celui des* Romains. *Accompagné de la Chronologie de ces Empires, d'une Carte Géographique, & de Notes qui servent à l'éclaircissement du Texte. Par le* P. Duchesne, *de la Compagnie de* Jesus, *Précepteur de Messeigneurs les Infants d'*Espagne. *A* Paris, *chez* Chaubert, *Quay des* Augustins, *&* Durand, *Rue S.* Jacques. M. DCC. XLIII. Vol. *in*-12. Pages 427.

D Ans un *Discours Préliminaire*, le P. *Duchesne* donne une idée érale de l'Histoire Ancienne, uis la création du Monde; & t une Introduction à l'*Histoire cinq Grands Empires*, dont on a *rregé* dans ce nouvel Ouvrage. travers des Fables dont l'Anité Profane a enveloppé la vériil fait remarquer une Tradition ie, & toujours conservée des ıds Evénemens, & des Dog- ; de la Religion, que *Noë* & ses ans avoient transmise à leur posté, comme ils l'avoient reçue de s peres, à remonter jusqu'à *im*, le Chef du genre humain.

.es Dogmes dont les traces se : conservées au milieu des téné- ; & des erreurs de l'Idolâtrie, gurées à la vérité par le mélane la Fable, mais très-reconnoiss es; ces Dogmes, dis-je, sont

o. Que l'Univers est l'ouvrage Dieu, qui l'a formé par sa Puis- :e, & par sa volonté. Mais, ıme les Payens n'avoient point

d'idée, ou qu'ils en avoient très-peu de la création, ils disoient que le Monde avoit été tiré du *Chaos*, masse informe, éternelle, qui contenoit le germe & les principes de tous les Etres. Il paroît néanmoins que quelques anciens Philosophes ont connu la création.

II°. Qu'une Providence préside au gouvernement du Monde, & spécialement à celui des hommes. Delà, dit le P. *Duchesne*, les priéres, les vœux, les Temples, les supplications publiques pour conjurer les grands maux dont on étoit menacé, les actions de graces solemnelles dans les heureux succès; delà les foudres de leur *Jupiter*, & ce déluge dont il inonda la Terre pour exterminer les méchans; la conservation de *Deucalion* & de *Pyrrha*, dans ce désastre général, parce qu'ils n'avoient point eu de part aux crimes des autres hommes.

III°. Que l'homme formé à l'image de la Divinité, a reçu un corps de la Terre, & du Ciel une Ame immortelle, qui sortant de

cette vie, eſt punie, ou récompenſée, ſuivant le mérite de ſes actions.

IV°. Les Fidéles avoient connoiſſance de l'état heureux où les premiers hommes avoient vécu ; C'eſt ce qu'ils appelloient l'âge d'or, le ſiécle de *Saturne*, dont les Poëtes ont fait des Deſcriptions ſi charmantes.

V°. Ils n'ignoroient pas même que les miſéres que nous éprouvons dès les premiers inſtants de notre vie, ſont les ſuites d'un péché, dont tous les hommes portent la peine, quoiqu'ils ne s'accordaſſent, ni ſur l'eſpéce, ni ſur l'auteur de ce péché. Et cette idée ne pouvoit leur venir que de la Tradition qui avoit tranſmis aux Nations infidéles (avec l'altération que le Paganiſme y avoit introduite) ce que l'Ecriture nous apprend de l'état où *Adam* fut créé, de ſa chute, & des ſuites de ſa chute : puiſqu'indépendemment de ce premier péché, l'homme pouvoit naître ſujet à la mort, aux miſéres, à la douleur, &c. C'eſt ce que *Pline*, raiſonnant en Philoſophe, &

sans égard aux contes des Poëtes, a fort bien exprimé, lorsqu'il a dit, que l'homme, cet Animal né pour commander aux autres, commence sa vie par les souffrances, précisément parce qu'il est au monde, parce que telle est sa nature, sans qu'aucune faute lui ait attiré tant de maux : *Animal cæteris imperaturum, à suppliciis vitam auspicatur, unam ob culpam, quia natum est.* (In Procem. L. VII. Hist. Nat.) Ignorant la révélation, pouvoit-il parler plus juste ?

VI°. Ajoûte le P. *Duchesne*, *jusque dans le centre des* égaremens fabuleux, on avoit conservé ce grand point de la Tradition, qu'*il viendroit un Réparateur du genre humain, qui effaceroit les crimes des hommes ; que ce Rédempteur seroit envoyé du Ciel, & Fils de Dieu.* Il applique à ce sujet ces Vers de la quatriéme Eglogue de *Virgile.*

Jam redit & Virgo, redeunt Saturnia regna ;
Jam nova progenies Cœlo demittitur alto, &c.

Après cette expofition des vérités qui fe font confervées au milieu de l'Infidélité, l'Auteur nous repréfente la Terre peuplée de nouveaux Habitans, defcendus des enfans de *Noë*, les partages qu'ils en firent entr'eux, les Régions qu'ils occuperent, les Nations qu'ils formerent, & aufquelles ils donnerent leurs noms. C'eft un précis de la plus ancienne Géographie, connue par l'Ecriture, & utile pour l'intelligence de l'Hiftoire.

» Telles furent, *continue-t-il*, » les premiéres peuplades des hom» mes. Les Chefs de Familles en » étoient les Souverains, & leur vo» lonté y tenoit lieu de Loix de Po» lice. » On a vû depuis peu dans ces *Mémoires*, que cette autorité des Chefs de Famille, dans ces premiers tems, n'étoit pas * *une Puiffance légiflative & coercitive*, & qu'ils ne l'exerçoient que par *voye d'exhortation, d'inftruction, & d'exemple.* « A mefure qu'ils fe multi-

* Février 1743. Page 365, 366.

»plioient, on en détachoit des Co»lonies, qui alloient de proche en »proche se donner de nouvelles »habitations.» Mais dans la suite on voulut s'épargner la peine d'aller au loin chercher des Terres incultes, & abandonnées au premier occupant. L'ambition arma les plus forts, ou les plus hardis contre leurs voisins : on fit des conquêtes ; les vaincus furent transportés dans des contrées éloignées, ou soumis au joug par des Tributs, & retenus dans la dépendance par des Garnisons entretenues dans leurs Villes. De-là, le mélange des divers Peuples, & la confusion des Familles.

»Les enfans de *Noë*, ajoûte »l'Historien, avoient appris de leur »pere, & transmis à leurs fils les »Arts nécessaires à la vie. Cepen»dant, soit paresse, soit que la »Terre fournit d'elle-même à leurs »besoins, avec le secours des Trou»peaux, ils avoient oublié en bien »des contrées la plûpart de ces »Arts ; ceux même de l'Agricul»ture, & de planter la Vigne. Ils

»les recouvrerent dans la ſuite: & »leur gratitude pour les Reſtaura»teurs, alla juſqu'à leur ériger des »Autels, & leur rendre des hon»neurs Divins.

»L'Idolâtrie deſcend de plus »loin.» Le P. *Duchesne*, après en avoir rapporté l'origine, d'après le Livre de la *Sageſſe*, aux Chapitres XIII. & XIV. paſſe à l'établiſſement du Commerce. « Les Phé»niciens, dit-il, furent les premiers »qui s'adonnerent au Commerce. »Ils équiperent des Vaiſſeaux, ils »rangerent les Côtes de la Médi»terranée; ils les remplirent de »leurs Colonies, & y porterent »leurs Arts & leurs Sciences, leurs »Idoles & leurs Dieux. *Cadmus*, »ſorti de *Phénicie*, vint s'établir en »*Gréce* dans la *Bœotie*,» & y apporta les Lettres de l'Alphabet, & l'Art d'écrire. « *Varron* aſſûre que »que les Phéniciens n'avoient eu »l'uſage des Lettres qu'un peu plus »de deux mille ans avant lui; c'eſt»à-dire, un peu plus de cinq cent »ans après le déluge. L'Antiquité

» s'en avoue redevable aux Phéni-
» ciens. Cet aveu ſe vérifie par la
» conformité qu'ont avec ceux de
» Phénicie les Alphabets des Chal-
» déens, des Syriens, des Egyp-
» tiens, des Arabes, des Terres
» Puniques, & des Iſraëlites. »
Hérodote, le plus ancien des Hiſto-
riens Grecs, confirme ce témoigna-
ge, « Les deſcendans de Sem, qui
» ſe ſont conſervés ſans mélange des
» autres Nations à la Chine, & ſur-
» tout au Japon, n'ont rien de com-
» mun avec les Phéniciens, ſoit
» dans leur langage, ſoit dans leurs
» Lettres, & la figure de leurs Ca-
» ractéres. » On regarde les Chal-
déens comme les Inventeurs de l'Aſ-
tronomie, & ils avoient conſervé
les Obſervations de 490 ans. *Ainſi*,
dit notre Auteur, *les Babyloniens
n'avoient rien de bien ſûr dans leur
Chronologie, que ces 490 ans.*

Dans cet Abregé Hiſtorique, il
ne ſépare point l'Empire des *Baby-
loniens* de celui des *Aſſyriens*, parce
que c'eſt le même, gouverné tan-
tôt par des Rois de *Babylone*, tan-

tôt par des Rois *Assyriens*. Il en est de même de celui des *Médes* & des *Perses*. Celui des *Grecs*, réuni sous *Alexandre* son Fondateur, fut partagé après sa mort en quatre Monarchies, & réduit ensuite aux deux Royaumes de *Syrie* & d'*Egypte*. On se borne à rapporter les faits les plus certains & les plus intéressans.

Dieu avoit révélé au Prophéte *Daniel* la succession de ces Empires, long-tems avant leur établissement. La Prophétie est si célébre & si connue, qu'il suffit de l'indiquer. Les Historiens Profanes, sans le sçavoir, ont confirmé la vérité de ces divins Oracles, en racontant les événemens qu'ils avoient prédits, & rien ne montre mieux la divinité de ces prédictions, que le paralelle du Texte prophétique, avec celui des Historiens.

Ce *Discours*, qui est un précis de l'Histoire du Monde, depuis sa création, jusqu'à la dispersion des hommes, & leurs établissemens connus dans les diverses contrées qu'ils occupérent en se multipliant,

ſert, comme nous l'avons d
troduction à l'*Hiſtoire des ci*
Empires.

Pour venir maintenant
même de l'Ouvrage, &
Abregé Hiſtorique, il eſt é
beaucoup de netteté, de c
préciſion, beaucoup mieu
le ſont la plûpart des Livr
eſpéce, & ſe fait lire ave
L'Auteur y ſuit la même
de qu'il avoit ſuivie dans
toire d'*Eſpagne* : Il donne
en Vers la ſuite des cinc
Empires ; il reprend en
Vers par parties, & les
tête de chaque Article, c
Texte qu'il développe dan
ſe qui lès ſuit. Ces Vers
utilité; ils aident la mém
les retient aiſément, ſu
enfans & les jeunes gens,
pellent l'explication qui co
faits avec plus d'étendue. U
ple fera connoître la man
ce plan eſt exécuté. Celu
nachérib ſe préſente au h
eſt célébre dans l'Hiſtoire

& par ce morceau ſeul, on peut juger de la maniére & du ſtyle de l'Auteur.

Le Grand SENNACHERIB aux Arabes terrible
D'un blaſphéme eſt puni par un glaive inviſible.

»Sennachérib, fils de Salmanaſar, marcha ſur les traces de ſon »pere, & aggrandit ſes Etats par »de nouvelles Conquêtes. Quelque »redoutable que fut pour un Vaſſal un ſi puiſſant Souverain, Ezechias, Roi de Juda, oſa lui refuſer le tribut accoûtumé. Ce refus »attira toutes les forces d'Aſſyrie »en Judée. Il en coûte toujours au »de-là de la dette, quand un Créancier ſe paye par ſes mains. Sennachérib s'empara de toutes les »Places de la Judée, & par d'énormes exactions, il leva le tribut au »centuple, & ſe dédommagea des »frais de la courſe. Peu content de »ce ſuccès, & de lui-même, s'il ne »puniſſoit ſon fier Vaſſal, & ne le »tenoit dans les fers, il ſe diſpo-

»soit à l'assiéger dans Jerusalem, sa »Capitale, la seule place qui lui »restât : mais il fut contraint de »suspendre cette entreprise.

»Trop foible pour tenir la Cam»pagne, Ezechias avoit appellé à »son secours Theraca, Roi de l'E»thiopie d'Asie, c'est-à-dire, de »l'Arabie. Ce Monarque à la tête »d'une Armée plus nombreuse que »celle des Assyriens, étoit déja sur »les Frontiéres du Royaume, »quand Sennachérib fut instruit de »sa marche & de ses desseins. Il »réunit toutes ses forces, & alla »chercher les Arabes. Les deux »Rois, également résolus de vain»cre ou de périr, ne perdirent »point le tems à s'observer, ni à »s'escarmoucher. Dès qu'ils se vi»rent à portée, ils engagerent une »action générale; les Arabes furent »taillés en piéces, & poursuivis jus»que dans leur Pays, qui se voyant »désarmé, se soumit au Vainqueur.

»Fier d'une victoire si brillante, »Sennachérib replia sur Jerusalem, »& somma Ezéchias de lui en ou-

» vrir les portes. Ezéchias étoit un
» saint Roi, qui avoit mis toute sa
» confiance en Dieu. Il refusa cou-
» rageusement de se rendre à la som-
» mation, & se défendit en brave,
» qui attend tout du Ciel, & ne
» néglige rien. Le Roi d'Assyrie,
» étonné d'une pareille résolution,
» dans un homme qui, à ce qu'il
» se persuadoit, ne pouvoit lui échap-
» per, se fit un sujet de raillerie &
» d'insulte de la confiance qu'Ezé-
» chias avoit au Dieu d'Israël. Ac-
» coutumé à mépriser ses foibles Ido-
» les, dont il connoissoit l'impuis-
» sance, il regardoit du même œil
» le Dieu du Ciel, qu'il ne connois-
» soit pas, & ôsa le blasphémer.
» *Quoi*, disoit il, dans l'accès de
» son orgueil, *les Dieux des autres*
» *Nations n'ont pû les dérober au pou-*
» *voir de mon glaive, ni à celui de*
» *mes Peres; & vous ôsez vous fla-*
» *ter que le Dieu de Jerusalem vous*
» *sauvera de mes mains!* Le Roi de
» Juda n'opposoit à ces blasphêmes
» que l'humble priére d'un cœur,
» également rempli de confiance,

»& vivement touché du mépris que
»faisoit l'Assyrien du Tout-puis-
»sant. Ses vœux furent exaucés,
»après que sa vertu eut été éprou-
»vée. Le Dieu d'Israël, Protec-
»teur de ceux qui esperent en lui,
»& vengeur terrible de l'impiété,
»fit éclater sa bonté sur le Roi de
»Juda, & sa justice sur le Roi d'As-
»syrie. Il envoya un Ange Exter-
»minateur, qui tua en une seule nuit
»185 mille hommes de l'Armée
»Assyrienne, & délivra Jerusalem.
»Effrayé d'une si terrible bouche-
»rie, confondu & consterné, Sen-
»nachérib se sauva avec précipita-
»tion jusqu'à Ninive, où, quaran-
»te-cinq jours après son arrivée, ses
»deux fils aînés lui ôterent la vie,
»& se réfugiérent en Arménie.»

Ce n'est pas là, comme on voit, un de ces Abregés secs & décharnés, tels que nous en avons plusieurs, qui ressemblent plus à des Tables, ou à des Sommaires de Livres, qu'à des Livres dans les formes. Celui-ci est semé de réfléxions qui instruisent, qui forment l'esprit

& le cœur ; de réfléxions enfin propres pour ceux aufquels il paroît principalement deftiné, & qui ne font pas encore capables d'y fuppléer par eux-mêmes.

L'Hiftoire de l'Empire des *Grecs* eft précédée d'un *Difcours Hiftorique Préliminaire*, qui donne une idée générale de la *Grèce*, de fon Gouvernement, des divers Etats qui partagerent ce Pays, depuis qu'il fut habité par les defcendans de *Japhet, qui donna la Grèce à fon fils Javan*, & des Guerres que les *Grecs* eurent à foutenir, foit entr'eux, foit avec les Etrangers. L'Empire des *Grecs*, le troifiéme prédit par le Prophéte *Daniel*, commence à *Alexandre* le Grand.

» C'étoit un Prince fans vices, » en entrant dans fa carriere, & » un homme fans vertu, en la finif» fant. Il avoit porté en Afie toutes » les vertus des Grecs, & rapporté » de l'Orient tous les vices de l'A» fie. Ebloui de l'éclat de fon éton» nante fortune, il pouffa la folie » de fon orgueil, jufqu'à fe faire

»adorer comme un Dieu, d
»connoitre Philippe ſon p
»de paſſer pour le fils de
» Il étoit ſi jaloux de la gl
» Héros qui l'avoient précé
» regardoit comme un crim
» ze-Majeſté, d'en louer qu
»en ſa préſence, ſans l'él
»deſſus. Il en coûta la vie
» ſon favori, pour avoir do
»Eloges à Philippe, en
» d'Alexandre, ſans donner
»férence au fils ſur le pere
»bricité & ſon intempéra
»connoiſſoient plus de born
»un mot, le Vainqueur de
»Nations étoit comme un
»clave dans les fers de ſes
»les plus impérieuſes : Al
»n'avoit plus rien de gra
»ſes vices. » Ce Héros eſt
nu, que les réfléxions ſur c
tére ſeroient inutiles.

L'Hiſtoire de l'Empire
le repréſente ſous les trois
de gouvernement qu'il a eues
ſivement, & eſt diviſé en tro
ties ; *Rome en Royaume*, *R*

Mai 1743.

République ; *Rome en Empire.* Elle finit à la Conquête d'*Odoacre*, Roi des *Herules*, qui s'empara de l'*Italie* en 476, relégua *Momyllus*, dit *Augustule*, le dernier des Empereurs Romains en Occident : & sans prendre le titre d'Empereur, se fit Roi des *Herules* en *Italie.* Les Grecs firent bien des efforts pour y rétablir l'autorité de l'empire. Cette gloire étoit réservée à *Charlemagne*, qui fut couronné Empereur d'Occident par le Pape *Leon* III, le jour de Noël, l'an 800. L'Empire d'Orient subsista jusqu'à l'année 1453, que *Mahomet* II, Empereur des *Turcs*, s'empara de *Constantinople* sur le dernier des *Paleologues*,

L'Ouvrage dont nous donnons l'Extrait, finit par trois Tables Chronologiques. La premiére est un Sommaire des principales Epoques, depuis le commencement du Monde, jusqu'à l'an 4506, & la fin de l'Empire Romain en Occident, où il avoit subsisté 504 depuis *Auguste.* La seconde est une Chronologie des cinq grands Empires qui ont

précédé la naiſſance de JESUS-CHRIST, ſuivie des années de l'Ere Chrétienne, que l'Auteur commence au mois de Janvier de l'année du Monde 4030, plaçant la naiſſance de Notre Seigneur au 25 de Décembre 4029. La troiſiéme Table fait voir d'un coup d'œil le rapport des années du Monde, des Olympiades, de la fondation de *Rome*, des années avant J. C. dès que l'on a l'une des trois ſur quelque événement. Ainſi, par éxemple, ſi vous liſez dans l'Hiſtoire un fait rapporté à la troiſiéme année de la quinziéme Olympiade, vous trouverez à côté des Olympiades, l'année du Monde 3315; avant J. C. 715. Si le fait eſt marqué à l'année 3545 du Monde, vous verrez que c'étoit la premiére année de la 73 Olympiade; avant J. C. 485: & ainſi des autres. C'eſt une concordance des années de ces Epoques, qui fixe d'une maniére commode les dates des faits, & qui y met l'ordre & l'arrangement que l'Hiſtoire emprunte de la Chronologie.

Les Notes qui accompagnent cet Abregé, sont justes, précises, sçavantes. Elles contiennent des Eclaircissemens importans, ou même nécessaires, elles expliquent, elles concilient les Auteurs, ou font remarquer en quoi ils différent; elles relévent quelquefois leurs fautes, & les redressent; elles débrouillent des Généalogies de Princes, de Chefs de Familles, ou de Nations; elles développent des faits, des points de Chronologie; en un mot, cet *Ab egé*, dans sa briéveté, suffit à ceux qui se contentent de sçavoir les principaux événemens de l'Histoire Ancienne des grandes Monarchies, mais qui veulent les sçavoir avec exactitude.

ARTICLE XXXIX.

LETTRES CRITIQUES sur le Paradis perdu, & reconquis de Milton, par le P. R. de la Compagnie de Jesus, chez Bordelet, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collége des Jesuites, à S. Ignace.

LE compte que nos Mémoires rendirent dans le tems des divers Poëmes de Milton, traduits en François, nous dispensent d'en faire aujourd'hui une nouvelle mention; mais les Lettres Critiques sur ces Poëmes, qui parurent peu après en 1731, échapperent à l'attention de ceux qui auroient pu leur donner place dans nos Journaux. Nous nous flattons que le Public nous sçaura gré de profiter de cette nouvelle Edition, pour lui faire connoître un Ouvrage qui peut, à plus d'un titre intéresser sa curiosité.

Un avis des Libraires, qu'on trouve à la tête de ces Lettres, nous apprend qu'outre les Additions fai-

tes à cette ſeconde Edition, elle a encore un autre avantage ſur la premiére; c'eſt d'être débarraſſée d'un grand nombre de fautes conſidérables d'impreſſion, que l'éloignement de l'Auteur, alors en Province, l'avoit empêché de corriger dans la premiére.

L'Ouvrage eſt partagé en ſix Lettres, adreſſées au Comte D'***, qui n'eſt point un perſonnage en l'air, & que le Public connoît aujourd'hui ſous un autre Titre. Il paroît que le premier deſſein du P. R. étoit de renfermer en quatre Lettres tout ce qu'il avoit à dire ſur cette matiére. La cinquiéme Lettres n'eſt qu'une réponſe à une objection importante, propoſée contre un des principes qu'il établit dans ſa premiére Lettre. Et la ſixiéme eſt un examen du Paradis reconquis, dont il ſemble que le P. R. n'avoit point compté d'abord parler, apparemment parce que la Traduction de ce morceau n'avoit point encore paru lorſqu'il écrivoit ſes premiéres Lettres.

Mai 1743.

Le but de l'Auteur a été de fournir dans ses Lettres une espéce de Supplément aux Observations que M. Addisson a inséré sur cette matiére daus son Spectateur, de montrer les défauts qu'il a dissimulés pallies, cherché même à tourner en beauté; en un mot de donner au Public un examen impartial d'un Ouvrage assez célébre dans le monde, pour mériter ce soin, & assez estimable pour s'attirer des Eloges dans une saine Critique. « Le Spectateur par tout ailleurs, si clair »voyant, dit le P. R. semble ici »renoncer à une partie de ses lu»miéres. Il n'envisage presque ja»mais les choses que du bon côté. »Plus Panégyriste que Critique, il »coule légérement sur les défauts, »pour ne s'arrêter qu'aux beautés, »& si l'on n'examine le Paradis per»du que d'après lui, on court ris»que de ne le connoître jamais qu'à »demi.

Le P. R. consacre cette premiére Lettre à examiner le sujet du Paradis perdu. « Le premier objet dit-

»il à considérer dans un Ouvrage »d'esprit, & sur-tout dans un Poë»me Epique, c'est le sujet qu'on y »traite. *La Fable*, dit M. Addis»son, *tire sa perfection de la sublimi»té du sujet*, & son mérite décide »presque toujours du sort d'une pié»ce. Un heureux sujet, comme une »physionomie heureuse, prévient »d'abord en sa faveur, & n'a sou»vent besoin pour plaire, que de »médiocres embellissemens. Au »contraire, tout ce que l'art & les »parures peuvent donner de lustre »à un sujet peu gracieux, ne le »met jamais en état de contenter »une personne de goût, qui en ad»mirant la richesse & la beauté des »ornemens, méprisera toujours le »fond sur lequel ils sont placés.

L'Auteur établit ensuite que la premiére qualité nécessaire à l'action Epique est qu'elle soit honnête. Il s'appuye de l'aveu d'Addisson, qui convient qu'elle doit être sublime, parce que le sublime d'une action suppose toujours son honnêteté; l'éclat & la célébrité ne sçauroient

ſeuls la rendre ſublime. Il en cite pour preuve, les crimes d'Heroſtrate d'Epheſe, & de Cromwel, dont les actions hardies & ſingulieres ne furent jamais regardées comme ſublimes.

Ces principes poſés, il lui eſt aiſé de prouver que l'action du Paradis perdu, n'eſt point ſublime. Cette action conſiſte dans la prévarication d'Adam, que ſon crime fait chaſſer du Paradis Terreſtre. Dès-lors plus d'honnêteté, plus de ſublimité dans l'action Epique de Milton.

Il confirme ſon raiſonnement, en rapportant l'exemple des Poëtes Epiques, les plus diſtingués depuis Homere, qui ont tous choiſi pour ſujet de leurs Poëmes, des actions moralement bonnes, & il finit en ajoûtant à ſes autres preuves, celle que lui fournit la nature même du Poëme Epique. « Semblable, dit-» il, en cela au Poëme Dramatique, » il n'a pour but que l'inſtruction; » mais deſtinés tous deux à former » les mœurs des hommes, ils mar-» chent vers leurs termes divers par

»des routes différentes. L'un nous »montre le ridicule inséparable du »vice, ou nous peint le crime avec »toutes ses horreurs, & nous ap»prend à compatir aux malheurs »d'une vertu que l'iniquité opprime; »l'autre nous étale la Vertu dans »l'éclat de sa gloire, & toujours »triomphante au milieu des traver»ses & des contradictions. L'un »nous corrige & nous redresse; l'au»tre nous anime & nous soutient. »L'un prévient nos égarements; »l'autre réveille notre paresse, & »dissipe notre lâcheté. L'un nous »conduit par la crainte; & l'autre »par l'espérance. L'un touche plus »le cœur; l'autre frappe plus l'es»prit. L'un remue les passions; & l'autre excite l'admiration. Les effets de l'un sont la terreur & la pitié; les effets de l'autre le cou- age & l'élévation d'esprit. En un mot, l'un nous apprend plus ce ue nous devons fuire; & l'autre e que nous devons imiter. Dès- rs, Monsieur, vous concevez ns peine, qu'un crime peut

»être quelquefois l'action principale »d'une piéce de Théatre, mais »qu'une action bonne & honnête »doit servir de sujet au Poëme » Epique.

Après toutes ces réfléxions, il seroit difficile de ne pas conclure avec le P. R. que l'action Epique de Milton, c'est-à-dire, la perte du Paradis par le péché d'Adam, n'étant rien moins qu'honnête, manque de la premiére qualité essentielle à un sujet Epique. Le Critique soupçonne que Milton n'a jamais fait attention à la différence essentielle qui se trouve entre l'Epopée & la Tragédie, & que c'est là l'origine de ces qualités sans nombre, opposées au vrai goût de l'Epopée, qu'on trouve dans le sujet du Paradis perdu. Sa conjecture est fondée sur un trait, qu'on lit dans la vie de Milton. L'Historien nous apprend que Milton avoit d'abord destiné la chute d'Adam pour le Théatre. Il forma ensuite un nouveau projet, &, à ce qu'il paroît par l'événement, il conserva néanmoins son premier

plan. Il crut qu'enfler ſa matiére, c'étoit l'étendre, & qu'en ajoûtant des morceaux poſtiches au même nombres d'incidents qui formoient le fond de ſa Tragédie, il pourroit ſoûtenir juſqu'à la fin du douziéme Livre la vaſte machine d'un Poëme Epique.

Un autre caractére eſſentiel à l'action Epique, eſt qu'elle ſoit heureuſe. Le P. R. établit cette maxime, & ſur la pratique conſtante de Poëtes Epiques les plus diſtingués, & ſur le but auquel l'Epopée tend par ſa nature, qui eſt d'exciter les hommes à des actions grandes & vertueuſes. « L'eſpérance, dit-il, eſt l'ame des grands » deſſeins. Des travaux que le ſuc» cès ne couronne point, ne ſont » propres qu'à rebuter les plus » grands courages. Plus on a d'élé» vation d'eſprit & de ſentimens, » plus on aime à réuſſir; & une ver» tu malheureuſe n'eut jamais d'at» traits pour le cœur intéreſſé de » l'homme, &c. » Le Critique n'a pas beſoin de raiſonner pour prou-

ver que cette qualité manqu
tion du Paradis perdu. I
dans l'aveu réitéré de M. A
une confirmation de la r
nous venons de rapporter
peu de soin qu'a eu Milto
conformer.

Le Spectateur Anglois
Milton un mérite d'avoir
l'exemple d'Homere & de
choisir un Héros qui eut
lation intime avec le Peu
lequel il écrivoit. C'est e
ajoûte-t-il, que le Poëme
ton est admirable. Le P. R
tant ces Textes, se récrie a
son, sur l'étrange effet du
chez les gens d'ailleurs les p
sonnables. « L'artifice, con
»il, qu'Addisson vient de
» n'est point une Loi du
» Epique. C'est une simple
»nance, & une maniére d
»nuer dans les esprits, qu
»rêt du Poëte l'engage à
»négliger, mais sans lequel
» vrage peut être dans toute
»gles...... Ce n'est pas le

Paradis perdu que je blâme ici, :'est l'Eloge mal fondé, que lui donne M. Addiſſon.

Enſuite il montre, 1o. Que le 'éros du Paradis perdu n'a point 'ec le Peuple pour lequel Milton rivoit des rapports intimes. Mil- n écrivoit pour les Anglois, com- e Homére & Virgile écrivoient ›ur les Grecs & pour les Romains. .chille, Agamemnon, Ajax, Ulyſ- étoient Grecs ; Enée & ſes 'royens mêlés avec les Latins, don- erent naiſſance au Peuple qui fon- ı Rome. Voilà les rapports inti- ıes que M. Addiſſon donne pour odéles à Milton, & dont, ſelon Spectateur, la juſte imitation nd le Paradis perdu admirable, ' penſe-t-il ? Adam étoit-il An- ois ? Ou après avoir long-tems er- : ſur les Mers, jouet des vents & s tempêtes, eſt-il venu s'établir ı l'Iſle de Grande Bretagne avec ıe Colonie ſortie du Paradis per- u, & qui ait fondé la Monarchie ınglo-Saxone ? Mais n'eſt-il pas le 'ere du genre humain, & n'a-t-il

pas dès-lors les rapports les plus intimes avec les Anglois? Oui, comme il les a avec le Tartare & l'Algonquin. Les rapports intimes dont on cherche le modéle dans Homere & dans Virgile, & qu'on croit retrouver si fidélement copiés dans Milton, sont des rapports particuliers, des rapports nationaux, des rapports même personnels, des rapports en un mot, que l'amour de la Patrie rend intéressants, selon M. Addisson, & non pas des rapports vagues & communs à tout ce qu'il y a eu, & ce qu'il y aura d'hommes dans l'Univers.

2°. L'intimité des rapports ne suffit point seule pour intéresser au succès d'un Poëme l'espéce de Lecteurs dont on veut par-là s'assûrer le suffrage. Il faut de plus que ces rapports soient flateurs & honorables. C'est ce qu'ont observé tous les Poëtes Epiques qui ont eu recours à cet artifice, pour se mieux insinuer dans l'esprit de leurs Lecteurs. En effet, en leur rappellant des rapports tristes & humiliants,

on ne travailleroit qu'à révolter leur amour propre, au lieu de le mettre dans les intérêts du Poëte. Si Milton avoit choisi le même sujet que Chappelain, s'il avoit chanté les triomphes de la Pucelle d'Orleans, le rétablissement des Affaires de Charles VII. les disgraces de Henri VI. Roi d'Angleterre, les Anglois chassés de France; & qu'il eût intitulé son Poëme. *La France perdue pour les Anglois*; il auroit retracé au Lecteur Anglois des rapports intimes, mais des rapports désagréables, des rapports peu propres à l'intéresser au succès du Poëme, des rapports bien différens de ceux que ménageoient à leur sujet Homere & Virgile, dans le dessein de mieux plaire aux Grecs & aux Romains. La honteuse prévarication d'Adam, la perte du Paradis, & les autres maux qu'il attire à sa postérité, quelle espéce de rapports présente-t-elle aux Lecteurs du Paradis perdu? C'est là la substance des raisons que le P. R. met en œuvre pour faire sentir d'une maniére qui

ne souffre guéres de réplique, qu'il n'y a que l'envie de trouver admirables les défauts mêmes les plus marqués de Milton, qui ait pu faire imaginer à M. Addisson, que ce Poëte avoit imité l'adresse d'Homere & de Virgile, en donnant au sujet de son Poëme, un intérêt dont il n'a pas le moindre vestige.

Il résulte même de ce raisonnement, que l'action du Paradis perdu est un sujet désagréable. L'Auteur des Lettres croit que les sujets tirés des mystéres du Christianisme, ne sont guéres propres à servir de matiére à un long Poëme, où il faut beaucoup de fiction, quoiqu'ils puissent, quand ils sont habilement maniés, fournir à une Ode, à un Elegie, &c. un sujet intéressant pour le Lecteur même le plus profane. Il croit aussi qu'un sujet tiré de l'Histoire Sainte ou Ecclesiastique, peut réussir sur le Théatre; mais que la Tragédie est le seul Poëme de longue haleine, où les objets de Religion puissent être traités avec la décence, le respect, & le succès qu'ils méritent.

Mai 1743.

L'Auteur des Lettres fait voir ensuite que l'action du Paradis perdu n'est grande, ni par sa dignité, ni par son étendue. La désobéissance d'Adam est un crime, & dès-lors elle ne peut avoir cette grandeur que donne l'élévation des sentimens. Les incidens qui aménent, ou qui accompagnent cette chûte, se réduisent presque à rien dans le Poëme, comme dans l'Histoire Sainte. Le Démon tente & séduit Eve; Eve séduite, tente & séduit Adam. Voilà tout le jeu, toute l'action du Paradis. Elle n'a pas, prise en son entier, & telle que Milton l'a disposée, de quoi fournir les ressorts propres à conduire une Tragédie jusques à la fin du cinquiéme Acte. Elle n'a donc pas l'étendue nécessaire pour soutenir la vaste machine d'un Poëme Epique dans le cours de onze mille Vers.

Il prouve enfin que cette action n'est rien moins qu'une. Sa duplicité est démontrée par l'exposition que fait le P. R. des deux actions qu'elle renferme. L'une celle d'A-

dam ; & l'autre celle de Satan. L'une que Milton a prétendu chanter ; & l'autre qu'il a chantée en effet. L'une qui est la premiére dans le projet ; & l'autre qui tient la premiére place dans l'exécution ; de-sorte que pour rendre l'unité d'action parfaite, il eut falu que Milton eût eû pour but de chanter les triomphes de Satan, & eût donné pour titre à son Ouvrage, *Le Diable vengé.*

De toutes ces Observations ; l'Auteur des Lettres conclut. « L'action de ce Poëme n'est donc, ni » une, ni grande, ni belle, ni heu- » reuse ; elle est même triste & dé- » sagréable, elle manque par consé- » quent de presque toutes les qua- » lités essentielles au sujet d'un Poë- » me Epique.

Cette premiére Lettre est terminée par la solution d'une espéce de Problême que l'Auteur se propose. Pourquoi Milton a-t-il réussi beaucoup mieux avec un sujet aussi irrégulier qu'on vient de le représenter, qu'il n'a fait dans son Paradis

reconquis avec un ſujet plus régulier. La raiſon qu'il en donne, c'eſt que ces beautés irrégulieres, mais vives, mais animées, mais touchantes, l'emportent toujours ſur les agrémens d'une froide ſymétrie. Les premiéres frappent & flattent l'imagination ; les derniéres n'ont qu'une eſpéce de mérite Métaphyſique. Le Paradis perdu eſt dans le premier ordre, & le Paradis reconquis eſt dans le dernier.

Après avoir parlé dans ſa premiére Lettre de la matiére du Poëme, l'Auteur examine dans la ſeconde la forme, l'économie, la conſtruction de l'Ouvrage ; en un mot, ce qu'en termes d'art on appelle la Fable du Poëme.

Le premier défaut, & le plus marqué qu'il y trouve, eſt la quantité prodigieuſe de hors d'œuvres dont cet Ouvrage eſt rempli, depuis le commencement juſques à la fin. » C'eſt, dit le P. R. un Bâtiment » noyé ſous un tas d'ornemens étran» gers, qui font diſparoître le fond. » Superfluités dans le début ; les trois

premiers Livres, & trois cens Vers du quatriéme sont consacrés uniquement à décrire l'Histoire de la chûte des Démons, de leur desespoir, de leur projet de perdre le genre humain; dans un Poëme où l'on annonce d'abord qu'on va chanter la chûte d'Adam. N'est-ce point encourir la censure portée par Horace, commencer un Poëme sur la Guerre de Troye, par celle de l'œuf où étoit renfermée Leda, mere d'Helene, & n'est-on point en droit d'imaginer que M. Addisson n'a songé qu'à critiquer ironiquement, & par une contre vérité marquée les écarts de Milton, lorsqu'il dit que Milton, comme Homere & Virgile, vient d'abord au fait qui sert de sujet au Poëme, que comme eux il évite de remonter jusques à l'*œuf de Leda*, parce qu'à l'*imitation de ces deux grands Hommes, il commence son Paradis perdu par un conseil infernal? &c.* Il pouvoit ajoûter un conseil dont le détail, la cause, les circonstances, les suites remplissent plus du quart

de l'Ouvrage, avant qu'on entame ſeulement l'action qui en fait le ſujet.

Superfluités dans le corps du Poëme. Les trois cens cinquante derniers Vers du cinquiéme Livre, le ſixiéme, le ſeptiéme, & le huitiéme Livre entiers, ne contiennent que des récits purement Epiſodiques.

Superfluités dans la concluſion de l'Ouvrage. L'action qui ſert de matiére au Poëme, commence & finit au neuviéme Livre, & les trois qui le ſuivent, ſont un pur hors d'œuvres. Le Critique fait ſentir par des Obſervations ſans réplique, combien ces écarts ſont oppoſés au bon goût, & à la pratique de tous les Poëtes Epiques, dont l'exemple pourroit ſervir de modéle.

Second défaut de la Fable du Paradis perdu. « Dans l'Epopée, tout » doit être animé, dit notre Critique, une action en fait naturellement le fond; toutes les parties » qui entrent dans la conſtitution du » Poëme, doivent avoir une eſpéce

» d'activité, & toute l'action d'A-
» dam se borne à discourir, à gémir
» sur son malheur. Il en est presque
» de même d'Eve, du rôle des bons
» & des mauvais Anges, &c. Le
» voyage de Satan sur la Terre,
» deux ou trois petites mascarades,
» qu'il employe pour tromper Eve,
» ou pour se dérober à la poursuite
» des bons Anges; la patrouille, on
» me permettra ce terme, que ceux-
» ci sont autour du Paradis pour
» en écarter l'esprit de ténébres;
» voilà le seul mouvement qu'il y
» ait dans le Paradis perdu; est-ce
» là de quoi animer un Poëme de
» plus de onze mille Vers, &c.

Troisiéme défaut, c'est la simplicité, qui est une suite de l'inaction. Point d'intrigue, point de nœud, point d'embarras qui retarde le progrès de l'action, & qui y oppose ces obstacles, que les plus sublimes efforts ne surmontent qu'avec peine.

Quatriéme défaut, un merveilleux mal distribué, & mal soûtenu.

Cinquiéme défaut, les incidents, où les épisodes mal préparés, mal

amenés, & mal liez avec l'action principale.

Sixiéme défaut, les vrai- semblances blessées dans un grand nombre de principaux incidents du Paradis perdu. Il est difficile de ne pas se rendre aux réfléxions que fait le P. R. pour prouver que le plan du Paradis perdu n'est rien moins que régulier, & dans le vrai goût Epique.

La troisiéme Lettre, plus courte que les précédentes, roule sur trois, ou quatre articles; les personnages, les caractéres, les mœurs, & les sentimens du Paradis perdu.

La premiére attention du Critique, est d'examiner le rang que les personnages tiennent entr'eux, & il met en œuvre les raisonnemens les plus efficaces pour faire sentir que Satan est à tous les égards, le premier personnage du Paradis perdu, & comme le disoit Dryden, célébre Poëte Anglois, le Héros du Paradis perdu; que M. Addisson employe en pure perte un frivole sophisme pour éluder cette vérité,

lorsqu'il dit : *Celui qui cherche un Héros dans le Paradis perdu, songe à ce que Milton n'a jamais imaginé,* »parce que ; dit le P. R. un Poë-»me Epique, à moins d'être une »vraye rapsodie, ne peut manquer »d'avoir un sujet principal, une »action principale, & par consé-»quent un Acteur principal. Or, »c'est cet Acteur qu'on nomme le »Héros de la Piéce.

Une autre réfléxion sur les personnages, c'est que jamais Poëme Epique n'en eut un si petit nombre. Il n'y en a proprement que trois, Satan, Adam, & Eve. Toute l'action du Paradis perdu ne se passe, & de la maniére dont Milton l'a disposée, ne peut se passer qu'entr'eux. De-là, cette langueur, cette stérilité, ce vuide total de faits dans le corps du Poëme.

Du rang, de l'ordre du nombre, de l'utilité, ou de l'inutilité des personnages, qui jouent quelque rôle le dans le Paradis perdu, notre Critique passe à l'examen de ce qui distingue chaque personnage consi-

»quité des Jugemens de Dieu, &
»les consolans excès de sa tendresse
»pour les hommes? Qu'il y a de la
»noblesse à sçavoir oublier en quel-
»que sorte les droits de la Majesté,
»pardonner, compatir avec tant de
»dignité, & tendre une main se-
»courable à un malheureux, qui
»ne doit sa disgrace qu'à son in-
»gratitude! Qu'un pareil Maître est
»grand aux yeux de ceux qui n'ont
»pas besoin de croire Dieu farou-
»che pour le trouver adorable.

» Il n'est pas possible de montrer
»sous un jour plus frappant, que
»le fait Milton dans le caractére
»de Satan, tout ce que l'ambition,
»la haine, la vengeance, le déses-
»poir, inspirent de sentimens vio-
»lens, à un grand courage & à un
»génie élevé .... Cet esprit si
»vain & si fier dans les premiers
»Livres du Paradis perdu, rampe
»dans toute la suite du Poëme, &c.
Le Critique auroit voulu dans les
ruses de Satan, quelque chose qui
répondit à l'étendue de son génie,
parce que, dit-il, « un fourbe il-

» lustre n'est point fourbe de la fa-
» çon ordinaire dont le sont les
» autres hommes. Il conserve, je
» ne sçai quel air de dignité, jus-
» ques dans ses impostures mêmes.
Le P. R. pouvoit appuyer sa réfléxion de l'exemple de Mahomet & de Cromwel.

Il trouve le caractére d'Adam trop foible. Il eut désiré qu'on eut dans lui relevé le prix de l'innocence, par l'éclat que répandent sur elle les qualités brillantes.

Le caractére d'Eve lui paroît mieux tracé, juste, naturel.

Le Critique en examinant, ce qu'on appelle communément mœurs dans un Poëme Epique, ou Dramatique, donne à ce mot générique deux objets, 1°. Ce qui regarde le fond des actions, ce qu'on appelle communément les régles de mœurs, ou tout ce qui peut servir à les diriger : en ce sens, le P. R. trouve que rien n'est plus estimable que le Paradis perdu. Mais il croit que le second objet, c'est-à-dire les bienséances, sont quelquefois un peu

trop négligées, & il en cite des exemples qui autorisent son sentiment.

Pour se faire une idée de ce qui sert de sujet à la quatriéme Lettre, il n'y a qu'à en rapporter le début. » Nous voici enfin, dit l'Auteur, » arrivés à la partie du Poëme Epi» que, que j'appellerai l'élocution, » en donnant à ce mot le sens le » plus étendu qu'il peut avoir. Je » renferme sous cette idée, non seu» lement l'expression & le stile, » mais encore les images & les pein» tures, & tout ce qu'on peut re» garder comme les ornemens du » Poëme. » Cette Lettre entre dans de grands détails, où nous ne pouvons la suivre. Quoique cette partie soit celle où Milton a le mieux réussi, & qui a fait le succès de son Paradis perdu, le Critique y trouve à censurer des traits qui méritent en effet d'être relevés.

La cinquiéme Lettre roule sur une question intéressante par rapport à l'Epopée. Sçavoir si le sujet du Poëme Epique doit être essen-

tiellement honnête & louable ? L'Auteur avoit avancé l'affirmative dans sa premiére Lettre. On lui fit là-dessus des objections. Il y répond, & ses réponses forment une Dissertation où cette matiére est bien mieux approfondie qu'elle ne l'avoit été jusqu'ici. Il a pour Antagonistes le P. le Bossu, Madame Dacier, & le célébre M. Pope, qui dans le discours sur le Poëme Epique qu'il a placé à la tête de sa Traduction de l'Odyssée, ne fait presque que traduire le P. le Bossu. Quelque respectable que soit l'autorité de ces Sçavants, elle n'empêchera point qu'un Lecteur attentif ne trouve les raisonnemens du P. R. décisifs. L'exemple de tous les Poëtes Epiques un peu célébres ; l'autorité d'Aristote, le but même, & la nature du Poëme Epique, fournissent au Critique des démonstrations, qu'une action vicieuse ne peut servir de sujet à l'Epopée. Il montre par une Analyse bien exacte, que la colére d'Achille, sujet de l'Iliade, *n'est* rien moins que un

cieuse en elle-même, ou dans ses suites. Il reléve quelques méprises étonnantes dans un homme d'esprit & de Lettres, comme le P. le Bossu, qui attribue à Aristote & à Horace des sentimens, dont on ne trouve pas chez eux le moindre vestige, & quelquefois contraires à ceux qu'ils ont nettement exprimés. Cette Lettre est une de celles dont le fond & le stile ont le plus de quoi intéresser le Lecteur.

La sixiéme Lettre regarde le Paradis reconquis de Milton. Cet Ouvrage, selon le P. R. a moins de défauts que le Paradis perdu; mais il n'a point ces beautés vives & éblouissantes, qui donnent la préférence au dernier, quelque irrégulier qu'il soit d'ailleurs. Le Paradis reconquis n'est qu'une paraphrase froide & languissante des tentations de J. C. au Desert, distribuée en quatre chants. Point d'action, point d'intrigue, point de grand événement qui en bannisse la monotonie. Le Démon vient à différentes reprises, tenir au Sauveur du Mon-

de des discours artificieux ; & le Messie en élude à chaque fois l'artifice. Voila tout le jeu du Paradis reconquis, qui dément d'ailleurs totalement son titre, parce que l'Histoire de ces tentations ne retrace, ni de près, ni de loin l'idée de cette conquête.

Le Critique se disculpe, en finissant, d'un reproche, auquel sa précédente Lettre sembloit avoir donné occasion. On avoit cru y voir un air de mépris pour le Traité du Poëme Epique du P. le Bossu. Depuis quand, dit le P. R. ne peut-on contredire un Auteur sans le mépriser. Il résulte cependant de ce qu'en dit le P. R. & encore plus de la lecture de ce Traité, que ce n'est qu'un tissu de réfléxions jettées sur le papier, à mesure que l'Auteur faisoit ses lectures : Réfléxions qui sentent l'homme d'esprit & de goût, mais qui ne forment rien moins qu'un vrai Traité du Poëme Epique, qui composent un corps d'Ouvrage sans principes, sans ordre, plein d'écarts, d'inutili-

tés, de répétitions, de contradictions, &c. & qui ne mérita jamais les étonnants éloges qu'on en a fait dans le monde Littéraire. Le P. le Courrayer, alors Bibliothécaire de Sainte Géneviéve, dans un Discours qu'il mit à la tête d'une nouvelle Edition du Traité du P. le Bossu, imprimé en Hollande il y a une vingtaine d'années, dit *que ce Traité ne s'est ainsi formé, que de différents lambeaux à qui, pour l'utilité publique le P. le Bossu voulut bien donner quelque forme.* Et le P. R. se prévaut de cette Anecdote, pour montrer combien le jugement qu'il porte de cet Ouvrage est fondé.

Celui dont nous venons de rendre compte, réunit à une Analyse exacte de toutes les grandes régles du Poëme Epique, des Observations intéressantes sur le Poëme Dramatique, sur plusieurs des plus célébres Ouvrages qui ayent paru dans l'un & dans l'autre genre, & donne des principes de goût, qu'on peut aisément appliquer à toutes ses espéces de composition. Le stile en

est ferme, & les raisonnemens pressans.

ARTICLE XL.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

ANtoine *de Rossi*, Libraire, vient d'imprimer l'Abregé de la Vie du V. Pere *Ignace Azevedo* de la C. D. J. & de ses 39 Compagnons, martyrisés par les Hérétiques, comme ils alloient au *Bresil*. L'Ouvrage est en Italien, tiré des Piéces autentiques, & dédié au Roi de *Portugal*, *Jean V*. Le P. *Cordara*, dont nous avons annoncé dans le tems une Oraison Funébre, du feu Empereur *Charles VI*. en est l'Auteur, & n'a pas mis son nom. La cause de la Canonisation

du P. *Azevedo* & de ses Compagnons, a été proposée à la Congrégation, & admise. Le Pape a déja donné un Décret favorable.

FRANCE.

De Strasbourg.

Monseigneur le Cardinal de *Rohan*, Evêque de cette Ville, y a fait imprimer le Rituel de son Diocèse, chez *Jean-François le Roux*, in-4o. M. DCC. XLII. On y a mis en François & en Allemand, tout ce qui doit être dit en Langue Vulgaire, & entendu des Fidéles. On trouve à la Tête du Livre, un Catalogue des Evêques de *Strasbourg*, depuis S. *Amand*, qui vivoit en 346, jusqu'à Monseigneur le Cardinal de *Rohan*, qui est le LXXXIIe. Evêque. On y a ajoûté M. l'Abbé de *Ventadour*, son Coadjuteur, élu le 21 de Mai 1742, & confirmé le 30 de Juillet, sous le titre d'Evêque de *Ptolémaïde*.

De Lion.

Les Mœurs & les Usages des Grecs. *Par M.* Menard, *Conseiller au Présidial de* Nismes, *Académicien Honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles Lettres de* Lyon, *& associé à celle des Belles Lettres de* Marseille. *A* Lyon, *chez la Veuve* de la Roche, *& Fils, Ruë* Merciere, à l'Occasion, Volume in-12. M. DCC. XLIII.

Les Mœurs des Peuples en général, sont un objet digne de la curiosité & de l'étude de tout ce qu'il y a d'hommes qui sçavent penser; une source de réfléxions utiles pour la conduite particuliére, & pour le gouvernement des Etats. Mais les mœurs d'une Nation célébre, sçavante, éclairée, polie; la maîtresse des Sciences & des Beaux Arts, les mœurs des Grecs en un mot; quel fond d'instructions solides ne contiennent elles pas, & combien la connoissance n'en doit-elle pas être, plus agréable, & plus nécessaire?

On a imprimé à *Lyon*,
Veuve *Delaroche*, & fils, c
veaux tomes de Sermons du
fay, de la Compagnie de
quatre pour l'Avent, &
l'Octave du S. Sacrement.
Tome de l'Avent contie
Sermons, pour les cinq
jours de la semaine, sans
prendre Noël, ni les Fêtes
tes. Comme on ne prêche
dinairement un si grand no
Sermons en Avent, ceux
trent dans le métier, tro
abondamment dans celui-ci
fournir à leur cariére, &
modéles. On sçait que le

les matiéres le lui attiroit. Quelque difficile que soit le goût aujourd'hui, les vérités Evangéliques annoncées de cette sorte, auront toujours leur effet : on y reconnoît la parole de Dieu, rendue dans sa pureté, dans sa simplicité par celle de l'homme. On a lieu d'espérer que les grands sujets traités dans ces quatre Volumes, opéreront encore par l'impression, les fruits de conversion & de salut, qu'ils ont produits par l'organe du Prédicateur.

L'Octave du S. Sacrement est complet, & de huit Sermons. Le premier établit la vérité de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie. C'est le fondement des Augustes Cérémonies qui occupent ces Saints jours, de la Fête instituée par l'Eglise, & de la dévotion des Fidéles. Deux autres sont employés à faire sentir la bonté infinie que le Fils de Dieu témoigne aux Hommes dans ce Sacrement, à animer leur Foi, à exciter leur confiance. Le S. Sacrifice de la Messe, la fréquente Communion, les visites du

S. Sacrement, le Viatique, sont les sujets utiles de quatre autres Sermons. Le dernier représente les horreurs d'une Communion indigne.

L'Avent est dédié au Roi *Stanislas*, l'Octave à la Reine de *Pologne*. La Religion de ces Princes, leur piété solide, publique, édifiante, leur fait agréer l'hommage qu'on leur rend, en mettant sous leur Royale protection des Ouvrages propres & destinés à former & à entretenir de semblables sentimens dans le cœur des Chrétiens, à qui ils en donnent de si grands exemples.

Le Carême du P. *du Fay* a été traduit en Italien par le P. *Bali*, Jésuite, & imprimé à *Venise*, chez *Dominique Tubacco*, in-quarto, M. DCC. XLI. Ce même Pere travaille à la Traduction de l'Avent.

De Paris.

Essais sur les Maladies des Dents, où l'on propose les moyens de leur procurer une bonne conformation dès la

 plus

plus tendre enfance, & d'en assurer la conservation pendant tout le cours de la vie. Avec une Lettre où l'on discute quelques opinions particuliéres de l'Auteur de l'Orthopedie. Par M. Bunon, *Chirurgien Dentiste. A* Paris, chez Briasson, *Ruë S.* Jacques; Chaubert, *à l'entrée du Quay des* Augustins; de Hansy, *sur le Pont au Change.* M. DCC. XLIII. in-8°.

Les Maladies des Dents sont de celles qui n'épargnent aucun des hommes, du moins dans l'enfance, & elles ont quelquefois à cet âge des suites très fâcheuses. Il est donc important de connoître les moyens les plus propres à les prévenir, autant qu'il est possible, & à y remédier. C'est ce qu'on trouvera dans cet *Essai*, dont l'Auteur, par une grande pratique, & par ses réfléxions, est en état de procurer les secours qu'on peut attendre de son Art & de son Expérience. Il y a dans cet écrit des choses nouvelles, des Observations utiles, sur-tout aux personnes chargées d'élever les

enfans dans leurs premiéres années. Nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes dont on pourra s'instruire, ou par soi-même, ou en consultant.

Telles sont celles qu'on lit à la page 16 & suivantes, sur les moyens de bien disposer les germes des Dents. A la page 39, sur les convulsions, & autres symptômes qui accompagnent la sortie des Dents des Enfans. Page 54, l'impression des Maladies de l'enfance sur les Dents, est un point qui mérite de l'attention, afin d'en prévenir les mauvais effets. A la Page 98, &c. l'Auteur s'étend assez sur la nature des Dents de lait : ses observations combattent l'opinion la plus commune sur ce sujet, & établissent que ces Dents ont véritablement des racines. Je l'ai observé, dit-il, *avant le renouvellement de ces premiéres Dents, & dans le tems de leur sortie ; j'ai fait différentes remarques ausquelles je m'en tiens, jusqu'à plus ample découverte.*

On peut encore voir les pages

;8, 82, 127, 139, 144, 150, 202.
On y trouvera des choses qu'on
cherchercit inutilement ailleurs, les
matiéres plus approfondies, de faux
préjugés réfutés, des moyens de procurer aux Dents un arrangement,
& une conformation convenable,
les remédes contre les Maladies
qu'elles éprouvent.

La Lettre sur l'*Orthopédie*, en rendant justice au mérite de l'Auteur, fait voir que sur un point particulier, tel que celui des Maladies des Dents, & de tout ce qui concerne cette matiére, un Ariste qui a spécialement tourné de ce côté à son étude & sa pratique, doit avoir acquis des connoissances, & avoir fait des réfléxions qui échappent à ceux, qui occupés d'un plus grand nombre d'objets, n'ont ni le tems, ni l'occasion d'approfondir celui auquel il s'est borné.

En 1741, M. *Bunon* avoit donné un petit Ouvrage, dont celui-ci est comme la suite & le complément, dans lequel il ne traitoit que deux points de l'*Odontalgie*, qu'il embrass-

se ici avec plus d'étendue. Il y prouvoit par l'Anatomie, *que la Dent canine, qu'on appelle abusivement, œillere, ni celles qui lui sont voisines, n'ont rien de commun avec les yeux*; qu'on peut par conséquent dans le besoin les arracher sans danger; & que les femmes enceintes ont tort d'appréhender si fort l'extraction de leurs Dents. Voici le titre de cette Brochure: *Dissertation sur un préjugé très-pernicieux, concernant les maux de Dents qui surviennent aux femmes grosses. Par M.* Bunon, &c. *A* Paris, *chez* Chaubert, Briasson, Nully, *&* Prault *fils*, M. DCC. XLI. *in-8°.*

Rien ne met un Auteur en état de traiter une Science quelconque d'une maniére plus généralement utile, & qui la mette à la portée d'un plus grand nombre de Lecteurs, comme de l'avoir enseignée méthodiquement à des Disciples, à des Eléves, qui en ignoroient jusqu'au élémens. Obligé de les conduire comme par la main, & pas à pas, de rebattre souvent les mêmes cho-

ſes, de les tourner en différentes façons, il apprend par ſon expérience, la plus propre à les faire entrer dans les eſprits, & à ſe proportionner à la foibleſſe des commençans. Faute de ces réfléxions, les grands eſprits, meſurant les autres ſur eux-mêmes, s'imaginent que ce qui eſt facile pour eux, doit le paroître à tout le monde, & les Sçavans oublient ce qu'il leur en a coûté pour le devenir. De-là vient que leurs Livres, même Elémentaires, ne conviennent ſouvent qu'à ceux qui n'en ont plus beſoin. Ces raiſons ont engagé M. *de la Caille*, Profeſſeur de Mathématique au Collége *Mazarin*, de l'Académie des Sciences, *à publier quelques-uns des principaux Traités qu'il enſeigne, afin que par le jugement qu'on en pourra porter, & par l'effet qu'ils feront ſur l'eſprit de ſes Auditeurs, il puiſſe connoître ce qu'il faudroit y changer, y ajoûter & en retrancher, pour en faire, s'il étoit poſſible, un Livre plus utile que ceux qui ont été donnés juſqu'à préſent.*

Il commence par un Traité de *Méchanique*, imprimé chez *Hippolite-Louis Guérin*, & *Jacques Guérin*, Libraires, Ruë S. *Jacques*, vis-à-vis les *Mathurins*, à S. *Thomas d'Aquin*. M. DCC. XLIII *in*-8°. sous ce Titre : *Leçons Elémentaires de Méchanique, pour servir d'Introduction à toutes les Sciences Physico-Mathématiques. Par M.* de la Caille, &c. Les *Leçons* seront suivies d'un Traité d'Astronomie Géométrique & Physique, d'un Traité des Hydrauliques, & d'un autre de l'Analyse & des Principes de la Géométrie Sublime. Tous ces Traités supposent qu'on sçait déja les Elémens des Mathématiques. M. de la Caille a pris le meilleur moyen de les rendre véritablement utiles.

Principes du systême des Petits Tourbillons, mis à la portée de tout le monde, & appliqués aux Phénoménes les plus généraux. Ouvrage auquel on a ajoûté une Dissertation posthume de M. l'Abbé de Molieres *sur l'existence de la force centrale dans un*

Mai 1743.

Tourbillon Sphérique. Par M. l'Abbé le Corgne de Launay. *A* Paris, *chez* C. A. Jombert, *Quay des* Augustins, *à l'Image* Notre-Dame. M. DCC. XLIII. *in*-8o. P. 428.

Les Philosophes sont instruits de la dispute entre deux Sçavans Physiciens, au sujet du systême des Petits Tourbillons, laquelle a produit de part & d'autre des Ouvrages qui font connoître, & la difficulté de la matiére, & l'habileté des combattans. M. l'Abbé *de Launay*, zélé défenseur de ce systême, entreprend dans ce dernier Ouvrage de le faire goûter, d'en applanir les difficultés, de le *mettre à la portée de tout le monde.* Il attaque d'abord le vuide & l'attraction des Newtoniens; il établit ensuite la nécessité des Tourbillons, au moins des grands Tourbillons, qui exécutent, & qui entretiennent les mouvemens réguliers qu'on observe dans les Astres. Il passe ensuite des Tourbillons simples, aux Tourbillons composés, qu'on multiplie autant qu'on veut, selon le *besoin* : il en explique les

propriétés, il en montre les usages, & en fait l'application aux Phénoménes généraux de la Physique. On sçait que M. l'Abbé *de Launay* posséde parfaitement cette théorie: Cependant, occupé d'études plus importantes, il renonce désormais à la défendre, & ne s'en est pas tellement entêté, qu'il veuille la faire passer pour le systême de la Nature, ou plutôt de l'Auteur de la Nature, qui sûrement a pû faire les choses tout autrement que nous ne l'imaginons. Il déclare donc qu'il ne répondra point à ceux qui pourront entreprendre de le réfuter.

Les Leçons sur l'Art Militaire, sont toujours utiles à une Nation belliqueuse, souvent obligée d'entreprendre, ou de soutenir la Guerre. Mais lorsqu'elle y est actuellement engagée; lorsque la fleur de la jeunesse, animée du désir de soûtenir la gloire, ou les intérêts de la Patrie, autant sans doute que de l'amour de la liberté, & de l'indépendance dont l'idée vaine & fla-

teuse la séduit ordinairement, prévient les années propres aux travaux & aux fatigues de la Guerre, c'est alors que ces Leçons deviennent tout à fait nécessaires. Et quoique la maniére de faire aujourd'hui la Guerre, soit fort différente de celle des Anciens, ce seroit se priver d'une infinité de connoissances, de lumiéres, de ressources, dont on sent l'importance en mille occasions, que de négliger l'étude de ceux qui ont écrit sur cet Art si noble, & malheureusement trop nécessaire. C'est donc fort à propos qu'on voit reparoître en François *les Ruses des Guerres de Polien*, & *les Stratagêmes de Frontin*. A *Paris*, chez *Ganeau*, Ruë S. *Jacques*, M. DCC. XLIII. & qu'on vient de donner au Public une nouvelle Traduction des *Institutions Militaires de Vegéce*, A *Paris*, chez *Prault* pere, Quai de *Gesvres*. M. DCC. XLIII.

L'Auteur des deux premiéres Traductions, semble s'être attaché à les rendre exactes & fidéles : il

éclaircit avec érudition les traits obſcurs, embarraſſés, ou rapportés diverſement par les Anciens. Le Traducteur de *Végéce* à ces qualités eſſentielles, a joint plus d'élégance dans le ſtyle.

M. *le Roy*, Profeſſeur d'Eloquence au Collége du Cardinal *le Moine*, a fait imprimer une Ode Latine, dont le ſujet eſt : *Religio* Sorbonæ *gratulans, cum Sereniſſimus Princeps Armandus de Rohan, Sanctæ Romanæ Eccleſiæ Cardinalis Eminentiſſimus, Epiſcopus Argentinenſis, Magnus Franciæ Eleemoſynarius, Sorbonæ Domum pridie Kalendas Maii, an. Dom. M. DCC. XLIII. Proviſor inviſeret.*

TABLE DES ARTICLES du mois de Mai 1743.

Art. XXXII. Réponſe à la Diſſertation ſur le premier jour du Monde. 773
Art. XXXIII. Diſſertation ſur
Mai 1743.

l'Exil d'*Ovide*, avec quelques Anecdotes concernant les deux *Julies*. Par M. R. D. R. 794

ART. XXXIV. *Sermones in Solemni Academiæ Scientiarum*, &c. 817

ART. XXXV. *Historia Givil de* Eſpaña. *Par el Padre Fray* Nicolas de Jeſus Belando. 842

ART. XXXVI. Théatre Critique Eſpagnol. Diſcours ſur les années Climatériques. 861

ART. XXXVII. Théatre Critique Eſpagnol. Diſcours ſur la vieilleſſe imaginaire du Monde. 869

ART. XXXVIII. Abregé de l'Hiſtoire Ancienne, ou des cinq Grands Empires; &c. 882

ART. XXXIX. Lettres Critiques ſur le Paradis perdu, & reconquis de *Milton*. Par le R. P. R. de la C. de J. 902

ART. XL. Nouvelles Littéraires. 931

Errata pour le mois d'Avril 174

PAge 602, ligne 5, c'est qu'il e le premier, *lisez*, c'est celle d bon Poëte ; il est le premier.

612, lig. 3, Jean de Cunha, *lisez*, D cunha.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur Chancelier le présent *Journal*, do il m'a paru que l'impression pouvoit êt permise. LE ROUG

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue la Calandre, près le Palais.

ONES

Mai. *die* 3. *h.* 8. 40.

h. 9. 36.

Sept. *die* 8. *h.* 4. 41.

die 24. *h.* 8. 7.

ut sequitur.

32'. 0". umbra ad Galilæum
42'. - - ad Kepplerum;
43'. - - ad Reinholdum;
55'. Fracastorius mersus; umbra ad Copernicum.
2'. 0". Copernicus totus mersus.
11". Centrum ☾ in umbra.
14'. 10". ☾ Ovidil post montes.

ta. Centrum ☾. fuit in annuli Ric-
nt. & Hipparchum. Diam. ☾ in mi-
30'. 00".
☾ in ♓ 1'. 8". temp. in asc. recta:
in declin. 5'. 0".
ernam stellam 2'. 45". temp. in asc.
ralior in declin. 2'. 0".
ecundi. *telescop.* 13. *ped.*
tellitis quarti.
m Satelles quartus. } *tel. eodem.*
tellis tertii.
undus. *telescop.* 8. *ped.*
fuit à ☾ in recta per Tychonem
mium, quæ non emersit 1. 55".
occidit. post tecta.
quarti. *telescop.* 13. *pe*

EMOIRES

POUR

'HISTOIRE

S SCIENCES

ET

S BEAUX ARTS.

Juin 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1743.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	6.	v.
1722.	12.	v.			

EMOIRES

)UR L'HISTOIRE

ciences & des beaux Arts.

Juin 1743.

RTICLE XLI.

)NSE AUX OBSERVATIONS, *un écrit intitulé*, *Réflexions sur lques passages de la Genèse. Déibre* 1742. *Art. LXXXVI.)r.* 1743. *Art. XIV.*

Uand on veut établir ou soutenir un sentiment, on tâche de l'étayer de toutes les conjectures qui peuvent le vrai semblable, & il arrive

par-là que des preuves, qui isolées paroîtroient foibles, jointes avec de plus solides, forment toutes ensemble une démonstration : il s'ensuit de ce principe, qui est incontestable, que quand l'Observateur réfuteroit solidement quelques-unes de mes Réfléxions, il ne détruiroit point pour cela le sentiment qui résulte de toutes les preuves qu'elles renferment ; mais je ne crois pas qu'il ait seulement ce léger avantage. Cette maxime posée, je commence.

Comme il seroit trop long de copier les Observations pour y répondre, il seroit à propos d'avoir en lisant ceci le Journal de Février devant soi pour y avoir recours.

Rép. à la premiére Obs. L'Observateur pour détruire ma premiére Réfléxion, dit que du vivant d'Adam, *toute la race des Caïnites se pervertit* : il faudroit le prouver. De tels faits ne s'avancent pas sans garans, mais l'Observateur seroit apparemment bien embarrassé, s'il étoit obligé d'en donner ; la postérité de Caïn ne fut point maudite ;

le premier dont le Texte Sacré rapporte quelque crime, eſt Lamech, qui eſt le pénultiéme des deſcendans qui ſoit nommé dans la Généalogie de Caïn, & l'écriture ne dit point de mal de ſes enfans.

De plus, Noë du tems duquel arriva la corruption générale du genre humain, ne vint au monde, ſelon le calcul de la Vulgate, que plus de cent ans, & ſelon celui des 70, plus de ſept cens ans après la mort d'Adam. On voit par-là ce que devient l'argument *à pari*, que l'Obſervateur tire de l'exemple d'Adam pour s'aſſûrer par ſoi-même de l'époque de la corruption générale; il n'y a qu'à lire le ſixiéme Chapitre de la Genèſe, & ſi l'Obſervateur l'avoit lu avec attention, il ne ſe ſeroit aſſûrément point ſervi de l'exemple d'Adam pour combattre ma premiére Réfléxion; il eſt au contraire propre à la fortifier, j'en prens pour juges les Lecteurs. Je ferai ſeulement obſerver que le déluge n'arriva que l'an du monde 1656, ſelon le calcul de la Vulgate, & l'an

pour lors 235 ans. Arphaxa
203 ans depuis la naissance d
nan. *Cainan avoit* 130 *ans q*
engendra Salé. Donc Sem avo
lors 365 ans.

Salé avoit 130 *ans quand il*
dra Heber. Donc Sem avoi
lors 495 ans.

Heber avoit 134 *ans quand*
gendra Phaleg, du vivant du
riva la dispersion des Peuples
Sem auroit eu pour lors 62
s'il eût été encore sur la T
mais il ne vécut que 600 ans
il étoit mort depuis 29 ans
sera-ce si on recule la dispersi
Peuples, jusqu'à la soixantié
née de Phaleg? Il est clair
selon cet exposé, qu'Arphaxa
de Sem, étoit mort avant la co
tion de la Tour de Babel, l
persion des Peuples, l'érecti
premiers Empires, & les con
cemens de l'Idolâtrie : nous po
supposer que les deux freres de
& leurs premiers descendans é
aussi morts, puisque la Gen
nous apprend pas combien de

ils vécurent. Ce qui m'étonne, c'est que l'Observateur avance que *Sem, Cham & Japhet, & leurs premiers enfans ne moururent que long-tems après ces événemens.* Il n'étoit pourtant pas difficile de s'assûrer du contraire.

L'Observateur ajoûte, qu'*il ne faut pas s'imaginer que sous le régne de la Loi de Nature, il y eût parmi les hommes, à la disposition des Peres & des Chefs de Familles une puissance législative & coercitive....* Que jusques au tems de la Loi Mosaïque *la voye de l'exhortation, de l'instruction & de l'exemple fut la seule que les Chefs de Familles employerent.* Cependant l'Histoire de Judas, fils de Jacob, fait voir que les Chefs de Familles employerent encore une autre voye. L'Ecriture Sainte rapporte que ce Patriarche avertit de la fornication de Thamar, sa belle fille, la condamna au feu. *Producite eam ut comburatur*, Gen. 38. 24. On éxécutoit la Sentence, on la conduisoit au supplice quand elle envoya dire à son beau-

pere de qui elle avoit conçu : *Quæ cum duceretur ad pœnam, &c.*

Rép. à la trois. Obs. Cette Observation ne présente presque rien de nouveau ou de direct à la question. *Moyse*, y est-il dit, *sans s'arrêter aux événemens d'une vie de plus de neuf cens ans, passe à la mort d'Adam, au nombre de ses années, & à la Généalogie de ses descendans d'aînés en aînés jusqu'à Noë & au déluge,*

Moyse effectivement ne s'arrête pas aux événemens de la vie d'Adam, il les oublie même totalement; ainsi il ne fait point d'anachorismes, par conséquent il est faux de dire de l'Historien Sacré, que ce qu'*on lui voit faire au sujet de Noë, on le voit au sujet d'Adam.* Moyse raconte la mort de Noë avant des événemens mémorables, qui selon le calcul de la Vulgate, l'ont précédée de plusieurs siécles; il ne fait rien de semblable au sujet d'Adam.

Rép. à la quat. Obs. L'Observateur y rapporte plusieurs explications de ces paroles : *nomen uni Phaleg, eo quod in diebus ejus divisa sit Terra.*

Mais le Lecteur peut juger si elles sont satisfaisantes. Je lui rappellerai seulement ce passage de Joseph : *Dictus fuit Phaleg quia natus est dum terrarum fieret distributio.* J'ajoûte que l'usage des Anciens, & sur-tout des Israëlites étoit de donner à leurs enfans des noms qui fussent un mémorial des événemens qui avoient accompagné leur naissance. Tels sont les noms de Benoni, donné par Rachel à son second fils, d'Ichabod, donné au petit-fils du Grand Prêtre Heli, &c.

A la fin de cette Observation, mon Censeur soûtient que sept mille & quelques cens hommes suffisent *pour justifier les événemens racontés par Moyse à la suite de la dispersion.*

Je l'accorde pour un moment ; mais Moyse ne dit pas tout. L'Observateur devroit se ressouvenir ici du *dessein de Moyse dans l'Histoire de son Peuple.* Les hommes une fois dispersés, l'Auteur Sacré doit naturellement s'arrêter aux ancêtres du Peuple dont il écrit l'Histoire. Il n'entreprenoit pas l'Histoire de tous

les Peuples de l'Univers. Mais à son défaut, d'autres ont recherché l'origine des différens Peuples, & ont écrit les événemens qui ont suivi de près la dispersion des Nations ; on peut les consulter pour sçavoir s'il n'y eut pas d'abord après la dispersion des hommes, *des Armées nombreuses, des Expéditions signalées, & des Etablissemens consommés.* Pour moi je m'arrête aux faits rapportés par Moyse, que je soutiens n'avoir pu être exécutés par sept ou huit mille hommes. On bâtir une Ville & une Tour, qu'on vouloit élever jusqu'au Ciel, on bâtit trois autres Villes ; sçavoir, Arach, Achad & Chalanne, toutes trois dans la Terre de Sennaar : il ne faloit pas tant de Villes pour contenir sept ou huit mille hommes; que dis-je, sept ou huit mille hommes ? il n'y eut qu'une partie de la postérité de Cham, qui s'établit dans le Pays de Sennaar. De plus, combien auroit-il fallu d'hommes pour bâtir quatre Villes, & la prodigieuse Tour de Babel.

Juin 1743.

Rép. à la cinq. Obs. Il est certain, (y est-il dit) *que par une sage & paternelle Providence, depuis le déluge, jusqu'au tems où Dieu avoit déterminé de séparer les Familles pour peupler toute la Terre ; la multiplication s'en fit beaucoup plus rapidement qu'avant le déluge, qui devoit la dépeupler. Le Texte Hébreu, & l'Edition Latine authentique, l'affirment bien positivement.*

Tout ce qui résulte du Texte Hébreu, & de l'Édition Latine, c'est que les Patriarches commencerent plus jeunes à avoir des enfans, mais on ne voit pas en même tems qu'ils en eurent un grand nombre. On peut relire ce que j'ai dit sur cet article, il seroit inutile de le répéter ici. Voici comme finit cette Observation. *L'addition de cent ans, faite par les Septante à l'âge des Patriarches avant la naissance de leur premier enfant, & la soustraction de cent ans faite ensuite au reste de leurs jours, n'est pas une chose fondée sur la Nature, ou sur la foi d'un exemplaire Hébreu plus correct.*

Juin 1743.

Cela est bien-tôt dit : l'Auteur suppose sans doute qu'il seroit trop long de le prouver, & il a raison. Ceux qui voudront s'éclaircir sur ce point, pourront lire les Auteurs qui ont traité cette matiére. Je dirai seulement ici que la Version des Septante a été faite environ 300 ans avant la naissance de J. C. par soixante douze Sçavans d'entre les Israëlites, & qu'il n'est pas douteux qu'ils n'ayent choisi des Exemplaires Hébreux corrects ; que cette Traduction a été reconnue pour authentique par les Peres de l'Eglise Grecque ; qu'ils citent tous le onziéme Chapitre de la Genèse avec l'addition de cent ans ; que les Apôtres même se sont servis de cette Edition, comme il est aisé de le justifier par les passages qu'ils ont cités, plus conformes à cette Edition qu'au Texte Hébreu ; que l'Evangéliste S. Luc l'a suivie préférablement au Texte Hébreu, ou bien que le Texte Hébreu étoit encore de son tems conforme à l'Edition des Septante ; que tous les

nciens ont compté cinq ou six
ille ans avant la naissance de N. S.
qu'ils ont suivi par conséquent
calcul des Septante ; que le Vé-
:rable Bede, qui vivoit aux hui-
:me siécle de l'Eglise, dit lui-mê-
e qu'il devint suspect d'Hérésie,
ıur n'avoir pas fait naître Nôtre
:igneur dans le sixiéme millenaire;
ıfin que l'Eglise a toujours suivi,
suit encore ledit calcul des 70,
ımme il paroît par le Martyro-
ge Romain. Tous ces faits sont
:montrés par plusieurs Sçavans,
r-tout par l'Auteur de l'Antiqui-
des tems rétablie.

Rép. à la sixiéme Obs. Il est dit
ıns cette Observation que *de tous
s Patriarches depuis Noë, aucun,
lon la Vulgate, ne survécut à Abra-
ım que le seul Héber.*

L'Observateur devoit aussi bien
ue moi, distinguer les sentimens
:s Auteurs. Le fameux P. Petau,
: nombre d'autres font Abraham
ıîné des enfans de Tharé : dans
:tte opinion, non seulement Hé-
er, mais Sem & Salé survécurent

à Abraham ; & dans les deux sentimens, Abraham aura vécu beaucoup d'années avec Sem, Salé, Héber, Rehu & Sarug ses Ancêtres.

Rep. à la sep. Obs. Ici mon Censeur m'accuse d'avoir donné la qualification de *ridicule* à l'Edition des Ecritures, que l'Eglise a canonisée & reconnuë pour authentique; cependant autre chose est de dire que d'un passage particulier de la Vulgate littérallement pris, on peut tirer une conséquence qui renferme quelque chose de ridicule, autre chose est de dire absolument ; La Vulgate est ridicule; tout le monde sent cette différence. Dire le premier, c'est user de la liberté que l'Eglise a laissée aux Fidéles, de préférer en quelques points la Version des Septante à la Vulgate, quand on est fondé sur de bonnes raisons; dire le second, seroit non, seulement *quelque chose de bien fort dans la bouche d'un Catholique*, mais une impiété & un blasphême. Venons à présent au fond de l'Observation.

Je sçais bien que *depuis Noë jusqu'au tems d'Abraham, d'Isaac & de Jacob..... La vie des hommes décroissoit & s'abrégeoit sensiblement*, mais est-il aisé de se persuader qu'elle décrût si subitement, qu'*alors de deux hommes qui vivoient ensemble, l'un à quatre ou cinq cens ans, ne faisoit que commencer à vieillir, au lieu que l'autre étoit très-vieux à cent ans?* N'est-il pas plus naturel de croire que la vie des hommes ne décroissoit que peu-à-peu, & non pas ainsi tout d'un coup; & que, quoique les enfans vécussent moins que leurs peres, ils ne mouroient pas ordinairement avant eux. C'est au moins ce que nous voyons dans les Patriarches postérieurs à Abraham. Jacob son petit-fils, vécut 147 ans; Levi fils de Jacob vécut 137 ans; Caath, fils de Levi, vécut 133 ans; Amram, fils de Caath, vécut 137 ans (ce qui peut passer pour extraordinaire en ce tems-la) Aaron & Moyse, fils d'Amram, vécurent, l'un 123, & l'autre 120 ans, & depuis eux jusqu'au régne de

David, nous ne connoiſſons perſonne qui ſoit parvenu à l'âge de 120 ans. Sous ce Roi la vie des hommes fut réduite au point où elle eſt aujourd'hui. * *Dies annorum noſtrorum*, dit-il, *in ipſis ſeptuaginta anni, ſi autem in potentatibus octoginta anni, & amplius eorum labor & dolor.* Il réſulte de ceci, que ſelon le calcul de la Vulgate, depuis le déluge juſqu'à la mort d'Abraham, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de cinq ſiécles, la vie des hommes aura décru de ſept ou huit cens ans, & depuis la mort d'Abraham juſqu'à David dans l'eſpace de plus de huit ſiécles, elle aura décru ſeulement de cent ans juſqu'à ſa fixation ; au lieu qu'en ſuivant le calcul des Septante, la vie des hommes aura décru en proportion géomètrique, ſçavoir depuis le déluge juſqu'à la mort de Salé, qui vécut 433 ans, la vie des hommes aura décru en l'eſpace de ſept ſiécles d'un peu plus de la moitié, depuis la mort de Salé juſqu'à celle d'Iſaac, qui vécut 180 ans

* Pſeaume 89.

dans l'espace de sept autres siécles ; la vie des hommes aura décru encore d'un peu plus de la moitié, & depuis la mort d'Isaac jusqu'à David pendant l'espace de sept autres siécles, la vie des hommes aura décru encore d'un peu plus de la moitié, & aura été fixée.

S'il ne résultoit pas du calcul de la Vulgate qu'Abraham a été contemporain des Patriarches qui ont vécu cinq ou six cens ans, les Lecteurs voyant la maniére dont sa vieillesse est dépeinte dans le Texte Sacré, n'auroient pas balancé à croire qu'on étoit pour lors fort éloigné du tems des Patriarches, dont la vie étoit si longue, & il falloit un aussi puissant motif que celui de défendre l'autorité de la Vulgate, laquelle est réellement Sacrée, pour faire avancer ce paradoxe, que *de deux hommes qui vivoient ensemble, l'un à quatre ou cinq cens ans, ne faisoit que commencer à vieillir, au lieu que l'autre à cent ans étoit très-vieux.*

Le Sçavant P. Tournemine trouve un moyen de concilier en ce

point la Vulgate avec l'Edition des Septante. Ceux qui par respect pour l'autorité de la Vulgate n'osent l'abandonner en aucun point, peuvent se tenir à cet expédient : Il consiste à dire que le mot *centum*, qui est exprimé dans l'Edition des Septante, est sous-entendu dans la Vulgate en ce sens : *Sem erat centum, annorum quando genuit Arphaxad. Arphaxad vixit triginta quinque annis*, c'est-à-dire, *centum triginta quinque annis, & genuit Salé.* C'est ainsi qu'après avoir raconté des faits arrivés, par exemple en 1684, en continuant la narration, on dit seulement 685, puis simplement 86, omettant le mil & les cens dans le discours pour abreger, parce que les Auditeurs les suppléent assez. On peut voir ce sentiment expliqué dans les Journaux de 1703.

L'Observateur me raille au sujet de ma derniére réfléxion, & prétend que je tombe en contradiction avec moi-même : Voyons s'il à raison : Voici cette réfléxion telle qu'il la rapporte. On étoit réellement vieux

du tems d'Abraham à cent ans ou environ. Outre toutes les preuves que j'en ai rapportées, en voici une qui est peremptoire. Gen. 18. *Il est dit de Sara âgée de* 90 *ans* : desierant fieri muliebria : *Or les regles cessent à présent aux femmes à l'âge de* 48 *ou* 50 *ans. Donc* 90 *ans de ce tems-là reviennent à l'âge d'environ* 50 *ans d'aujourd'hui. Donc ce n'étoit plus le tems où les hommes vivoient cinq ou six cens ans.*

Quand on écrit pour des Lecteurs intelligens, on sous-entend des conséquences ultérieures, renfermées dans celles qu'on a déja tirées (rien n'est plus ordinaire) sur-tout si elles ont été insinuées un peu plus haut ; ainsi quand j'ai conclu ; *donc ce n'étoit plus le tems où les hommes vivoient cinq ou six cens ans.* J'ai sous-entendu ces deux conséquences ultérieures ; *donc les Patriarches qui ont vécu cinq ou six cens ans, ne vivoient plus pour lors ; donc le Texte de la Vulgate, d'où l'on infere qu'ils vivoient encore, a été corrompu en cet endroit, & ne doit pas être préferé*

en ce point au Texte des Septante. Ces deux conséquences ajoûtées, sur quoi porte le ridicule que mon Critique voudroit faire tomber sur moi? Je demande aussi aux Lecteurs s'ils ne conçoivent pas que l'endroit où je pense que le Texte Hébreu a été corrompu, est celui où ils retranchent cent ans de l'âge qu'avoient les Patriarches avant que d'avoir des enfans. Supposé qu'il y ait quelque équivoque dans la maniére dont je me suis exprimé, elle est suffisamment levée par ces paroles qui suivent immédiattement: *Je ne dirai rien de toutes les raisons par lesquelles l'Auteur de l'Antiquité des tems rétablie prouve cette corruption, & la préférence qu'il faut donner ici au Texte des Septante*, car on sçait assez quel endroit de l'Hebreu cet Auteur soutient avoir été corrompu.

J'avouerai ici que l'Observateur a raison de me reprendre d'une phrase peu correcte, il y en a plusieurs autres dans le même écrit: je conviens que j'exprime assez mal mes

ıes penſées, & que, pour ce qui eſt
u ſtyle, mon Cenſeur a beaucoup
'avantage ſur moi, quoique le ſien
e ſcit pas entiérement pur. Je le
rie au ſurplus de croire que je ne
ıis pas idolâtre de mes idées, & je
ıi proteſte que ſi j'avois trouvé ſes
)bſervations ſolides, je l'aurois re-
onnu de bonne foi; j'eſpere qu'une
ouvelle application à la matiére lui
n fera trouver de plus convaincan-
es: je le ſouhaite même ſincere-
nent; & c'eſt pour trouver quel-
|u'un qui m'inſtruiſe, que j'ai ha-
ardé de rendre mes réfléxions pu-
›liques, parce que je ne demeure
›as dans une Ville où il y ait de
çavans Chronologiſtes, ou Inter-
›rêtes de l'Ecriture Sainte, qui
ıyent pu réſoudre mes difficultés,
& qu'elles ont même perſuadé le
›lus grand nombre de ceux à qui je
es ai communiquées, qu'il falloit
'en tenir au calcul des Septante.

ARTICLE XLII.

HISTORIA GENEALOGICA da Casa Real Portuguesa. Tome II. III. IV. Suite du premier Article du mois d'Avril 1743.

PAr la mort de Ferdinand, Roi de Portugal & des Algarves, lequel ne laissa point d'Enfans mâles, le Sang de Hugues Capet ne discontinua point de couler dans les Veines des Monarques Portugais, & s'il cessa de leur donner droit de monter jamais sur le Thrône de France, cette Auguste Maison trouva le moyen de s'en dédommager, en portant la terreur & la gloire du nom Portugais jusqu'au extrêmités de l'Univers, en subjuguant des Peuples sans nombre, qui n'avoient jamais entendu parler des Césars, ni des Romains, & en se formant un Empire, qui ne le cédoit, ni pour l'étenduë, ni pour les richesses, à aucun des plus Puissants, dont l'Histoire de tous les siécles fasse mention.

Jean I. Roi de Caſtille avoit bien compté, en épouſant la Fille unique de Ferdinand, que la Couronne de Portugal, dont elle avoit été déclarée héritiére préſomptive du vivant de ſon Pere, ne lui échaperoit pas; mais après la mort de ce Prince, les Portugais firent des Réfléxions, qu'ils n'avoient pas faites de ſon vivant; ils craignirent que, s'ils reconnoiſſoient Beatrix pour leur Reine, le Roi de Caſtille, ſon Epoux, n'affermît ſi bien ſa Domination ſur eux, que quand bien même il ne laiſſeroit point d'Enfans de cette Princeſſe, comme il arriva en effet, il ne ſeroit plus en leur pouvoir de s'y ſouſtraire, & ils élurent pour leur Roi Dom Jean, Grand Maître d'Avis, Fils naturel du Roi Dom Pedre, & de Therèſe Laurent, & Frere de Dom Ferdinand.

Ce Prince avoit été auſſi bien élevé, que s'il eût été deſtiné à porter la Couronne : il avoit de plus appris à compatir aux Malheureux, ce qui manque ſouvent à ceux, qui appor-

tent en naissant un droit incontestable au pouvoir Souverain, & ses belles qualités, dont les persécutions, qu'il avoit eu à soûtenir de la part de la Reine Leonore Tellés, sa belle Sœur, avoient relevé l'éclat, lui avoient concilié l'estime & l'affection des Peuples. Son élection se fit au mois d'Avril 1385, & au mois d'Août de la même année, il défit Dom Jean I. Roi de Castille, son compétiteur à la Couronne de Portugal, à la célébre journée d'*Aljubarrote*. Cette Victoire l'affermit de telle sorte sur le Thrône, que son Régne, qui fut assez long, n'eut pas été plus tranquille de la part de ses Sujets, s'il fût parvenu à la Couronne sans obstacle, & par le droit de sa naissance.

Jean de Gand, Duc de Lancastre, qui avoit épousé en secondes nôces Constance de Castille, légitime héritiére de Pierre le Cruel, s'intituloit toujours Roi de Castille & de Leon. Il comprit qu'une Alliance avec le nouveau Roi de Portugal, pourroit lui être d'un grand

ſecours, pour faire valoir ſes droits, & il la rechercha avec empreſſement. Jean I. reçut avec joye ſes avances, mais ce Prince lui ayant offert en mariage la Princeſſe Catherine ſa Fille, il la refuſa, parce qu'étant née de Conſtance de Caſtille, ſi elle devenoit héritiére de ſa Mere, elle ſeroit pour lui une ſource de Guerres contre ſon plus proche Voiſin, & il lui préféra Philippine, ſa Sœur aînée, qui étoit du premier lit. Ce fut une Princeſſe d'une grande piété, d'une vertu ſolide, d'un eſprit bien fait, & qui ſe fit un devoir indiſpenſable de l'éducation de ſes Enfans.

Elle en donna ſept au Roi, ſon Epoux, cinq Princes, qui tous ont été des Héros, & deux Princeſſes, dont l'aînée mourut jeune; & la ſeconde, nommée Iſabelle, épouſa Philippes le Bon, Duc de Bourgogne. Dom Jean avant ſon mariage, avoit eu d'une Demoiſelle, appelée Iñez Pirez, un Fils & une Fille. Le premier, nommé Alfonſe, eſt la Tige de la Maiſon de Bra-

gance, qui est présentement sur le Thrône : Beatrix, la seconde, épousa Thomas, Comte d'Arundell. Notre Auteur convient que ce Seigneur se trouvoit assez proche parent de la Reine de Portugal ; mais il prouve très-bien que c'est à tort, que quelques Ecrivains Portugais ont avancé qu'il étoit de la Maison Royale d'Angleterre. Puis, après avoir dit qu'il est assez inutile de rechercher l'extraction de la Mere d'Alphonse & de Beatrix, il se ravise, & rapporte fort au long tout ce qu'il en a pu découvrir.

Jean I. gouvernoit en paix le Royaume, qu'il devoit à l'affection des Peuples, à la crainte, qu'ils avoient euë d'une domination étrangére, & à sa valeur, lorsque les Princes, ses Fils, l'engagerent à tourner ses Armes contre les Maures d'Afrique. Il passa donc la Mer & assiégea Ceuta, accompagné de D. Edouard, de D. Pedre, & de D. Henry, les trois Aînés de ses Enfans, qui se distinguerent beau-

coup dans cette Expédition. Ceuta fut pris, & cette premiére Conquête mit les Portugais dans le goût des Expéditions contre les Infidéles, qui avoient fait tant de maux à l'Espagne. Ce fut là aussi que D. Henry, Duc de Viseo, conçut le dessein de faire des découvertes en Afrique, & l'inspira à toute sa Nation.

De la maniére, dont étoit composée la Famille Royale, tout sembloit promettre au Roi, qui en étoit le Chef, le sort le plus heureux pour tous les Princes, ses Fils, & il mourut avec cette espérance flateuse. Cependant deux de ces Princes ont fini d'une maniére bien triste. D. Ferdinand, le plus jeune, est mort dans les Prisons de Tanger, & D. Pedre, le second, Duc de Conimbre, périt encore plus malheureusement sous le Régne d'Alphonse V. son Neveu, dans une Bataille, & de la main même, dit-on, de ce Monarque. Notre Auteur paroît justifier assez bien ce Prince infortuné du crime de Re-

bellion, dont il avoit été accuſé, il en fait d'ailleurs un grand Eloge, & s'étend beaucoup ſur ſa poſtérité. Le Roi lui-même parut dans la ſuite détrompé au ſujet de ſon Oncle, qui avoit été Régent du Royaume, & le regretta, dit-on, ſincérement.

Les ſuffrages furent toujours plus réunis en faveur du Duc de Viſeo. Ce Prince a rendu ſon nom immortel par ſa vertu, ſa valeur, ſon zéle pour la Religion, dont il eut principalement la gloire en vûë dans toutes ſes Entrepriſes. Par ſes ſoins, & ſes Libéralités les découvertes ont été pouſſées fort loin, dans l'Afrique, dans les Canaries, & dans les Açorres, & il eſt vrai de dire, que non ſeulement le Portugal lui a la premiére obligation des grands Domaines, qu'il a poſſédés hors de l'Europe, & dont il a conſervé de prétieux reſtes; mais que ſelon toutes les apparences, le nouveau Monde ſeroit encore inconnu dans notre Hémiſphere, ſi D. Henry n'avoit pas for-

mé cette célébre Ecole de Navigation, dans laquelle Christophe Colomb acheva du moins de se perfectionner, & inspiré à la plûpart des autres Nations de l'Europe, cette noble émulation, qui a produit tant de merveilles dans le XV. & XVI^e^. siécles.

L'Infante Isabelle, qui, comme nous l'avons déja dit, épousa Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; l'Infant Dom Jean, Grand Maître de S. Jacques, dont la Femme fut sa propre Niéce, Fille d'Alphonse, Duc de Bragance, & dont la postérité embrasse aujourd'hui presque toutes les plus illustres Maisons de l'Europe; l'Infant D. Ferdinand, qui sanctifia sa Captivité par les plus héroïques sentimens de Religion, & que les Portugais regardent comme un Martyr: Enfin le Roi Edouard, l'Aîné de tous, & qui succéda immédiatement au Roi son Pere, occupent les six Chapitres, qui suivent le premier: leurs filiations sont poussées avec beaucoup d'ordre, jusqu'aux Enfants,

qui sont nés, tandis que l'Auteur travailloit à son Ouvrage. Edouard avoit quarante deux ans, lorsqu'il monta sur le Thrône; son Médecin, qui se picquoit d'être habile Astrologue, lui conseilla de différer quelques tems à prendre possession de la Couronne, l'assûrant que son Régne ne seroit pas heureux, s'il se pressoit de se faire proclamer. Le Roi se fit un point de conscience d'avoir le moindre égard à ce discours, & ceux, qui sont infatués de l'Astrologie judiciaire, ne manquent point de citer l'exemple d'Edouard, pour montrer que cette Science n'est pas si vaine, qu'on se l'imagine, puisque ce Monarque eut le malheur de voir périr dans l'Expédition de Tanger un de ses Freres, & la fleur de sa Noblesse.

Il avoit épousé Leonore, Infante d'Arragon, de laquelle il eut un grand nombre d'Enfants. D. Jean, l'Aîné de tous, mourut jeune, aussi bien que Philippine, l'Aînée des Infantes. D. Alphonse succéda à

son Pere ; l'Infante Marie ne vécut qu'un jour. l'Infant D. Ferdinand fut Duc de Viseo, après la mort de D. Henri, son Oncle, & sa postérité, qui monta sur le Thrône en la personne d'Emmanuel, son Fils, fait en partie la matiére du IVe. Livre. L'Infante Leonore épousa l'Empereur Frederic III. L'Infant D. Edouard vécut peu. L'Infante Catherine fut destinée d'abord au Prince de Navarre, puis accordée à Edouard IVe. Roi d'Angleterre, enfin se fit Religieuse dans le Monastere de Sainte Claire à Lisbonne, où elle mourut en odeur de sainteté. L'Infante Jeanne nacquit après la mort du Roi son Pere, & fut mariée avec Henri IV. Roi de Castille, toute l'Europe a retenti de l'impuissance de ce Prince, & le surnom d'impuissant lui en est demeuré dans l'Histoire. Le préjugé a été si fort, qu'on a mieux aimé deshonnorer la Reine, son Epouse, en l'accusant d'avoir eu recours à Bertrand de la Cueva, pour devenir Mere, que

de convenir que Henri avoit pu être Pere. Notre Auteur, après avoir fait de ce Monarque un portrait, qui n'eſt rien moins que flatté, employe toute ſon Eloquence & ſon Erudition à perſuader ſes Lecteurs que tout ce qu'on a debité au ſujet de l'Infante Jeanne, eſt une pure calomnie. Si c'en eſt une, il n'y en eut jamais de plus criante, ni de plus difficile à réparer. Car enfin il en coûta l'honneur à deux têtes couronnées, & la Couronne à une Princeſſe, qui ſe montra bien digne de la porter, par la maniére, dont elle en fit le ſacrifice.

Le IIIe. Volume, & le IVe. Livre commencent par le Régne d'Alphonſe V. & finiſſent avec celui du Cardinal Henri, grand Oncle, & Succeſſeur de l'infortuné D. Sebaſtien. Alphonſe n'avoit que ſix ans, lorſque ſon Pere mourut. Il paroît qu'il fut mal élevé, & qu'il fit des fautes, qu'une mauvaiſe honte ne l'empêcha point de reconnoître, & qu'il répara autant qu'il lui fut poſſible. Toutes ſes in-

clinations furent pour la Guerre, & il y fut d'abord aſſez heureux. Il avoit oui dire, que dans la Ville de Fez, il y avoit une Tour, du Sommet de laquelle ſortoit une Epée, & que la Tradition du Pays portoit, qu'un Prince Chrétien enleveroit un jour cette Epée, & qu'alors finiroit l'Empire des Sarraſins en Afrique : il ne douta point que cette gloire ne lui fût réſervée, & pour y parvenir, il commença par inſtituer un nouvel Ordre Militaire, ſous le Titre de l'*Epée de S. Jacques.* Il s'en déclara Grand Maître, & prétendit que cette qualité fût attachée à la Couronne. Il fixa le nombre des Chevaliers à vingt-ſept, & il en fit la premiére promotion. Tous ceux, qui furent choiſis, étoient Princes ou Seigneurs du premier rang. Notre Auteur les nomme tous, & rapporte les Réglemens, qui furent dreſſés par ordre du Roi, pour cette nouvelle Milice. Cependant il n'oſe aſſûrer que ce projet ait été exécuté, & ſon doute eſt fondé, ſur ce qu'il

n'est fait aucune mention de cet Ordre dans les Histoires de ce tems-là. Le P. Jerôme Roman est le premier, qui en ait donné la connoissance au Public, l'ayant tiré des Archives de la Maison de Bragance, vers la fin du XVIe. siécle.

Quoiqu'il en soit, Alfonse fit quelques Conquêtes en Afrique, & après la prise d'Arzille, s'institua *Roi de Portugal & des Algarves, & de de-çà & de de-là les Mers.* L'Histoire lui a même donné le beau surnom d'*Afriquain*, il n'alla pourtant point à Fez, & il renonça de bonne heure aux Expéditions d'Afrique, pour aller soûtenir les droits de l'Infante de Castille, sa Niéce, contre Ferdinand & Isabelle. Il n'y réussit point, & il passa en France, pour aller demander du secours à Louis XI. Ce Prince ne jugea pas à propos de s'engager dans cette querelle, & renvoya Alphonse au Duc de Bourgogne, qui devoit, dit-il, plutôt que lui prendre la défense de Jeanne de Castille, sa proche parente. Le Roi de Portu-

gal alla trouver ce Prince, qui avoit bien d'autres Affaires sur les bras, & qui fut tué quelque tems après à la journée de Nancy. Après sa mort, Alfonse revint en France, & Louis XI. lui conseilla de faire la Paix avec les Castillans, & d'aller reprendre le Gouvernement de ses Etats, qu'il avoit cédé au Prince Dom Jean, son Fils Aîné.

Il suivit ce conseil; Dom Jean lui remit un peu malgré lui, de bonne grace néanmoins, la Souveraine Puissance, qu'il ne garda pas long-tems: il abdiqua solemnellement la Couronne, dans le dessein d'aller passer le reste de ses jours dans la solitude & dans la pratique des bonnes Œuvres, mais il mourut en chemin. On ne trouvera nulle part ce trait singulier de l'Histoire de Portugal écrit d'une maniére si touchante, & dans un détail plus propre à intéresser le Lecteur, que dans l'Ouvrage du P. de Sousa. D. Alphonse eût encore été plus regretté de ses Sujets, qu'il ne le fut, si les grandes qualités de

Jean II. son Fils & son Successeur, les heureuses découvertes, qui se firent sous son Régne, & ses Conquêtes en Afrique n'eussent pas épuisé l'admiration des Portugais, & attiré sur lui l'attention de toute l'Europe. Il ne tint qu'à lui de profiter des lumiéres de Christophe Colomb, qui s'étoit établi dans ses Etats, pour faire la découverte du nouveau Monde, & y établir sa domination.

Le Regne de D. Jean II. Celui d'Emmanuel, son Cousin germain, Fils de Ferdinand, Duc de Viseo, & celui de Jean III. Fils d'Emmanuel, sont les plus brillans de la Monarchie Portugaise, laquelle embrassa sous ces Princes le Bresil, les deux Côtes d'Afrique, & la plus grande partie des Indes Orientales. D. Sebastien, qui succéda à Jean III. son Ayeul, en voulant surpasser ses Prédécesseurs, se perdit, & sa mort fut le terme fatal des prospérités de sa Nation. Il eut pour Successeur, le Cardinal Henri, qui régna peu, & dont la

Cour ne fut guéres occupée pendant ſon régne, que des intrigues, qui ſe formerent pour ſa ſucceſſion. Ce fut la force, qui en décida; le Duc d'Albe, avec des Troupes accoûtumées à vaincre ſous ſes ordres, réduiſit, ſans tirer l'Epée, le Portugal en Province de la Monarchie Eſpagnole, & en moins d'un demi ſiécle les Portugais, qui n'étoient plus gouvernés par des Rois de leur Nation, perdirent preſque toutes leurs Conquêtes. Notre Auteur ne touche point à cet endroit de l'Hiſtoire de Portugal, qui n'entre pas dans ſon ſujet : il coule même aſſez légérement ſur les grands événemens des cinq derniers Régnes, qui précéderent celui de Philippe II. & il n'en parle, qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour bien faire connoître le caractére des derniers Rois de cette ſeconde Dynaſtie.

Mais en récompenſe, de la maniére, dont il traite l'Hiſtoire Généalogique de ces Princes, elle devient plus que jamais celle de toute l'Europe. On trouvera peut-être,

que c'eſt un défaut, & que ce genre d'Hiſtoire a ſes bornes, comme tous les autres. Après, tout ſi c'en eſt un, il tournera au profit du Public, ſurtout des Généalogiſtes, auſquels l'Ouvrage du P. de Souſa peut ſervir d'excellens Mémoires pour toutes les Maiſons Souveraines de la Chrétienté, & pour quantité d'illuſtres Maiſons particuliéres, qui, de quelques maniére que ce ſoit, tiennent à la Maiſon Royale de Portugal, & par conſéquent ont l'honneur d'être alliés à toutes les Têtes couronnées de l'Europe. D'ailleurs le Sçavant Auteur a ſemé ſes Généalogies d'Anecdotes Hiſtoriques, qui, pour la plûpart, paroiſſent tirées d'aſſez bonnes ſources.

Le quatriéme Volume, qui ne comprend que le cinquiéme Livre, contient en ſept Chapitres, la ſuite Chronologique des Rois de Portugal, depuis Alfonſe Henriquez, le premier de tous, juſqu'à Jean V. qui régne aujourd'hui, par les Sceaux, les Monnoyes & les Mé-

dailles. L'Auteur commence par nous apprendre dans le premier Chapitre, quels ont été les Sceaux des Rois & des Princes, dont il a pu avoir connoiſſance, & il les vérifie dans le ſecond Chapitre, par les Diplomes originaux, qu'il rapporte en entier, ce qui compoſe une Diplomatique, d'autant plus curieuſe, qu'il en a fait graver les Figures. Les Monnoyes Anciennes & Modernes ſont la matiére du troiſiéme Chapitre, mais elle n'y eſt traitée qu'en général. Le Chapitre quatriéme renferme pluſieurs Extraits de divers Ouvrages ſur le même ſujet; on y trouve les noms des Ecrivains Portugais, qui l'ont traitée, & un détail fort inſtructif. Ce que le quatriéme Chapitre a de plus curieux, eſt une ſuite de toutes les Monnoyes d'Or, d'Argent, & de Cuivre, qui ont eu cours en Portugal, depuis la fondation de la Monarchie, avec leur valeur, & l'occaſion, qui les a fait fabriquer; dans un Article ſuivant on nous fait connoître toutes

celles, qui ont été frappées dans les Indes, dans le Bresil, &c. & à quelle occasion elles l'ont été. Le sixiéme Chapitre rapporte dans l'ordre Chronologique les Lois établies, & les Ordonnances rendues par les Souverains au sujet des Monnoyes. Enfin dans le septiéme, le P. de Sousa nous donne, 1°. Une Relation extraite des Registres de la Maison des Monnoyes de la Cour, par François da Costa Solano, qui en a été Trésorier, & où il a marqué les valeurs, qu'ont euë les Marcs d'Or & d'Argent depuis Jean III. jusqu'en 1688. 2°. Un Mémoire sur la valeur des Monnoyes depuis la fondation du Royaume jusqu'à présent, composé par le Comte d'Ericeyra, de l'Academie Royale de l'Histoire, à la priere du P. de Sousa. 3°. Une suite de Médailles avec leurs explications. 4°. Les mêmes Médailles, gravées & numérotées.

En un mot, il n'est pas possible de porter l'exactitude plus loin en ce genre, qui en demande beau-

coup, & de grandes recherches, que l'a fait le Sçavant Académicien, il a même très-bien prouvé l'utilité de cette Science pour la perfection de l'Histoire d'une Monarchie, & de quelle maniére l'Histoire peut de son côté servir à constater les Sceaux, les Monnoyes & les Médailles : d'où il conclut avec raison que, quand ces deux choses se prêtent ainsi mutuellement la main, elles forment une régle de Critique, à laquelle il est difficile de rien opposer de solide : mais il faut bien du travail, & un grand discernement pour en venir là.

La difficulté vient sur-tout de la négligence des Anciens à conserver les Piéces originales, qui devoient entrer dans cette précieuse suite des plus sûrs & des plus illustres Monumens de l'Antiquité ; & de ce qu'on en a trop tard reconnu le prix. Notre Auteur, qui dans ses laborieuses recherches a eu le moyen de reconnoître combien la perte, occasionnée par cette incurie, est irréparable, & qui l'expose fort

bien, n'entreprend point d'y ſuppleer, comme ont fait quelques Sçavans, par des conjectures; perſuadé, ſans doute, qu'il ne faut que trouver un Ecrivain en défaut ſur un point, pour lui ôter tout crédit; ſuivant cet Axiome de Phedre.

Quicunque turpi fraude ſemel innotuit,
Etiam cum verum dicit, amittit fidem.

La derniére Médaille, dont on verra ici la Deſcription & l'empreinte, eſt celle, qui fut frappée à Paris, en Or & en Argent, par les ſoins du Comte de Ribeira, pendant qu'il étoit Ambaſſadeur Extraordinaire de Portugal à la Cour de France, à l'occaſion de la Paix conclue à Utrecht. Elle eſt aſſez petite, & repréſente le Roi Jean V. avec cette Inſcription: *Joannes V. Portugaliæ Rex.* Il y a au revers un Olivier avec deux Couronnes entrelaſſées dans ſes branches, & au deſſus ces deux mots: *Firmat & nectit.* Dans l'Exergue on ne lit que ceux-ci, ſans date, *Pax Trajectenſis.* Il eſt hors

de doute que cet Ouvrage a tiré de l'obſcurité des Archives bien des faits Hiſtoriques, dont par conſéquent ceux, qui juſqu'ici ont travaillé à l'Hiſtoire Générale du Portugal, n'ont pu profiter, & qui ſerviront à remplir les vuides, que le défaut de ces connoiſſances y a laiſſés. C'eſt ainſi que dans la nouvelle Academie on procéde par ordre, & que chacun contribue à fournir d'avance les Matériaux néceſſaires pour perfectionner l'Hiſtoire, qui eſt ſon principal objet.

ARTICLE XLIII.

LETTRE AU R. P. J. S. J. ſur l'Article des Mémoires, où l'on concilie la Chronologie des Septante avec l'Hébreu & la Vulgate. Avril 1743. Article XXX. Page 720.

MON RE'VE'REND PERE,

L'Article de vos Mémoires, où

Juin 1743.

la Chronologie des Septante ſe trouve conciliée avec l'Hébreu & la Vulgate, eſt une découverte également ingénieuſe & utile. Le P. Riccioli avoit autrefois tenté cet accord par des hypothéſes qui ne contenterent perſonne, parce qu'elles laiſſoient toujours une différence de 15 ſiécles entre les deux Chronologies. Ici tout marche du même pas, & le monde dans les Septante, expliqué ſelon vos Mémoires, ne ſera pas plus ancien que dans l'Hébreu & la Vulgate. Cependant il reſte deux difficultés, que l'Auteur de la Diſſertation auroit dû nous applanir : heureux comme il l'étoit en bonnes conjectures, cela ne lui auroit pas beaucoup coûté, & nous aurions ſur ce point important des ſaints Livres une explication qu'on pourroit appeller ſatisfaiſante en toutes maniéres. Voici ces deux difficultés, permettez que je les propoſe d'abord, & que j'en treprenne enſuite de les réſoudr
Le ſiſtême eſt que les Septante o
joint aux années des Génération

tant avant, qu'après le déluge réguliérement cent ans pour exprimer le tems pendant lequel chaque Patriarche avoit continué d'avoir des enfans. Mais on demande sur cela.

1°. Pourquoi ces Interprêtes ont-ils voulu exprimer dans leur Chronologie le tems pendant lequel les Patriarches avoient continué d'avoir des enfans? Il a falu un motif pour cela, & quel a-t-il été ce motif?

2°. Pourquoi ont-ils exprimé ce tems pendant lequel les Patriarches ont continué d'avoir des enfans, par une addition de 100 ans, ni plus ni moins? Ont ils voulu faire entendre que des hommes qui vivoient huit & neuf siécles, cessoient d'avoir des enfans dès le second ou le troisiéme siécle de leur vie? Cela ne seroit pas raisonnable. Telles sont encore une fois les objections qui se présentent d'elles-mêmes, quand on lit la Dissertation.

Pour y répondre, je crois qu'il

faut considérer les circonstances où les Septante ont fait leur Version; c'étoit chez les Idolâtres, & pour les Idolâtres qu'ils travailloient. En particulier ils avoient affaire aux Egyptiens, les gens du monde les plus infatués de l'Antiquité de leur origine : on sçait les rêveries de ces Peuples sur la succession de leurs Dynasties, qu'ils poussoient à plusieurs milliers d'années au de-là de la création du monde. Cela supposé, il est naturel que les Septante ayent voulu apprendre à ces Gentils qu'ils descendoient tous d'Adam, & qu'ils étoient renfermés dans la succession des Générations venues de ce premier de tous les hommes. Et voyez comment ils s'y seront pris. Lisons, s'il vous plait dans les Septante, le commencement du premier Chapitre de la Genèse. *Ceci*, disent-ils, *est le Livre de la Génération des Hommes.** αὕτη ἡ βίβλος τῆς γενέσεως τῶν ἀνθρώπων. Ce dernier mot est très-remar

* (Hebr. & Vulg. Adam.)

[q]uable, il nous avertit que l'on va [c]omprendre dans ce Chapitre les [g]énérations de tous les Hommes: [m]ais comment les y comprendre, [s]ans altérer le Texte de Moyse? [C]'est en joignant les années de ces [g]énérations aux générations des Pa-[t]riarches, Chefs des Familles Sain-[t]es que Moyse avoit principalement [e]n vuë: c'est en faisant un tout & [d]es générations qui forment la Chro-[n]ologie du Texte Hébreu, & des [g]énérations indiquées par ces ter-[m]es: *genuit filios & filias*; termes que [l]es Septante ont eu à cœur de déve-lopper, pour montrer que tous les Peuples venoient d'Adam. N'en disons pas davantage, cela suffit pour résoudre la premiére difficulté, on voit assez le motif qui a déterminé les Septante à joindre les générations postérieures avec les premieres, c'est-à-dire, à exprimer le tems pendant lequel chaque Patriarche a continué d'avoir des enfans, après avoir eu celui dônt la naissance fait le fond de la Chronologie dans l'Hébreu. Nous disons

exprimer *le tems*, & non tout *le tems*, parce qu'il n'eſt pas néceſſaire de ſuppoſer que les Septante ayent voulu renfermer dans leur calcul tout le tems auquel les Patriarches ont eu des enfans. C'étoit aſſez pour leur deſſein de montrer que les Patriarches ayant continué d'avoir des enfans pendant quelque tems, toutes les Nations de la Terre ſont venues d'eux.

Il étoit donc néceſſaire pour le ſyſtême des Septante de donner plus d'étendue au calcul de l'Hébreu. Par exemple, Adam engendre Seth à 130 ans, & enſuite il a pluſieurs fils & pluſieurs filles, d'où ſont ſortis les différens Peuples de la Terre : les Septante ont voulu renfermer ces générations dans leur Chronologie, il falloit donc qu'ils ajoûtaſſent quelque choſe à ces 130 ans de la génération de Seth, mais pourquoi y ajoûter 100 ans, ni plus ni moins, & pourquoi ſuivre ce plan dans preſque toutes les autres générations? C'eſt la ſeconde difficulté, & voici encore ma penſée!

Les Septante auront observé qu'avant le déluge Moyse mettoit presque toujours 100 ans d'intervalle entre les générations des Patriarches, par exemple, entre Adam & Seth 130 ans, entre Seth & Enos 105, entre Enos & Caïnan 90, &c. de maniére que si l'espace en quelques endroits étoit d'un peu moins de 100 ans, en d'autres il étoit d'un peu plus, & la compensation se faisoit ainsi d'une génération à l'autre; il faut néanmoins en excepter les générations de Mathusalem, de Lamech & de Noë, lesquelles excédent de beaucoup le terme de 100 ans, & où les Septante par cette raison n'ont fait aucune addition. Cette remarque faite, les Septante se feront déterminés à prendre aussi 100 ans sur la vie des Patriarches pour les générations des autres Peuples; car ils auront pu raisonner ainsi : L'Historien Sacré met 100 ans d'intervalle entre les Chefs des Familles saintes qui formerent une espéce de Nation séparée des autres; si l'on

ajoûte 100 autres années, pendant lesquelles chaque Patriarche aura eu 5 ou 6 enfans, peut-être plus, on concevra comment 5 ou 6 autres Nations seront descendues du même Patriarche, & ces Nations auront été plus que suffisantes pour peupler la Terre, & par-là il sera aisé de voir comment tout est venu des Patriarches & d'Adam, le premier pere des hommes. Ainsi ces 100 années dans l'idée des Septante auront été prises sur la vie des Patriarches, pour faire une comparaison de Nation à Nation. Il est dit que de 100 ans en 100 ans, ou à peu près, la Nation Sainte s'est entretenue & propagée par la naissance d'un Patriarche, qu'ensuite chacun des Patriarches a eu plusieurs fils & plusieurs filles; s'il a eu 5 ou 6 fils pendant 100 ans, ce seront donc par analogie avec la Nation Sainte, autant d'autres Nations entretenues & propagées de la même façon. Et encore une fois, c'étoit plus qu'il n'en falloit pour couvrir bientôt la surface de la Terre;

par-là les Egyptiens & les Idolâtres auront pû concevoir comment ils seront venus de la source commune.

Cette Analogie dont nous venons de parler peut faire naître une objection : car il s'ensuivroit, dira-t-on, que les Septante auroient dû ajoûter 5 ou 6 cens ans à chaque génération des Patriarches, puisqu'en effet la Nation Sainte ne se propage dans l'Ecriture, que de 100 ans en 100 ans. Mais il faut aussi considérer, 1°. Que les Septante ne vouloient pas mettre une si grande différence (quoiqu'elle ne fut qu'apparente) entre leur Chronologie & celle du Texte original. 2°. Qu'il y auroit eu un inconvénient particulier & très-considérable à faire une addition de 5 ou 6 cens ans à chaque génération, & il auroit fallu retrancher à proportion de la vie des Patriarches, & dire par exemple, que Seth après avoir engendré Enos, vécut, non 807 ans comme dit l'Hébreu ; non 707, comme disent les Septante, mais 107, ou tout au plus 207 ans,

comme le demanderoit l'addition. Sans compter encore le doute que ce calcul feroit naître, si Seth n'auroit point été 5 ou 6 cens ans sans avoir d'enfans, car il auroit fallu exprimer ainsi la génération d'Enos par Seth : Seth vécut 505, ou 605 *ans*, & *il engendra Enos*, 3°. Qu'en mettant un si grand intervalle entre chacune des générations autres que celles des Familles Saintes, le monde auroit paru trop peu habité. On conçoit que la Nation Sainte, destinée du Seigneur à posséder toujours le même Pays, ne devoit pas se multiplier beaucoup, & que c'étoit assez pour elle de voir naître tous les 100 ans un Patriarche, héritier de la foi, des biens, & des promesses faites à son pere, mais pour les autres Nation du monde, il falloit qu'elles se multipliassent davantage, & cela n'auroit point été s'il étoit sorti de chaque Patriarche tous les 100 ans un Chef de Nation, dut-il en sortir ainsi pendant les huit & neuf siécles que chaque Patriarche vi-

oit, car enfin ce n'auroient été que
uit ou neuf Chefs de Nation.
Iais si l'on suppose que dans le
cond siécle de sa vie, chaque
atriarche a eu 5 ou 6 enfans,
1 pourroit en mettre 100 si l'on
uloit, on conçoit que ce sera 5
1 6, ou même 100 Chefs de Na-
on dans l'espace d'un siécle. Nous
oyons donc que l'Analogie des
amilles Saintes a dû servir aux
eptante, non pour séparer d'un
écle l'origine de chaque Peuple,
ais pour exprimer dans un même
euple la propagation des généra-
ons. Les générations dans la Na-
on Sainte, considérée comme uni-
ue, se propagent de 100 ans en
o ans, supposons que ce soit la
ême chose dans 5 ou 6, ou même
o Peuples differens; voilà en quoi
nsistera l'Analogie que nous
ons apportée, comme la raison
ui a pu déterminer les Septante à
endre 100 ans sur la vie des Pa-
iarches pour exprimer le mot *ge-
uit filios & filias.*
Venons maintenant aux :vérbs

d'après le déluge ; les Septante augmentent encore de 100 ans chaque génération des Patriarches, quoique dans l'Hébreu ces générations soient fort rapprochées. Par exemple, Moyse dit qu'Arphaxad engendra Salé, étant âgé de 35 ans, les Septante mettent 135 ans, & dans les autres générations c'est la même chose ; pourquoi en usent-ils ainsi ? Et que n'ajoûtent-ils seulement 30 ou 40 ans pour former les générations des autres Peuples sur le plan des générations de la Nation Sainte, d'où devoit sortir Abraham ? On pourroit dire ce semble, que s'étant résolus à ajoûter 100 ans à chaque génération des Patriarches avant le déluge, il étoit naturel qu'ils continuassent leurs additions sur le même ton. Mais voici d'autres raisons, 1°. Ils vouloient exposer, non les générations d'un Peuple particulier & fort peu étendu, tel qu'étoit celui que Moyse avoit en vue, mais l'origine & la suite de plusieurs grands Peuples descendus de Noë. Pour cela il fal-

loit assigner un assez long espace de tems, & le nombre de 100 années déja employé avant le déluge, leur paroissoit suffisant & commode. 2°. Ils auront remarqué qu'au Chapitre X. de la Genèse, Sem a cinq fils, dont un seul nommé Arphaxad est employé au Chapitre XI. pour faire la suite de la Chronologie & la succession des Ancêtres d'Abraham : si la naissance d'Arphaxad n'avoit pas été fixée à la seconde année d'après le déluge, il y a bien de l'apparence que les Septante auroient pris sur la vie de Sem 100 autres années pour exprimer les générations de ses quatre autres fils, & qu'ils auroient dit que Sem engendra Arphaxad à 102 ans ; mais en partageant cette addition de 100 ans en quatre, selon le nombre des freres que l'Ecriture donne à Arphaxad, ç'auroit été pour chaque génération, outre celle d'Arphaxad, un intervalle de 25 ans ; tems qui approche assez des intervalles que l'Ecriture met entre les générations suivantes : car ces intervales sont, 35, 30, 34, 30, 32, 30, 29, &

l'excès de ces nombres sur celui de 25, n'est pas assez grand pour que les Septante ayent dû abandonner l'hypotèse commode de l'addition de 100 ans. Ce que ces Interprêtes n'ont pu faire pour la génération d'Arphaxad, à cause de la circonstance du déluge exprimée dans l'Ecriture, ils l'ont fait pour la génération de Salé. L'Hébreu dit que Salé fut engendré à 35 ans de son pere Arphaxad, les Septante mettent 135, sans doute y comprenant les générations de 3 ou 4 autres fils d'Arphaxad : dites la même chose des Patriarches suivans : par-là les Septante seront toujours arrivés au même but, qui étoit de montrer que tous les Peuples descendoient de Noë, non uniquement par les Patriarches Ancêtres d'Abraham, dont la succession forme la Chronologie, mais par les autres enfans de ces Patriarches, toujours à cause de ces mots *genuit filios & filias.*

On dira peut être que les Septante n'ont pu ajoûter ainsi 100 ans aux générations venues de Sem,

ce que ce n'eſt point de Sem
descendoient les Egyptiens,
iples qu'ils vouloient principale-
nt inſtruire. Nous répondons,
Qu'ils ont eu en vuë tous les
ntils en général, & non pas ſeu-
ent les Egyptiens, 2o. Qu'ils ne
loient, ni ne pouvoient chan-
eſſentiellement la Chronologie
le Texte de Moyſe, qu'ainſi ils
voient pas droit de s'attacher à
am, Chef & Pere des Egyp-
is, & de marquer la ſuite de ſes
cendans, avec les années de leurs
érations : en un mot, qu'ils ne
voient faire ſur Cham & ſes
cendans le calcul que fait Moy-
ur Sem & ſa poſtérité dans les
nilles Saintes : mais que cela
npêche pas qu'ils n'ayent pu inſ-
re les Egyptiens & les autres
cendans de Cham de la façon
t le monde depuis Noë a été
pli d'Habitans, & cela par la
nparaiſon aiſée à ſuppléer de
am avec Sem ſon frere. Car en-
ſi de Sem & de ſes deſcendans
t ſorti tant de Nations différen-

tes, outre la Nation composée des Familles Saintes ; sans doute il en sera sorti de même de Cham & de Japhet ; & comme ce sont là les trois enfans de Noë, on voit d'un coup d'œil, que toute la Terre remonte à ce S. Patriarche, second Chef & Pere du genre humain. En falloit-il davantage pour instruire tous les Idolâtres, Egyptiens, & autres ?

On dit encore que cette Chronologie des Septante n'apprenoit point aux Peuples, pourquoi ils écrivoient la véritable antiquité du monde, qu'au contraire elle les induisoit en erreur par l'addition apparente de 15 siécles au dessus du calcul de Moyse. Nous répondons à ceci deux choses : Premiérement, les Septante n'enseignoient pas en effet fort clairement quelle étoit la véritable Chronologie du monde, mais on avoit toujours le Texte original, & par-là on pouvoit s'assûrer de l'antiquité des tems. C'est à peu près ici le cas où l'on se trouve en lisant l'Evangile de S. Mathieu.

On feroit trompé fi l'on ne comptoit parmi les Rois de Juda, que ceux dont ce S. Evangelifte rapporte les noms : on fçait qu'il en paffe trois de la Famille d'Achab, & l'on fupplée ce défaut par l'Hiftoire des Rois : Tout de même l'apparente addition que les Septante font à la Chronologie de l'Hébreu fe répare par le Texte Hébreu & par la Vulgate, & comme la réprobation des Princes de la Famille d'Achab a paru à S. Mathieu un intérêt plus touchant que l'exactitude dans la génération des Ancêtres de J. C. auffi les Septante avoient un intérêt à faire entrer dans leur Chronológie, non feulement les générations des Patriarches, Chefs des Familles Saintes, mais encore celles des autres Peuples : cet intérêt étoit d'apprendre aux Egyptiens & aux Gentils, qu'ils defcendoient tous d'abord d'Adam, & enfuite de Noé. Sans doute ils croyoient cela plus important, que de montrer clairement dans leur Verfion la Chronologie du monde. Secondement, ne

pourroit-on pas dire que les Septante ont voulu la cacher, cette Chronologie, & la laisser comme enveloppée dans le Texte original? ces hommes étoient des Hébreux, ils pouvoient être bien aises de sçavoir seuls au juste, quelle étoit la véritable antiquité des tems : & qui sçait encore si écrivant pour ces Egyptiens si entêtés de leur origine, ils ne furent pas bien aises de leur présenter au premier abord le monde plus ancien en apparence de 15 siécles qu'il n'étoit effectivement ? Ce premier coup d'œil flattoit des gens qui avoient de grandes idées de l'Antiquité de leur origine : cela les disposoit à recevoir favorablement le reste des vérités révélées : sauf à leur développer ensuite ce systême de Chronologie inventé par les Septante avec beaucoup de sagesse, & employé avec beaucoup d'industrie.

Voilà, mon Révérend Pere, si je ne me trompe, tout ce qu'on peut dire sur une matiére si délicate, & si peu approfondie jusqu'ici.

a Dissertation que j'admire tou-
urs de plus en plus, est fort su-
rieure à cet éclaircissement que
viens d'y ajoûter. Si vous croyez
ıe ma Lettre satisfasse aux diffi-
ıltés, rendez-la publique, j'y con-
ns ; si elle vous paroît indigne de
ɪir le jour, condamnez-la aux té-
:bres : ou bien en la montrant,
tes au monde Littéraire :

> Si quid novisti rectius istis
> ındidus imperti, si non, his utere
> mecum.

Je suis, &c.

ARTICLE XLIV.

CONCURSUS DEI pravius & efficax necessario cohærens cum Libero Arbitrio humano à necessitate libero, ex Sacra Scriptura, Conciliis, & SS. Patribus depromptus. Vera etiam Christi *Gratia illuminans, vocans, & efficaciter adjuvans Infideles, Excæcatos, & Obduratos*, &c. *atque à* Jansenii *&* Quesnelli erroribus vindicata. *Disputationes Theologica, &c. Auctore R. P. Fr.* Cajectano Benitez de Lugo, &c. *Ordinis* Prædicatorum, &c. Romæ *ex Typographiâ* Rochi Bernabò. M. DCC. XXXVII. Quatre Volumes *in*-4°.

L'Auteur du *Caduceus Theologicus* dont nous avons parlé au mois d'Avril 1742, croyoit s'être conduit avec tant d'égards & tant d'équité dans la médiation dont il s'étoit chargé entre deux célébres Ecoles, qu'il lui sembloit que les

deux Partis devoient être contens. Il se flatoit que toute dispute cessant entr'eux, on les verroit désormais réunir leurs armes contre les Ennemis communs, les Novateurs de nos jours, & s'occuper à les combattre de concert. Mais les contestations sur les opinions, ne se terminent pas comme les querelles entre les Souverains pour quelques Etats ou quelques Domaines : les siécles n'y suffisent pas, chacun s'imaginant défendre la vérité, & un héritage qu'il ne lui est pas permis d'abandonner. Ainsi le *Caducée* n'a point établi la paix, comme il se le promettoit : Il paroît néanmoins avoir produit un bon effet, c'est qu'il a, ce semble, inspiré un peu de modération & de politesse, qui manquoit à ces disputes. Mais pour le fond des sentimens, il n'y a pas d'apparence qu'on se rapproche beaucoup de part ni d'autre.

Le P. *Benitez* avoit publié séparément les Traités contenus dans ces quatre Volumes : mais ayant lû le *Caducée*, il a cru devoir réu-

nir toutes ses forces contre un Médiateur trop intéressé dans l'affaire, pour la traiter au gré des deux Parties. Il entreprend donc de renverser ce que celui-ci a tâché d'établir, il soutient le Thomisme avec beaucoup de zéle, avec esprit, & avec toute la capacité que son Ecole pouvoit souhaiter dans le Défenseur de cette cause. Mais quelques protestations qu'on fasse de part & d'autre de l'estime la plus parfaite, de l'amitié la plus sincére, il ne faut point attendre de réunion dans les sentimens abandonnés à la dispute, & il paroît inutile d'y travailler. C'est dans ces dispositions que le P. *Benitez* a dit dans son Avertissement au Lecteur : *Absit ergo omnis imprudens auctores Catholicos oppositos calumniandi libido ; quod verius pronunciamus de auctoribus illustris & eruditæ Scholæ S. J. quæ fœcundo sapientiæ & virtutis partu tot illustria Sapientiæ & Sanctitatis lumina in Mundi lucem per omnes totius Orbis Christiani Academias produxit, qui tam salutari fidelium fruc-*

tu tot regna illustrant & erudiunt ; quorumque doctrina prostrata sunt hæreses, & prædicatione propagata per Orbem Religio ; & quos eodem studio & amore prosequor, ac nostros. Scholæ huic suam esse probabilitatem non diffiteor. Inter nos intellectûs rixa est, non voluntatis dissidium, sed opinionum distantia, seu differentia intelligitur.

L'Auteur du *Caducée* a les mêmes sentimens à l'égard de l'Ecole des Prédéterminans, mais il n'en est pas plus disposé à suivre leurs opinions Scholastiques sur la Grace. Quelques efforts que fasse le P. *Benitez*, pour prouver que la Grace, en tant que formellement efficace & victorieuse, est *irrésistible*, il n'y a pas lieu d'espérer qu'il le persuade à ses Adversaires. *Cum hoc certo certius*, dit-il, *constitutum sit, & debeat esse in utraque Schola, Gratiam formaliter ut efficacem & victricem*, IRRESISTIBILEM *esse.* On conviendra que cela est vrai dans le sentiment des Thomistes, par la raison que lui-même en apporte : *Verissi-*

-mum eſt apud Thomiſtas : nam Gratia, quam propugnant efficacem, eſt ab intrinſeco connexa cum ſalutari velle. Et, quoiqu'il ſemble réduire cette *irréſiſtibilité*, à ce qu'ils appellent *le ſens composé*, à l'impoſſibilité de joindre la réſiſtance à la Grace, au conſentement à cette même Grace, à une néceſſité conſéquente ; le principe ſubſiſte toujours, & la Grace efficace eſt *irréſiſtible*, ſelon eux, parce que de ſa nature, elle eſt liée au vouloir ; *eſt ab intrinſeco connexa cum ſalutari velle.*

Tout ce que ce Théologien ajoûte, en réfutant le ſentiment de M. *Tournely* ſur la Grace ſuffiſante, ſemble encore détruire ſa reſtriction au *ſens composé*, & à une néceſſité purement conſéquente, une néceſſité qui ne tombe que ſur l'acte, & nullement ſur la puiſſance. Il lui reproche d'avoir inſinué, comme la Doctrine de l'Egliſe, qu'il n'y a point de Grace intérieure à laquelle la volonté ne puiſſe réſiſter : *Quid tandem, quod tanquam*

Ecclesiæ Doctrinam insinuet non aliam esse interiorem Gratiam, nisi cui voluntas humana possit resistere? Et il veut bien croire qu'il n'a eu ce sentiment, que faute de connoître les principes de son Ecole : *Scio hæc ex ignorantia nostrorum principiorum processisse.* Ce n'est pas avoir assez bonne idée de ce Docteur. Le P. *Benitez* prétend donc qu'il y a une Grace intérieure, à laquelle la volonté ne peut résister ; que l'Eglise ne condamne point ce sentiment : & cette Grace, c'est la Grace efficace des Thomistes. Cependant l'Eglise a décidé en général, & sans distinction de Grace efficace ou suffisante, que le Libre Arbitre meu & excité de Dieu, peut résister, s'il le veut : *Posse dissentire, si velit.* Le P. *Benitez* employe de longs raisonnemens, & bien des subtilités, pour prouver que le pouvoir qu'a la volonté, selon le Concile de *Trente*, de résister à la Grace, ne regarde que la Grace qui l'appelle, qui l'excite, & non pas celle qui la

non du Concile pro
dant anathême contr
diroit que le Libre Ar
résister à la Grace qu
Si quis dixerit Liberum
bitrium à Deo MOTUM
nihil cooperari . . . .
se dissentire, *si velit* ;

Une plus longue e
cette Doctrine ne co
ici, où nous ne pouvo
avec l'étenduë nécessai
velopper les sentimens
opposées. Nous nous c
donner une légére idée
trine contenuë dans l
tions Théologiques du

ARTICLE XLV.

***DÉFENSE DE LA VÉRITÉ** du Martyre de la Légion Thébéenne, autrement, de S.* Maurice, *& de ses Compagnons, pour servir de Réponse à la Dissertation Critique du Ministre* Dubourdieu; *avec l'Histoire détaillée de la même Légion. Par le R. P.* Joseph de l'Isle, *Abbé de l'Abbaye de S.* Leopold *de* Nancy, *Ordre de S.* Benoît. *A* Nancy, *& se vend à* Paris, *chez* Ph. N. Lottin, *ruë S.* Jacques, &c. 1. Vol. *in*-12. Pag. 309. M. DCC. XLI.

S'Il est dans l'Histoire Ecclésiastique des faits qui puissent être à couvert des entreprises d'une Critique témérairement hazardée, n'auroit-t-on pas cru que le Martyre des Soldats de la Légion *Thébéenne* devoit être de ce nombre? Une Relation qui a toutes les marques de la sincérité & de la vérité; dont l'Auteur, par son caractére, par le

soin qu'il eut de s'instruire, par les moyens sûrs qu'il en avoit, atteste la fidélité. Une Tradition constante de quatorze cens ans; le culte aussi étendu que célébre, de ces Saints Martyrs; un grand nombre de très-anciennes Églises dédiées en leur nom; si tout celà ne suffit pas pour assûrer un fait de cette nature, que restera-t-il dans l'Histoire qui ne puisse être contesté? On ne s'étoit gueres avisé d'attaquer celle de la Légion *Thébéenne* : lorsqu'en 1705, un Protestant, nommé *Dubourdieu*, se flatta de pouvoir renverser une Tradition & une créance si solidement établie. M. *Claret*, Abbé élu de S. *Maurice* d'*Agaune* (lieu où les Soldats Thébéens furent mis à mort) avoit résolu de prendre la défense de ses Saints Patrons. Mais ses occupations ne lui ayant pas permis de faire les recherches nécessaires pour un pareil Ouvrage, il s'est déchargé de ce soin sur le R. P. *de Lisle*, Auteur de la Dissertation dont nous allons parler. Le séjour assez long que celui-ci a fait

à S. *Maurice*, & les secours abondans qu'il a trouvés dans la riche Bibliothéque de l'Abbaye de *Moyenmoutier*, l'ont mis en état d'exécuter ce dessein avec tout le succès que pouvoit se promettre un habile & judicieux Critique.

L'Ouvrage a deux Parties : dans la premiére, qui en occupe les deux tiers, l'Auteur répond au Ministre *Dubourdieu*, & réfute solidement les raisons par lesquelles il s'efforce de détruire le sentiment généralement établi du Martyre de la Légion *Thébéenne*. L'Histoire de cette Légion remplit la seconde Partie. Il nous paroît plus naturel & plus convenable de commencer par cette seconde Partie, puisqu'elle instruit d'abord les Lecteurs du fait dont il s'agit, & des fondemens sur lesquels il est appuyé, sans controverse, & sans discussion contentieuse. Avec cette connoissance, on lira avec plus de plaisir & de fruit la Dissertation du R. P. *de Lisle*.

Histoire de la Légion Thebéenne.

Pour entrer en matiére, & pour préambule, le P. *de Lisle* explique ce que c'étoit que les Légions chez les Romains. C'étoit un Corps considérable de Troupes, diversement composé, selon les tems. Sous *Romulus*, dit-il, il consistoit en 3000 hommes d'Infanterie, & 100 Cavaliers. La Légion fut augmentée dans la suite, jusqu'au nombre de 4, 5, 6000 hommes de pied, & même davantage; & des Cavaliers à proportion, ordinairement la dixiéme partie; cent, sur mille. Elle étoit divisée en d'autres Corps, en Cohortes, commandées par des Tribuns; en Manipules, ou Compagnies, sous des Capitaines appellés Centurions. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cette partie de la Milice Romaine. Les Légions étoient distinguées par différens noms, comme nos Régimens. Elles le prenoient ou du rang, & du tems de leur création : ainsi on

disoit la *premiére*, la *seconde*, la *troisiéme Légion*, &c. ou de quelque occasion où elles s'étoient signalées. De-là les noms de *Victorieuse*, de *Fulminante*, de *Légion de Fer*, &c. Quelques-unes étoient consacrées spécialement à des Divinités dont elles prenoient le nom. Telles étoient les Légions dites, *Minervia*, *Martia*, *Apollinaris*, &c. D'autres fois, destinées à garder quelques Pays, ou des Frontiéres du vaste Empire des Romains, elles en prenoient le nom, comme les Légions *Germanique*, *Pannonique*, *Italique*, &c. D'autres enfin portoient le nom des Pays où elles avoient été levées; comme celles d'*Isaurie*, des *Nerviens*. De ce nombre étoit celle dont il s'agit ici, la Légion *Thébéenne* qu'on croit avoir été ainsi appellée, parce qu'originairement elle avoit été levée en *Thébaïde*. Mais il y en avoit quatre de ce nom; *Diocletiana Thebaorum*, *Maximiana Thébaorum*, *Flavia Thebaorum*, *Felix Valentis Thebaorum*. Les deux derniéres ne conviennent point au tems

du Martyre des Soldats *Thébéens*: elles n'étoient pas encore formées. Les deux autres peuvent bien n'avoir été qu'une même Légion, qui ayant servi sous *Dioclétien*, donnée ensuite à *Maximien*, avoit pris successivement les noms de ces deux Empereurs, comme nos Régimens particuliers changent de nom, en changeant de Colonel.

Vers l'an 286, *Dioclétien* ayant associé à l'Empire *Maximien Herculius*, se déchargea sur lui d'une partie des soins du gouvernement. Le nouvel Empereur, né à la Campagne dans la plus basse condition, n'avoit d'autre science que celle de la Guerre, où il s'étoit distingué. Il étoit cruel, féroce, avare, débauché, & sur-tout grand ennemi des Chrétiens. Quand *Dioclétien* vouloit faire quelque exécution sévére, il en chargeoit son Collégue. Ce fut donc lui qu'il envoya dans les *Gaules*, pour chatier la révolte des *Bagaudes*, Paysans & Voleurs, dont les Chefs, *Elien* & *Amand*, s'étoient fait donner le Titre d'*Au-*

gustes. L'Affaire étoit importante, & pouvoit être difficile. Dioclétien fit venir d'Orient la Légion *Thébéenne*, pour l'employer à cette expédition. Elle étoit Chrétienne; Officiers & Soldats étoient inviolablement attachés à la Religion du vrai Dieu. Arrivée en *Italie*, elle prit sa route par le *Milanez*; & s'avança vers les *Alpes*, pour les passer à l'endroit qui conduit dans le *Valais*. « Ce passage, *dit le P. de* » *Lisle*, est fameux depuis long- » tems : ce fut *Jules César* qui le ren- » dit praticable, comme il l'assûre » lui-même dans ses Commentaires. » L'Armée Romaine passa les *Al-* » *pes* par ce chemin, & arriva en » cette partie du *Valais*, où se » trouvoit l'ancien *Octodure*, aujour- » d'hui *Martigny*, habité par des » Peuples que César appelle *Véra-* » *griens*. Il y a près de-là, *continue* » *l'Auteur*, une assez belle Plaine, » qui s'étend jusqu'aux *Nantuates*, » connus présentement sous le nom » de *Bas Valais*, qui a huit milles » de long, sur un mille environ de

» large. » *Maximien* y fit faire alte à son Armée. Les *Thébéens* avoient continué leur route jusqu'à l'extrémité de la Vallée, & s'étoient arrêtés auprès d'*Agaune*, ou *Acaune*, ainsi nommé à cause d'un fameux Rocher qui se rencontre en cet endroit.

La Relation publiée par *Surius*, dit que l'Empereur ayant fait dresser des Autels pour sacrifier à ses Dieux, voulut que son Armée prit part à cette impiété ; qu'il en envoya l'ordre aux *Thébéens*, qui refuserent d'obéir. S. *Eucher*, Evêque de *Lyon*, qui a écrit la même Histoire avec beaucoup de fidélité, ne parle point de Sacrifices. Il se contente de dire que les *Thébéens* ne voulurent point consentir à persécuter les Chrétiens, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de *Maximien*. Le Prince irrité du refus de ces généreux Soldats, ordonna qu'ils fussent décimés. C'étoit une peine usitée chez les Romains, lorsque le nombre des coupables étoit fort grand. Un entre dix, sur lequel le

sort tomboit, étoit mis à mort. Quelques-fois, ou par indulgence, ou parce que la faute étoit moins considérable, on se contentoit de punir le centième.

Le supplice des premiers n'ébranla point le courage de leurs braves Compagnons, leur exemple au contraire, & les exhortations de *Maurice*, Chef de la Troupe, ne firent qu'augmenter leur courage. Le commandement fait par *Maximien*, fut réïtéré plusieurs fois, & toujours suivi du refus que firent les Thébéens d'y obéïr. Le Tyran outré de cette résistance, fit recommencer la décimation, & tous enfin furent mis à mort, & ont toujours été honorés dans l'Eglise comme Martyrs.

Le P. *de Lisle*, après avoir détaillé cette Histoire avec toutes ses circonstances, & l'avoir éclaircie par de sçavantes remarques, examine en quel tems se fit cette cruelle exécution. Il rapporte les divers sentimens, & s'en tient à celui qui la fixe à l'année 286 de J. C. Le P.

Labbe a fort bien observé qu'il n'y en avoit point qui convînt mieux à cet événement. Il a été suivi par le P. *Ruinart*, par Messieurs *de Tillemont* & *Baillet*. En effet l'Histoire nous apprend que *Maximien* ayant été fait Empereur cette année là, marcha aussi-tôt dans les *Gaules*, contre *Amand* & *Elien*, Chefs des *Bagaudes*; & S. *Eucher* dit positivement que la Légion *Thébéenne* étoit venue d'Orient pour secourir *Maximien*, ou pour renforcer son Armée.

Le P. *de Lisle* entre dans un assez grand détail sur ce qui regarde chacun des Martyrs *Thébéens*, connus & honorés dans l'Eglise. S. *Maurice* étoit le Chef de cette Troupe glorieuse. Les autres Chefs nommés dans la Relation de S. *Eucher*, sont *Exupere*, auquel il donne le titre de *Campiductor*, & *Candide*, qu'il appelle *Sénateur des Soldats*; apparemment, Juge dans la Légion. Le *Campiductor*, ou peut-être *Campidoctor*, car on trouve l'un & l'autre dans les Auteurs, étoit un Officier

parfaitement instruit de toutes les fonctions Militaires, qui en instruisoit les Soldats, qui leur faisoit faire l'exercice ; une espéce de Commissaire ; ou, si l'on veut, de Major. Le P. *de Lisle* rapporte tout ce que ses recherches curieuses & sçavantes lui ont appris au sujet de ces Saints, le culte qui leur est rendu, les Eglises érigées en leur honneur, les lieux où l'on conserve leurs Reliques, les Auteurs qui en ont parlé ; tant de ceux qui souffrirent la mort à *Agaune*, que de plusieurs autres qu'on croit, suivant la Tradition, avoir été de la même Légion, & que la fureur de *Maximien* poursuivit en divers lieux. Tels furent *Ursus* & *Victor*, nommés dans la Relation de S. *Eucher*, qui souffrirent, dit-il, à *Soleure*, ainsi qu'on le raconte. Un autre *Victor* est encore plus célébre que celui-ci. Il n'étoit pas de la Légion *Thébéenne*, dit S. *Eucher*, il avoit quitté le Service, & étoit *Vétéran*. On ne laisse pas de le compter parmi les Martyrs *Thébéens*, parce

qui le régaloient des de
Saints Martyrs. Ils l'i
prendre part à leur joye
festin. *Victor* témoign
qu'il en avoit. Ne seriez
aussi Chrétien, lui dire
déles. Il confessa qu'il l'é
testa qu'il le seroit tou
Cette réponse les irrita
terent aussi-tôt sur lui,
à mort, & le joignirent
Martyrs. Tous ceux qu
que raison que ce soit,
blique, de dévotion p
ou simplement pour s'éc
événement illustre, & gl
Religion, liront cette
trouveront de quoi con

l'Histoire, en attribuent l'institution à *Amédée* VIII, dernier Comte, & premier Duc de *Savoye*. Ce Prince, disent-ils, s'étant retiré avec six Seigneurs de sa Cour dans la solitude de *Ripaille*, les choisit en 1374, pour être les premiers Chevaliers de cet Ordre. Il est vrai qu'*Amédée* fonda des Chanoines Réguliers, sous la Régle de S. *Augustin*; mais il ne fut point question de Chevaliers. On voit par la Bulle de *Grégoire XIII.* du 16 de Septembre 1572, que cet établissement est beaucoup plus récent. Ce Pape y accorde à *Emmanuel Philibert* Duc de *Savoye*, la permission d'instituer un Ordre de Chevaliers sous le nom de S. *Maurice*, pour repousser les efforts des Hérétiques & des Infidéles : *Ad sustinendos & propulsandos quosvis Hæreticorum & Infidelium impetus.* Et comment *Amédée*, né en 1383, auroit-il établi en 1374 un Ordre de Chevaliers à *Ripaille*, où il ne se retira qu'en 1434?

Grégoire XIII. donne pour Ré-

gle aux Chevaliers de S. *Maurice*, celle de *Citeaux*, & déclare *Emmanuel* & ses Successeurs Grands Maîtres de l'Ordre à perpétuité. Il veut que le Duc lui assûre sur ses Domaines un fonds de quinze mil écus de revenu, & prescrit les Constitutions qui doivent s'observer dans cet Ordre. Dans une autre Bulle du 13 de Novembre de la même année, le même Pape confirme ce qu'il avoit fait au mois de Septembre, & afin que le nouvel Ordre puisse se soûtenir avec plus de gloire, rendre plus de service à l'Eglise, il lui unit celui de S. *Lazare*, qui n'avoit plus de Grand Maître, & qui étoit fort déchu de son premier état.

Le Pape Clément VIII. accorda aux Chevaliers de S. *Maurice* le pouvoir de posséder des Bénéfices, ou des Pensions sur des Bénéfices, jusqu'à la somme de 400 écus. Parmi plusieurs Commanderies, il y a deux principales Maisons, l'une à *Turin*, l'autre à *Nice*, où les Chevaliers mangent en commun. En

les Samedis, de garder la Chasteté conjugale, la Charité & l'Hospitalité envers les Lépreux; d'observer les Statuts de l'Ordre, de ne point aliéner les biens des Commanderies; de n'en point faire de baux à longues années; encore moins des baux emphytéotiques, sans le consentement du Grand Maître.

Défense de la vérité du Martyre de la Légion Thébéenne, *ou de S.* Maurice *& de ses Compagnons.*

La méthode que suit le P. *de Lisle* dans cette Réfutation, est la meilleure qu'on puisse mettre en usage dans les Ouvrages de cette espéce; celle qui assûre la fidélité, la sincérité du Critique, en rapportant fort au long les propres paroles de son Adversaire, dont il donne en entier tout ce qui a rapport à la dispute. Ainsi, sans affoiblir, ni dissimuler les difficultés, il met les Lecteurs en état de juger de la solidité de ses réponses.

[. *Dubourdieu*, Ministre de l'E-
Protestante de *Savoye* à *Lon-*
, raconte d'abord ce qui lui
ıa occasion d'examiner & d'at-
er l'Histoire de la Légion *Thé-*
ıe. Etant à *Turin* en 1691, à
ite de Milord, Duc de *Schom-*
, il fut témoin des honneurs
n rendoit en cette Ville à quel-
:-uns de ces Saints Martyrs.
anchement, *dit-il*, je ne pûs
ir sans douleur brûler à l'hon-
ur des Soldats Thébéens une
rtie de cet encens, qui ne de-
ıit fumer qu'à la gloire du Dieu
s Armées. »

'oilà un Ministre épris d'un zéle
ı vif pour *la gloire du Dieu des*
ıées. On ne pourroit qu'en être
.é, si ce zéle étoit aussi raison-
le, & aussi éclairé qu'il paroît
:nt. « J'assistai, continue M.
'ubourdieu, au Sermon que fit
ı Jésuite dans l'Eglise du vieux
ollége, le jour de la Fête des
ois Soldats Thébéens, Solutor,
dventor, & Octavius, à la mé-
ıoire desquels cette Eglise est

»consacrée, & que la Ville de Tu-
»rin vénére comme ses Patrons.
» *Peuples de Turin*, s'écria cent fois
» le Prédicateur, *bénissez vos libéra-*
» *teurs, bénissez ces Saints Martyrs,*
» *qui veillent pour votre protection, &*
» *dont les mérites & les priéres ont*
» *conservé votre Ville, vos familles &*
» *vos biens.*

Ce fut ce qui détermina M. *Du-bourdieu* à examiner le Martyre de la Légion *Thébéenne*. Il fut encore confirmé, dit-il, dans cette pensée, en voyant le Service que Messieurs de la Maison de Ville firent commencer le 20 Janvier 1693, pour s'acquitter du Voeu qu'ils avoient fait à l'honneur des Soldats Thébéens. Il décrit la cérémonie qui se fit avec magnificence. La Cour y assista, *& adora l'Urne qui renferme ces corps saints.*

Brûler de l'encens à l'honneur des Martyrs, les regarder comme nos protecteurs auprès de Dieu, *adorer* leurs Reliques; c'est ce que M. *Du-bourdieu* ne put voir, sans une extrême compassion pour ces pauvres

Catholiques aveugles & superstitieux, qui mettent leur confiance aux priéres & à l'intercession des hommes qu'ils honorent comme Saints, & comme les amis de Dieu. *Je me retirai*, dit-il, *pénétré de douleur de voir la dévotion de tant de sortes de personnes occupées à honorer des Saints*; *au lieu de se répandre sur Dieu seul, le vrai Auteur de leur délivrance*, &c.

Après tout ce que les Catholiques ont répondu aux Protestans, sur le culte que nous rendons aux Saints, à leurs Reliques, à leurs Images; n'est-il pas étonnant qu'un homme comme M. *Dubourdieu*, qui ne manque, ni d'esprit, ni de capacité, qui d'ailleurs paroît modéré, & honnête homme, renouvelle une querelle usée, & si peu raisonnable? Peut-on lire sans prévention, ce que le Concile de *Trente* enseigne sur ce sujet; ce que nos Théologiens en ont écrit en conformité, & ne pas convenir que rien n'est plus d'accord avec la raison, la Religion, la Tradition, l'usage

de l'Eglise dans tous les tems, que nos sentimens & notre pratique à cet égard ? Nous enseignons hautement, & *sur les toits*; nous avons protesté cent & cent fois, & parmi nous les plus simples sont instruits, que l'encens que nous brûlons à l'honneur des Saints, c'est à Dieu même que nous le rapportons, que c'est le Seigneur que nous bénissons, que nous glorifions dans les Saints; que ce n'est point à eux que nous demandons des graces; mais que nous les demandons à Dieu par leur intercession.

Qu'y a-t-il de superstitieux, reprend le Scavant Differtateur, *dans une conduite si bien réglée* ? Qu'y a-t-il au contraire de plus sage, de plus juste, & qui doive être plus agréable au Souverain Maître, que les honneurs que nous rendons aux Saints, & la confiance que nous avons aux priéres de ses Serviteurs, qu'il a approchés de son Trône, en couronnant dans leurs mérites ses propres dons ? Seroit-ce les termes d'*adorer*, d'*adoration*, qui choque-

roient les Proteſtans ? Mais ne ſçavent-ils pas que ces mots ne ſignifient ſouvent, ſur tout dans l'Ecriture, que le reſpect, la vénération que l'on a pour des perſonnes diſtinguées par leur rang, par leur caractére, par leurs qualités, qu'on eſt fort éloigné de regarder comme des Dieux ? Et peuvent-ils ignorer que nous n'exprimons par-là que les ſentimens d'un culte, religieux à la vérité, mais infiniment au deſſous du culte de *Latrie*, que nous ne rendons qu'à Dieu ſeul ? Diront-ils que les Saints ne connoiſſent pas nos beſoins, & que par conſéquent ils ne peuvent s'y intéreſſer ? Ce ne ſeroit plus condamner notre confiance comme ſuperſtitieuſe, mais la regarder ſimplement comme inutile. Mais, reprend le P. *Deliſle*, »l'Ange Raphaël ne connoiſſoit-il »pas les priéres de Tobie, lui qui »les préſentoit à Dieu ? Le Prophê»te Jérémie, & le Grand Prêtre »Onias ne s'entremirent auprès du »Seigneur en faveur des Iſraëlites, »que par la connoiſſance qu'ils

»avoient de leurs calamités.» Je sçais que ces deux traits sont tirés, l'un du Livre de *Tobie*, l'autre du II. Livre des *Machabées*, que les Protestans ne reçoivent pas; ils n'en sont pour cela ni moins canoniques, ni moins respectables. Mais au moins ne rejetteront-ils pas l'Evangile? »Or l'Evangile suppose qu'Abra»ham étoit mort long-tems avant »qu'il entendit les plaintes du riche »voluptueux, & qu'il se servit contre »lui des Ecrits de Moyse & des »Prophêtes, qui avoient vécu après »lui. Enfin les Anges peuvent-ils se »réjouir de la conversion d'un Pé»cheur sans la connoître?» Cependant J. C. nous assûre qu'ils s'en réjouissent.

Nous n'insisterons pas sur cette Controverse, traitée par tant d'habiles gens, dans des Livres qui se trouvent par tout, & dont le P. *Delisle* a donné la substance dans celui-ci, avec une vérité & une précision qui doivent porter la lumiére & la conviction dans tout esprit raisonnable. Il nous suffiroit même

de renvoyer Messieurs les Protestans au célébre *Grotius*, l'un des plus Sçavans, mais aussi des moins entêtés d'entre les Sectaires des derniers tems, & qui a reconnu de bonne foi l'injustice de leurs préventions sur plusieurs des points qui nous séparent, & en particulier sur celui dont il s'agit ici.

Venons présentement à la Dissertation de M. *Dubourdieu.* Ce Ministre commence par un aveu qui devroit, ce semble, lui ôter l'envie d'attaquer une opinion si bien établie. Il reconnoît que les Sçavans, de quelque Communion qu'ils soient, regardent le Martyre des *Thébéens* comme un fait qu'il est désormais inutile d'examiner, & qui ne doit plus être contesté. *Jean-Louis Fabrice*, dit-il, *rapporte l'exemple de la Légion Thébéenne dans sa sçavante Dissertation des justes bornes de l'obéissance des hommes*, &c. *Usher, Archevêque d'Armarch, qui avoit une vaste connoissance de l'Antiquité Ecclésiastique, s'est laissé entraîner par la multitude*, &c. *Edvvard Fuller*,

Evêque de Glovvester en a orné (du Martyre de la Légion Thébéenne) *un très-beau Traité qu'il a composé sur l'esprit, & le grand dessein du Christianisme, qui est la sanctification des hommes. M. le Docteur Cave, Chanoine de Windsor, cite avec pompe l'Histoire de cette Légion dans un Ouvrage, où il nous donne une image si belle de la Religion & des mœurs des premiers siécles.* Enfin; ajoûte notre Ministre, *Rome, Genève, les Luthériens, l'Eglise Anglicane, & généralement toutes les Sociétés Chrétiennes ont ajoûté foi à l'Histoire de cette Légion*; & cela depuis que la Critique plus éclairée, ou plus hardie, n'a épargné presque aucun point un peu contestable. Ce concert de tant de personnes, & même de Sociétés si peu d'accord entr'elles sur mille autres choses, n'a point effrayé M. *Dubourdieu*: il se fait même honneur d'entrer dans une route qui n'a point encore été fréquentée, & il s'applique avec complaisance ce Vers de *Lucrece*,

* *Avia Pieridum peragro loca, nullius ante*
Trita solo.

car il n'a trouvé que le seul *Spanheim*, qui ait donné quelque atteinte à la vérité qu'il combat.

Le premier & le principal fondement de l'Histoire de la Légion *Thébéenne*, est la Relation du Martyre de ces généreux Guerriers, attribuée à S. *Eucher*, Evêque de *Lyon*, qui vivoit vers le milieu du cinquiéme siécle : & c'est contre cette Relation que M. *Dubourdieu* dresse ses batteries. Il l'attaque par tous les endroits qui paroissent donner prise à la Critique, par les Anachronismes, les Contradictions, le Style, &c. Il ne s'agit que de prouver ce qu'il avance.

D'abord il soûtient que cette piéce ne peut être attribuée à S. *Eucher*, parce qu'il y est parlé de S. *Sigismond*, Roi de *Bourgogne*, comme mort depuis un tems assez considérable. Or c'est précisément le

* Lib. I. v. 925.

contraire ; le Saint Evêque de *Lyon* ayant précédé au moins d'un demi siécle le Roi *Sigismond*. Avec un peu de bonne foi, le sieur *Dubourdieu* auroit retranché cette objection.

Il n'ignoroit pas que la Relation donnée par *Surius*, & suivie par *Baronius*, où il est parlé de *Sigismond*, est rejettée par les Catholiques mêmes, comme interpolée par quelque Auteur, qui a vécu après S. *Eucher* ; que c'est celle qu'a publiée le P. *Chifflet*, & ensuite D. *Ruinart*, sur de très-bons & de très-anciens Manuscrits, qui est regardée comme autentique, & qu'il n'y est pas dit un mot du S. Roi de *Bourgogne*. Il ne devoit attaquer que celle qui est reconnue pour sincére & véritable ; & que l'on a de bonnes raisons d'attribuer à S. *Eucher*. Mais il a voulu se donner le plaisir d'insulter au Sçavant Cardinal *Baronius*, qui ne connoissoit que la Relation publiée par *Surius*. Ce Cardinal, dit-il, *s'est moins proposé de nous donner l'Histoi-*

re de l'Eglise, que de défendre les préjugés de Rome, & ses ambitieuses prétentions. C'est pourquoi, quand il lui est avantageux de laisser passer quelques piéces supposées, il affecte de n'y voir ni contradiction, ni anachronisme. Cette Critique est merveilleusement bien placée au sujet d'une Histoire reconnue pour vraie, de l'aveu de l'Auteur, par les Sçavans de toutes les Communions, & qui n'est pas même contestée par les Centuriateurs de *Magdebourg*, que le Docte Annaliste s'est proposé particuliérement de réfuter. D'ailleurs *Baronius* n'a point rapporté l'endroit où il est parlé de *Sigismond*; sans doute parce qu'il a jugé qu'il étoit ajoûté à la vraie Relation, & qu'il a reconnu l'anachronisme. Et puis, que fait aux prétendus préjugés de *Baronius* en faveur de *Rome*, & de ses prétentions, l'Histoire de la Légion *Thébéenne*? Le Ministre de *Londres* se moque encore, en passant de ceux qui ont distingué deux Saints *Euchers*, l'un qui a vécu vers l'an 450, l'autre vers 529, Auteur

de la Relation. Mais la raillerie tombe sur deux célébres Protestants, *Basnage* & *Cave*.

Autre preuve, selon M. *Dubourdieu*, de la supposition des Actes des Martyrs d'*Agaune* ; il y est fait mention d'une Eglise bâtie en ce lieu à leur honneur : Or, ce Ministre soûtient qu'il n'y en a point eu avant celle que le Roi *Sigismond* y fit construire, avec un Monastére. *Usuard & Aimond, tous deux Moines*, dit-il, *ont fait prier Dieu pour Clovis dans Agaunum, avant que le Roi Sigismond songeât à bâtir ce Monastére. Il est vrai*, ajoûte-t-il, *que Bollandus voudroit nous faire accroire que ce Prince ne fit que le réparer & l'embellir. Mais ce fait est insoûtenable, puisque tout ce qu'il y a d'Ecrivains anciens & modernes, qui parlent de la première fondation, disent tous que ce fut Sigismond, Roi de Bourgogne qui le fit bâtir à l'honneur de la Légion Thébéenne.* Le sieur *Dubourdieu* n'avoit apparemment pas lû tous les Auteurs qui parlent du Monastére d'*Agaune* : il

y auroit vû qu'*Aimond* & *Uſuard* ont pû, ſans Anachroniſme, y faire prier Dieu pour *Clovis*, & que *Bollandus* ne nous en fait point accroire, quand il veut que *Sigiſmond* n'en ſoit pas le premier Fondateur. Il avoit lû la vie de S. *Severin*, qui eſt qualifié Abbé d'*Agaune* du tems de *Clovis*; il avoit lû celle de S. *Mathurin* Prêtre, où il eſt dit que S. *Polycarpe*, Evêque de *Sens*, qui vivoit avant la fondation de *Sigiſmond*, mourut au Monaſtére d'*Agaune*. Et, quoique ces deux piéces ne ſoient pas d'une grande autorité, il s'enſuit néanmoins de leur témoignage, que tous les Ecrivains n'ont pas penſé comme M. *Dubourdieu* ſur la fondation du Monaſtére d'*Agaune*. Mais voici une preuve ſans réplique; c'eſt l'Homélie de S. *Avite*, Evêque de *Vienne* en *Dauphiné*, prononcée à l'occaſion du rétabliſſement du Monaſtére d'*Agaune* par le Roi *Sigiſmond*, & dont voici le Titre: *Dicta in Baſilicâ Sanctorum Agaunenſium, in Innovatione Monaſterii ipſius, vel paſſione Martyrum.* L'an-

tiquité, & l'autenticité de cette Piéce ne peut être révoquée en doute, comme le P. *Delisle* le fait voir. Il doit donc demeurer pour constant qu'il y avoit à *Agaune* du tems de S. *Eucher*, une Eglise & un Monastére, non bâtis par *Sigismond*, mais réparés dans la suite par ce S. Roi; ce qui se prouve encore par la Vie de S. *Romain*, Abbé du Mont *Jura*, qui mourut au plus tard l'an 460; la fondation du Roi *Sigismond*, n'ayant été faite qu'en 515. Ainsi tous les raisonnemens du sieur *Dubourdieu* portent à faux, & tombent d'eux-mêmes.

Apparemment il en a senti la foiblesse, & il entreprend de les *fortifier* par les Actes d'un Concile d'*Agaune*, rapporté au quatriéme Tome de la Collection des Peres *Labbe* & *Cossart*. Ces Peres le donnent pour véritable; le P. *le Cointe* le croit faux & supposé; le sieur *Dubourdieu* est de ce sentiment. Une preuve qu'il en apporte, c'est que l'Evêque *Théodore* y souscrit *Theodorus Episcopus Sedunensis*; Evêque de

Sion. Cependant l'Evêché ne fut transféré en cette Ville, que plusieurs années après la tenue de ce Concile, qu'on place en 516 : il étoit encore alors à *Octodurum*, aujourd'hui *Martigny*, ou *Martignac* en *Valais*. Il est vrai, dit le P. *de Lisle*, que l'Original de ce Concile ne se trouve point dans les Archives de S. *Maurice*, que j'ai eu tout le tems de visiter durant seize mois que j'ai passé dans cette Abbaye. Il y en a seulement deux Copies. Dans la plus récente, on lit effectivement : *Theodorus Episcopus Sedunensis*; mais dans la plus ancienne, qui paroît avoir été collationnée sur l'Original, il y a, *Episcopus Octodurensis*. C'est ce qu'avoit remarqué il y a près d'un siécle le P. de S. *Sigismond*, Capucin, lequel donnant en 1660 la Vie de ce S. Roi, son Patron, fit imprimer à la fin les Actes du Concile d'*Agaune*, qu'il assûre avoir transcrits mot à mot d'une ancienne Copie, ou l'Evêque *Théodore* est nommé *Episcopus Octodurensis*. Le P. *de Lisle* conjecture

avec beaucoup de vrai-semblance, que quelque ignorant voyant que de son tems le Siége Episcopal étoit à *Sion*, aura mis *Sedunensis*, au lieu de *Octodurensis*. Rien n'est plus commun que ces sortes de fautes.

Mais que les Actes de ce Concile soient vrais, ou qu'ils soient supposés; M. *Dubourdieu* prétend qu'ils prouvent également la supposition de la Passion des Martyrs *Thébéens*: & voici son raisonnement. Ce Concile, dit-il, régle le Chant, les Offices, & tout ce qui devoit se pratiquer dans le Monastére d'*Agaune*. Il s'agit donc de sçavoir si la Relation a été écrite avant, ou après ce Concile. Si l'on dit qu'elle est plus ancienne, comment a-t-elle pû parler d'un Monastére qui n'existoit pas encore? Si on veut qu'elle n'ait été écrite qu'après le prétendu Concile; S. *Eucher* n'est donc pas Auteur de cette Relation.

Pitoyable raisonnement, pure équivoque, répond le P. *de Lisle*. La vraie Relation du Martyre des *Thébéens* est plus ancienne que le Con-

le d'*Agaune*, elle eſt de S. *Eucher* ;
ais il n'y eſt pas dit un mot du
ſonaſtére bâti par *Sigiſmond*, ni
:s Régles que le Concile y établit :
; Additions, les Interpolations
ites à cette Relation peuvent être
ıſtérieures au Concile, & parler
: la fondation du Roi de *Bourgo-*
e. Que peut-on conclure de là,
ı contre la Relation, ou contre
; Actes du Concile d'*Agaune* ?
Iais ce qui choque le ſieur *Du-*
urdieu contre ces derniers, c'eſt
ıe de telles *Piéces*, dit-il, *ſervent*
ıjourd'hui de titre & de fondement
ı culte & aux revenus immenſes de
Egliſe Romaine. C'eſt au contraire
: qui prouve la ſainteté du culte,
; la piété des Fidéles des ſiécles
ıſſés. Car voici comme le P. *de*
·ſle tourne contre lui ſon raiſonne-
ıent. Si les grands revenus de l'Ab-
aye de S. *Maurice* ſont fondés ſur
s Actes du Concile d'*Agaune*, il
ut donc que ces Actes ſoient ſin-
:res & véritables. Car il n'eſt rien
e plus ridicule, que de prétendre
ue les Princes & les Rois ſe ſoient

dépouillés de leurs Terres & de leurs Domaines, pour en enrichir des Moines qui en auroient fabriqué les donations.

Les Moines, ajoûte-t-il, n'avoient nul besoin de recourir à un artifice si vain & si honteux. La sainteté de leur vie, suffisoit pour engager les Princes & les Seigneurs à les combler de biens. C'est le témoignage que le Chevalier *Marsham*, parlant de la richesse des Monastéres d'*Angleterre*, rend à la pieté des uns, & à la libéralité des autres. Nous rendrons compte une autre fois du reste de la Dissertation du P. *de Lisle*.

ARTICLE XLVI.

UITE DU THÉATRE Critique Espagnol. Apologie des gens de Lettres.

E Titre de ce Discours n'annonce pas clairement ce qu'il omet. On n'y venge point les Sçans d'aucune imputation calomeuse dont on les ait noircis, on ent seulement les rassûrer contre préjugé populaire, qui pourroit intimider, amortir leur goût, froidir leur émulation, & les déiter de l'étude ; il faut effectivent être bien Peuple à cet égard, ur se livrer à une pareille erreur, pour s'imaginer, que pour être is studieux, on en vive moins ng-tems ; je ne vois pas que les ns de Lettres eussent grand ben de cette Apologie ; mais ils n'en nt pas moins obligés à l'Auteur, s'intéresser si fort à la prolongan de leurs jours.

Il se sert de deux grands moyens,

de l'expérience & de la raison pour combattre cette erreur, & il la combat d'une façon qui dispense d'y revenir.

On ne voit pas effectivement que les gens de Lettres vivent moins que les autres. Pour faire ce parallele avec exactitude, notre Auteur jette les yeux sur les Corps Littéraires, sur les différentes Sociétés d'hommes de Lettres, il les compare avec ceux qui n'ont point d'autre occupation, que de n'en point avoir, & il ne trouve pas qu'on en meure plus vieux, pour vivre plus oisif; j'en ai fait le calcul, nous dit-il, très-exactement, & j'ai remarqué que dans les Universités, les Académies, & le Barreau, il y a, toute proportion gardée, beaucoup plus d'octogenaires & de nonagenaires, que par-tout ailleurs, beaucoup plus dans les Maisons Religieuses, parmi ceux qui s'occupent de l'Etude, que parmi ceux qui sont destinés au Chœur.

Lucien a fait la Liste de ceux qui ont cultivé les Belles Lettres,

& qui sont morts vieux ; parmi les Philosophes célébres, il en compte quinze, qui ont été jusqu'à 80 ans, & même au de-là. Solon, Thalès, & Pittacus, trois Sages de la Gréce, encore plus sages économes de leurs jours, vécurent chacun cent ans. Zenon, Prince de la Secte Stoïcienne, fut jusqu'à quatre-vingt-dix-huit ; Démocrite jusqu'à cent, Xenophile, Pythagoricien, jusqu'à cent cinq. Les Poëtes, & les Historiens ont aussi leurs vieillards. Chez les Egyptiens, les Docteurs de la Religion ; chez les Arabes, les Interprêtes des Fables ; chez les Indiens, les Brachmanes ; tous Philosophes & gens studieux, vécurent ordinairement beaucoup plus que les autres.

A ces Sçavans des premiers siécles, il joint ceux de nos jours. Le Cardinal Noris, qui étudiöit quatorze heures par jour ; l'infatigable Arnauld, dont la plume fut si fertile ; le laborieux Noël Alexandre, qui composa tant de Volumes ; les PP. Kircher, Papebroch,

Sirmond, Petau; tous ces hommes, dont la vie fut une étude perpétuelle, ont vécu très-long-tems, & poussé leur carrière beaucoup au de-là des bornes ordinaires.

Notre Auteur fait ici mention du fameux Guillaume Postel, natif de Normandie, mais il n'est mort ni Déiste, ni à l'âge de cent ans, comme on le prétend, M. d'Hermilly dans une Note a eu soin de réformer cette double erreur. La raison vient appuyer l'expérience. L'étude, quand elle est sans excès, & conforme au génie, est beaucoup plus agréable que fatiguante, elle n'abrége donc pas la durée de la vie. Le P. Feijoo fait ici sentir son goût & son inclination pour les Sciences, il les parcourt toutes, il en fait voir l'agrément, & c'est son cœur qui parle pour le moins autant que son esprit.

Quoi de plus agréable, dit-il, quoi de plus charmant que l'Etude? Quel plaisir ne goûte-t-on pas à parcourir dans l'Histoire, tous les siécles passez; dans la Géographie,

tous les Pays du Monde ; dans l'Astrologie, tous les Cieux ? Quelle satisfaction le Philosophe n'a-t-il pas à découvrir les sécrets de la Nature ; le Théologien à développer les Mystéres de la Grâce ; le Mathématicien à faire tous les jours de nouveaux progrès dans l'Empire de la vérité ? Archimède occupé à tracer des lignes sur le sable, étoit insensible à la désolation de Syracuse sa patrie. Notre Auteur est extasié à la vuë d'une pareille béatitude. L'étude, quand on y prend goût, est le meilleur remede contre l'ennui, & le soulagement le plus prompt qu'on puisse apporter à ses maux, c'étoit toute la recette qu'un illustre Romain envoyoit à Ovide son ami, pour le consoler dans ses malheurs.

Scribis ut oblectem studio lacrimabile tempus. Le Poëte en profita, & ses Vers, tout tristes qu'ils sont, firent diversion à sa douleur. L'étude a donc ses attraits, & bien loin d'abreger, elle prolonge la vie.

Une forte objection vient ici se

présenter ; elle est fondée sur les indispositions fréquentes des gens d'Etude, les Migraines, les Vapeurs, les Rhûmes, les Catérres viennent souvent les attaquer ; les Médecins en conviennent, & les plus célébres ont fait des Ouvrages pour prévenir ou pour guérir ces Maladies. Marcile Frein, celui *De studiosoum valetudine tuendâ*. Fortunat Pemplius, celui *De togatorum valetudine tuendâ*. Bernardin Ramazzini, celui de *Litteratorum morbis*. La vie des gens de Lettres, si souvent attaquée, n'est donc pas de longue durée.

Le P. Feijoo ne fait pas grand cas de cet argument, & il ne lui paroît pas fort concluant. Il est homme de Lettres, & il se porte bien ; c'est pour lui une réfutation complette, voici d'ailleurs comme il répond.

1°. Les Migraines, les Vapeurs, sont des Maladies du genre humain, les Hommes, les Femmes, les Grands, les Petits, les Sçavans, les Ignorans, y sont également sujets ; il en est de même des Rhû-

nes, & des Caterres, tout le monde s'en plaint ; c'est notre délicatesse, nos excès, nos indiscrétions, ce n'est point notre application à l'Etude qui noûs rend malades.

2o. Ces légéres indispositions n'abregent point la vie, au contraire, elles la prolongent, elles dégagent le corps, elles le purifient de ses mauvaises humeurs, par le moyen de ces fermentations différentes, qui font toujours beaucoup plus de bien que de mal.

3o. Si nous en croyons Hippocrate, une santé trop robuste n'est pas bien assûrée ; une plus foible, & de tems en tems dérangée, promet une plus longue vie.

Notre Auteur ne compte pas sur cet aphorisme d'Hippocrate. Il aime mieux se porter toujours bien, au risque de vivre moins, que d'être quelquefois malade, pour vivre plus long-tems. Il ne trouve pas bon que les Médecins taxent les gens d'Etude d'être mélancoliques, sombres & misantropes ; l'aveu de ces défauts ne lui auroit guéres coûté, il a

de quoi les réparer, mais il n'en convient pas. Il a connu un grand nombre de gens de Lettres, & plus il les a trouvé ſçavans, plus ils lui ont paru polis, affables, capables d'amitié, & de faire des amis.

Il termine ce Diſcours par quelques réfléxions, dont les gens d'Etude pourront profiter.

1o. Il ne faut point étudier avec excès. Une étude exceſſive fatigue beaucoup, & profite peu. Il ne faut point étudier, quand on eſt indiſpoſé, quand on a la tête dérangée, encore moins pendant la nuit, ni prendre trop ſur les heures de ſon ſommeil.

2o. Il faut obſerver un régime très-exact, uſer d'une grande ſobriété, manger peu, & boire encore moins; un grand mangeur ne doit pas étudier beaucoup, où il riſque de s'incommoder beaucoup.

3o. Il faut mêler l'exercice du corps avec celui de l'eſprit; il faut de tems en tems prendre l'air, & faire quelques petites promenades, pour réparer ſes forces, & revenir à

tude avec une nouvelle vigueur.

Les exercices Académiques, les ſputes, dit le P. Feijoo, ſur-tout iand elles ſont pouſſées avec force avec vivacité, ſont un ſpécifique cellent pour la ſanté : Plutarque t ſon garand, & il prétend qu'elles gmentent la chaleur, ſubtiliſent ſang, purgent les veines, ouvrent s artéres, & chaſſent toutes les ımeurs ſuperflues.

Diſputationis uſus, ſi voce peraga-r, mira quadam eſt exercitatio, ca-rem auget, ſanguinem ſubtilem red-t, purgat venas, aperit arterias, imoremque ſuperfluum concreſcere n ſinit. Les Profeſſeurs ſont heu-úx, de trouver dans leur état un ɛercice ſi utile à la ſanté.

Il conſeille encore de varier l'E-ıde de tems en tems, en s'appli-ıant tantôt à une matiére, & tan-ıt à une autre. La variété plaît à ɛſprit, & tout ce qui lui plaît le ırtifie. La lecture d'un Livre dé-ſſe de celle d'un autre. Il ne veut ıs cependant qu'on force ſon in-ination, qu'on faſſe plus qu'on ne

peut, & qu'on oublie la Langue Biſcayenne, pour apprendre la Caſtillane.

ARTICLE XLVII.

DISCOURS SUR LA MUSIQUE des Egliſes.

NOtre Auteur, toujours infatigable & toujours zélé, reprend ſon plan & ſon ſtile ordinaire, il ne prétend point proſcrire, il ne veut que réformer la Muſique des Egliſes.

Il remonte juſqu'au tems de la plus haute antiquité, il nous repréſente d'abord la Muſique uniquement deſtinée pour le Temple, mais enſuite profanée pour le Théatre; le P. Feijoo ranime ici ſon zéle. La Muſique, dit-il, ne ſe faiſoit autrefois entendre, que pour chanter des Hymnes Sacrées, on s'en ſert aujourd'hui pour des Chanſons profanes, pour amolir les cœurs, favoriſer le vice, flatter les paſſions; &, comme ſi la Comédie ne

peignoit pas les attraits du plaisir avec des couleurs assez séduisantes, la Poësie s'est réunie avec la Musique, pour faire encore des impressions plus dangereuses.

Cet emploi différent de la Musique introduisit de la différence dans la composition; les sentimens qu'il fallut exciter sur le Théatre, étant différens de ceux qu'il falloit exciter dans les Temples, on imagina différens modes de mélodies; pour ménager autant d'échos différens dans le fond & dans les replis de nos cœurs. Le mode *Dorien*, comme plus grave, & plus majestueux, fut retenu pour le Temple: dans les représentations Théatrales, on fit usage, tantôt du chant Lydien, tantôt de l'Eolien, & tantôt du Phrygien, selon la différence des sujets. Tel fut le partage de la Musique. Elle servit indifféremment à la vénération des Autels, & à la corruption des cœurs. Les Grecs la diviserent, mais ils ne la confondirent pas. Ils garderent pour le Temple celle qui lui étoit propre,

& pour le Théatre celle qui lui convenoit.

Nous avons fait encore plus mal, non seulement nous avons conservé pour le Théatre la Musique du Théatre, mais nous avons introduit la Musique du Théatre dans le Temple. Les *Cantates* qu'on entend aujourd'hui dans les Eglises, sont les mêmes qui retentissent dans les Bals, elles sont toutes composées de *Menuets*, de *Recitatifs*, d'*Ariettes* & d'*Allégres*; on mêle à la fin un peu de ce qu'on appelle *grave*, mais le moins qu'on peut, de crainte d'ennuier, il en est de même à l'égard des Instrumens. Cet air des *Serins*, si dominant dans le goût des modernes, & qu'on fait entrer par-tout, est-il bien propre à inspirer de la dévotion? Celui dont l'organe en est frappé, ne se transporte-t-il pas de l'Eglise à la Table, au Bal, à l'Opéra? Et si son cœur est mal disposé, par habitude, ou par temperamment, quels portraits indécens, quelles idées mondaines, son imagination ne lui retracera-t-elle pas?

Juſte Ciel ! s'écrie le P. Feijoo, une pareille Muſique auroit-elle arraché à S. Auguſtin ces ſentimens ſi tendres & ſi vifs, dont il parle dans ſes Confeſſions. *En même tems*, dit-il, *que ces ſons ſi doux & ſi agréables frappoient mes oreilles, la vérité ſe gliſſoit dans mon cœur, les larmes couloient de mes yeux, & j'étois bien aiſe de pleurer.* La Muſique Eccléſiaſtique a bien changé, elle inſpiroit autrefois l'amour de Dieu, & elle apprend aujourd'hui l'amour du monde.

Notre Auteur voudroit qu'on n'eut point d'autre Muſique dans l'Egliſe, que le *plein chant.* Il applaudit au travail du célébre Guy d'Arezzo, c'eſt lui qui en fut l'Inventeur, ou le Reſtaurateur. Jean de Meurs inventa les Nottes, qui marquent la différente durée des points. Il remarque les avantages du plein chant pour l'uſage de l'Egliſe. Il eſt plus grave, plus majeſtueux, plus rempli de dignité. Il ne condamne pas le chant figuré, mais l'abus

qu'on en fait, lui fait préférer le plein-chant.

Il ne peut souffrir dans le chant Sacré ces légers intervalles que la voix fait avec étude du point marqué, ces chûtes d'un point à un autre, ces tons langoureux, ces infléxions lascives, que les Comédiennes ont transmises à nos Chanteurs. La Critique du P. Feijoo n'est point ici déplacée, & nous pouvons en profiter aussi bien que les Espagnols. Cette Musique, dit-il, n'est propre qu'à amollir les cœurs, & à développer les germes de nos passions: elle a, je ne sçai quelle douceur effeminée, qui trouble l'harmonie de la Sagesse, & qui imprime dans notre imagination, certaines images confuses, qui ne représentent rien de bon. Les Lacédémoniens bannirent autrefois de leur Musique, le genre Chromatique, *Chromaticum creditur repudiatum fuisse genus, quod adolescentum remolescerent eo genere animi.* Les Chrétiens seroient-ils moins zélés pour la réformation

 d'une

d'une Musique, redoutable aux bonnes mœurs & à la saine morale ?

Le P. Feijoo convient que ces passages maniés avec art, produisent un effet merveilleux, & que la Musique en est beaucoup plus expressive & plus délicate. Il rabat ici un peu de sa sévérité, il capitule avec les Compositeurs, & leur fait grace en faveur de la mode ; qu'ils la gardent, dit-il, pour les Spectacles, mais non pour les Temples, l'Office Divin n'admet point de mode, ni dans les habits, ni dans les usages, ni dans les compositions de Musique.

Il distingue ici trois sortes de Compositeurs ; des Compositeurs ignorans, des Compositeurs médiocres, des Compositeurs excellens.

Ceux qui ne sont pas Compositeurs, veulent l'être, & ils gâtent tout, ils n'ont ni grace, ni imitation ; ils introduisent de faux tons, ils prennent des licences audacieuses, font des transitions insolentes,

& des faults insupportables à l'oreille.

Les Compositeurs médiocres veulent marcher sur les traces des plus fameux, ils ne font pas des fautes si grossiéres, mais ils font une Musique insipide & rebutante.

Il n'appartient qu'aux Grands Maîtres de tenter les chef-d'œuvres de l'Art; quelques Etrangers y ont réussi, dit notre Auteur, mais personne ne l'a fait avec plus de succès que *Dom Antoine de Litères*, Espagnol. On fait ici son Eloge avec emphase; c'est le *Lully*, le *Rameau* de l'Espagne. C'est, dit-on, un Compositeur du premier ordre, il est le seul qui ait sçu marier la douceur & la majesté de la Musique ancienne avec le bruit tumultueux de la nouvelle. Ceux qui manquent de goût & de génie, n'attrappent pas ces finesses de l'Art, leurs compositions sont si discordantes, que quand on les exécute dans les Eglises, au lieu de toucher nos cœurs, elles étourdissent nos oreilles.

Le P. Feijoo s'éléve encore ici avec raiſon, contre une eſpéce de Muſiciens, qui ne manquent pas de délicateſſe dans leurs compoſitions, mais qui leur donnent un air qui forme une mélodie bouffone : la gayeté ne doit pas être bannie de la Muſique, mais elle doit être grave, noble, majeſtueuſe. Notre Auteur s'éxhale ici en exclamations & en étonnement, il ne comprend pas comment l'ancienne gravité Eſpagnole a tellement dégéneré de ſon ſérieux, qu'en Eſpagne on ne prenne plus plaiſir aujourd'hui qu'aux Muſiques badines : il en rejette la faute ſur les Italiens qui ont rendu les Eſpagnols eſclaves de leur goût. Senecque ne pouvoit ſouffrir qu'Ovide badinât dans la Deſcription d'un objet auſſi tragique, que celui du déluge univerſel. *Non eſt res ſatis ſobria laſcivire devorato orbe terrarum.* Les Serénades, les airs de Comédie ſont encore plus déplacés dans la repréſentation de nos Myſtéres. La France n'eſt pas plus ſérieuſe que l'Eſpagne, nous

avons nos Cantiques Spirituels sur des airs d'Opéra, & l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament en Vaudevilles.

Notre Auteur annonce à la Musique Italienne le même sort, que l'Eloquence & la Poësie ont déja éprouvé; dans le siécle d'Auguste, ces Arts étoient dans toute leur perfection, on voulut leur donner de nouvelles beautés, & on gâta tout. *Vos primi omnium Eloquentiam perdidistis.*

Pour voir si la Musique de nos jours n'est pas menacée de la même décadence, notre Sçavant Critique examine en quoi elle différe de celle du siécle passé. Il y trouve trois différences; la premiére qui se présente, c'est la diminution des figures. On se flattoit autrefois que les *doubles Croches* suffisoient pour donner au chant la plus grande vivacité dont il est capable; ce n'étoit pas assez, on a inventé les *triples Croches*, qui coupent les demi-Croches par la moitié. On est encore allé plus loin, on a imaginé les

quadruples Croches, dont la durée eſt ſi courte, qu'on a peine à concevoir qu'il y ait 64 points dans une meſure. Le P. Kircher en eſt inventeur, & il a figuré les *quadruples Croches* dans la Deſcription du chant du Roſſignol, qu'il fit imprimer vers le milieu du dernier ſiécle, dans le premier tome de ſa *Muſique univerſelle.* Le P. Feijoo ne croit pas que cette maniére de ſolfier ſoit pratiquable, & il ne peut comprendre que cet Oiſeau, bien que pourvu d'un organe ſi délié, puiſſe rouler ſur 64 points diſtincts, tandis qu'on léve & baiſſe la main dans une meſure réguliére. Cette diminution de figures gâte, ſelon lui, la Muſique, pour deux raiſons. 1°. Peu de perſonnes peuvent exécuter, ſoit avec la voix, ſoit avec l'inſtrument, des points ſi rapides, & le P. Kircher convient qu'ayant fait quelques compoſitions de ce genre, il ne trouva pas à Rome un ſeul Muſicien qui pût les chanter. Il faut une adreſſe & une volubilité de goſier ſi prodigieuſe,

une légéreté & une souplesse si admirable dans la main, qu'il n'est point de Cathédrale, où l'on puisse trouver des Joueurs d'Instrumens, & des Chanteurs qui gardent exactement la mesure & l'intonation de ces figures.

2o. Cette diminution des figures, rompt l'impression de la Musique, c'est une vivacité qui ne donne point à l'oreille le tems de se reposer, ce sont des tons toujours précipités, tout va par bonds & par saults, rien n'est naturel, on ne goûte point l'harmonie, on n'entend qu'un bruit confus.

Les fréquentes transitions d'un genre à un autre, en changeant les tons par l'introduction des *Bécards* & des *Bémols*, font la seconde différence qui se trouve entre la Musique ancienne & la moderne; ces changemens ont leur mérite, mais il faut les faire à propos. Notre Auteur ne goûte point cette manie des Italiens; c'est, dit-il, faire violence à l'harmonie, lui faire perdre ses graces, ou les farder.

La troiſiéme différence conſiſte dans la liberté que prennent les Compoſiteurs d'inſérer dans la Muſique toutes les modulations que le caprice leur ſuggére, ſans s'aſſujettir à aucune Régle. On a quitté cet ordre harmonieux, avec lequel les Maîtres du dernier ſiécle ſuivoient une meſure, en obſervant toujours une douce variété. On eſt idolâtre de la mode, on n'eſt plus eſclave de la meſure.

Ce goût nouveau contre lequel l'Auteur déclame avec un peu trop de partialité, n'eſt pas, ſi l'on en croit quelques bons Connoiſſeurs, une trop bonne preuve de la prochaine décadence de la Muſique. Les Compoſitions pour l'Egliſe, ne doivent pas être trop hautes, elles ont trop de dureté dans le ſon, elles n'ont pas le jeu facile, elles clochent ſouvent dans l'intonation; la Muſique à voix baſſe eſt plus grave & plus religieuſe, elle eſt moins vive & moins ſaillante, elle a plus de douceur & plus de modeſtie.

Il déſaprouve encore l'introduc-

tion des Violons dans les Eglises. Leurs cris sont harmonieux, mais ce sont toujours des cris, & ils excitent dans les esprits une espéce de vivacité, qui ne convient pas à la majesté de nos Mystéres; il ne réprouve point la Harpe, ni la Basse de Viole, ni l'Epinette; les Orgues sont aussi de son goût, mais il se plaint que les Organistes en fassent si souvent des *Cornemuses* & des *Tambourins.*

Après cette censure de la Musique moderne, qui est à la mode en Espagne, il dit un mot de la Poësie qu'on y fait, & qu'on appelle *Poësie pour le Divin.* Elle n'est rien moins que Divine, & elle y est, si on l'en croit, dans un état déplorable. On y voit beaucoup de faiseurs de Vers, & il n'y a pas un Poëte; point de goût, point de naturel, point de sentiment; tout y est obscur, enflé, & gigantesque, nulle grace, nulle beauté, nulle justesse, ce ne sont que des hyperboles ridicules, des métaphores plattes, & des refreins puerils.

Il ajoûte, que le fameux *Antoine de Solis*, qui connoissoit si bien toutes les beautés de la Poësie, n'est pas reconnoissable dans ses Poësies Sacrées.... Ce n'est chez lui, ni défaut de verve, ni de génie; rien n'est plus beau, ni plus noble, *que ses Complaintes sur la conversion de S. François de Borgia*: mais c'est que Solis regardoit ces morceaux de Poësie, qu'on fait pour les Fêtes, comme une espéce de bagatelle, c'étoit un amusement pour lui, & non pas un Ouvrage.

Notre Sçavant Espagnol invite ceux qui ont du goût pour la poësie Lyrique, à ne se pas négliger dans ces Compositions Sacrées. Le langage des Dieux ne devroit retentir que dans les Temples. Un R... un V... charmeroient encore plus dans nos Eglises, que sur un Théatre profane.

ARTICLE XLVIII.

A COMPENDIOUS system of Natural Philosophy, &c. part. II. Hydrostatirs and Pneumatics and some Dissertations, &c. C'est-à-dire, *Systême abregé de Philosophie Naturelle, par M. Rovvning, &c. A Londres, &c. Partie seconde, contenant l'Hydrostatique & la Pneumatique, avec des Dissertations qui ont rapport à ces matiéres.*

LE premier Chapitre a pour objet l'action des fluides les uns sur les autres, M. R. le commence par définir ce que c'est qu'un fluide. Il semble, puisqu'il étoit dans le goût des définitions ; goût qu'il a un peu négligé dans la premiére partie, où les matiéres en étoient fort susceptibles, qu'il auroit pu définir l'Hydrostatique elle-même, & expliquer ce qu'on entend par ce mot. On désigne par ce terme la science des fluides, & de leur ac-

tion les uns ſur les autres, ou ſur les ſolides.

Le fluide, ſelon M. R. en tant qu'oppoſé au ſolide, eſt un continu dont les parties ſont ſi peu liées enſemble, qu'elles quittent promptement leur place quand elles ſont preſſées plus d'un côté que de l'autre par la force la plus légére. On auroit mauvaiſe grace à faire des chicannes Logiques ſur une notion qui donne du fluide une idée ſuffiſante pour tous les raiſonnemens Phyſiques qu'il y a à faire ſur cette matiére. De ce défaut de cohéſion dans les parties du fluide, & de cette facilité à céder à l'effort de la plus légére preſſion, notre Auteur conclut avec un grand nombre de Philoſophes, que le fluide eſt composé de parties de matiére exceſſivement petites, rondes, & d'une ſurface extrêmement polie. Ces particules conſidérées ſéparément ſont douées de propriétés communes à toute matiére, & ſuivent les mêmes loix de mouvement que tout autre corps. Ainſi, quand on raiſonne ſur les

fluides, ce ne sont point ces parties primitives qu'on se propose pour objet, c'est le total, l'assemblage qu'on examine, c'est ce continu, tel qu'on l'a d'abord défini.

Pour y procéder avec ordre, ceux qui traitent de l'Hydrostatique regardent le fluide comme divisé en plusieurs colomnes perpendiculaires & contiguës, ou en couches & surfaces horizontalement placées les uns sur les autres. Quelquefois ils le considerent sous ces deux rapports pris ensemble.

Ces préliminaires posez, M. R. établit quelques propositions fondamentales.

1°. Dans un vase cylindrique la pression de chaque couche horizontale du fluide est en proportion du nombre des couches semblables placées au dessus d'elle; en un mot, la pression qu'elle soutient est comme la hauteur du fluide au dessus de cette couche donnée.

2°. Quand la surface d'un fluide est horizontale, ou de niveau, chaque particule du fluide est dispo-

fée à continuer dans la place où elle se trouve, y étant soutenue par les parties contiguës.

L'Auteur dans une Note, prétend conclurre de là l'absurdité du sentiment qui fait consister la nature du fluide dans le mouvement interne de ses parties insensibles. Mais cette observation n'a pour objet qu'une dispute de Logique. Car M. R. ne sçauroit nier, & ne paroît pas même disposé à le faire, qu'il n'y ait un principe de mouvement interne & insensible, n'importe lequel, répandu au moins dans le total du fluide, & ce qu'il établit dans sa deuxiéme proposition, ne détruit point ce fait, parce qu'un corps arrêté dans son mouvement, n'en a pas moins un principe de mouvement, qui le remuera quand l'obstacle qui l'arrête sera levé. 2°. Parce que la pression qu'il admet dans les couches, ou dans les parties primitives & insensibles du fluide, y supposent nécessairement une tension ou mouvement. 3°. Parce qu'en effet, sans

qu'il y ſurvienne l'action nouvelle d'aucune cauſe extérieure ; dès que la moindre ouverture faite aux parois du vaſe en queſtion lui en donne la liberté, le fluide ſe met à couler de lui-même. Donc la ſeconde propoſition établie par M. R. ne le met point en droit d'exclurre du fluide le mouvement interne ou actuel, ou tonique de ſes parties primitives.

De ces deux premieres propoſitions, l'Auteur en tire une troiſiéme, qu'il regarde comme fondamentale dans l'Hydroſtatique. C'eſt que quand la ſurface d'un fluide eſt de niveau, toutes les parties en ſont également preſſées de tous côtés, & en parfait équilibre.

Dans une Note, il obſerve que cette propoſition, & un corollaire qu'il en déduit, ne ſont point rigoureuſement vrais, parce que chaque particule preſſe en en bas avec une force compoſée de ſa propre gravité, & de celle des parties placées au deſſus d'elle, au lieu qu'elle ne preſſe en en haut qu'avec une force éga-

le à la gravité des parties ſupérieures, ſans que la ſienne y entre pour rien. Mais ce déchet, dit-il, *eſt inſenſible à cauſe de l'extrême petiteſſe des parties du fluide.* Cette obſervation, pour être miſe à la portée de la plûpart des Lecteurs, eût demandé tout le développement que donne M. R., quelquefois à des vérités moins compliquées, & bien plus aiſées à entendre.

Sans chercher à en bannir l'obſcurité qu'il a jugé à propos d'y laiſſer, nous ne conviendrons pas avec lui, que la preſſion faite par chaque particule d'un fluide de niveau, & en équilibre, ne ſoit à tous égards également forte en en haut & en en bas. Car le liquide n'eſt de niveau, que quand ſes côtés & ſon fond ſont ſoutenus par une réſiſtance qu'il ne peut vaincre. Donc avec une réſiſtance, qui eſt aux particules de la derniére couche du fluide qui lui eſt contiguë, comme les particules de cette derniére couche ſont aux particules de la couche qui lui eſt immédiattement ſu-

périeure. Donc, comme cette derniére couche repousse en en haut la couche immédiattement supérieure, & toutes les autres qui la surmontent, avec une force égale à celle de leur gravité, elle est elle-même repoussée en en haut par la résistance invincible du fond avec une force égale, & à sa gravité, & à celle de toutes les couches qui la surmontent, ou avec une force proportionnelle à toute la hauteur du liquide. Donc la troisiéme proposition de M. R., & le corollaire qu'il en déduit, sont dans ses principes rigoureusement vrais, & peuvent se passer de l'espéce de correctif qu'il y met dans sa Note.

Ce corollaire est, que toute particule d'un fluide presse avec le même dégré de force, toutes celles qui lui sont contigues. Pour que le corollaire fut exact, soit comme conséquence, soit comme conséquent ou simple proposition, il faudroit y ajoûter un mot, & dire *d'un fluide de niveau & en équilibre*. La proposition ne seroit point du tout

vraie d'un fluide qui coule, & comme dans la proposition précédente, il n'est question que de fluides de niveau & en équilibre ; les justes conséquences qu'on en tire, ne peuvent regarder que les fluides dans le même état.

Quatriéme proposition, la surface d'un fluide se place de niveau, quand aucune force extérieure ne s'y oppose. Cette proposition a l'air un peu paradoxe. Placez un fluide sur un plan le moins du monde oblique, & d'une surface fort polie, qui n'oppose aucun empêchement ou force extérieure à son équilibre ; vous verrez la surface du fluide s'arranger inégalement, & le fluide de lui-même couler, si quelque résistance extérieure ne s'oppose à son écoulement. M. R. veut sans doute parler des fluides enfermés dans des vases, dans des canaux, &c. ce qu'il ne faudroit pas laisser à deviner ; encore, dans ces cas là même, faut-il supposer que le fond du vase, du lit, du canal, &c. est physiquement uniforme & de niveau.

Cinquiéme propoſition, les fluides gravitent ſur les fluides de même eſpéce. Cette propoſition eſt ſi ſimple, qu'on peut ſe diſpenſer d'expoſer les raiſonnemens par leſquels l'Auteur l'établit.

Comme elle n'eſt ſuivie d'aucune propoſition ſur la gravitation des fluides de différente eſpéçe les uns ſur les autres; quelque Philoſophe, plus Logicien que Phyſicien, pourroit chicanner M. R. ſur ſon ſilence, & ſuppoſer qu'il n'admet point cette eſpéce de gravitation dans les fluides. Mais le bon ſens ne permet pas de ſuppoſer, qu'un homme auſſi éclairé que l'Auteur, ignore que le vin, les huiles, le vif argent, &c. peſent les uns ſur les autres, & ſur l'eau qui agit auſſi ſur ces corps à proportion de leur gravité ſpécifique. Tout le reſte de ce Chapitre renferme un enchaînement de vérités utiles & intéreſſantes, & telles qu'on les trouve dans tous les Ouvrages écrits en ſi grand nombre ſur cette matiére.

Le ſecond Chapitre traite de l'ac-

ion des fluides sur les solides. L'Au-
eur définit d'abord ce qu'on ap-
›elle gravité spécifique, parce que
'intelligence de ce terme est nécef-
aire à l'intelligence de tout ce qu'il
ra expliquer. Voici sa définition :
*La gravité spécifique d'un corps, est
:ette disposition qui le fait dénommer
›lus pesant, ou plus léger qu'un corps
le différente espéce.* On dit que le
›lomb, par exemple, est plus pesant
que le liége, & le liége plus leger
que le plomb, parce qu'à volume
égal, l'un pése plus que l'autre. De-
là il s'ensuit que le corps spécifique-
ment plus pesant, est aussi plus den-
se, renferme une plus grande quan-
tité de matiére, de parties solides
sous une surface égale.

Après ce court préambule, l'Au-
teur se borne à établir cinq propo-
sitions propres à servir de fonde-
ment à tout ce qu'on pourroit dans
un plus long détail enseigner sur
cette matiére. 1°. Si on plonge
dans un fluide, un solide de même
gravité spécifique, il demeurera suf-
pendu dans la partie du fluide où on

l'aura plongé. 2°. S'il eſt plus peſant ſpécifiquement que le fluide dans lequel on le plonge, il ira au fond, 3°. S'il eſt plus léger ſpécifiquement, il s'élévera juſques au haut du fluide. 4°. Un corps poſé ſur la ſurface d'un fluide ſpécifiquement plus peſant, s'y enfoncera juſques à ce qu'il ait occupé la place d'une quantité de fluide, dont la peſanteur égale celle de ce corps. 5°. Un corps ſuſpendu dans un fluide ſpécifiquement plus léger, perd de ſa peſanteur reſpective, une portion égale à la peſanteur d'une quantité de fluide de même volume, parce qu'il eſt ſoutenu d'autant par le fluide; donc ſa gravité eſt reſpectivement diminuée d'autant Les conſéquences qu'on peut tirer de cette propoſition, ſont d'un grand uſage pour la Marine & les Navigations de toute eſpéce.

L'air fait le ſujet du troiſiéme Chapitre, l'air eſt ce fluide tranſparent & élaſtique qui environne la Terre, & qui s'éléve de tous côtés juſques à une certaine hauteur,

dont les bornes sont difficiles à fixer : c'est cette masse de fluide, prise dans sa totalité, que l'on appelle athmosphere.

La fluidité de l'air, son élasticité, sa gravité, sont des qualités qu'on ne peut lui contester. Il céde aisément à l'action de cette multitude de corps qui s'y meuvent ; donc il est fluide. Il se laisse aisément comprimer, & quand la compression cesse, il reprend son premier état ; donc il est élastique, il a un principe de ressort. Mille expériences plus connues les unes que les autres, prouvent sa tendance vers la Terre ; donc sa gravité. Le Barometre sert à mesurer cette gravité, dont la somme est celle du poids de tout l'athmosphere. Mais quelle est l'étendue de cet athmosphere? Ce qu'on sçait de certain, c'est que cette étendue est déterminée ; car son étendue doit être proportionnée à son action & sa pesanteur. Or, est-il, que son action, sa pesanteur est déterminée : elle a une mesure déterminée. C'est le Barometre,

où le vif-argent hauſſe ou baiſſe à proportion de l'élévation plus ou moins grande de la colomne d'air, qui éléve moins de mercure dans le tube au haut de la montagne, où elle eſt plus courte qu'au pied, où elle eſt plus longue. Donc ſon action, ſa peſanteur, & par conſéquent ſon étenduë, ont une meſure déterminée. Donc cette étenduë eſt limitée, C. Q. F. D.

Mais quelles ſont ces limites? Quelle eſt la hauteur de l'athmoſphere? C'eſt ce qu'il eſt impoſſible de bien fixer, parce qu'on ne peut déterminer au juſte la proportion dans laquelle la denſité de l'air diminue à meſure qu'on s'éloigne de la ſurface de la Terre où elle eſt toujours plus grande. Faute de ce moyen unique de parvenir ſur ce point à une connoiſſance ſûre, on eſt réduit aux tâtonnemens. De-là, la diverſité des conjectures. M. R. donne à l'athmoſphere 45 à 50 milles d'Angleterre, c'eſt-à-dire, environ 20 lieues de France; d'autres lui en donnent plus, d'autres moins.

Quant à ſa denſité, des expériences réïtérées, & faites avec beaucoup de ſoin par la Société Royale de Londres, donnent lieu de croire qu'elle eſt à celle de l'eau, comme un à 880. Mais les inégalités que produiſent dans l'air le chaud, le froid, la diverſité des climats, &c. réduiſent les Philoſophes à des conjectures ſur la denſité & gravité ſpécifique de l'air, comme ſur la hauteur de ſon athmoſphere.

En parlant de l'élaſticité de l'air, ou de ſa vertu de reſſort, M. R. avance que l'élaſticité de l'air produit les mêmes effets que ſa preſſion. Il ſemble que cette propoſition auroit été mieux énoncée, en diſant que la réſiſtance produite par l'élaſticité de l'air, eſt toujours en raiſon de ſa compreſſion. Car c'eſt le ſeul ſens qui réſulte du développement que lui donne M. R. Il rapporte à ce ſujet une Obſervation curieuſe; fruit des expériences du fameux Boyle, ſur les dégrés de contraction & de dilatation, dont l'élaſticité de l'air rend cet élément

capable. Ce célébre Philosophe avoit trouvé qu'une portion d'air dans son état naturel, c'est à-dire, dans cet état de compression que lui donne le seul poids de l'athmosphere qui lui est supérieur ; débarrassé de ce poids, occupoit en se dilatant, un espace plus de treize mille fois plus grand que celui qu'il occupoit auparavant ; & qu'il pouvoit le comprimer au point de le resserrer dans un espace, plus de cinq cens vingt mille fois plus petit que celui qu'il occupoit dans la dilatation qu'on vient de rapporter.

Le quatriéme Chapitre traite de la résistance que les fluides opposent aux corps solides, mûs dans les fluides. Cette résistance part de trois sources différentes, selon M. R. la premiére est le flottement du solide contre les particules du fluide. La seconde est la tenacité & la cohésion des parties fluides. La troisiéme est leur force d'inertie, ou cette tendance qu'elles ont à demeurer dans l'état où elles se trouvent jusqu'à ce qu'une force supérieure le leur fasse changer.

Cette analyſe pourroit être juſte comme on dit, dans les Ecoles *per mentem*, par des précisions purement idéales. Mais l'eſt-elle phyſiquement, & dans la réalité? Le frottement & la force d'inertie ne ſont-ils point dans le fait, un ſeul & unique principe de réſiſtance? La force d'inertie des particules du fluide réſiſte-t-elle autrement au mouvement du ſolide, que par le contact, le choc, le frottement de ſes parties contre le ſolide, ou du ſolide contre les parties du fluide? C'eſt ſûrement ce que M. R. ne prétendra pas dès qu'il y aura fait un inſtant de réfléxion. Ainſi en raiſonnant ſur cette matiére, ſelon ſes notions & ſes principes, il ne faut établir dans les fluides que deux cauſes Phyſiques de réſiſtance, au mouvement du ſolide; la cohéſion, ou tenacité de leurs parties; & leur force d'inertie. L'Auteur dit, que la quantité, ou ſomme de cette derniére réſiſtance, qui eſt de beaucoup la plus conſidérable, eſt comme le quarré de la vîteſſe avec la-

quelle le corps se meut; parce, 1°. Le nombre de parties fluides meues par le solide dans un espace de tems donné, est toujours proportionné à la vîtesse du mouvement de ce solide. 2°. La vitesse avec laquelle chacune de ces parties fluides est mue, est aussi proportionnée à la vitesse du solide.

Ces quatres Chapitres sont suivis de trois Dissertations. La premiére & la plus courte regarde le son. Il consiste dans un mouvement de tremblement, imprimé à l'air qui en est le véhicule. Il se propage circulairement, & par ondulations. A ces notions communes & succinctement exposées, M. R. joint quelques observations aussi courtes & aussi communes sur les Phénoménes les plus simples & les plus connus de l'unisson. C'est tout ce que contient cette Dissertation.

La seconde Dissertation roule sur les tubes capillaires, c'est-à-dire sur l'élévation des fluides dans les tubes capillaires, & par conséquent sur le mouvement de la séve, qui par des

conduits imperceptibles, s'éléve de la racine à toutes les extrêmités des plantes, & en nourrit, non seulement le tronc & les branches, mais encore les fruits & les feuilles. L'Auteur rapporte d'abord un grand nombre de Phénoménes de l'élévation des fluides dans divers tubes de cette espéce, ouverts par leurs deux bouts, l'un desquels est trempé dans un fluide, & où le fluide monte selon la diversité des circonstances à différens dégrés, toujours au dessus du niveau des autres parties du fluide où le tube est trempé; il en recherche ensuite la cause. Avant que l'attraction fut à la mode, on avoit expliqué ces Phénoménes par la pression de l'air sur le fluide où le tube est trempé; pression qui est aidée, 1°. Par la tenacité, la cohésion, la viscosité des parties du fluide, 2°. Par la facilité que dõnne au mouvement du fluide qui monte dans le tube la surface unie & polie des parois du tube, 3°. Par l'appui qu'offrent à plusieurs particules insensibles du fluide déja élevé en

partie dans le tube, les inégalités imperceptibles qui se trouvent dans les surfaces les plus polies; inégalités qui soulagent l'air du soin de soûtenir ces parties, & le mettent en état d'exercer un pression plus forte sur la surface du fluide où le tube capillaire est trempé. **M. R.** ne détruit aucun de ces principes, & il seroit difficile à un Physicien de nier que le concours de ces causes ajoûte à l'action de l'air un secours propre à élever les fluides dans le tube capillaire, plusieurs dégrés au dessus du niveau du fluide, où ce tube est trempé. Mais l'Auteur, sans s'embarrasser de cette discussion, donne pour raison unique de cette élévation, la Peripherie *attractante*, ou l'attraction des parois des tubes de verre, & évalue sur ce principe les différens dégrés d'élévation; comme si dans le cas où les causes que nous alléguons seroient les seules, & où la peripherie du tube aideroit à l'élévation du fluide par d'autres principes que par l'attraction qu'on lui fait exercer sur

les parties qu'il contient, l'évaluation ne devoit point être la même.

La troiſiéme Diſſertation eſt ſur l'origine des Fontaines. L'Auteur examine d'abord les différens ſentimens propoſés juſqu'ici pour l'expliquer. Celui de Deſcartes, qui l'attribue à l'action des feux ſoûtérains qui ſoulévent l'eau dans le creux des Rochers, comme le feu d'un Fourneau éléve juſques au chapiteau de l'Alambic tout ce qu'il y a de plus fluide dans le corps qu'on y renferme, paroît à M. R. n'être qu'une pure hypotèſe, dénuée de fondement, parce que, dit-il, 1°. Nous ne connoiſſons point de chaleur intérieure de la Terre, pour produire une évaporation pareille. 2°. Parce que, quand même on admetteroit cette chaleur, il eſt incroyable qu'il y ait des Cavernes, dont la ſurface intérieure ſoit aſſez unie pour qu'elles ſoient pour l'évaporation des eaux, ce que ſont les Alembics dans les diſtilations.

Tous les Phyſiciens ne ſeront pas auſſi déterminés que l'eſt M. R.

à rejetter la chaleur intérieure de la Terre, ni sa capacité de produire des évaporations dans les eaux, & ne conclurront pas comme lui, que les inégalités qui se trouvent dans la surface intérieure des Cavernes, les rendent incapables à tous égards de servir d'Alembic.

Il rejette aussi avec plus de fondement l'élévation de l'eau jusqu'au sommet des Montagnes, par les conduits capillaires de la Terre, imaginée par Varennes, pour expliquer l'origine des Sources.

Le systême de M. Mariotte, qui leur donne pour cause les pluyes & les neiges, lui paroît plus naturel & plus vraisemblable. Mais les Observations du Docteur Sidleau, le lui font trouver insuffisant, parce qu'en supposant, comme on l'a souvent expérimenté, que dans un vaisseau cylindrique, la pluye d'une année ne va qu'à 19 pouces, & souvent à moins; il s'ensuit, selon ce Docteur, qui se fonde sur des Expériences sûres, que les pluyes & les neiges n'ont pas de quoi four-

nir à la quantité d'eau que déchargent dans la Mer les Riviéres d'Angleterre, d'Irlande & d'Espagne. Il faut donc remonter à une cause plus abondante.

Cette cause, le célébre Docteur Halley l'a trouvée dans cette quantité de vapeurs qui s'élévent de la Mer, jusques, & même au dessus de la moyenne Région de l'air. En faisant ses Observations Célestes sur le haut des Montagnes de Sainte Héléne, à huit cens verges au dessus du niveau de la Mer ; il observa, que quand même le Ciel étoit serein, la quantité des vapeurs étoit si grande, qu'elle troubloit ses Observations, en couvrant d'eau à chaque demi quart d'heure les verres de ses Lunettes. Il partit de ce fait pour étendre ses recherches, & évaluer le produit de cette évaporation. Il prit un vase plein d'eau salée au même dégré que celle de la Mer, & par le feu l'échauffa au même point que l'est l'air dans la plus grande chaleur de l'été. Le Thermomettre lui servit à saisir cet-

te proportion. Au bout de deux heures, il trouva par la diminution du poids du vase plein d'eau, qu'il s'en étoit évaporé un soixantiéme de pouce. Donc un dixiéme de pouce en douze heures. Donc la Méditerranée, longue, selon M. Halley, de quarante dégrés, & large de quatre, compensation faite des endroits où elle est plus large, avec ceux où elle est plus étroite, doit fournir dans cette supputation, au moins cinq milliars deux cens quatre-vingt mille tonnes de vapeurs en douze heures, en vertu de la seule chaleur, sans parler de l'évaporation que cause à sa surface les vents & l'agitation de ses vagues, produites par bien d'autres causes.

La Méditerranée reçoit dans son sein neuf grands Fleuves; pour juger de ce qu'ils y portent d'eau, M. Halley les compare à la Tamise. Il trouve que la Tamise en décharge par jour, 20,300,000 tonnes. En supposant que les neuf Fleuves de la méditerranée y en déchargent dix fois autant; le total

montera à 1827 millions de tonnes par jour, c'est-à-dire, à un peu plus du tiers de ce qu'en fournit son évaporation.

Ce que M. R. ajoûte à ces détails, d'après M. Halley sur la maniére dont les petites particules d'eau dilatées par la chaleur du Soleil, s'élévent jusques à ces Régions de l'air où elles se trouvent de même gravité spécifique que cet Elément, & ensuite se condensant retombent en rosée sur les Côtes & le Sommet des Montagnes où elles pénétrent & forment les sources, revient à ce que tout le monde dit sur cette matiére.

Il est aisé de comparer l'Océan & ses évaporations, à celles de la Méditerranée, & de trouver par le même calcul, en déduisant ce qu'il faut pour fournir à l'eau des Fleuves, dequoi suffire aux vapeurs qui retombent dans la Mer, à celles qui tombent sur la surface de la Terre, qui y servent à la nourriture des Plantes. M. R. pourroit encore ajoûter à cela l'évaporation des Fleu-

ves ou même des Lacs des Fontaines, &c. & trouver par là dequoi grossir considérablement ses Trésors, & remplacer toutes les non valeurs des calculs les moins favorables au systême du célébre M. Halley, dont le nom seul suffit pour faire la fortune d'une opinion moins solidement établie, que n'est celle dont M. R. nous donne d'après lui le précis.

L'Auteur finit cette Dissertation par une remarque fort judicieuse; c'est qu'il ne faut point conclurre de ce qu'il vient de dire, que toutes les Sources partent de la même cause. Il y en a dont l'augmentation & la diminution toujours proportionnée à la chûte des pluyes & des neiges fondues, montrent qu'elles sont l'effet des pluyes & des neiges; la salure de quelques autres, & leur position voisine de la Mer, prouve qu'elles en tirent leur origine par la filtration des eaux de la Mer à travers les Terres, & quelques-unes enfin, selon lui, doivent leur naissance à ces deux causes réunies.

Dans ces deux parties de l'abrégé de Phyſique de M. R., on trouve un grand nombre de Notes. Les unes contiennent les démonſtrations de pluſieurs propoſitions de Géométrie gliſſées dans ſon Texte. Les autres, des calculs du réſultat de certains Phénoménes, ou des explications qu'il en donne ; d'autres enfin ajoûtent au Texte des détails d'Obſervations curieuſes & utiles. Il manque quelquefois à cet Ouvrage un peu de clarté dans l'expreſſion, un peu de juſteſſe dans les idées, un peu de méthode dans la maniére d'arranger & de développer les ſentimens que l'Auteur cherche à établir. Ce qui demanderoit le plus à être étayé de ſolides raiſonnemens, eſt ſouvent avancé ſans preuve, ou ſur des preuves fort légéres, ou peu développées, & ce qu'on apperçoit du premier, ou du ſecond coup d'œil, eſt quelquefois profondément raiſonné. L'Auteur paroît un homme à n'avoir beſoin que de lui-même pour rectifier ces légers défauts; ils n'em-

pêchent point que ſon travail ne ſoit eſtimable & utile au progrès de la bonne Phyſique, & propre à inſtruire ceux qui manquant de loiſir, ou d'attrait pour ſe livrer à des recherches plus profondes, ſont bien aiſes de ſe former, ſans beaucoup de peine, des connoiſſances plus d'uſage que jamais, dans un tems, où la mode de parler Phyſique, s'étend depuis le Philoſophe de profeſſion, aux Sçavans de toute eſpéce, & même juſques au petit Maître.

ARTICLE XLIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. *Thomas Mangey*, Professeur en Théologie, & Chanoine de *Durham*, a donné une belle Edition des Œuvres de *Philon* le Juif, en deux Volumes *in-folio*, chéz *Guillaume Innys*, & *Charles Bathurst*, M. D. CC. XLII. Dans la Préface il rejette le sentiment de ceux qui ont cru que *Philon* avoit embrassé le Christianisme, & qu'ensuite il y avoit renoncé, pour retourner au Judaïsme. Il y a dans cette Edition, quelques Traités qui n'avoient point encore vû le jour.

Nouveaux Principes d'Artillerie; *Juin* 1743.

&c. Par M. *Benjamin Robins.* On y examine la force de la Poudre à Canon, la résistance de l'Air, la ligne que décrivent la Bombe, ou le Boulet de Canon dans leur course. La Préface roule sur l'utilité des Fortifications, & de toutes les parties qui les composent, sur l'origine & les usages de la Poudre à Canon. *Nevv Principes of Gunnery, &c.* chez *J. Nourse.* M. D. CC. XLII. Vol. *in*-8o.

M. *Campel* a donné en Anglois les Vies des Amiraux, & autres Officiers de Mer, les plus célébres de la Nation, en deux Vol. *in*-8o. L'Histoire de la Marine, quelques particularités sur celle des Colonies, & du Commerce d'*Angleterre* rendent cet Ouvrage curieux & intéressant.

I T A L I E.

DE ROME.

On prépare ici un Ouvrage, qui

[redacted]

des Sciences & des beaux Arts. 1107 a pour Titre, Parallele des Fables de M. *de la Fontaine*, avec celles *di Pietro Targa*, *& di Giovani Verdizoti*, Poëtes Italiens.

Dans une colonne, on voit l'Italien ; & dans l'autre le François, avec des *Notes Critiques*, dans leſquelles on remarque les beautés & les défauts des Auteurs : on y donne la préférence à celui qui paroît la mériter.

Et *Deux Diſcours* : le premier ſur l'*Apologue* & ſur le caractére de principaux Auteurs qui ont excellé dans ce genre, parmi les Grecs, les Latins, les Italiens, les François, &c. Le ſecond Diſcours ſur l'*Imitation.*

Targa & Verdizoti, ont écrit vers le milieu du ſeiziéme ſiécle : ils ont les premiéres Editions de leurs Fables en 1569, & en 1570 : environ un ſiécle avant M. *de la Fontaine.*

Dans cet Ouvrage, on ſe propoſe de prouver que le célébre M. *de la Fontaine* a heureuſement imité dans ſes Fables, *Targa*, & *Verdizoti*,

Juin 1743.

comme *Bocace*, & quelques autres dans ses Contes.

Cet Ouvrage étoit presque fini, lorsqu'on a volé à l'Auteur la premiére Edition de *Targa*; Auteur si rare, qu'on n'en trouve absolument nul Exemplaire dans aucune des cinq Bibliothéques de Rome, ni chez les Libraires; & en même tems ses Discours & ses Notes, il a repris son Ouvrage, qui paroîtra bientôt.

FLANDRE.

D'AIRE.

Calendrier curieux, bon pour plus de cinq cens ans. Par le R. P. de Rebeque, D. L. C. D. J.

Les hommes les mieux instruits des choses les plus utiles & les plus commodes aux usages de la vie civile, sçavent le cas que faisoit toute l'antiquité du nombre d'Or, & du Cycle Solaire qui ramenoit tout les 28 ans les mêmes Lettres Dominicales. Ils s'étoient fait par ce

moyen, des Calendriers qui donnoient exactement tout l'ordre des tems durant toute la vie des hommes les plus vigoureux & les plus robuſtes. Le Cycle Solaire donnoit pour un long eſpace de tems annuellement la Lettre Dominicale, & le nombre d'Or qu'on trouvoit à chaque mois, donnoit auſſi à chaque année le jour où devoit commencer une nouvelle Lune; d'où il étoit facile d'en déterminer toutes les Phaſes. Une maniére ſi aiſée de trouver tout l'ordre des tems, fut durant pluſieurs ſiécles en uſage chez les Grecs, qui en furent les premiers Inventeurs, qui la communiquerent bientôt à leurs voiſins, & enſuite à la plûpart des Nations, dont l'année eſt compoſée de mois Lunaires.

Les premiers Inventeurs de ces Cycles, ſi utiles pour la Chronologie, ayant négligé quelques minutes dans leurs conſtructions, on s'apperçût après quelques ſiécles, que les Equinoxes alloient toujours en rétrogradant, & que le nombre d'Or ne donnoit plus à chaque mois la

nouvelle Lune avec l'exactitude convenable pour les usages de la vie civile : De sorte que l'Équinoxe du Printems, qui se trouvoit du tems du Concile de Nicée, tous les quatre ans au 20 ou 21 de Mars, étoit au seiziéme siécle rétrogradé au 10 ou 11 de Mars; & que le nombre d'Or dans ce même siécle donnoit les nouvelles Lunes éloignées de quatre jours de la conjonction véritable avec le Soleil.

Il fallut donc recourir au calcul Astronomique, pour avoir les nouvelles Lunes, & l'Equinoxe du Printems dans une plus juste précision. Mais vers la fin du seixiéme siécle, le Souverain Pontife Gregoire XIII. voulant rétablir l'ancien usage, fit assembler à Rome ce qu'il y avoit dans le voisinage d'Astronomes les plus éclairés : Et la correction de l'ancien Calendrier, après un long travail, fut enfin publiée l'an 1582, ayant été faite avec le succès, dont rend compte au Sçavans M. Blondel, de l'Académie Royale des Sciences, dans l'excellent Livre,

qui a pour titre, *Histoire du Calendrier Romain.*

Cependant, comme on s'étoit accoûtumé à avoir de ces Calendriers qu'on répand tous les ans avec profusion dans le monde Chrétien, faits avec la précision Astronomique pour un Méridien déterminé, on ne s'est pas, depuis la Réformation, beaucoup mis en peine de donner au Public de ces Calendriers qui pouvoient servir pour toute la vie des hommes, comme faisoient les anciens, en se servant du Cycle Solaire, & du nombre d'Or.

Mais comme on a cru que cela pourroit faire plaisir aux Sçavans & aux Curieux, qui se trouvent en très-grand nombre dans le siécle où nous sommes, on vient de faire imprimer le CALENDRIER DU MONDE, où l'on donne, selon la méthode des anciens, une maniére très-aisée de trouver tout l'ordre des tems, pour plus de cinq cens ans. Et on croit que les Curieux seront satisfaits, de pouvoir faire eux-mêmes, sans un grand travail,

ce qui eſt très-utile & très-néceſſaire pour les uſages de la vie humaine.

On y fait voir que le Calendrier nouveau, dit Réformé, retient tout ce qu'il y avoit d'eſſentiel dans l'ancien, & qu'on n'y a fait qu'un petit changement néceſſaire, en ſubſtituant l'Epacte au Nombre d'Or des anciens, & par-là on a trouvé le moyen de mettre des Epactes aux jours de l'année qui n'avoient pas de Nombre d'Or dans l'ancien Calendrier : Car les conjonctions du Soleil & de la Lune étant très-fréquentes, il eſt certain qu'il n'y a point de jours dans l'année où il ne puiſſe durant quelques ſiécles, y avoir une nouvelle Lune.

Ce Calendrier du Monde ſera même encore plus curieux d'ici à 50 ou 60 ans, qu'il n'eſt maintenant dans la premiére année de ſon Edition. Il n'eſt guéres d'hommes qui ne ſçachent l'année, ou le jour du mois où il eſt né. Quand il voudra ſçavoir dans les tems plus reculés, ſi c'étoit une Fête mobile, tel ou tel jour de la ſemaine, ſi la Lune

étoit alors dans ſon accroiſſemeut, ou dans ſon décours? Il trouvera tout cela aiſément par la pratique du Calendrier du Monde.

Pour finir en peu de mots, ce Calendrier eſt très-bon, ſur-tout pour les Miſſionnaires, qui conſacrent leur vie au Miniſtére Apoſtolique, chez les Nations Etrangéres, & pour les Voyageurs, qui font durant pluſieurs années des courſes dans les différentes parties du Monde; & il eſt encore très-utile pour tous ceux qui s'en étant très-aiſément rendus la pratique familiére, n'auront toute leur vie point beſoin d'autre Calendrier que celui-ci, pour connoître tout l'ordre des tems: ils auront encore la ſatisfaction de le laiſſer à leurs arriéres neveux, pour s'en ſervir juſqu'à la vingtiéme génération.

Ce Calendrier ſe vend 25 ſols à Aire, chez Boubert de Corbeville, Libraire.

FRANCE.

De Reims.

Regnauld Florentain, Imprimeur du Roi à Reims, avertit le Public, qu'il va mettre incessamment en vente les deux premiers Volumes de l'Ancienne Version Italique de l'Ecriture Sainte.

Le mérite de cette Version, si estimée dans l'Antiquité, est trop connu des Sçavans pour en faire ici l'éloge; les fragmens qui en ont été publiés, faisoient désirer depuis long-tems que quelqu'un voulût les rassembler tous, & les réunir sous un seul point de vûë: c'est ce qu'on se flatte d'avoir exécuté dans cette Edition.

Les plus anciens Manuscrits d'Italie, de France, d'Angleterre, & les Ecrits des Peres des premiers siécles de l'Eglise, sont les sources où l'on a puisé.

Le plan, l'ordre, & l'économie de cet Ouvrage, sont détaillés plus

au long dans le *Profpectus* Latin qui vient d'être publié. Il fuffit de remarquer ici, qu'outre le Texte de la Vulgate, qui fera placé à côté de l'Ancienne Verfion, cette Edition fera enrichie d'une Préface, qui en fixant les caractéres de l'Ancienne Italique, en affûre la certitude. L'Auteur y a joint un grand nombre de Notes; des Avertiffemens à la tête de chaque Livre; & il a placé à la fin une Table des matiéres très-ample & très-étenduë.

L'Imprimeur n'a rien épargné de fon côté pour rendre cette Edition complette. Il fe flatte que le Public fera auffi fatisfait que l'Editeur de la beauté du papier, des caractéres, & de l'exécution de tout l'Ouvrage.

De trois Volumes *in-folio*, dont cette Edition fera compofée, les deux premiers, qui contiennent l'Ancien Teftament, font imprimés; & le troifiéme, qui renfermera le Nouveau, eft fous preffe. Le prix de chaque Volume fera de trente livres en blanc, fin papier d'Auvergne; & de quarante-cinq

livres, grand papier aussi d'Auvergne. On n'en a imprimé qu'un cent de cette derniére sorte.

On pourra s'adresser à Reims, chez ledit Florentain; & à Paris, chez Gabriel Valeyre, Imprimeur, ruë S. Séverin. Voici le titre de l'Ouvrage.

Bibliorum Sacrorum Latinæ Versiones Antiquæ, seu VETUS ITALICA, *& cæteræ quæcumque in Codicibus MSS. & Antiquorum libris reperiri potuerunt: quæ cum* VULGATA *Latina, & cum Textu Græco comparantur. Accedunt Præfationes, Observationes, ac Notæ, Indexque novus ad* VULGATAM *è regione editam, idemque locupletissimus. Opera & Studio* D. PETRI SABATIER, *Ordinis S. Benedicti, è Congregatione S. Mauri, Tribus Tomis in-folio. Remis, ex Typis Reginaldi Florentain, pro Rege Typographi, sub signo Bibliorum aureorum.* M.D.CC.XLII.

DE SOISSONS.

L'Académie de Soiſſons délivrera dans ſon Aſſemblée publique du Lundi 13 Avril 1744, un Prix, qui ſera une Médaille d'Or de la valeur de trois cens liv. donnée par Monſeigneur le Duc de Fitz-James, Pair de France, Evêque de Soiſſons.

Elle l'adjugera à une Diſſertation Hiſtorique d'une heure, ou une heure & demie de lecture.

Elle propoſe pour ſujet, 1°. De quelles Provinces, ou Cités étoit compoſé le Royaume de Soiſſons, lorſqu'il échut en partage à Chilperic? Quelles furent depuis ſes augmentations ou diminutions, avec leurs Epoques, juſqu'au tems où Clotaire II. réunit en ſa perſonne toute la Monarchie Françoiſe? Quelle fut en particulier pendant ce tems-là le ſort de la Ville de Soiſſons? Quels furent les différens partis qu'elle ſuivit, les Siéges qu'elle ſoûtint, & les principaux événemens qui peuvent la regarder.

2°. Quelles étoient les limites du Territoire de Soiſſons, regardé comme Cité & Duché particulier ?

3°. Quel eſt le lieu nommé ROSSONTENSIS dans le traité Dandelau ? *Gregor. Tur. Lib.* 9. *Cap.* 20. Quel eſt celui nommé TRUCCIA, ou TRUCCIAGO dans le Pays Soiſſonnois, où ſe livra la Bataille entre Fredegonde, & les Généraux de Childebert ? *Geſta Franc. Cap.* 36. 3°. Quel eſt le lieu nommé LATOFAO, où Fredegonde avec ſon fils Clotaire, défit l'Armée des enfans de Childebert ? *Fredeg.* 17, eſt-ce le même que celui nommé LUFAO ? *Geſt. Franc.* 46. où Martin & Pepin furent défaits par Thierry & Ebroin, & qu'un Auteur moderne dit être la Faux entre Laon & Soiſſons.

Dans l'Examen des Ouvrages, on aura égard, non ſeulement au nombre & à l'étenduë des recherches, mais encore à la pureté du ſtile, & à la beauté du langage.

Les Auteurs ſont avertis de mettre à la marge, ou à la ſuite de leurs

Ouvrages les preuves des faits qu'ils auront avancées, & les sources où ils les auront puisés.

On prie ceux qui envoyeront des Dissertations Latines, de mettre aussi en marge les noms François des personnes, ou des lieux dont ils feront mention.

On adressera à M. de Beyne, Président au Présidial de Soissons, & Sécrétaire perpétuel de l'Académie les Ouvrages destinés au Concours, on les envoyera port franc, & avant le premier Février, sans quoi ils ne seront point retirés.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms au bas de leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence, & en les envoyant, ils indiqueront une adresse, à laquelle Monsieur le Sécrétaire puisse leur faire tenir son Récépissé.

On les prie de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus jusqu'au jour de la décision, de ne point signer les Lettres qu'ils pourroient écrire à M. le Sécrétaire, ou à tout autre de Messieurs les

Académiciens, les avertissant que s'ils sont découverts par leur faute, ils seront exclus du Concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix, viendra le recevoir dans la Séance publique de l'Académie, le Lundi 13 Avril 1744; sinon il envoyera à une personne connue sa procuration, pour être remise à M. le Sécrétaire, avec le Récépissé de l'Ouvrage.

L'Académie n'ayant point distribué de Prix en l'année 1742. M. l'Evêque de Soissons lui a remis deux Médailles pour l'année 1743. Elle a adjugé le premier Prix à M. l'*Abbé Fénel*, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sens; & le second Prix à M. Gouy de Longuemarre, Greffier de la Prévôté de l'Hôtel.

Ces deux Dissertations s'impriment actuellement chez Chaubert, Libraire de Paris, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

Comme l'Académie fait imprimer tous les ans les Dissertations qui remportent le Prix, elle exige des

Auteurs qu'ils ne les faſſent point imprimer de leur côté, que ſix ans révolus après la datte de l'impreſſion que l'Académie en aura fait faire.

DE PARIS.

Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté-Vénaiſſin, *d'*Avignon, *& de la Principauté d'*Orange, *dreſſée ſur les preuves. Dédié au Roi.* Deux Vol. *in*-4°. Tome I. Pages 570, Tome II. Pages 532.

Nous n'avions point encore de Nobiliaire du Comté *Venaiſſin*, & il n'étoit pas aiſé de donner une Hiſtoire détaillée de la Nobleſſe de cette Province. Les Papes, depuis près de 500 ans qu'ils la poſſédent, ne s'étant point mis en peine d'ordonner des recherches de la Nobleſſe, ni de vérification des Titres de ceux qui ſe l'attribuent; ces Titres ont été mal conſervés, ce n'a été qu'avec bien de la peine, & même de la dépenſe, que M. *Pithon-Curt* a pû faire les Collections néceſſaires, & les mettre dans un ordre

convenable. Voici celui qu'il a observé. Il donne d'abord une Table Alphabétique des Maisons Nobles, puis une Table Généalogique de ces mêmes Maisons, les descendences, les différentes branches qu'elles ont formées : Enfin il expose plus au long l'origine de chaque Maison, autant qu'on peut en être instruit, il rappelle tous les dégrés, les Alliances qu'elle a contractées, les Charges, les Emplois, les Dignités dont elle a été honorée, & rapporte en peu de mots les faits qui l'intéressent. Quand il se trouve dans une Famille quelque homme illustre, il le fait connoître plus particuliérement, il en fait l'éloge, & s'étend sur ses Qualités, sur ses Actions. Partout il cite ses garants, les Titres, les Actes, les Historiens. Enfin cette Histoire est faite avec beaucoup de soin. L'Auteur n'y donne place qu'aux Familles qui comptent deux cens ans d'ancienneté, & qui ne remontent au moins au XVI^e^. siécle ; ce qui s'entend de celles qui ont été annoblies par l'e-

xercice des Charges de la Province, par les Rescrits des Papes, &c. Il y en a un nombre considérable de fort anciennes & de fort illustres, dont les unes sont originaires du Pays, d'autres s'y sont établies en divers tems, dont on trouvera ici l'origine, la suite & l'état présent, si elles subsistent encore.

M. *Pithon-Curt* promet un troisiéme Volume, qui contiendra les Familles qui n'ont pû entrer dans les deux qu'il donne aujourd'hui au Public. Il n'a fait tirer que cinq cens Exemplaires de ceux-ci, qui intéressent un très-grand nombre de personnes.

M. Fontaine des Crutes, vient de composer un Traité Astronomique, à la fin duquel il donne une Méthode pour déterminer les Occultations, les Conjonctions & les Emersions des Etoiles fixes par la Lune, & cela, par le moyen d'une projection, du disque de la Terre, faite sur un plan que l'on conçoit placé dans l'orbe de la Lune : cette

projection, qui se forme d'une maniére simple, au moyen de la Régle & du Compas, donne néanmoins les phases dont on vient de parler dans la plus grande justesse.

Cette Méthode, qui fut donnée autrefois par Képler, & ensuite par Flamstéed, fait éviter le calcul embarrassant des parallaxes qu'on est obligé de faire dans toutes sortes d'Eclipses.

L'on sçait à quel dégré de perfection la Géographie a été portée depuis qu'on a commencé à faire usage des Eclipses des Satellites de Jupiter : mais les Eclipses des Etoiles par la Lune, donnent sans contredit la distance de deux lieux de la Terre avec plus de précision, & avec beaucoup moins d'embarras, que ne font les Eclipses des Satellites ; plusieurs raisons prouvent ces deux vérités.

1°. Quant à la précision, il est sûr, qu'au moyen des Eclipses des Etoiles par la Lune, on peut déterminer la distance de deux lieux de la Terre, fort éloignés l'un de l'au-

tre, ſans erreur d'un quart de lieue. Car la Lune eſt ſi proche de la Terre, & a un mouvement ſi rapide, en comparaiſon de celui de l'Etoile, que venant pour ainſi dire à ſe rencontrer, l'Etoile diſparoît à nos yeux plus ſubitement que nous ne pouvons former un clin d'œil, enſorte qu'on ne doute point de l'inſtant de l'occultation, lequel eſt le même pour tous les endroits où l'on peut voir l'Eclipſe. Si donc deux Obſervateurs ont bien réglé leurs Pendules, ils ſeront ſûrs d'avoir la différence de leurs Méridiens dans la derniére exactitude.

2°. Il ſuffit, pour ces ſortes d'Eclipſes, de ſe ſervir de Lunetes de deux ou trois pieds de long, & ſouvent même on les peut voir ſans Lunette, à la vue ſimple ; avantage fort conſidérable ſur les Satellites, pour leſquels on eſt obligé d'employer des Lunettes, depuis 10 juſqu'à 15 ou 18 pieds.

3°. Un ſi grand avantage ſeroit encore peu de choſe, ſi les Satellites diſparoiſſoient & reparoiſſoient dans le même inſtant à tous les Obſerva-

teurs, toutes choses égales d'ailleurs, c'est-à-dire, en supposant qu'ils se servissent de Lunettes d'égale longueur, & qu'elles fussent égales en bonté ; mais il est rare que plusieurs personnes, en différens endroits, ayent des Lunettes, dont la longueur soit la même, ce qui seroit cependant possible, & dont la bonté soit égale, quoique d'égale longueur ; ce qui, pour ainsi dire, ne peut pas être. Or l'expérience a fait connoître que de deux personnes qui observoient dans le même lieu, l'Immersion & l'Emmersion d'un Satellite ; celui qui avoit une Lunette plus courte, voyoit l'Immersion plutôt, & l'Emmersion plus tard ; que de plus, celui qui se servoit de la moins parfaite des deux Lunettes d'égale longueur, appercevoit encore plutôt l'Immersion, & plus tard l'Emmersion ; de façon qu'on est très-incertain sur le véritable instant de l'Immersion & de l'Emmersion des Satellites. Il est donc hors de doute que les Occultations des Etoiles par la Lune sont préférables, tant par

la ſimplicité de leur calcul, que par la facilité qu'il y a d'en conſtruire la projection, & par la certitude de l'inſtant auquel elles arrivent, il eſt, dis-je, hors de doute qu'elles ſont préférables à toutes autres ſortes d'Eclipſes qui envelopent toujours quelque choſe d'incertain.

L'Auteur ayant prévu que ſon Livre ne ſeroit pas imprimé aſſez tôt, a jugé à propos d'avertir qu'il a déterminé, par le moyen de la Méthode qu'il donne, l'Eclipſe d'une Etoile du Sagittaire, nommée T dans le Catalogue de Flamſtéed, afin que le Public puiſſe par-là ſe préparer à l'Obſervation : Cette Eclipſe, qui arrivera le 2 d'Août prochain, eſt des plus intéreſſantes, tant à cauſe de la différence qui ſe trouve entre le réſultat du calcul de la Connoiſſance des Tems, & celui de l'Auteur, que parce qu'il s'eſt ſervi de Tables Aſtronomiques différentes de celles de M. Caſſini, ſur leſquelles on a calculé la connoiſſance des tems. Une matiére auſſi intéreſſante que celle de la certitu-

de des Longitudes, & de la bonté des Tables Aſtronomiques dont on ſe ſert, doit engager tous les Aſtronomes à obſerver cette Eclipſe, puiſque ſi elle arrive au tems prédit par le moyen des Tables dont l'Auteur s'eſt ſervi, ce ſera une marque évidente de leur juſteſſe & de leur perfection.

Immerſion à 10 *h*. 23′. 18″. du ſoir.
Emmerſion à 11 *h*. 49′. 23″. du ſoir.

L'Etoile paſſera à 1′. $\frac{1}{2}$ du centre de la Lune; durée de l'*Eclipſe*, 1^h. 26′. 5″.

Elémens de l'Education. A Paris, *chez* Prault *pere*, *Quai de* Gesvres, *au Paradis*. M. D. CC. XLIII. *in*-2.

Ce ne ſont point ici les *Elémens* de la premiére *Education* des Enfans dans le bas âge, où l'on ne peut guéres parler qu'à leur mémoire & à leur imagination : tant de nouvelles Méthodes, que nous avons vû paroître depuis trente ans ſur ce ſujet, ſemblent l'avoir épuiſé.

C'eſt à la raiſon déja formée que s'adreſſent ces leçons. L'Auteur, qui ne ſe nomme point, ſe propoſe d'inſtruire un jeune homme qui entre dans le monde, des devoirs qu'il aura à y remplir, & des bienſéances qu'il doit y obſerver. Quoiqu'il ne faſſe ni le Directeur, ni le Théologien, il met à la tête de toutes les autres obligations, celles qu'impoſe la Religion. L'Article où il traite en particulier cette matiére, eſt un des derniers de l'Ouvrage, mais elle entre où elle eſt ſuppoſée dans tous les autres, comme eſſentielle, & comme la première régle de conduite. *J'aurois dû*, dit le ſage Moniteur, *commencer par ce Chapitre, uniquement eſſentiel, puiſque la Religion bien entendue renferme tout....* *Les occaſions*, continue-t-il, *d'en entendre parler avec licence, ne ſeront que trop fréquentes; & c'eſt contre ce ſcandale que je cherche à préparer* un jeune homme. *Pour peu qu'il ait de lumiéres & d'intelligence, il ſentira bientôt que rien ne prouve mieux la néceſſité d'un Tribunal infaillible,*

que la diversité des Opinions, des Sectes, des egaremens de la raison. Il prévient ensuite son éléve contre la séduction, & il l'arme contre les séducteurs. « Il connoîtra, *dit-il*, »que tous ces prétendus esprits forts, »ces Déïstes, ces Matérialistes, »ces Sociniens, ces Spinosistes, ces »Pyrrhoniens, n'ont pas même »dans leurs erreurs le ridicule avan»tage de la nouveauté, & que tous »leurs systêmes ne sont qu'un tissu »de contradictions & d'absurdités, »qu'il suffit d'opposer pour les dé»truire : il évitera les discussions »avec ces sortes d'esprits, qui n'ad»mettent ni principe, ni autorité: »convaincu intérieurement de la »foiblesse de l'esprit humain, quand »il n'a d'autres guides que ses lumié»res naturelles, sa raison le menera »du moins jusqu'à la porte du Sanc»tuaire, & le soumettra à la simpli»cité de la Foi, &c. »

Nous allons indiquer les autres objets sur quoi roulent ces Instructions. *Les Visites.* On y trouve les régles que doit observer un Jeune

homme dans toutes celles que le devoir, ou la bienséance lui prescrivent. *La Table.* C'est un détail assez grand de ce qu'il faut faire, ou éviter pour s'y conduire avec sagesse & avec décence. *La Parure, & les Habits.* On y demande de la propreté & du bon goût, sans recherche ni affectation; sans vanité & sans faste dans ceux mêmes qui sont de naissance à être vétus magnifiquement. L'Article finit par cette sage Maxime : *Il est juste de sacrifier le plaisir d'être richement vétu, à la modestie de l'être un peu moins, pour être en état de vêtir celui qui ne l'est point du tout.*

Les Spectacles. On n'entreprend point de les interdire absolument : pour la plûpart des jeunes gens du monde on l'entreprendroit inutilement. On se contente de leur donner quelques avis sur la maniére de juger & de parler des Piéces & des Acteurs, ou plutôt des Actrices. Sur l'utilité qu'un esprit bien fait pourroit en retirer; l'Auteur s'explique ainsi. *Je croi que le fruit qu'on recueille le plus certainement de ces*

Ouvrages, *c'est le développement du cœur humain*, (peut-être ne s'y développe-t-il que trop, sur-tout dans les Jeunes gens;) *la connoissance du triste jeu des mouvemens corrompus de la nature, celle de nos défauts, & une certaine sublimité d'idées & d'expressions, dont on peut faire l'application dans des circonstances plus favorables à la Morale.* Il venoit de dire avec beaucoup de sagesse, qu'*à dire vrai, la raison & la Religion sont des moyens sans comparaison plus sûrs & plus efficaces, que les plus belles Pièces de Moliere & de Corneille.* Les régles & les précautions qu'il prescrit sur le *Jeu*, en feroient un amusement honnête & permis, qui n'intéresseroit ni l'honneur, ni la conscience, ni l'économie des affaires domestiques.

Les *Promenades* sont encore par elles-mêmes, & peut-être à plus juste titre des délassemens innocens. Mais ce n'est pas assez qu'elles soient innocentes; *il ne faut pas se contenter de se promener en jeune homme, il faut un peu se promener en Philoso-*

phe ; & ne pas se dévouer à n'être toute sa vie, que le spectateur stupide, ou distrait du lever ou du coucher du Soleil, sans s'élever comme par dégrés jusqu'à l'Auteur de l'Univers. C'est peut-être un peu trop demander à bien des Jeunes gens : mais il est toujours bon de leur inspirer ce goût. On suppose par-tout, & nommément dans les Promenades, *la bonne Compagnie.*

Il n'est point de Profession un peu relevée, qui n'ait besoin d'*Etude & de choix* dans *les Livres* : il n'en faut lire que de bons, & donner la préférence à ceux qui sont utiles ou nécessaires à l'état qu'un Jeune homme doit embrasser, ou dans lequel il est déja engagé. L'*esprit de Société, la maniére de s'entretenir avec les Etrangers, la timidité, les graces extérieures, la discrétion, la complaisance, la flaterie & les louanges* fournissent matiére à des Instructions utiles. *La générosité*, dit l'Auteur, *est, à proprement parler, un détachement raisonnable de l'or & de l'argent, qui fait que lorsqu'il s'a-*

git de donner, cela s'exécute d'une maniére noble, avouée par le cœur, & qui tienne un juſte milieu entre la prodigalité & l'avarice.

Sur le *Point-d'honneur*, & les ſuites qu'il entraîne, un Jeune homme qui ſuivra les maximes de notre Auteur, *ſe fera un bouclier de ſa prudence, pour ſe garantir de ces fatales circonſtances, où il ſe croira obligé de balancer entre le préjugé & les Loix Divines & Humaines* : mais, *s'il ſuccombe*, il ne lui fait point de grace. Tels ſont les principes de l'Auteur, & les leçons qu'il donne aux Jeunes gens pour ſe conduire avec ſageſſe dans le monde.

Oriens *Chriſtianus, in quatuor Patriarchatus digeſtus ; quo exhibentur Eccleſiæ, Patriarchæ, cæterique Præſules totius* Orientis. *Studio & operâ R. P. F.* Michaelis le Quien, Morino-Bolonienſis, *Ordinis Fratrum* Prædicatorum. *Opus Poſthumum.* Pariſiis *ex Typographiâ Regiâ.* M.DCC. XL. *in-folio.*

C'eſt le plus grand Ouvrage que

nous ayons ſur l'état paſſé & préſent des Egliſes d'*Orient*. L'Auteur s'y eſt propoſé de faire ſur ces vaſtes régions, ce que d'autres Sçavans ont exécuté pour quelques Royaumes, quelques Etats de l'*Europe*, & même pour des Egliſes particuliéres; *Ughelli*, dans ſon *Italica Sacra*, les *Sainte Marthe*, dans le *Gallia Chriſtiana*, & d'autres pour différens Diocèſes. Il renferme toutes les Egliſes d'Orient ſous les quatre grands Patriarcats de *Conſtantinople*, d'*Aléxandrie*, d'*Antioche*, & de *Jéruſalem*. Il donne la Deſcription Géographique de chaque Diocèſe, des Villes Epiſcopales: il rapporte l'origine & l'établiſſement des Egliſes, leur étendue, leur Juriſdiction, leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions, la ſucceſſion & la ſuite de leurs Evêques, le gouvernement politique, les changemens qui y ſont arrivés, &c. Le P. *le Quien* étant mort dans le cours de l'impreſſion, un de ſes Confreres s'eſt chargé de l'Edition, a revû & perfectionné l'Ouvrage, auquel l'Auteur n'avoit

pû mettre la derniére main : il y a fait quelques Additions ; il y a inséré quelques Dissertations, entre autres une assez longue sur la Fable de la Papesse *Jeanne*, où il disculpe *Martin le Polonois*, du reproche qu'on lui fait d'avoir inventé, ou publié cette chimére. Il y a des Tables fort utiles, qui sont comme un précis de l'Ouvrage, qui l'éclaircissent, & qui en rendent l'usage plus commode. Il est en trois Volumes *in-folio*, de l'Imprimerie du Louvre, & sert de Complément au corps de l'Histoire Bisantine.

Histoire de Grèce, traduite de l'Anglois de Temple Stanian, in-12 3 Vol. à Paris, chez Briasson, 1743.

L'Ouvrage que nous annonçons au Public, est écrit avec toute la force & le discernement qu'on peut attendre d'un homme profond dans l'Histoire ancienne, & d'un esprit supérieur, qui a long-tems médité sa matiére, & qui n'a rien épargné pour découvrir la vérité, soit par ses recherches, soit par la comparaison

des Auteurs les uns avec les autres, ſoit encore par l'étude des Monumens anciens : c'eſt le travail d'un Politique, à qui le Gouvernement de la Grèce unie, ou diviſée a été d'autant moins difficile à pénétrer, qu'il eſt plus inſtruit des maximes des Peuples qui vivent ſous l'Etat Républicain. La puiſſance des Grecs a précédé celle des Romains, & en a été comme le prélude ; il eſt donc très-important de connoître les intérêts, les vues & les actions des uns, pour lire l'Hiſtoire des autres ; ainſi il y a tout lieu de penſer que le Public ſera charmé d'avoir cet excellent Ouvrage, imprimé dans la même forme, le même goût que l'Hiſtoire Romaine, traduite de l'Anglois d'Echard ; preſſé comme elle dans la narration, & entiérement diſpoſé pour y être joint. Le Traducteur de Stanian a tous lieu d'eſpérer que la Traduction n'affoiblira pas la réputation que l'Original s'eſt acquis ſi juſtement en Angleterre.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1743.

ART. XLI. Réponse aux Observations, sur un Ecrit intitulé : Réfléxions sur quelques passages de la Genèse. 953
ART. XLII. *Historia Genealogica da Casa Real* Portugueza. 974
ART. XLIII. Lettre au R. P. J. S. J. sur l'Article des Mémoires, où l'on concilie la Chronologie des Septante avec l'Hébreu & la Vulgate. 995
ART. XLIV. *Concursus Dei prævius & efficax, &c. Autore R. P.* Fr. Cajetano Benitez de Lugo, &c. *Ordinis* Prædicatorum, &c. Romæ, &c. 1014
ART. XLV. Défense de la Vérité du Martyre de la Légion *Thébéenne*, ou de S. *Maurice*, &c. 1021
ART. XLVI. Suite du Théatre Critique Espagnol. Apologie des gens de Lettres. 1055
ART. XLVII. Discours sur la Mu-

des Sciences & des beaux Arts. 1139
ſique des Egliſes. 1064
ART. XLVIII. A Compendious ſyſtem. 1078
ART. XLIX. Nouvelles Littéraires. 1105

Errata pour le mois de Mai 1743.

PAge 774, ligne 19, ætherée, *liſez*, éthérée.

842 lig. 15, *par*, liſez, *por. podre*, liſez, *padre.*

Ibid. lig. 17, *Predicator*, liſez, *Predicador.*

Ibid. lig. 18, *Ivan*, liſez, *Iuan.*

843 lig. derniére, *effacés* dans la ſuite.

850 lig. 21, rendu, *liſez*, rendue.

876 lig. 2, de matiéres, *liſez*, des matiéres.

885 lig. 3, les Fidéles, *liſez*, les Infidéles.

904 lig. 5, daus, *liſez*, dans.

Ibid. lig. 8, beauté, *liſez*, beautés.

Ibid. lig. 14, clair voyant, *liſez*, clair-voyant.

987 lig. 21, font, *liſez*, ſont.

911 lig. 24, de Grande Bretagne, *liſez*, de la Grande.

923 lig. 13, grand & terrible, *liſez*, grand, &c.

925 lig. 22, de moeurs, *lisez*, des moeurs.

930 lig. penult. ses espéces, *lisez*, ces espéces.

945. lig. 17, des Guerres, *lisez*, de Guerre.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.